TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9164 34 PAGES MERCREDI 3 JUILLET 1974

En Israël

Le général Dayan est mis en cause après le drame de Maalot

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Difficultés d'une relance européenne

La relance de l'Europe, tout le monde, à l'exception de l'Angleterre, qui boude, la réclame à grands cris. Et tout le monde, ou presque, se tourne vers la France pour qu'elle en prenne l'initiative. Cette attention flatteuse est logique mais périlleuse.

Techniquement, pendant le second trimestre de 1974, non seulement la France préside les conseils des ministres de la Communauté et les réunions de coopération politique de l'Europe des Neuf, mais encore, par décision du dernier « sommet » de Copenhague, le président de la République est habilité à convoquer des « conférences présidentielles ».

Politiquement, les promesses de relance européenne ont été un des « leitmotive » électoraux grâce auxquels le candidat Giscard d'Estaing a pu élargir sa « nouvelle majorité » jusqu'à M. Lecanuet.

Diplomatiquement, la France est, dans l'Europe des Neuf, seule en mesure de faire preuve d'audace. La Grande-Bretagne s'est mise elle-même sur la touche ; l'Italie se débat de crise en crise ; l'Allemagne fédérale, trop surveillée aussi bien par Washington que par Moscou, n'a pas les mains libres. Quant aux plus petits partenaires de la Communauté, mesurant sans doute la difficulté de l'entreprise, ce sont eux qui sollicitent Paris avec le plus d'insistance. « *Le sort de l'Europe est entre les mains de la France* », a dit lundi en quittant l'Elysée le premier ministre belge, M. Tindemans. Au centre de gravité de l'Europe, au croisement du monde latin et du monde germanique, bénéficiant d'un meilleur équilibre naturel que ses voisins, la France est toute désignée — on s'en est rendu compte dans le passé — pour jouer en Europe un rôle d'initiateur et de moteur.

Mais ce privilège et cette responsabilité présentent un risque : celui de décevoir. Si l'idée de l'Europe, d'une « union sans cesse plus étroite entre les peuples européens », pour reprendre le préambule du traité de Rome, a fait son chemin et si elle bénéficie aujourd'hui d'un large — mais vague — consensus, la question qui se pose à M. Giscard d'Estaing est celle des voies et moyens : comment doit-il s'y prendre ? Manifestement, il n'a pas de réponse toute prête.

Comment unir des peuples qui ne marchent pas tous au même pas ; une Allemagne fédérale que la crise énergétique a plutôt stimulée et une Italie qu'elle a frappée d'anémie ? Comment unir des économies quand il ne s'agit plus de partager les bénéfices d'une expansion certaine mais de répartir le déficit d'un ralentissement inévitable ? Comment construire l'union européenne avec une Angleterre qui n'est psychologiquement pas prête à assumer les engagements qu'elle a pris ? Comment trouver dans le monde une place pour une Europe vraiment européenne quand les superpuissances, les Etats-Unis et l'U.R.S.S., s'accordent manifestement — mais sans l'avouer — à ne pas en vouloir ?

Il suffit de poser ces questions pour se rendre compte que M. Giscard d'Estaing n'en trouvera pas les réponses dans des astuces techniques, si raffinées soient-elles. Le « serpent » monétaire européen, l'union économique, la réforme des institutions, la politique européenne de l'énergie, ne manquent certes pas d'intérêt, mais toutes les mesures en ce sens n'auront de signification que si elles s'inscrivent dans un grand dessein politique, complet et cohérent.

M. Giscard d'Estaing a tout [illegible] pour y réfléchir. Son porte-parole a dit lundi que la France prendrait une initiative « à l'automne ». Le président de la République dispose de six mois pour réussir. C'est pendant ce court laps de temps que se jouera le sort de la politique étrangère de son septennat.

(Lire nos informations page 4.)

EN ARRÊTANT DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS

L'armée éthiopienne fait le vide autour de l'empereur Haïlé Sélassié

Les militaires éthiopiens, qui continuent de procéder à des arrestations dans les rangs des anciens ministres et des dignitaires de l'Empire, accentuent leur pression sur l'empereur Haïlé Sélassié. Ils ont exigé, mardi 2 juillet, la reddition de plusieurs hautes personnalités qui se sont réfugiées dans l'enceinte du palais impérial.

Simultanément, les militaires ont soumis au gouvernement un ensemble de projets en vue d'assurer le fonctionnement normal du régime. Ils auraient, d'autre part, établi une liste d'hommes qu'ils souhaitent voir figurer au sein du gouvernement.

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Une révolte, une mutinerie, une insurrection à Addis-Abeba ? A la seule agression visible — celle de la mousson — répond la seule arme possible, le parapluie. Les étudiants, fer de lance de tous les mouvements dans la capitale éthiopienne depuis plus de dix ans, sont en vacances et le campus de l'université Haïlé-Sélassié est presque désert. La place de la Révolution, rendez-vous de toutes les manifestations, est traversée par des passants pressés de se mettre à l'abri d'une pluie battante. Il n'y a pas la moindre grève pour troubler une économie, au demeurant bien malade. C'est à peine si le quotidien en langue anglaise — *The Ethiopian Herald* — a annoncé en quelques lignes énigmatiques, dans son édition du 30 juin, la création d'un comité de quatre ministres chargés de discuter avec l'armée et la police.

En ville, point de patrouilles. Seule une poignée de militaires peu agressifs sont en faction à l'aéroport international. Ils sont plus nombreux, mais tout aussi débonnaires en apparence, pour assumer le contrôle des radios. Car c'est à la radio qu'a commencé cette troisième intervention des militaires dans la vie politique du pays en moins de quatre mois. Après les mutineries de février et mars, et la promesse obtenue de réformes institutionnelles dans un délai de six mois, après l'intervention contre des grèves et l'arrestation des membres de l'ancien cabinet en avril et en mai, les militaires ont investi la radio, tôt dans la matinée du samedi 29 juin, pour y lire un communiqué dans lequel ils affirmaient leur fidélité à l'empereur et réclamaient le soutien du peuple dans la lutte contre la corruption.

La liste des détenus s'allonge

Dans un pays où près d'un habitant sur cinq dispose d'une arme en bon état, il vaut mieux — de quelque bord que l'on soit — avoir le soutien du peuple. Quant à l'empereur, nul ne songe à le mettre en cause. Respectée par le peuple comme par l'armée, la personne de Haïlé Sélassié est sacrée « *en vertu de son sang impérial et de l'onction reçue* », dit la Constitution.

Respectueuse du « *roi des rois* », l'armée n'en fait pas moins le vide autour de lui. A défaut de révolution et de prise de pouvoir, elle agit en quelque sorte par ondulation, tournant un obstacle après l'autre et se hâtant lentement. Déjà, il y a deux mois, les plus proches collaborateurs de Haïlé Sélassié — les membres de l'ancien cabinet — avaient été arrêtés. Aujourd'hui, après l'arrestation, dimanche 30 juin, du ras Asrate Kassa, président du conseil de la Couronne, et de cinq autres personnes, la liste des détenus s'est encore allongée au cours de la journée de lundi.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 4.)

LES TRAVAUX DU PARLEMENT ET LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

• SESSION EXTRAORDINAIRE : examen des mesures financières
• SERVICE NATIONAL : une nouvelle réforme à l'étude
• O.R.T.F. : maintien du monopole, mais décentralisation accrue

Le Parlement se réunit mardi 2 juillet, à 16 heures, en session extraordinaire pour une dizaine de jours.

● L'ETUDE ET LE VOTE DU « COLLECTIF BUDGETAIRE », qui regroupe les mesures économiques et sociales décidées par les conseils des ministres des 12 et 19 juin, dominera cette session qui sera aussi l'occasion pour les parlementaires de donner leur sentiment sur diverses propositions gouvernementales de moindre importance.

En prélude à ces débats, M. Jacques Chirac, premier ministre, a assuré lundi soir, au cours de l'émission télévisée « Actuel 2 », que de nouvelles réformes — notamment à propos du service national, de la condition militaire et de la fiscalité — seraient entreprises par le gouvernement.

Se présentant lui-même comme l'exécutant de la politique définie par le président de la République, M. Chirac a, d'autre part, redit sa confiance dans la loyauté de l'U.D.R. envers le gouvernement, tout en jugeant que la « vigilance » du mouvement gaulliste était « légitime ».

● LA REFORME DU SERVICE MILITAIRE préparée par M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, tiendra compte des études et des propositions faites de divers côtés depuis la loi du 9 juillet 1970, qui avait notamment réduit à douze mois la durée du service national. Les dernières suggestions en date viennent d'être rendues publiques par des officiers stagiaires de l'Ecole supérieure de guerre, que nous analysons page 14.

Pour l'instant, précise-t-on dans l'entourage de M. Soufflet, on en est à l'analyse du travail de réflexion accompli par les ministres successifs et par la commission armées-jeunesse. En tout état de cause, un projet de loi ne pourrait pas être soumis au Parlement avant 1975.

● LE PROBLEME DE L'O.R.T.F. sera examiné mercredi 3 juillet par le conseil des ministres, à l'issue duquel M. Chirac rendra compte à la presse des décisions arrêtées. Deux réunions interministérielles ont préparé le dossier : la première a eu lieu samedi 29 juin, la seconde devait se tenir ce mardi 2 juillet.

Le président de la République a reçu M. Marceau Long, P.-D. G. de l'O.R.T.F., lundi après-midi, tandis que M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, devait s'entretenir mardi, en fin d'après-midi, avec une délégation de l'intersyndicale de l'Office.

Après les remous provoqués par la publication du rapport Chinaud, le gouvernement — sans remettre en cause le principe du monopole de l'O.R.T.F. — pourrait exiger une application très stricte des principes de décentralisation contenus dans la loi du 3 juillet 1972.

Si l'O.R.T.F. n'a pas réussi à assimiler son propre phénomène de développement, c'est en raison de l'ambiguïté des thérapeutiques successives que le pouvoir politique lui a appliquées. En vertu du fait que la radio-télévision, depuis la fin de la dernière guerre, bénéficie d'un monopole, tous les gouvernements de la IVᵉ et de la Vᵉ République, s'identifiant à la nation, ont veillé jalousement à ce que le cordon ombilical de ses origines administratives (annexe des P.T.T. dans les années 1925) ne soit jamais coupé.

Depuis 1958, les textes législatifs — pris déjà sous la pression des événements — qui devaient favoriser l'émancipation de la R.T.F. n'ont été que de faux-semblants. Autant le général de Gaulle eut le mérite, avec l'ordonnance de février 1959, de faire le premier pas dans cette voie — alors que de multiples projets étaient demeurés lettre morte sous la IVᵉ République, — autant le statut de 1964, préparé par M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information, s'arrêtait délibérément à mi-chemin

CLAUDE DURIEUX.

(Lire la suite page 9.)

Les marchands devant le Temple

Par MAURICE DUVERGER

On voit assez bien les raisons qui poussent M. Giscard d'Estaing à maintenir le monopole de l'O.R.T.F. bien que ses préférences l'inclinent dans l'autre sens. La création d'une chaîne privée nécessiterait un vote du Parlement, aux termes de la loi du 3 juillet 1972, qui établit le monopole du « *service public national de la radiodiffusion - télévision française* » et lui impose « *de faire prévaloir... le souci exclusif des intérêts généraux de la collectivité* ». Les arguments juridiques invoqués en sens contraire ne résistent pas à l'examen : s'il entrait dans ces minables chipotages, le président de la République entamerait gravement son prestige et le respect que lui portent les citoyens. Mais il risquerait une crise politique de première grandeur en présentant à l'Assemblée nationale un projet qui pourrait permettre à la gauche et à une partie de l'U.D.R. de se coaliser pour lui faire échec. L'affaire se présenterait d'autant plus mal pour le chef de l'Etat que la presse, même conservatrice, ne le soutiendrait guère, car elle est généralement opposée à une télévision commerciale qui la priverait d'une partie de ses ressources publicitaires.

Pourquoi donc s'obstiner dans une entreprise dont les inconvénients sont si réels et les avantages si contestables ? L'ancien ministre des finances sait parfaitement que le transfert d'une chaîne au secteur privé n'allégerait en rien la charge des Français.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Instruments à vent

Alors que dans le métro parisien M. Poniatowski se révèle être du métal dont on fait les sifflets à roulette, devons-nous croire M. Chirac lorsqu'il se défend d'être du bois dont on fait les flûtes ?

Après tout, la flûte de Pan s'exprime sur des gammes aussi larges que celles de notre premier ministre. Des graves de l'U.D.R. aux vibratos de M. Lecanuet, il faut une solide notion de la mélodie pour faire marcher l'harmonie gouvernementale. Mais il était évident, à la télévision, que si M. Chirac n'est pas du bois dont on fait les flûtes, il est actuellement de celui dont on fait la flûte enchantée.

BERNARD CHAPUIS.

APRÈS LA MORT DE JUAN PERON

L'Argentine divisée et angoissée

Au lendemain de la mort du président Juan Domingo Peron, une lutte sourde pour le pouvoir a commencé en Argentine.

Le chef de l'Etat, qui souffrait d'une bronchite infectieuse depuis deux semaines, est décédé d'un arrêt du cœur lundi 1ᵉʳ juillet, à 13 h. 15 (h. loc.), dans sa résidence de los Olivos à Buenos-Aires. Ses obsèques auront lieu mercredi et il sera inhumé provisoirement au cimetière de Chacarita. Des milliers d'Argentins ont commencé ce mardi de défiler devant la dépouille mortelle de Peron transférée au Congrès national.

Mme Peron, qui assumait depuis samedi dernier l'intérim de la présidence, a annoncé elle-même, à la télévision, la mort de son mari. Selon la Constitution, elle devient automatiquement chef de l'Etat, mais on doute, à Buenos-Aires, qu'elle puisse longtemps diriger effectivement les affaires.

La disparition de Peron laisse un pays divisé et angoissé. L'affrontement prévisible entre les factions rivales du péronisme fait redouter une guerre civile que les forces armées sont seules en mesure de prévenir.

Une empreinte tenace et ambiguë

Par MARCEL NIEDERGANG

Ce fut d'abord un uniforme anonyme. Celui d'un colonel, âgé de quarante-sept ans, qui avait participé au coup d'Etat du 4 juin 1943 contre le gouvernement Castillo et qui appartenait à une société militaire secrète, le GOU, ou groupe des officiers unis. Les sympathies de ces derniers penchaient plutôt du côté des puissances de l'Axe, et le colonel Peron, qui avait occupé avec enthousiasme le poste d'attaché militaire de la République Argentine à Rome, partageait tout à fait l'admiration de ses camarades pour l'éloquence mussolinienne et la puissance des armes nazies. Il ne fut cependant pas évident à Buenos-Aires que la nouvelle équipe dirigeante souhaitait réellement engager l'Argentine aux côtés de l'Allemagne et de l'Italie. D'ailleurs, elle n'en eut pas le temps. Après une énergique mise en garde de Londres contre l'espionnage allemand dans le Rio de La Plata, les relations diplomatiques furent rompues entre l'Argentine et les puissances de l'Axe le 26 janvier 1944.

Ce fut ensuite une voix et un masque. La voix était forte, chaleureuse, passionnée, avec des accents rauques. Le masque était puissant, avec les traits un peu lourds, des yeux qui savaient être dominateurs ou persuasifs, les cheveux noirs soigneusement plaqués. La voix et le masque appartenaient au colonel Peron, qui cumulait depuis juin 1944 les postes de secrétaire du travail, de ministre de la guerre et de vice-président du gouvernement Farrell. Mais le seul qui semblait réellement l'intéresser était ce tout nouveau secrétariat du travail qu'il avait lui-même, à la surprise des autres militaires, proposé d'occuper. Il y avait encore des relents fascistes dans les nombreux discours que le colonel Peron prononçait. « *Les utopies sont monnaie courante dans le langage des grandes démocraties.* » Il lançait aussi des appels aux syndicats, aux « *masses ouvrières* », parlait de la « *mort des préjugés bourgeois* », du « *contenu social de la révolution* ». Il multipliait les signatures de conventions collectives impliquant la réduction des heures de travail, les congés payés, les indemnités en cas de maladie ou d'accident, des augmentations de salaires.

(Lire la suite page 2.)

POUR LE CENTENAIRE

Michelet à Vascœuil

Le pèlerin de Vascœuil voudrait pouvoir rêver que c'est du haut de la tour médiévale, devant ce grand horizon de terre, de forêt et de ciel où passe déjà le vent de la mer, que Michelet eut cette vision d'où sortirait la plus visionnaire des histoires : « Une grande lumière se fit et j'aperçus la France... » A-t-on jamais pensé qu'il pourrait bien y avoir dans cette célèbre ouverture, très significatif chez Michelet, le souvenir sans doute inconscient de la complainte populaire : « Du haut de ma potence - Je regardais la France... » Laissons la rêverie. On est bien obligé de savoir que, dix ans plus tôt et à Paris, la « grande lumière » fut celle de l' « éclair de juillet ». Reste que c'est bien dans cette tour-là, où l'écrivain avait installé son écritoire, que l'histoire s'écrivit. Là aussi, le visitèrent « le Peuple », « l'Oiseau », « la Mer » et, bien entendu, « la Femme ».

C'est justement ce que nous commémorions, ces trois derniers jours : inauguration par M. Jacques Rueff, chancelier de l'Institut, de la plaque apposée, puis de la statue qui est la réplique, offerte par Paris, de celle qu'on voit — ou qu'on ne voit pas — sur la façade de l'Hôtel de Ville, dans l'une de ces innombrables niches où logent les grands hommes et les pigeons.

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 21.)

★ Exposition ouverte au public tous les jours, Vascœuil, Seine-Maritime.

Une empreinte tenace

(Suite de la première page.)

Une autre voix doublait et relayait celle du colonel sur les antennes de Radio-Belgrano : celle d'Eva Duarte. Speakerine, jeune, jolie, elle avait connu Peron après le séisme de janvier 1944 qui avait détruit la ville de San-Juan. Chaque soir, Eva plaidait avec chaleur à la radio pour les déshérités, les chômeurs et les sans-abri. L'entente n'était pas fortuite entre un colonel ambitieux, maître tout-puissant de la politique sociale du nouveau gouvernement, et une fille du peuple sans formation politique mais rêvant de régler des comptes avec l'aristocratie. Ce duo, sentimental et oral, devait marquer le début de quelque chose de nouveau dans la société argentine.

Ce fut donc un pouvoir à deux têtes, dont le déclin commença le 26 juillet 1952 avec la mort d'Evita. Ce fut enfin, après la chute de septembre 1955, les exils successifs et le refuge de Madrid, un mythe, quasi indestructible, un symbole exploité, redouté, abhorré ou idéalisé, mais impossible à ignorer.

Les exemples du fascisme

L'homme, sans doute, n'était pas tout à fait à la hauteur d'une telle fidélité. Ni sa formation, ni sa culture, ni ses qualités humaines ne le prédisposaient à assumer un rôle aussi important. Il était né le 8 octobre 1896 à Lobos, dans la province de Buenos-Aires. Sa famille, de lointaine origine basque, possédait une estancia d'élevage, et Juan Domingo commença très jeune les exercices physiques et athlétiques qu'il pratiqua très longtemps.

Le 1er mars 1911, il entre au collège militaire comme cadet. Sous-lieutenant en septembre 1913, capitaine d'infanterie en 1924, il suit des cours à l'Ecole supérieure de guerre. Officier d'état-major lors du coup d'Etat de septembre 1930, secrétaire du général Medina, ministre de la guerre, il est attaché militaire à Santiago-du-Chili de 1936 à 1938. En février 1939, il est en Italie en mission d'études. On le voit avec les troupes italiennes dans le Trentin, dans le Tyrol et sur la frontière française, notamment à Sestrières.

Colonel en 1941, il dirige un centre d'instruction de montagne dans la région de Mendoza. Il aime l'histoire, il a lu *la Vie des hommes illustres*, il a sympathisé avec les membres d'une « croisade pour la rénovation spirituelle du pays », mais il a peu étudié les sciences politiques ou économiques lorsque le coup d'Etat de juin 1943 le projette dans les tout premiers rangs du pouvoir.

La stratégie et l'art de la guerre moderne ne sont cependant pas les seuls enseignements qu'il ait retirés de son voyage en Europe. Du fascisme et du nazisme, il a retenu leur apologie du nationalisme et leurs intentions socialisantes. Son choix du secrétariat au travail et ses appels incessants aux syndicats ouvriers ne sont pas dus à un instinct soudain.

Son succès trop rapide et ses ambitions évidentes inquiètent, irritent ses camarades du GOU. Le 10 octobre 1945, les généraux qui entourent le président Farrell annoncent que le colonel Peron n'exerce plus aucune fonction publique. Limogé, ce dernier est, en outre, incarcéré à la base de l'îlot Martin-Garcia, dans le Rio de La Plata. Les partisans du colonel [et la dynamique Evita n'est pas la dernière à rameuter les travailleurs] réagissent rapidement. Le 17 octobre, des dizaines de milliers d'ouvriers accompagnés de leurs familles envahissent le centre de Buenos-Aires. Venus des lointaines banlieues en camion ou à pied, ils crient : *« La vie pour Peron ! »* Exaltés et fatigués, les hommes ont presque tous tombé la veste. La nuit tombée, la multitude grondante se rassemble plaza de Mayo devant le palais du gouvernement. Des groupes prennent des bains de pied dans les fontaines de la place. Mais l'émeute menace d'éclater si Peron n'est pas libéré.

L'armée et le gouvernement, stupéfaits, cèdent. Le colonel apparaît au balcon de la Casa Rosada, parle en maître, prend des décisions, décide que la journée du lendemain sera chômée. Personne autour du général Farrell ne proteste. En une seule journée et au terme d'un retournement inattendu, Peron s'est emparé du pouvoir. Il ne l'abandonnera qu'en septembre 1955. Il le reprendra, dix-huit ans après, en 1973.

Cette journée est aussi la première fête de la mythologie péroniste. Un mot, un slogan, sont nés, dont s'emparent les propagandistes du régime : les « descamisados ». Sans culotte ? Sans chemise ? Peu importe que l'image ait été forcée ainsi que le rapprochement historique. L'idée est claire. Le 17 octobre sera le jour de gloire, célébré pendant les dix années de pouvoir de Peron, redouté ensuite par ses adversaires. « *Le jour où les masses furent au pouvoir* » titrait encore, en octobre 1970, l'hebdomadaire argentin *Analisis*, porte-parole des milieux d'affaires

La victoire, en chantant... L'armée, l'Eglise, les syndicalistes, certains radicaux, se rallient à Peron. Un nouveau parti travailliste soutient officiellement sa candidature à la présidence. Le colonel fait une campagne à l'américaine avec train spécial et discours dans les moindres bourgades. Son adversaire principal n'est pas le modeste Tamborini, candidat de l'Union démocratique, qui regroupe tous les partis traditionnels, coalisés pour tenter de s'opposer au triomphe légal de l'homme qui a été plébiscité le 17 octobre par les masses. C'est l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Spruille Braden, qui met maladroitement les Argentins en garde contre un « *prototype nazi d'avant le déluge* ». Washington publie un Livre bleu, révélant les relations entretenues pendant la guerre par Peron avec les autorités mussoliniennes et les services secrets du IIIe Reich

Le colonel qui affirmait encore en 1944 « *ne pas voir une grande différence entre une victoire de l'Axe ou des démocraties* » ne laisse pas passer une aussi belle occasion de dénoncer les « *ingérences de Washington dans la politique argentine* ». Le slogan de la campagne devient : « *Ou Braden ou Peron.* » Le 24 février 1946, Peron obtient 1 478 372 voix, battant de près de 300 000 voix le candidat de l'Union démocratique. Les péronistes remportent les deux tiers des sièges à la Chambre des députés.

Peron, promu général en juin 1946, s'installe à la Casa Rosada. Il soumet aussitôt au Congrès tous les décrets « sociaux » pris depuis juin 1943. L'armée, la marine, l'aviation sont réorganisées. L'enseignement religieux est rétabli dans les écoles de l'Etat. La Banque centrale est nationalisée. Un Institut argentin de promotion de l'inter-échange est créé et permet à l'Etat d'être le principal intermédiaire dans le commerce extérieur. La chance du nouveau président réside dans une situation économique très favorable. En 1945, l'excédent de la balance commerciale de l'Argentine est confortable. Le pays peut espérer vendre encore longtemps son blé et sa viande à des prix intéressants sur le marché mondial. Les bénéfices réalisés par l'IAPI, qui impose les prix à la production aux agriculteurs, vont permettre l'essor d'une politique sociale réellement audacieuse.

Peron, conseillé par Don Miguel Miranda, industriel habile mais médiocre prophète, entame un processus de « *récupération des richesses nationales* ». Il rachète, très cher, les compagnies de chemin de fer anglaises et françaises dont les concessions venaient à expiration. En juillet 1947, à Tucuman, il proclame « *l'indépendance économique de la nation* ». En fait, la lutte contre les intérêts étrangers sera pendant les dix années de péronisme beaucoup plus verbale que réelle. Les projets de rachat des compagnies frigorifiques et des entreprises d'électricité seront abandonnés. Et les difficultés économiques grandissantes après 1952 inciteront Peron à réduire ses prétentions anti-impérialistes et à conclure un accord pétrolier avec la Standard Oil. Peron, champion de l'indépendance économique sera en 1955 accusé par l'opposition, notamment par les radicaux de Frondizi, de « *vendre les richesses du pays à l'impérialisme étranger* ».

Un Etat « syndicaliste »

Equivoque dans le domaine économique et financier, le programme de Peron est certes plus solide dans le secteur social. « *Mon parti politique, c'est les syndicats...* », déclare le général dès septembre 1946. L'appareil puissant, contrôlé et protégé de la représentation ouvrière va effectivement constituer l'une des forces principales du régime. En février 1947, le solennel Décalogue du travail précise les droits des travailleurs. Selon les juristes du régime, « *le justicialisme de Peron dépasse ainsi le libéralisme sans tomber toutefois dans le communisme* ». Selon les mêmes juristes, il « *applique de cette manière le postulat de la troisième position* ». Mais le « *pays socialement juste, économiquement libre et politiquement souverain* » ne répondra pas toujours aux attentes du Lider. L'Etat « syndicaliste » doit affronter en 1951, tout comme un banal gouvernement bourgeois, une grève des chemins de fer. La répression est énergique : les syndicats coupables sont dissous et trois mille grévistes sont arrêtés.

Mais il reste que la Confédération générale du travail (C.G.T.), particulièrement choyée, devient et restera l'un des plus fidèles remparts du péronisme. La Fondation Eva-Peron, disposant de ressources considérables, se transforme en un gigantesque organisme de bienfaisance étatique. « *Compter*, disait Evita, *est un tic capitaliste. Moi, je donne...* »

Président légalement élu, mais exerçant des pouvoirs considérables, Peron entend définir une nouvelle diplomatie, dont l'indépendance sera le reflet de cette « *troisième voie* » qu'il préconise à l'intérieur. Il vitupère l'impérialisme et dénonce les pressions excessives des Etats-Unis en Amérique latine. Ce rejet de « *toutes les hégémonies* » permettra à ses fidèles de crier, en 1964, lors de la visite à Buenos-Aires du président de la République française : « *De Gaulle-Peron : un seul cœur...* »

Sous le pseudonyme de Descartes, il expose chaque semaine ses vues sur la politique internationale dans les journaux appartenant à la chaîne officielle. Ces « discours de la méthode » *made in Buenos-Aires* ne témoignent pas d'une vision particulièrement originale, mais *on* y retrouve la critique permanente de la domination ouverte ou sournoise exercée par les Etats-Unis dans l'hémisphère occidental.

Le conflit avec l'Eglise

Réélu à la présidence en 1951 Peron n'a pas, semble-t-il, soutenu avec beaucoup de détermination la candidature de sa femme Eva à la vice-présidence. L'idée a été lancée par les syndicats, mais l'armée a mis son veto. Evita, affaiblie, malade, atteinte de leucémie, meurt en juillet 1952, un mois après la prise de fonctions officielles d'un homme qui va affronter, seul, les années les plus dures de son règne. La détérioration de la situation économique, les excès policiers et la suppression de nombreuses libertés, les enrichissements scandaleux des favoris et des privilégiés, la démagogie sociale, la phraséologie bêtifiante : tous ces facteurs n'auraient pas suffi si Peron n'avait maladroitement engagé un conflit avec l'Eglise à partir de 1954

L'Eglise catholique avait retiré de nombreux avantages de son soutien au régime après 1944. Le catholicisme est religion officielle en Argentine. Mais le passage au pouvoir des radicaux s'était accompagné d'une vague d'anticléricalisme. Avec Peron, l'instruction religieuse redevint obligatoire, les écoles privées eurent le droit de décerner le baccalauréat et les subventions qu'elles recevaient furent sensiblement augmentées. A l'élection présidentielle de 1951, l'Eglise apporta le soutien indirect mais massif du vote des femmes à Peron. Après 1952, la prétention systématique du régime de former la jeunesse selon la « doctrine péroniste » suscita des murmures dans les rangs du clergé. Le conflit devint aigu dans les derniers mois de 1954, et il prit très vite l'allure d'une persécution religieuse.

Aux protestations contre la légalisation du divorce et l'officialisation de la prostitution, Peron réplique par des arrestations et des expulsions de prêtres.

Le premier coup de semonce contre Peron éclate le 16 juin 1955, au lendemain même de son excommunication par le Vatican pour avoir expulsé Mgr Manuel Tato, évêque auxiliaire de Buenos-Aires. Une escadrille de l'aviation bombarde le palais présidentiel.

Soudainement, les Argentins semblent relever la tête. Peron peut bien proclamer une politique de « *pacification* » ; la révolte de septembre, qui commence à Cordoba et se développe dans plusieurs villes de province avant de gagner la capitale, va l'emporter avec une facilité dérisoire.

Le 20 septembre, le général, qui souhaite, dit-il, éviter le bombardement des installations pétrolières par les navires rebelles postés devant Buenos-Aires, se présente à l'ambassade du Paraguay. Une foule délirante de joie se précipite dans les avenues et se masse sur la plaza de Mayo. Les syndicats ne bougent pas. Seuls les fanatiques péronistes de l'Alliance libératrice nationale se retranchent dans leur quartier général de Corrientes, au centre de la capitale. Ils sont écrasés à coups de canon. « *Ouvriers étudiants, unis comme avant...* » Le slogan hurlé dans Florida par les vainqueurs de Peron ne doit pas faire illusion. La chute du général est aussi une défaite politique pour les masses ouvrières. Mais l'opinion, dans les jours qui suivent la « libération », ne retient que les révélations sur les aspects les moins plaisants de Peron. Le président abattu hérite d'un surnom ironique : « Pocho ». C'est une image caricaturale d'un homme qui aimait poser au sportif athlétique. La « pochoneta » est, à Buenos-Aires, un scooter. Peron utilisait à l'occasion ce moyen de transport et aimait s'exhiber en compagnie de lycéennes membres de l'Union des étudiantes du secondaire. Il a même pris l'habitude de se faire présenter régulièrement des classes entières de lycéennes.

Nelly Rivos, qui n'a pas seize ans, confesse avoir eu des relations intimes avec Peron poursuivi pour « *détournement de mineure* ».

Le leader déchu est accueilli sans enthousiasme à Asuncion par le général Stroessner. Le 2 novembre 1955, il quitte soudainement le Paraguay pour le Nicaragua, afin, dit-il, de ne pas « *compromettre davantage l'ami Stroessner* ». Mais il s'arrête au Panama, où il rencontre Isabelita Martinez, qu'il épousera, passe quelque temps au Nicaragua, s'installe au Venezuela. Etrange périple qui consiste pour Peron, président légalement élu par le peuple argentin, à se réfugier auprès des dictateurs : Stroessner au Paraguay, Somoza au Nicaragua, Perez Jimenez au Venezuela.

Jorge Antonio, l'un de ses anciens hommes de confiance et homme d'affaires, vit déjà à Caracas. Peron s'associe avec lui dans l'exploitation d'un haras, passe ses week-ends sur la côte caraïbe, près de Macuto, comme les bourgeois vénézuéliens, est reçu par les diplomates. Le 25 mai 1957, une bombe détruit sa voiture, une Opel qu'il a amenée de Panama. La chute de Perez Jimenez, le 23 janvier 1958, le contraint à fuir en République Dominicaine, où Trujillo, l'un des plus abominables tyrans des Caraïbes, le reçoit avec affection. « *Général, vous êtes ici dans votre patrie !* » Trujillo sera moins « caballero » un an plus tard avec Batista chassé de Cuba par l'armée révolutionnaire de Fidel Castro. Peron exploite cette liberté d'action, reçoit de nombreux visiteurs venus d'Argentine, conclut avec Frondizi un pacte secret qui permet à ce dernier de bénéficier des voix péronistes et de remporter un triomphe aux élections de 1958.

En janvier 1960, Peron quitte Saint-Domingue pour Madrid. Cette fois il est plus avisé et n'attend pas la chute de son protecteur Trujillo. Les autorités espagnoles l'accueillent avec considération. Franco n'a pas oublié que l'Argentine de Peron a gardé des liens étroits avec l'Espagne au lendemain de la seconde guerre mondiale, à l'époque de la « quarantaine » décrétée par les démocraties. On lui suggère cependant une certaine discrétion.

L'éternel retour

« *Mon retour aura lieu en 1958 parmi les morts et les destructions s'il le faut* », n'hésitait pas à déclarer Peron à Caracas. Fanfaronnade ou conviction ? A Madrid, c'est un exilé silencieux, plus réfléchi, méditatif, qui commence un peu malgré lui à jouer ce rôle d'oracle et de rassembleur d'un mouvement péroniste divisé à l'extrême. Les visites se multiplient à sa résidence de la Puerta de Hierro.

Syndicalistes venant prendre des instructions ou confirmer leurs pouvoirs comme Vandor et Framini, anciens parlementaires, militaires, dirigeants politiques, le persuadent que sa carrière politique n'est pas terminée, qu'il peut encore « sauver l'Argentine ».

Cinq ans, dix ans, quinze ans après la chute peu glorieuse de « Pocho », les ouvriers d'Avellaneda ou de La Boca n'ont pas oublié. Ils ne savent qu'une chose : « *Avec Peron, c'était mieux...* »

De leur point de vue, ils ont raison. Pendant dix ans, la mystique péroniste a tenu lieu de règles d'économie politique, mais les conditions de vie des travailleurs étaient supérieures. Depuis 1955, les dirigeants, les militaires et les économistes sont coupés des masses. Peron, seul, revenant miraculeusement au pouvoir, devrait affronter de redoutables problèmes économiques et politiques. Mais, sans lui, ses successeurs sont paralysés.

En mars 1962, les péronistes remportent un net succès aux élections. L'armée se venge en renversant le président Frondizi. Devant tant de constance, Peron se convainc aisément de sa deuxième chance. Il prépare son retour à Buenos-Aires pour la fin de 1964. « *Que les Argentins me donnent six mois et je transforme l'Argentine* », nous dit-il lors d'un entretien à Madrid. Cette proclamation aux accents wagnériens débouche sur l'opération « Barberousse » : le 2 décembre, après avoir remercié Franco pour son hospitalité, Peron s'envole pour Buenos-Aires. Il est retenu à Rio par les autorités brésiliennes alertées, est refoulé sur l'Espagne comme un vulgaire immigrant sans visa. Il est bien heureux de retrouver sa « maison » de Madrid et promet d'être plus sage.

Cet échec, pourtant, n'avait pas découragé ses partisans. Les élections de mars 1965 sont un nouveau succès pour ceux qui se réclament du péronisme. L'armée se venge encore en 1966 en renversant l'honnête président Arturo Illia et décide de réaliser elle-même cette « révolution » dont on parle tant.

Les chefs de l'armée peuvent bien décider, en juin 1970, de remplacer l'austère Ongania par le général Roberto Levingston. La violence se déchaîne en Argentine. Les syndicalistes Vandor et José Alonso ont été assassinés. L'ancien président Aramburu est enlevé et abattu. Deux mois avant sa mort, il avait, lui aussi, rencontré Peron à Madrid et songé à la formation d'un « front unique d'opposition ». « *Aussi longtemps que Peron vivra, il n'y aura pas d'élections* », affirmaient les chefs militaires « *Et si Peron vivait cent ans ?...* », répondait l'éditorialiste de la revue *Extra*. « *La révolution mondiale*, disait Peron avant de rentrer à Buenos Aires en 1973, *va aux formes socialistes. La grande vertu de la révolution cubaine et de l'action de Fidel sont d'avoir opposé une digue à l'impérialisme. Peu importe que ce soit au prix de l'association avec l'Union soviétique. Ce n'est pas le peuple qui m'a renversé, ce sont les Yankees. Aussi la révolution sera et doit être violente...* »

Le « cordobazo »

Le *cordobazo* du 29 mai 1969 a donné le signal du compte à rebours ayant abouti le 17 novembre 1972 au retour de Peron à Buenos-Aires, retour une fois encore décevant, ambigu, frustrant pour les milliers de jeunes partisans du leader exilé pendant dix-huit longues années, mais étape décisive vers un second mandat présidentiel que la mort seule devait cette fois interrompre.

Le *cordobazo* fut dans la seconde ville d'Argentine une explosion de colère ouvrière et étudiante contre le régime militaire, incapable de trouver une réponse à cette question irritante posée depuis septembre 1955 : que faire pour éluder la pression de masses nourries de péronisme ? Pendant longtemps, les militaires et leurs alliés de la bourgeoisie d'affaires, liée aux intérêts étrangers, avaient cru qu'il suffirait de gagner du temps et que la répression énergique tiendrait lieu de politique. « *Peron finira bien par mourir...* » Mais l'exilé de Madrid continuait de recevoir des visites chargées d'espoir ou de venin.

Le *cordobazo* fit craindre aux classes dirigeantes que la radicalisation croissante du processus de contestation ne finit par déboucher sur un courant socialiste argentin. Dans ces conditions, Peron devenait un moindre mal, un rempart possible contre les revendications d'une *jeunesse* et d'un monde du travail se réclamant de lui, un allié dans cette course contre le temps.

Le général Juan Carlos Ongania, cavalier à la triste figure et partisan de la manière forte, fut donc remercié en 1970 par les forces armées, qui installèrent à la présidence le pâle Roberto Levingston. Le militaire du compromis et du dialogue attendait dans la coulisse : le général Alejandro Lanusse, un ancien prisonnier politique des geôles du péronisme triomphant. Dès 1971, le nouveau chef d'Etat argentin entreprenait de subtiles négociations à distance avec Peron, afin d'organiser des élections générales permettant le rétablissement d'un régime civil. Ce dialogue n'alla pas sans de multiples difficultés, des claquements de porte, des mises en demeure et des ruptures discrètes. Mais les conditions mises par l'ex-président pour sa « participation » à l'opération « retour des centurions dans les casernes » furent progressivement et patiemment acceptées par le général Lanusse, qui révéla à cette occasion une *fermeté* d'esprit et une intelligence politique remarquables.

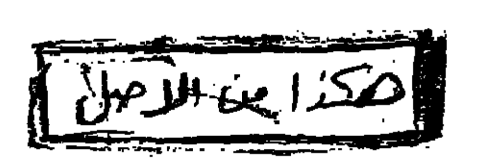
Le 3 septembre 1971, la dépouille mortelle d'Evita Peron, décédée en juillet 1952 à Buenos-Aires, était, à Madrid, remise à Peron par l'ambassadeur de la République Argentine en Espagne. Le corps de la seconde femme du général avait été enterré secrètement en Italie. Ce « geste d'amitié » allait accélérer les pourparlers secrets entre le général Lanusse et l'homme sur qui la majorité des militaires et les milieux d'affaires comptaient désormais pour ramener un peu d'ordre dans la *maison*.

La seule condition mise par l'état-major argentin était que Peron ne fût pas personnellement candidat à l'élection présidentielle qui devait avoir lieu, selon le plan prévu, en mars *1973*. *Le* massacre à la mi-août 1972 d'une vingtaine de militants révolutionnaires incarcérés à la prison de Trelew illustrait la mauvaise volonté des secteurs ultras du régime militaire hostiles à une véritable normalisation. Peron, de son côté, ne pouvait, faute de trop décevoir la jeunesse du Mouvement justicialiste, admettre publiquement quelque accord que ce soit avec les militaires au pouvoir à Buenos-Aires. Il ne tarissait pas d'éloges sur les guérilleros affrontant les polices du régime. « *Je suis fier*, disait-il, *de mes* muchachos... » et, précisant sa pensée, il ajoutait plus tard : « *Si j'avais vingt ans aujourd'hui, je serais certainement*, *moi aussi, guérillero...* »

Tous les obstacles ayant été finalement levés, Peron put poser le pied à Buenos-Aires, le 17 novembre 1972. Ce fut une arrivée sans gloire, sous une pluie froide, les milliers de jeunes péronistes tenus à distance raisonnable par les forces de police. L'ancienne idole des *descamisados* affichait une mine maussade, se plaignant des entraves apportées à ce « rendez-vous historique », feignant d'ignorer qu'elles avaient été prévues et décidées d'un com-







MORT DE JUAN PERON

... et ambiguë

mun accord. Il s'enferma en boudant dans la résidence qui lui était réservée et ne faisant que de brèves apparitions publiques pour recommander la modération, la prudence et la patience à ses partisans massés sous ses fenêtres.

Mais il organisa le Front justicialiste de libération, le Frejuli, en vue des élections générales. Le 14 décembre, quatre semaines après son arrivée, il quittait Buenos-Aires, presque sur la pointe des pieds et laissant un message : Hector Campora, dont la fidélité à Peron apparaissait la principale sinon la seule qualité, serait le candidat du Frejuli à l'élection de mars 1973. De son quartier général madrilène, Peron dirigea une campagne électorale sans vraie passion, puisque chacun des acteurs avait répété son rôle et que les résultats étaient à peu près acquis d'avance. « *Toute révolution*, nous disait Peron, lors d'un bref passage à Paris en février 1973, *doit, pour se réaliser, choisir entre deux voies : le temps ou le sang. Je préfère personnellement la patience. Je suis un général pacifiste. Je suis un lion herbivore...* »

« *Campora au gouvernement, Peron au pouvoir !* » : le slogan du Frejuli se réalisa rapidement et ponctuellement. Le 11 mars 1973, Campora obtint 49,6 % des voix. Le Frejuli, avec 5 995 943 suffrages, faisait deux fois mieux que son adversaire principal, le parti radical de Balbin. Campora, surnommé « tonton Campora » en raison de ses sympathies pour la jeunesse du mouvement péroniste, s'installa à la présidence le 25 mai avec une bonne volonté certaine et un enthousiasme qui parut rapidement excessif à Peron. L'irritation du vieux *Lider* éclata à Madrid, où l'honnête Campora venait tout à la fois lui présenter ses respects et le prier de revenir en Argentine. Peron bouda les réceptions officielles organisées par les autorités espagnoles, qui ne pouvaient ignorer le protocole. La réconciliation apparente entre l'homme-lige, mal récompensé, et le maître assis sur un strapontin se fit à l'aérodrome de Barajas, sous le regard impénétrable de Franco. Le règlement de comptes eut lieu le 13 juillet à Buenos-Aires, où Campora annonça sa démission. Plus tôt que prévu, la route de la présidence était libre. Le 23 septembre, Peron était élu à la magistrature suprême. Sa femme, Isabel Martinez, imposée comme candidate à la vice-présidence, accédait à la seconde place dans la hiérarchie de l'Etat argentin. Etonnante destinée, plus surprenante encore peut-être que celle d'Evita, invisible et pourtant présente à travers une femme qui cherchait, malgré elle, à lui ressembler. Le 24 septembre, l'armée révolutionnaire du peuple, responsable de multiples attentats et d'actes de sabotage, était mise hors la loi. La droite du péronisme commençait de régler ses comptes. Le 20 juin, jour du retour définitif de Peron à Buenos-Aires, elle avait déjà organisé un guet-apens contre les mouvements de jeunesse et les factions révolutionnaires du justicialisme. La riposte venait dans les vingt-quatre heures : José Rucci, secrétaire général de la C.G.T., était assassiné.

Le cycle de la violence et de la répression, que la « réconciliation » des Argentins devait éviter, reprit avec une intensité inquiétante. Il fut rapidement évident que Peron n'était pas en état d'arbitrer réellement entre la gauche et la droite de son mouvement. Les ambiguïtés tendaient enfin à se dissiper. Pendant les longues années de l'exil et de la répression, des forces manifestement hétérogènes et parfois antagonistes s'étaient réclamées en même temps du même homme, symbole ambigu mais réel de la lutte contre l'impérialisme et d'une plus grande justice sociale. La fin de la nuit mettait en lumière les contradictions et les appétits divergents.

La crise

Dans ce combat au couteau qui annonçait la lutte impitoyable pour la succession de Peron et une probable crise révolutionnaire, la droite ne cessait de marquer des points sur une gauche divisée, indécise, hésitant à renoncer au « mythe » du péronisme et disputant sur la meilleure tactique. Le 21 décembre 1973, le général Carcagno, chef du haut état-major, était symboliquement limogé. Attentats, enlèvements, arrestations, répression, censure, règlements de comptes sanglants : dans les premiers mois de 1974, l'Argentine parut s'enfoncer dans un chaos que les imprécations du général Peron étaient impuissantes à conjurer.

Le vieux leader, arrivé au soir de sa vie et ayant remporté cette incroyable gageure d'une nouvelle victoire électorale, voulait-il réellement mettre une bonne fois pour toutes à la raison les courants puissants d'une gauche révolutionnaire pour laquelle le « péronisme » était synonyme de « socialisme » ? Avait-il vraiment choisi son camp, sous l'influence de sa femme, de Lopez Rega, son éminence grise de Panama à Madrid, nommé ministre des affaires sociales, et en accord avec les bureaucrates de la C.G.T. et de la non moins puissante confédération générale économique ? Ses décisions, ses discours, le montraient. La répression contre la gauche ne cessait de s'amplifier : mise au pas des gouverneurs libéraux, fermeture de publications comme *Mundo*, influencé par l'ERP, d'*El Descamisado*, porte-parole de la jeunesse péroniste, de *Militancia*, revue des militants de base, arrestations de dirigeants montoneros, mise en place de groupes de choc paramilitaires de droite résolus à affronter les armes à la main les commandos révolutionnaires.

Le 1er mai 1974 mettait bien en évidence le rapport des forces réel dans la rue : les montoneros rameutaient trois fois plus de sympathisants sur la célèbre plaza de Mayo que les organisations au service du gouvernement, syndicats orthodoxes et polices. A ceux qui lui réclamaient : « *Peron ! Evita ! Une patrie socialiste...* », Peron répondait par l'invective et l'anathème : « *Que ceux qui veulent la patrie socialiste choisissent entre les cinq partis socialistes existant en Argentine.* » Qu'il était loin le cri de joie adressé à « *cette merveilleuse jeunesse* » ! La cérémonie officielle du 1er mai se terminait dans la confusion, les mouvements de jeunesse repliant leurs bannières et quittant la place historique qui avait vu les plus grands triomphes de Peron.

En 1955, le vieux général avait été abattu par ces « forces invisibles » dénoncées au Brésil par Quadros et Vargas. Il laissait une Argentine éveillée aux luttes de classes. Celle qu'il retrouvait en 1973 était différente, plus complexe, plus mûre, moins riche parce que sévèrement endettée auprès des organismes internationaux de financement, mais lourde d'une tension révolutionnaire que sa disparition risque de faire éclater.

MARCEL NIEDERGANG.

● *L'équipe de football d'Argentine* jouera le 3 juillet à Gelsenkirchen contre la République démocratique d'Allemagne en demi-finale du championnat du monde de football. En raison du décès du président Peron, il avait été décidé que, en signe de deuil, les joueurs argentins puissent renoncer à leur dernier match de la compétition. Après avoir consulté la direction du football argentin à Buenos-Aires et les dirigeants de la Fédération international de football (FIFA) à Francfort, l'Argentine a décidé de rencontrer la R.D.A.

Toutefois, la délégation argentine a demandé à la FIFA, qui a accepté, que tous les drapeaux argentins flottant sur les stades du championnat du monde soient mis en berne. — *(A.F.P.)*

TANDIS QUE LES ARGENTINS SONT ANGOISSÉS ET DIVISÉS

Une lutte sourde pour le pouvoir s'est engagée à Buenos-Aires

De notre correspondant

Buenos-Aires. — La voix de Mme Maria Estela Martinez de Peron était entrecoupée de sanglots lorsque, entourée des membres du gouvernement, elle annonça lundi après-midi 1er juillet, dans une allocution radiotélévisée, la mort de Peron. La jeune femme, menue et pâle dans sa robe de deuil, haussa le ton pour évoquer dans un cri de détresse l' « *apôtre de la paix et de la non-violence* » et exhorter « *amis et adversaires à oublier leurs passions pour construire une patrie juste, libre et souveraine* ».

Samedi, un espoir subsistait de voir Peron se rétablir et certains soulignaient avec orgueil que l'Argentine avait, avec sa présidente de quarante-trois ans, le plus jeune chef d'Etat par intérim du monde. Mais ces commentaires n'ont plus cours aujourd'hui. Peron est mort. Le président, qui était la pierre angulaire de l'édifice institutionnel, le grand arbitre, n'est plus là pour résoudre les conflits qui couvent. Ses concitoyens, qui l'avaient élu pour la troisième fois au mois de septembre, sont maintenant assaillis de doutes et de craintes.

Ils se retrouvent, après une nouvelle et brève idylle avec le vieux caudillo dont ils attendaient trop. Face à une réalité de divisions et de passions sanguinaires, d'intrigues, de meurtres, d'enlèvements. Le fantasme de la guerre civile, que seule pourrait empêcher l'intervention résolue des forces armées, surgit de nouveau. Personne ne veut de la guerre civile et personne ne veut pourtant voir les militaires revenir au pouvoir.

La nouvelle de la disparition de Peron a paralysé le pays. L'ordre de grève en signe de deuil lancé par la C.G.T., immédiatement appuyé par le patronat de la C.G.E. (Confédération générale économique) a été suivi partout en province et dans la capitale. Les obsèques auront lieu mercredi 3 juillet. A Buenos-Aires, c'est donc le silence dans les rues presque désertes. Les passants attroupés commentent les derniers événements. On se recueille plus qu'on ne discute de l'avenir.

Tout ce que les dirigeants politiques, syndicaux, patronaux, militaires, avaient à dire, ils l'ont déjà dit à la fin de la semaine dernière, après que la vice-présidente eût assumé les pouvoirs présidentiels. La continuité du processus démocratique, ouvert le 11 mars 1973, doit être assurée dans le respect des institutions. Il n'y a rien à ajouter, sinon les condoléances qui parviennent à la veuve, Mme la présidente, de tous les bords.

Le geste du général Alejandro Lanusse, président de la République de 1971 à 1973 et principal artisan du retour de la démocratie, a été particulièrement remarqué. Dans une lettre rendue publique peu après le décès de Peron, dont il a été l'un des critiques les plus durs, le général se déclare prêt à collaborer pour « *garantir le respect des institutions républicaines* ». « *Le pouvoir*, ajoute-t-il, *est entre les mains des authentiques représentants du peuple, et personne d'autre qu'eux n'a les attributions pour adopter les décisions qui s'imposent à l'heure actuelle.* » Venant d'un homme qui jouit, au sein des forces armées, de plus de prestige qu'aucun autre chef militaire, la déclaration mérite d'être soulignée.

Celle des communistes, qui avaient accordé un appui critique à Peron et souhaitent maintenant, plus encore qu'avant, la formation d'un gouvernement d'unité nationale, n'est pas moins digne de mention. Le P.C. rend hommage à celui qui « *avait exprimé sans équivoques et jusqu'à ses derniers jours sa volonté d'œuvrer pour l'affirmation des institutions démocratiques et pour l'unité nationale, afin de permettre la libération de l'Argentine dans le cadre d'une Amérique latine émancipée du joug étranger* ». « *L'audacieuse politique étrangère* », et surtout l'ouverture à l'Est, pratiquée depuis son retour au pouvoir par Peron, justifie, à leurs yeux, le report de leur adhésion sur le nouveau chef d'Etat.

Déjà, pourtant, une lutte sourde s'est engagée pour le pouvoir déposé entre les mains d'une femme sans grande disposition pour l'exercer, sans expérience, ou presque. Il n'est pas impossible que Mme Peron révèle, à l'épreuve, des dons insoupçonnés à ce jour. Pour le moment, on attend d'elle qu'elle poursuive l'entreprise de son mari. Elle a confirmé dans leurs fonctions tous les ministres du cabinet formé par Peron et que celui-ci, malgré les graves déficiences de certains collaborateurs, s'était refusé à remanier. M. José Gelbard, patron de l'économie, reste, mais aussi M. José Lopez Rega, secrétaire particulier de Peron, et ministre du bien-être social.

Cela dit, on note, à certains indices, un virage à droite, comparable à celui qui avait suivi la démission forcée de M. Hector Campora au mois de juillet 1973.

Ainsi M. Vicente Solano Lima, ancien vice-président de la République, et actuellement recteur de l'université de Buenos-Aires, a démissionné, le 1er juillet dans la soirée, de cette charge, ainsi que de ses fonctions de conseiller du président défunt, après avoir tenté en vain de lui rendre visite tandis qu'il agonisait : une décision qui porte le sceau de M. Lopez Rega. Déjà le ministre, qui a la haute main sur la police et divers corps de répression parallèle, a prononcé une allocution télévisée pour mettre en garde les partisans de la violence. Mais M. Lopez Rega, qu'on dit ambitieux et qui est craint, s'est fait beaucoup d'ennemis. Sans compter les Montoneros, les jeunes péronistes qui l'ont purement et simplement condamné à mort, la majorité des dirigeants politiques vont se liguer contre lui.

M. Ricardo Balbin, leader du radicalisme, ne sera pas le dernier. Il aurait, croit-on, l'appui des forces armées. Le vieux leader radical, qui était devenu le principal interlocuteur politique de Peron, envers qui il avait une attitude d'opposant loyal, recueillera le fruit de ses efforts et semble devoir jouer un rôle de tout premier plan. Il est le défenseur le plus conséquent des autorités légitimes, « *qu'elles portent*, comme il déclarait récemment, *des pantalons ou des jupes* ». Reconnaissante sans doute, Mme Peron l'a reçu lundi pendant une heure. C'était affirmer, dans des circonstances dramatiques, la continuité des relations de mutuel respect qu'entretiennent depuis plusieurs années déjà péronistes et radicaux.

La coopération des radicaux était acquise au général, et Peron, dans ses discours, leur rendait toujours un hommage qui contrastait avec les critiques sévères et désabusées à l'égard de ses propres partisans. Le président défunt avait bien essayé de mettre de l'ordre dans le parti justicialiste, qu'il voulait démocratiser à l'image du parti radical. Mais la tâche est à peine commencée, et M. Duilio Brunello, vice-président du conseil national, un modéré, qui vient d'en être chargé, aura fort à faire pour maintenir la discipline.

Réalignement et dispersion

La lutte entre les orthodoxes de la C.G.T., désemparés, et les Montoneros, pratiquement excommuniés, va, croit-on, reprendre de plus belle. Dans la foule qui se pressait déjà lundi soir aux abords du Congrès, où sera exposé, mardi, le corps du défunt président, toutes les tendances du parti majoritaire étaient représentées, et la tension qui montait parfois laissait présager des affrontements sanglants. Peron laisse sans doute un testament, mais chacun va l'interpréter à sa manière.

« *Que Peron vive trois ans, au moins jusqu'aux prochaines élections* », nous disait M. Gelbard, il y a quelques mois. Car Peron, en effet, devait intervenir personnellement pour départager entrepreneurs et salariés, appuyer les dirigeants de la centrale ouvrière soumis à de vives pressions et, plus récemment, dénoncer les spéculateurs et autres pêcheurs dans les eaux troubles de l'économie.

Menacé par les adversaires de la bureaucratie syndicale, qui multipliaient ces derniers temps les grèves sauvages, le pacte social devrait toutefois être réaffirmé dans ses aspects essentiels par le gouvernement de Mme Peron, car c'est là le principal legs politique de son époux, qui en avait fait le cheval de bataille de son gouvernement.

Il en sera de même, croit-on, de la politique internationale, que tout le monde, à gauche comme à droite, était d'accord pour louer. Les accords économiques avec Cuba, qui ont contribué à lever le blocus imposé à l'île caraïbe, ainsi que l'ouverture à l'Est n'ont pas empêché l'Argentine de conserver les meilleures relations avec les Etats-Unis.

Il reste que la mort de Juan Peron laisse un vide que les Argentins auront du mal à combler. Toutes les forces politiques et sociales du pays s'organisaient par rapport à lui. Il était le point de référence de tous les discours politiques. Sa disparition entraînera, tôt ou tard, un réalignement des partis sur des bases idéologiques plus nettes. Elle provoquera aussi une dispersion des éléments disparates qu'il était parvenu à rassembler.

PHILIPPE LABREVEUX.

Les premières réactions

● MADRID : un grand ami de l'Espagne.

(De notre correspondant.)

Madrid. — La mort du général Peron a été vivement ressentie par les Madrilènes pour qui le leader du justicialisme était devenu, depuis son exil prolongé, une figure populaire. Le 28 juin, Mme Peron, qui n'était alors que vice-présidente de la République Argentine était en voyage officiel en Espagne lorsqu'elle dut rentrer précipitamment au chevet de son mari.

Dans un télégramme adressé à la nouvelle présidente, le général Franco regrette la mort de ce « grand homme d'Etat » et « grand ami de l'Espagne ». Le prince Juan Carlos de Bourbon, successeur désigné du général Franco, et M. Carlos Arias Navarro, chef du gouvernement, ont également envoyé des messages de condoléances.

Les Espagnols n'oublient pas que pendant les treize années que Peron avait passées en Espagne, Madrid avait été la capitale du justicialisme. De sa villa, baptisée « 17 de Octubre », petit palais de trois étages situé dans un quartier résidentiel, entouré de jardins, où se trouvent les restes d'Eva Peron, le général tirait les fils de la lutte engagée pour le pouvoir.

A la fin de la seconde guerre mondiale, Peron apporta une aide substantielle au franquisme. Le régime lui en exprima sa gratitude en fermant les yeux, en décembre 1964, lorsque le général Peron, accompagné de quelques leaders syndicaux, se lança dans une « opération retour » qui prit fin à Rio-de-Janeiro en raison des pressions exercées par le gouvernement argentin. — J. A. N.

● A CARACAS, les délégués des douze pays participant à la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer ont longuement rendu hommage au président défunt lundi après-midi. Le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, a décrété trois jours de deuil.

● A LA HAVANE, c'est également un deuil de trois jours qui sera observé par décision du gouvernement cubain. Dans les milieux dirigeants, on indique que la mort du président argentin est « un rude coup pour l'Amérique latine ». Cuba avait rétabli les relations diplomatiques avec l'Argentine il y a un peu plus d'un an. L'Argentine avait récemment accordé à Cuba des prêts d'une valeur totale de 1,3 milliard de dollars pour l'achat de biens d'équipement et de machines diverses.

● A LIMA, le président Juan Velasco Alvarado a exprimé, dans un télégramme, « la douleur de son pays après la perte de l'un de ses plus illustres et loyaux amis ».

● LE PRESIDENT NIXON, en visite en Union soviétique, a rendu hommage au général Peron, « source d'inspiration pour ses concitoyens ». « A un moment, a déclaré le président américain, où d'autres auraient été heureux de se retirer de la vie publique, il a accepté le défi d'un retour dans son pays pour guider et assister le peuple argentin, il a consacré les dernières années de sa vie à cette tâche. »

● LE PAPE PAUL VI s'est retiré dans sa chapelle privée afin de prier. Il a célébré, ce mardi matin, une messe à la mémoire du défunt. Le général avait été excommunié, sous le pontificat de Pie XII, à la suite de mesures prises contre les représentants de l'Eglise. L'excommunication avait été levée à l'époque de Jean XXIII. De passage à Rome en novembre 1972, il n'avait cependant pas été reçu par le pape. Mais son épouse, alors vice-présidente de la République, a été reçue en audience par le pape la semaine dernière.

Cuba

VISITE D'UN HAUT FONCTIONNAIRE DU SÉNAT AMÉRICAIN

La Havane *(Reuter)*. — M. Pat Holt, secrétaire de la commission du Sénat américain pour les affaires étrangères, est arrivé le dimanche 30 juin à La Havane pour une visite de dix jours. Les autorités cubaines n'ont pas encore fait mention de sa présence. M. Holt est le premier membre de la commission à venir dans l'île depuis que les Etats-Unis et Cuba ont rompu leurs relations, le 4 janvier 1961.

Depuis huit ans, le sénateur William Fulbright, président de la commission, tentait de convaincre le département d'Etat de laisser l'un de ses membres faire le voyage de La Havane. M. Holt aurait obtenu pour cela une autorisation spéciale. Bien que des deux côtés on affirme officiellement que rien n'est changé dans les rapports entre les deux pays, la mission de M. Holt pourrait avoir pour objet de chercher la voie d'une normalisation des relations entre Washington et La Havane.

Brésil

● M. JOSE CELSO MARTINEZ CORREA, metteur en scène brésilien, a été arrêté à Sao-Paulo le 30 mai dernier. Son avocat, Me Fragoso, qui a pu le visiter dans les locaux de la police politique, a pu constater qu'il avait été torturé. Les autorités reprocheraient à M. Martinez Correa d'avoir écrit un texte relatant les conditions dans lesquelles les locaux de la troupe théâtrale qu'il dirige ont été perquisitionnés par la police.

Guatemala

● LE GENERAL KJELL LAUGERUD est devenu officiellement président de la République guatémaltèque pour quatre années, après sa prestation de serment qui a eu lieu le lundi 1er juillet. La cérémonie a été boudée par les parlementaires de l'opposition, qui accusent la coalition de droite au pouvoir de fraude électorale. — *(Reuter.)*

Grâce à l'action du haut commissariat de l'O.N.U.

Près de 250000 personnes ont été échangées entre le Pakistan et le Bangladesh

De notre correspondante

Genève. — La vaste opération d'échange des populations dans le sous-continent indien, commencée en septembre 1973, a pris fin le 1er juillet, sans qu'une solution ait pu être trouvée pour des centaines de milliers d'hommes, femmes et enfants biharis qui sont entassés dans les camps du Bangladesh (*le Monde* du 8 décembre 1973 et du 2 juillet 1974). On peut néanmoins se féliciter de ce que le grand pont aérien mis en place par le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) ait permis de transporter dans leur patrie, le Bangladesh, cent vingt et un mille cinq cents Bengalis qui étaient bloqués au Pakistan et, d'autre part, cent huit mille sept cent cinquante « non-Bengalis » (en d'autres termes des Biharis, mais cette minorité n'a même pas droit à son nom dans les documents officiels) du Bangladesh vers le Pakistan. De plus, dix mille huit cent soixante-dix autres « non-Bengalis » ont pu rejoindre le Pakistan à partir du Népal, où ils s'étaient réfugiés.

Le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes a pu faire bénéficier le H.C.R. de son expérience et participer à l'affrètement de la majorité des avions. Le rôle du comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a été de première importance, car cet organisme s'est chargé des préparatifs des départs, notamment en établissant des listes de rapatriés soumises aux gouvernements intéressés pour vérification, et en fournissant à ces rapatriés les documents nécessaires. C'est aussi le C.I.C.R. qui a organisé le retour des prisonniers de guerre et internés civils pakistanais détenus pendant deux ans en Inde. Plus de 12 millions de dollars ont été mis à la disposition du H.C.R. par plusieurs gouvernements afin de lui permettre de mener à bien cette opération. La contribution la plus importance (4 550 000 dollars) a été celle des Etats-Unis. Il n'a pas fallu moins de mille huit cent vingt vols (deux mille cinq cents kilomètres chacun) entre Dacca et Karachi pour mettre en pratique les dispositions de l'accord signé à New-Delhi le 28 août 1973. — I. V.

ASIE

Chine

PÉKIN ANNULE UN PROJET D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

Pékin *(A.F.P.)* — Un échange d'étudiants entre la Grande-Bretagne et la Chine, qui était prévu pour l'été en cours, a été annulé, apprend-on de source diplomatique à Pékin.

Selon un accord, quinze étudiants anglais devaient venir en Chine pour suivre des cours de chinois et deux groupes d'étudiants chinois devaient se rendre en Grande-Bretagne.

On se refuse dans les milieux diplomatiques britanniques à Pékin à relever les raisons de cette annulation.

D'autre part, le gouvernement chinois aurait demandé que l'arrivée à Pékin d'un groupe de neuf étudiants anglais devant étudier le chinois en Chine, qui était prévue pour le mois de septembre, soit repoussée à octobre.

[L'annulation d'un programme d'échange d'étudiants entre la Chine et un pays occidental retient particulièrement l'attention en raison du précédent de la révolution culturelle. La Chine avait alors annulé pratiquement tous les projets d'échanges universitaires avec le monde extérieur. Ceux-ci ne reprirent que récemment et un groupe d'étudiants chinois a notamment séjourné en France lors de la dernière année universitaire.]

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. TINDEMANS A PARIS

« Le sort de l'Europe est entre les mains de la France »

déclare le premier ministre belge

La relance européenne a constitué le thème essentiel des entretiens franco-belges qui se sont déroulés le lundi 1er juillet, à Paris, entre MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et le premier ministre belge, M. Léo Tindemans. « Je suis convaincu que cette relance interviendra avant l'automne. Le sort de l'Europe est entre les mains de la France », a déclaré M. Tindemans en quittant l'Elysée.

C'est moins la réponse à des questions précises que la confirmation d'un état d'esprit que M. Tindemans espérait trouver à Paris. Il repart satisfait d'entretiens qu'il a qualifiés lui-même de *« très ouverts et amicaux »* et convaincu que MM. Giscard d'Estaing et Chirac sont fermement résolus à consentir un effort d'imagination important durant les six prochains mois où la France assurera la direction des travaux communautaires. *« La présidence française sera efficace »*, a ainsi prédit M. Tindemans, qui a pu constater chez ses interlocuteurs l'intention de réunir, l'automne prochain, une conférence au sommet *« sur un thème clair et bien préparé »*, autrement dit, en écartant la formule de conférence informelle, « au coin du feu », qui avait été retenue sur la suggestion de Paris, et contre l'avis des pays du Benelux, pour la rencontre de Copenhague, en décembre 1973, et dont les résultats s'étaient révélés très décevants.

Les Belges ont, semble-t-il, également éprouvé le sentiment que le gouvernement français était disposé à atténuer les effets négatifs qu'ont pu susciter dans un passé récent, à l'intérieur de la Communauté, des divergences d'appréciation à propos de la nature des relations avec les Etats-Unis.

Cette impression générale étant donnée, quels ont été les sujets abordés au cours de ces conversations franco-belges : la coopération économique et financière, mais surtout l'énergie, la gestion de la Communauté et les questions institutionnelles qu'elle soulève, les problèmes de défense ? M. Tindemans, de même que ses interlocuteurs français, est convaincu que le redressement de la situation économique et monétaire doit être l'objectif prioritaire de chacun des neuf gouvernements. *« Il serait vain d'envisager une relance de l'Europe avant d'avoir écarté les menaces de crise qui pèsent sur la Communauté »*, observe à ce sujet le premier ministre belge. Les ministres des finances des Neuf, qui se réunissent le 15 juillet à Bruxelles, examineront alors quelles initiatives il est possible de prendre pour hâter le retour à une situation plus saine.

Les difficultés économiques que traverse actuellement l'Europe sont dues en large part au soudain renchérissement des prix du pétrole et des matières premières. Comment faire pour mieux préparer la Communauté au retour, toujours possible, d'une situation difficile ? Les Belges, de même que les autres partenaires de la France, sont engagés dans deux séries de travaux parallèles et partiellement concurrents. Les Neuf réfléchissent actuellement sur les moyens de mettre en œuvre une politique énergétique commune et s'apprêtent, dans le même temps, à engager le dialogue avec les pays producteurs de pétrole. Par ailleurs, le « groupe des Douze », issu de la conférence de Washington de février 1973, et auquel la France ne participe pas, multiplie les réunions afin de mettre au point un plan de partage des ressources disponibles en cas de crise, puis, éventuellement, d'engager des conversations avec les pays producteurs. La rivalité entre ces deux démarches — européenne et atlantique — ne peut être source de progrès, a expliqué en substance M. Tindemans.

Les problèmes de défense

M. Chirac a écarté la possibilité pour la France de réintégrer le groupe des Douze. Autre chose serait peut-être de trouver une formule, par exemple en marge de l'O.C.D.E., qui permettrait d'associer davantage la France aux travaux entrepris par ce groupe. La seule véritable question, au-delà de ces astuces de présentation, est de savoir jusqu'où la France acceptera de collaborer avec les Etats-Unis.

La place à part, et aujourd'hui quelque peu en retrait, qu'occupe la France au sein du monde atlantique a encore été évoquée à propos des problèmes de défense et d'armement. La Belgique, de même que les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, veut remplacer ses avions de combat F-104 et hésite actuellement entre le Mirage F-1 français et des appareils américains ou suédois. Sans établir de liens directs entre les deux opérations, M. Tindemans a fait valoir à ses interlocuteurs parisiens que les chances de voir le Mirage l'emporter seraient sans doute meilleures si la France acceptait de rejoindre l'Eurogroupe. *(Le Monde du 2 juillet.)*

Sur cette affaire, comme sur le dossier du pétrole, M. Chirac a donné une réponse nuancée. La France considère ce marché d'avions de combat comme très important, mais n'a guère envie de bouleverser un des éléments primordiaux de sa politique extérieure. Que faire alors pour essayer d'obtenir le contrat sans entrer dans l'Eurogroupe ? Là encore on a sans doute suggéré de travailler « en marge » de l'Eurogroupe ; on s'est déclaré ouvert au développement de la coopération européenne en matière d'armement et à la participation de la France à un effort de standardisation.

Si l'opération ainsi esquissée se précise, il restera bien sûr aux diplomates à trouver la formule consacrant ce rapprochement discret de la France vers le dispositif de coopération atlantique. L'exercice promet de ne pas être commode.

En ce qui concerne les problèmes bilatéraux, MM. Tindemans et Chirac ont surtout évoqué la possibilité de raccorder les autoroutes et les voies navigables entre la France et la Belgique.

Du côté belge, on a notamment insisté pour le raccordement autoroutier entre Dunkerque et la frontière.

Du côté français, on a répondu que la question sera examinée avec la plus grande compréhension, d'autant plus qu'il ne s'agit que de quelques kilomètres à équiper.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. MITTERRAND : on ne peut renégocier le Marché commun.

M. Mitterrand, qui vient de représenter le parti socialiste français à la réunion de l'Internationale socialiste, à Londres, a réaffirmé lundi 1er juillet, au micro de France-Inter, que *« le parti socialiste français est tout à fait désireux de voir les institutions européennes se conforter »*.

Evoquant la position de la Grande-Bretagne qui a demandé la renégociation de ses conditions d'adhésion à la Communauté européenne, M. Mitterrand a souligné : *« Nous disons : discuter avec les Britanniques ? Naturellement il faut discuter, il faut les entendre, il faut tenir compte de la situation de ce grand pays »*, mais, a-t-il ajouté : *« On ne peut pas cependant renégocier le Marché commun. »*

En Sardaigne

MM. SAUVAGNARGUES ET MORO EXAMINENT L'ÉVENTUALITÉ D'UN « SOMMET » EUROPÉEN

(De notre correspondant.)

Rome. — *« Nous attendons beaucoup de cette rencontre »*, a déclaré le porte-parole de la délégation italienne à propos des entretiens que MM. Sauvagnargues et Moro ont commencé lundi soir 1er juillet, à Cala-di-Volpe, immédiatement après l'arrivée en Sardaigne du ministre français des affaires étrangères. Curieux et prudents, les Italiens semblent plus désireux d'interroger le nouveau ministre français qu'à lui faire des propositions précises. Deux problèmes, finalement, orientent les échanges de vues, qui devaient se poursuivre ce mardi jusqu'au milieu de l'après-midi : les relations avec la Grande-Bretagne et avec les Etats-Unis. On estime à Rome que la politique étrangère de la France, depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing, est certainement plus souple, en particulier vis-à-vis de Washington, qu'elle ne l'avait été du temps de M. Jobert.

Du côté italien, on souhaiterait que les deux ministres des affaires étrangères examinent l'éventualité d'un « sommet » européen destiné à faire progresser la coopération politique de la Communauté, clé de voûte de tous les développements. La politique régionale, qui tient tant à cœur à l'Italie, ne peut être conçue, en effet, qu'en fonction de cette coopération politique.

M. WORMSER EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE A BONN

M. Olivier Wormser, ambassadeur de France, ancien gouverneur de la Banque de France, est nommé, par décret publié au *Journal officiel* de ce mardi 2 juillet, ambassadeur en République fédérale d'Allemagne.

[M. Wormser, qui a quitté ses fonctions de gouverneur de la Banque de France il y a quelques semaines (« le Monde » du 13 juin), doit partir immédiatement pour Bonn — où il succède au ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues — pour présenter ses lettres de créance avant le « sommet » franco-allemand du 8 juillet.]

LE MINISTRE FRANÇAIS SE RENDRA PROCHAINEMENT A MOSCOU

(De notre correspondant.)

Moscou. — On apprend, de source soviétique généralement bien informée, que M. Jean Sauvagnargues se rendra en visite à Moscou dans la première quinzaine du mois de juillet. Le ministre français des affaires étrangères prendrait ainsi un premier contact avec les dirigeants soviétiques qui, en même temps, l'informeraient de la teneur du troisième « sommet » américano-soviétique. C'est dans le même esprit que M. Brejnev avait rencontré le président Pompidou à Rambouillet, l'an dernier, à l'issue du voyage que fit le secrétaire général du parti communiste soviétique aux Etats-Unis.

M. Jacques Vimont, ambassadeur de France à Moscou, se trouve actuellement à Paris pour y préparer la venue du ministre des affaires étrangères en U.R.S.S. On s'était quelque peu étonné, ici, de l'absence de l'ambassadeur de France pendant le séjour de M. Nixon.

En visite à Pékin

LE SÉNATEUR JACKSON SOUHAITE UNE NORMALISATION PLUS RAPIDE DES RAPPORTS ENTRE LA CHINE ET LES ÉTATS-UNIS

Pékin *(A.F.P., Reuter)*. — Interrogé par des journalistes à son arrivée, le lundi 1er juillet, à Pékin pour une visite de six jours en Chine, le sénateur américain Henry Jackson a déclaré qu'il était favorable à une accélération du processus de reconnaissance de la Chine par les Etats-Unis.

M. Jackson, qui est l'un des espoirs du parti démocrate pour l'élection présidentielle de 1976, a été salué à l'aéroport par M. David Bruce, directeur du bureau de liaison américain ouvert l'an dernier dans la capitale chinoise.

Premier membre du Congrès américain à visiter la Chine depuis un an, le sénateur Jackson est également le premier à y être invité à titre individuel.

M. Jackson, qui est à la tête d'une délégation de neuf personnes, et qui est arrivé à Changhaï à bord d'un avion spécial du gouvernement américain, devait avoir, mardi matin, un premier entretien avec le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua.

[Rappelons que le sénateur Henry Jackson a combattu avec beaucoup de vigueur la politique de rapprochement et de coopération menée avec l'U.R.S.S. par le président Nixon et M. Kissinger. C'est largement du fait de *son opposition*, notamment, si l'octroi par les Etats-Unis à l'Union soviétique du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée n'a pas encore été approuvé par le Congrès américain. La presse américaine relève que la visite en Chine de M. Jackson n'a rien de fortuit au moment où le président Nixon se trouve lui-même à Moscou.]

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE AU KURDISTAN

« Nous détruirons le complexe pétrolier de Kirkouk si les bombardements se poursuivent »

nous déclare le représentant du général Barzani

« Si les bombardements irakiens du Kurdistan devaient se poursuivre, nous serions contraints de détruire le complexe pétrolier de Kirkouk ; plus une goutte de brut ne parviendrait aux clients de Bagdad. » M. Mohamed Mahmoud Abdel Rahman, membre du bureau politique du parti démocratique kurde, et l'un des dirigeants de l'insurrection les plus proches du général Barzani, commente ainsi pour les lecteurs du *Monde*, au cours d'un séjour à Paris, les informations faisant état de deux actes de sabotage intervenus le samedi 29 juin à Kirkouk. *« Les installations flambent toujours »*, indiquait dimanche soir la *Voix du Kurdistan*, la radio des maquisards.

« Nous savons que vingt mille soldats irakiens montent la garde autour de ce complexe, qui fournit 70 % de la production irakienne, poursuit M. Abdel Rahman, *mais ces installations sont plus que jamais vulnérables : nos peshmergas* (1) *ont occupé il y a deux semaines les hauteurs de Shawan qui les surplombent, et les derricks ne sont plus qu'à 15 kilomètres de notre artillerie. »*

Ministre dans le gouvernement de Bagdad de mars 1970 à mars 1974, date à laquelle il a abandonné ses fonctions pour prendre le maquis, M. Abdel Rahman laisse entendre que le général Barzani cherche à éviter l'irréparable. Il avance, à l'appui de ses dires, les indications suivantes :

● *Le président du P.D.K. a tout tenté pour éviter que la guerre n'éclate*, allant jusqu'à proposer au régime de Bagdad, en mars dernier, quand il était devenu évident qu'aucun accord n'était possible, de proroger d'un an (jusqu'en mars 1975) le délai imparti pour l'instauration de l'autonomie au Kurdistan.

● *Les dirigeants kurdes, après une analyse approfondie de la situation régionale et internationale, ont écarté l'hypothèse de l'indépendance.* Ils demeurent donc résolus à parvenir à un accord qui préserverait tout à la fois les droits nationaux kurdes et l'appartenance du Kurdistan à la « patrie irakienne ».

● *La proclamation unilatérale de l'autonomie est, de même, pour l'instant écartée, « bien que nous administrions déjà 70 % du territoire qui nous revient et 50 % de l'ensemble de la population kurde »*. Le général Barzani ne veut pas, en effet, créer un fait accompli qui compliquerait encore davantage une éventuelle négociation avec Bagdad. *« Cependant*, ajoute M. Abdel Rahman, *nous n'hésiterons pas à franchir ce pas si le régime baasiste devait mettre en application la loi* de pseudo-autonomie *qu'il a promulguée, sans notre accord, en mars dernier. »* Par mesure de précaution, le P.D.K. a d'ores et déjà préparé sa propre loi à cet égard. Elle est inspirée par les législations en vigueur en Yougoslavie, en Inde, et surtout en Sicile.

● *Les dirigeants kurdes sont disposés à reprendre langue avec Bagdad*, à condition que le régime baasiste *« propose une base sérieuse de négociations »* et crée un climat propice à un minimum de confiance, aujourd'hui inexistante. Pour cela, il faudrait qu'il renonce à considérer Kirkouk, Sindjar, Khenakin, Zemmer, etc., comme étant des territoires arabes et qu'il démocratise les institutions de l'Etat, en modifiant notamment la composition du Conseil de la révolution et en donnant de véritables pouvoirs à un conseil des ministres, dans lequel le mouvement autonomiste kurde aurait ses représentants.

Autrement, déclare encore M. Abdel Rahman, le régime baasiste, déjà sérieusement miné de l'intérieur, irait droit à sa perte. — E. R.

(1) Maquisards kurdes.

Israël

Une commission d'enquête met en cause le général Dayan dans l'affaire de Maalot

De notre correspondant

Jérusalem. — La commission constituée pour enquêter sur l'affaire de Maalot, et que préside le général Horev, est parvenue à la conclusion que l'ex-ministre de la défense, le général Moshe Dayan, est responsable du dénouement tragique de cette affaire, au cours de laquelle, le 15 mai, une centaine d'enfants avaient été pris en otages par trois fedayins palestiniens. Le rapport de la commission, qui ne formule pas cette accusation explicitement, précise cependant que les conditions du commando pour la libération des otages n'ont pas été portées à la connaissance du gouvernement pendant toute cette longue journée. L'un des fedayins avait fait parvenir ces conditions par écrit, tôt dans la matinée, au général Dayan, mais celui-ci aurait choisi de les ignorer. Il ressort de ce texte que les assaillants palestiniens n'exigeaient pas — comme l'a soutenu Mme Golda Meïr — que les lycéens soient transférés à Damas ; seuls les ambassadeurs de France et de Roumanie devaient accompagner les trois terroristes dans un pays arabe.

Le rapport évite de condamner nommément le général Dayan en se référant à des *« difficultés de communications »* entre Maalot et Jérusalem, où siégeait en permanence le gouvernement. Lorsque le conseil des ministres a renoncé à sa décision antérieure d'échanger les otages contre des détenus palestiniens et donné, dans l'après-midi, le feu vert pour l'assaut contre l'école où étaient séquestrés les lycéens — opération qui se solda par la mort de vingt-quatre lycéens et des trois fedayins, — il n'avait toujours pas pris connaissance des exigences des terroristes. Le rapport de la commission d'enquête fait encore remarquer que le général Dayan demeura, tout au long de la journée, convaincu qu'il fallait libérer les otages par la force.

Les conclusions de la commission d'enquête ont soulevé au sein de l'opinion publique un vif intérêt. L'hebdomadaire *Haolam Hazeh* (dirigé par M. Uri Avneri), publie ce mardi un réquisitoire sous une large manchette, proclamant : *« Dayan doit être traduit en justice pour meurtre »*.

(Intérim.)

Selon la presse israélienne

QUATRE-VINGT-DOUZE JUIFS SE SONT ÉVADÉS DE SYRIE ET ONT GAGNÉ LE LIBAN

La presse israélienne a annoncé lundi 1er juillet sous de larges manchettes que quatre-vingt-douze juifs se sont évadés de Syrie et sont arrivés au Liban avec l'aide d'agents américains et libanais. Le quotidien Maariv a précisé que les juifs ont pu s'évader de Syrie soit individuellement, soit par petits groupes. Au Liban, certains ont été recueillis dans des foyers juifs, d'autres se sont cachés dans les montagnes, ou ont préféré se déplacer constamment.

Finalement les quatre-vingt-douze hommes et femmes ont été emmenés à l'aéroport de Beyrouth à bord d'un camion frigorifique. Toujours selon Maariv, *un officier libanais armé d'une mitraillette se tenait aux côtés du chauffeur, et des agents secrets occidentaux étaient à l'arrière du camion, prêts à repousser toute attaque de Palestiniens.*

De Beyrouth, lundi soir, les milieux autorisés cités par l'A.F.P. annonçaient qu'ils n'accordaient aucun crédit à ces informations, qualifiées de « rocambolesques et contradictoires ». *On estimait que de telles* « affabulations » *faisaient partie de la campagne israélienne visant à semer la confusion au Liban.* — (A.F.P.)

DE NOUVELLES MESURES D'AUSTÉRITÉ SONT ENVISAGÉES EN VUE DE COMBATTRE L'INFLATION

Le gouvernement israélien s'est réuni, lundi 1er juillet vers minuit en séance extraordinaire, pour discuter de nouvelles mesures d'austérité destinées à combattre l'inflation. Israël doit faire face, depuis la guerre d'octobre, à une situation économique très préoccupante. L'inflation a battu de nouveaux records — 31 % entre janvier et mai 1974, — et le déficit de la balance des paiements, qui était de 2,5 milliards de dollars en 1973, se situera probablement cette année aux alentours de 3,3 milliards de dollars.

Le gouvernement de Jérusalem a adressé ses remerciements lundi au président Nixon à la suite d'un nouveau don américain de 500 millions de dollars consenti, vraisemblablement, à la suite de la visite de trois jours effectuée la semaine dernière à Washington par M. Shimon Peres, ministre israélien de la défense.

M. Peres a également conclu, lors de son séjour aux Etats-Unis, un accord de principe portant notamment sur une éventuelle livraison d'appareils de fabrication plus récente que les Phantom. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

Éthiopie

L'armée fait le vide autour de l'empereur

(Suite de la première page.)

Il ne se passe pas une heure sans que l'on murmure un nom à ajouter à la *« liste »*. Les militaires ont d'ailleurs annoncé lors de leur entrevue avec quatre ministres, lundi 1er juillet, qu'ils arrêteraient toutes les personnes qui, *« délibérément, continueraient à créer dissension et discorde parmi le peuple »*.

Jusqu'à présent, toutes ces arrestations semblent s'être déroulées dans le calme. On raconte même que le ras Kassa a discuté près de trois heures, devant une tasse de thé, avec le commandant du détachement militaire qui venait le chercher. Mais de nombreuses personnalités qui se sentaient visées se sont enfuies, soit dans leur province soit même, dit-on, à l'étranger.

Faut-il craindre, alors, une réaction de ces féodaux, grands propriétaires terriens, jugés en partie responsables d'une famine qui a fait plusieurs centaines de milliers de morts depuis 1971, et qui menace encore le paysannat ? Si l'on en doute dans les milieux éthiopiens, on préfère cependant attendre quelques jours : la situation va se décanter, entend-on souvent répéter.

De même les milieux éthiopiens préfèrent-ils attendre pour donner un nom aux auteurs du dernier complot. C'est sous l'égide de *« capitaines »* qu'ont été lus à la radio les communiqués. Cela pourrait faire penser à une intervention des « radicaux » de l'armée. Cette hiérarchie parallèle composée de jeunes militaires issus de milieux modestes, et qui par leurs idées progressistes, s'opposent à la hiérarchie officielle composée des représentants des grandes familles. Mais selon certains Ethiopiens des généraux auraient participé au mouvement. Alors ? Masques, intrigues de cour, complots, multiples factions politiques ou militaires dont le développement a été favorisé par l'absence de partis politiques, rendent impossible pour l'instant l'identification des organisateurs de ce nouveau *« coup à l'éthiopienne »*.

Pourtant, au moment où de jeunes prêtres se syndiquent, font la grève et contestent la hiérarchie d'une Eglise qui a toujours été le frein le plus puissant au progrès du pays, au moment où des paysans refusent de livrer leurs récoltes aux propriétaires comme de payer l'impôt, l'arrestation de dignitaires du royaume par l'armée apparaît comme un signe supplémentaire de l'éclatement des structures féodales multiséculaires du pays.

BRUNO DETHOMAS.

DIPLOMATIE

AU COURS D'UNE DERNIÈRE JOURNÉE DE NÉGOCIATIONS

MM. Nixon et Brejnev achèvent la mise au point d'un texte sur la limitation des armements stratégiques

Moscou. — Après une journée passée à Minsk, le président Nixon a repris ce mardi matin 2 juillet ses entretiens avec M. Brejnev. Les deux hommes, assistés de leurs conseillers, doivent consacrer la dernière journée de négociations de ce troisième « sommet » américano-soviétique à mettre au point, non seulement le communiqué final, mais aussi un texte qui sera publié séparément et qui sera consacré au problème numéro un des entretiens : la limitation des armements stratégiques.

Le premier jet de ce document, ainsi qu'un brouillon du communiqué commun ont été élaborés lundi à Moscou par MM. Henry Kissinger et André Gromyko, qui se sont entretenus pendant plus de cinq heures. MM. Kissinger et Gromyko n'ont pas accompagné, en effet, le président Nixon pendant sa visite à Minsk. Selon certaines informations, le texte consacré à la limitation des armements stratégiques, et élaboré d'après les consignes fixées par MM. Nixon et Brejnev après leurs conversations de dimanche, réaffirmerait l'engagement pris l'an dernier au « sommet » de Washington de parvenir à un accord permanent avant le 31 décembre 1974. Ce document pourrait, d'autre part, définir avec une assez grande précision les nouvelles consignes qui seront données aux experts de Genève. Tant que ce texte n'est pas publié, cependant, il est très difficile de se faire une idée précise de l'importance des progrès réalisés. Lundi soir encore, comme la veille, le porte-parole de la Maison Blanche a refusé de qualifier l'état de la discussion sur les SALT.

M. Ziegler, en revanche, a affirmé que des progrès « *importants* » avaient été réalisés sur deux autres questions nucléaires : la limitation des explosions souterraines et la question des missiles anti-missiles (A.B.M.). Il est déjà certain qu'un nouvel accord sur les A.B.M. sera signé avant la fin du « sommet ». Plus symbolique que pratique, cet accord est destiné à prendre note de la décision déjà ancienne de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis de ne pas profiter de la possibilité que leur offre le traité sur les A.B.M. signé en 1972 de mettre en place un second site de missiles anti-missiles. En vertu de quoi l'U.R.S.S. continuera à ne disposer que d'un seul réseau d'A.B.M., celui qui est installé autour de Moscou, et les Etats-Unis d'un autre, protégeant une base de lancement de fusées nucléaires inter-continentales dans le Dakota.

Réunion du bureau politique

Toujours, selon le porte-parole de la Maison Blanche, la négociation sur la mise au point d'un calendrier pour la limitation des explosions nucléaires souterraines n'était pas encore terminée lundi soir. On n'excluait pas, du côté américain, la publication d'un texte général et le renvoi du dossier aux experts.

De source soviétique, on affirme que les positions définies sur ces trois points (A.B.M., SALT et explosions souterraines) par M. Brejnev ont été approuvées lundi après-midi à Moscou, au cours d'une réunion du bureau politique convoquée par le secrétaire général à son retour de Yalta. Comme MM. Kissinger et Gromyko, M. Brejnev ne s'est pas rendu à Minsk, mais est revenu lundi matin dans la capitale soviétique. La convocation d'une réunion du bureau politique dans de telles circonstances n'a rien d'extraordinaire, étant donnée la structure actuelle du pouvoir en U.R.S.S. On se souvient qu'il en était allé de même en mars dernier, lorsque M. Kissinger était à la recherche de sa fameuse « *percée conceptuelle* » dans le domaine des SALT. Pour autant qu'on le sache, le bureau politique avait alors entériné des contre-propositions soviétiques que le secrétaire d'Etat devait juger ensuite « *inacceptables* ».

La journée passée lundi à Minsk par M. Nixon avait été placée sous le signe du souvenir et du patriotisme. La capitale de la Biélorussie, qui vient d'être consacrée « *ville héros de l'Union soviétique* », fête, en effet, le trentième anniversaire de sa libération, au début du mois de juillet 1944.

Accueilli peu après midi par M. Macherov, premier secrétaire de la République, et par M. Sourganov, président du présidium du Soviet suprême de Biélorussie, M. Nixon s'est tout d'abord rendu à un déjeuner offert en son honneur dans la résidence gouvernementale de Zaslav, la même qui abrita en janvier 1973 les entretiens Brejnev-Pompidou. Au cours d'un bref discours, M. Nixon devait donner le ton de la journée : après avoir rendu hommage au courage manifesté par les habitants de Minsk durant la guerre (on estime qu'un quart de la population de la Biélorussie a péri entre 1941 et 1945), le chef de la Maison-Blanche s'engagea, une fois de plus à coopérer à la construction « *d'une structure de paix, de telle façon que nos enfants et nos petits-enfants ne meurent pas dans une autre guerre (...). Le secrétaire général Brejnev, ses collègues, la délégation américaine ont consacré tout leur temps durant les pourparlers à des efforts pour parvenir à ce but commun : garantir une situation dans laquelle les deux peuples les plus puissants, les deux nations les plus fortes du monde ne consacrent pas leurs efforts et ne perdent plus leurs enfants pour faire la guerre, mais travaillent en commun pour établir la paix entre eux et entre tous les peuples du monde* ».

Dans l'après-midi, M. Nixon devait déposer une gerbe au monument de la victoire, puis visiter le mémorial de Katyn (1), à quelques kilomètres de Minsk, qui commémore l'anéantissement par les armées nazies, en 1943, de la population entière du village du même nom. En fin de soirée, M. Nixon a regagné Moscou, où il a eu un entretien avec M. Kissinger dans son appartement du Kremlin.

La journée de mardi devait être, comme on l'indiquait des deux côtés, « *une journée de négociations* », celle qui permettra de dire si de nouveaux progrès ont effectivement été enregistrés, ou si, au contraire, les relations américano-soviétiques marquent quelque peu le pas. On pourra se faire une idée de la portée de ces ultimes négociations, sans attendre la publication, mercredi soir, du communiqué commun, grâce au discours que M. Nixon prononce ce mardi, à 19 heures, à la télévision soviétique, conformément à une pratique inaugurée lors de sa visite en U.R.S.S. en 1972. Mardi soir également, le président des Etats-Unis offre un dîner en l'honneur de M. Brejnev à Spaso-House, résidence de l'ambassadeur américain à Moscou. Des discours doivent être prononcés à cette occasion.

Le départ de M. Nixon pour les Etats-Unis est prévu mercredi en début d'après-midi.

JACQUES AMALRIC.

(1) A ne pas confondre avec le massacre d'officiers de l'armée polonaise dans la forêt de Katyn.

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE DEMANDE SON ADMISSION A LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT DES NATIONS UNIES

Genève (Nations unies) (*A.F.P.*). — L'Allemagne fédérale a demandé son admission à la conférence du désarmement des Nations unies, qui a repris ses travaux le lundi 1er juillet à Genève, après une interruption de six semaines.

Actuellement, la conférence du désarmement compte vingt-six membres : douze « non alignés », sept représentants du camp socialiste et sept puissances occidentales, dont la France, qui n'a jamais occupé le siège qui lui est réservé.

Depuis plusieurs années, les délégués du camp socialiste et tout particulièrement celui de l'U.R.S.S. n'ont cessé de demander la venue à la conférence, non seulement de la France et de la Chine, mais aussi des Etats « *militairement significatifs* », c'est-à-dire avant tout, les deux Allemagnes. La demande du gouvernement de Bonn est donc de nature à satisfaire l'U.R.S.S.. Mais il est plus que probable que l'Allemagne de l'Est, à son tour, accomplira un geste analogue et que, compte tenu des lenteurs de la procédure, les deux Allemagnes seront admises simultanément à la conférence au printemps 1975.

● LE BUNDESRAT (Chambre des Länder) a fait opposition, le lundi 1er juillet, au traité normalisant les relations entre Bonn et Prague, ratifié par le Bundestag le 20 juin. Le texte devra donc revenir devant le Bundestag qui devra lever l'opposition du Bundesrat à la majorité absolue de ses membres. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Espagne

Le parti socialiste ouvrier préconise l'union de toutes les forces hostiles au franquisme

« *Il est urgent d'oublier nos divergences plus subjectives qu'objectives et d'unifier les efforts de tous ceux qui veulent, en Espagne, en finir avec le franquisme... Il est temps de mettre en marche un grand mouvement socialiste.* » C'est en ces termes que, dans une conférence de presse, réunie cité Malesherbes, le lundi 1er juillet, à Paris, le secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) a rendu compte des travaux effectués pendant trois jours par les délégués de différentes tendances des mouvements socialistes espagnols réunis sur l'initiative du P.S.O.E. Entendant, « *pour des raisons de sécurité évidentes* », conserver l'anonymat et ne pas livrer un compte rendu trop précis de leurs travaux, les participants se sont bornés, pour l'essentiel, à présenter une analyse de la situation politique actuelle de l'Espagne. « *On continue*, dira le secrétaire général du P.S.O.E., *à parler de l'Espagne comme en 1936, sans tenir compte des changements intervenus et alors même qu'après différentes évolutions le régime espagnol cherche actuellement une formule de survie et, pour cela, se débarrasse des symboles réactionnaires.* »

A cette « *situation de décomposition* », le P.S.O.E. voit trois issues : « *une régression* », c'est-à-dire « *un retour au fascisme le plus intégral et à la situation de l'après-guerre civile* ». Hypothèse considérée comme peu probable, car, « *à l'heure européenne, le capitalisme espagnol lui-même en périrait étouffé* ».

Deuxième hypothèse : « *l'évolution du régime* ». « *C'est, en effet, la solution que le pouvoir semble vouloir imposer en Espagne.* » Mais, pour le P.S.O.E., « *elle est déjà condamnée par les multiples contradictions que ne manquerait pas de provoquer cette évolution. Le régime sait qu'il lui faut créer de nouveaux rapports sociaux pour éviter que ne se reproduisent les conflits qui ont déjà éclaté à Pampelune, à Madrid, à Barcelone, etc. Mais il n'en est pas capable* ».

Reste la troisième issue : « *ce que l'on appelle la « rupture démocratique* ». Pour le P.S.O.E., différents indices l'annoncent : « *désagrégation interne du régime, multiplication des revendications et des luttes ouvrières, évolution d'une partie du clergé et de l'armée, existence à l'intérieur et à l'extérieur de l'Espagne de mouvements qui vont accélérer le processus de décomposition, et l'inflation qui atteint en Espagne des taux impressionnants* ».

« *Le régime n'est plus capable de faire face à une telle situation, et d'une certaine façon perd sa capacité de répression.* » Sans pour autant pouvoir affirmer qu'il va s'écrouler du jour au lendemain, le P.S.O.E. entend « *préparer la relève* ». Dans un premier temps, ce sera « *en regroupant dans un mouvement commun tous ceux qui se réclament de notre socialisme* ». Puis, après en s'alliant avec « *tous ceux qui veulent la chute du franquisme* ». Sur ce dernier plan, on retiendra toutefois que dans ses rapports avec le parti communiste espagnol, le P.S.O.E., « *s'il voit une possibilité commune de lutte, croit moins en la nécessité d'une réunion de généraux autour d'une table qu'en l'efficacité d'une action unitaire à la base* ».

● *Deux compagnons de Salvador Puig Antich*, exécuté le 2 mars 1974, comparaissent depuis le lundi 1er juillet devant le tribunal militaire de Barcelone. Il s'agit de MM Oriol Solé Sugranyes et José Luis Pons Llobet, accusés d'avoir fait un hold-up contre une banque.

Portugal

M. Soares annonce que des contacts indirects ont repris avec les mouvements de libération africains

Lisbonne (*Reuter*). — Des contacts directs et indirects se poursuivent entre le Portugal et les mouvements de libération de ses territoires africains, a déclaré lundi 1er juillet, à Lisbonne, M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, à son retour de Londres, où il avait assisté à une réunion de l'Internationale socialiste.

Des progrès ont été enregistrés et l'on est conscient des deux côtés que « *la paix est la grande nécessité du moment* », a-t-il dit.

Les conversations engagées à Londres puis à Alger par M. Soares et les représentants du P.A.I.G.C. (Parti africain de l'indépendance de Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert) ont été interrompues le mois dernier.

« *A la suite des conversations officielles, il y a eu d'autres contacts — directs et indirects. Ces contacts se poursuivent de la manière la plus discrète et permettront de reprendre de nouvelles négociations officielles dans les meilleures conditions* », a précisé M. Soares.

D'autre part, on enregistre une recrudescence de la guérilla au Mozambique. Les autorités militaires confirment un regain d'activité dans la province de Tete, où sept civils ont été tués, trois autres blessés et plusieurs enlevés au cours d'attaques contre une petite ville et deux villages africains. En outre, la voie ferrée de Beira au chantier de Cabora-Bassa a été touchée par plusieurs attentats.

De source informée, on ajoute que la ville de Villa-Gouveia a été bombardée samedi et une patrouille attaquée dans la région. Un petit avion, avec cinq occupants à son bord, a été pris en cible près de la ville mais a pu se poser.

● « *On assiste en ce moment à une intense campagne qui se déroule dans plusieurs pays pour dissuader les touristes de se déplacer au Portugal* », déclare, dans un communiqué, la Fédération de France du parti socialiste portugais. « *Les responsables de ces rumeurs*, selon le P.S. portugais, *sont évidemment les factions réactionnaires qui, dans les grands pays européens, agissent en collaboration intime avec les organisations fascistes portugaises renversées le 25 avril. Dans certains points de la frontière espagnole, les agents de la police essaient de convaincre les touristes de ne pas poursuivre leur voyage au Portugal. En France, des tracts anonymes, avec les mêmes intentions, sont distribués un peu partout, comme on a pu le voir ces derniers jours dans le métro.* »

● *M. Chi Peng-fei*, ministre chinois des affaires étrangères, a déclaré lundi soir à Pékin que la Chine n'établirait pas de relations diplomatiques avec le Portugal aussi longtemps que le gouvernement de Lisbonne ne donnerait pas l'indépendance à ses colonies africaines. — (*A.F.P.*)

ANDORRE

La principauté d'Andorre saura-t-elle prendre en main son destin ? Saura-t-elle trouver un second souffle et définir les bases d'une nouvelle prospérité ? Jusqu'ici, le développement du tourisme — le boom touristique — a paru masquer les vrais problèmes. Le principal secteur économique, le tourisme justement, est peu à peu remis en question. Affirmer la personnalité andorrane : c'est la grande question du jour.

A la recherche d'une nouvelle prospérité

LA VOLONTÉ ET LES MOYENS D'AFFIRMER LA « PERSONNALITÉ ANDORRANE »

LE 19 juillet prochain sera-t-il une date historique pour la principauté d'Andorre ? Ce jour-là va se tenir, à la Maison des vallées, une *assemblea magna*. Cette réunion associe au conseil général, présidé par le syndic, les maires et quatre représentants de chaque commune, ou « paroisse ». C'est l'instance suprême. On ne la convoque que pour des circonstances exceptionnelles. Il s'agit cette fois de décider — le conseil ne s'étant pas prononcé — si le principat va se rendre ou non acquéreur de la FHASA, concessionnaire de la production et de la distribution de l'électricité sur le territoire.

« *Vieille affaire*, dit le syndic, M. Reig. *Elle date... du jour où la concession fut accordée, en 1929.* » (A l'époque, la convention fut signée avec les « *Srs. Andreu Boussac, de nationalitat francesa, i Llorenç Gomez Quintero de nacionalitat espanyola* ». Capitaux étrangers...)

Le moindre des reproches fait à la FHASA est non seulement de pratiquer des augmentations de tarifs « inacceptables », mais encore de fixer à la tête du client le prix du kilowatt et la quantité attribuée à l'usager. Au bout de tant de querelles, la syndicature — mandatée par le conseil — faisait, en janvier 1973, une offre de rachat à la FHASA, qui acceptait pour à peu près le double du prix proposé, compte non tenu de certains aménagements. Discussions, nominations d'experts, négociations — accompagnées de pressions de la FHASA sur les coprinces, ajoutent certains... Un an et demi plus tard, rien n'est décidé.

Une décision politique

Apparemment, c'est une simple question de prix à débattre, et une part du conseil entend s'en tenir à cet aspect. « *En fait*, dit le syndic, *il s'agit d'un problème politique. Le conseil prendra-t-il ou non en charge l'électricité ? De la FHASA ferons-nous un service public ?* »

Les tendances extrêmes — elles s'expriment par des revues et au travers d'associations, dans la mesure où aucun parti n'est reconnu — ne reculent pas devant les mots. Elles disent : « *nationalisation* ». Quels que soient les termes, la question est posée, et le syndic précise : « *Les adversaires du projet estiment que nous n'avons ni les moyens ni les capacités de prendre en main un tel service public. Or l'exemple du téléphone, géré par nos soins, prouve le contraire.* »

« *Option politique* », renchérit le vice-syndic, M. Marc Vila. Et très vite, avec lui, l'affaire de l'électricité apparaît comme le test de l'avenir d'Andorre.

Pour le vice-syndic, il faut d'abord prendre conscience de cette évidence : « *Pour résoudre des problèmes nationaux et internationaux — notre représentation, — nous disposons de structures de villages.* » Qu'on le veuille ou non, on en revient toujours au statut (très) spécial d'Andorre qui fait cohabiter le XIIIe et le XXe siècle. Le principat ne dispose pas réellement de sa souveraineté — toujours dépendante des coprinces français et épiscopal — et, en conséquence, n'a pas adapté ses institutions de façon à pouvoir lui-même régler ses affaires. Rejeter les coprinces — version extrémiste — ce serait proclamer l' « indépendance nationale », mais aussi renoncer aux avantages du statut qui a engendré — artificiellement — la richesse du pays. « *C'est de l'irréalisme.* » (A ce jugement répond une boutade : « *Irréalisme ? Aucune importance... Puisque Andorra est irréelle.* ») En revanche, « *affirmer la personnalité andorrane* », c'est créer les conditions qui permettront au principat de prendre en main, peu à peu, son destin. C'est, au coup par coup, le « changement sans les risques ». La navigation n'en est pas moins difficile. Elle comporte en particulier un paradoxe apparent : réclamer d'une part une attention plus soutenue des coprinces aux affaires majeures d'Andore et, en même temps, des pouvoirs plus étendus pour le syndic et le conseil général... La réponse est simple : « *Il n'y a nullement contradiction. Les coprinces sont les garants de notre indépendance dans tous les domaines. Nous leur demandons de jouer leur rôle, d'intervenir sur notre demande quand la maîtrise des moyens nous échappe.* » La position est claire: Pour la faire passer dans les faits, il reste du chemin à parcourir, un chemin apparemment sinueux. Ainsi s'accorde-t-on, en général, à reconnaître aux coprinces un rôle positif dans la création d'une législation du travail que le conseil n'avait pas su élaborer. En revanche, ils ont laissé en panne la législation sur les sociétés, élaborée par le conseil (les représentants des intérêts « lésés » avaient fait recours auprès d'eux).

Quoi qu'il en soit, il semble qu'après avoir axé leur action sur la reconnaissance du principat à l'extérieur, les Andorrans veuillent maintenant mettre de l'ordre dans leur maison : pour parler aux coprinces, il faut d'abord être. Il faut que le conseil se donne les moyens de représenter réellement la volonté andorrane, il faut que le syndic ait les moyens de gouverner. « *Des structures modernes, un exécutif responsable* », résume M. Marc Vila. Ainsi, pour trancher de la question de la FHASA, — et il le faudra bien — l' *assemblea magna* lui paraît encore dotée de moyens insuffisants. Pour l'avenir, il préconise une véritable réforme de la Constitution qu'il a récemment présentée devant le conseil général. Elle comporte en particulier l'élection de la Syndicature au suffrage universel — alors qu'elle est actuellement élue par les conseillers — et le recours au référendum en présence « des questions fondamentales ». L'affaire de l'électricité, justement, en est une.

Aggiornamento

Dans ces conditions, demander la solution à la prochaine Assemblée — réunie dans sa forme traditionnelle — n'est-ce pas placer la charrue devant les bœufs ? La réponse sera donnée le 19 juillet. Si elle n'est pas satisfaisante, on voit mal comment le conseil pourrait échapper à un débat sur la modification des structures, sur l' « aggiornamento ». Ensuite ? Les problèmes si longtemps esquivés tomberont en averse sur une Assemblée responsable. Ils sont à tiroirs. L'un surgit de l'autre. Pour la représentation, par exemple, il ne suffira pas de supprimer le système qui donne aux petites « paroisses » rurales le même nombre de représentants qu'à la ville. Il faudra encore dire qui peut voter. Les Andorrans de la première génération le pourront-ils ? (Il naît chaque année sur le territoire sept cents « fils d'étrangers ».)

Si l'on veut prendre en charge les services publics, il faudra s'attaquer au budget, limité aujourd'hui à des « affaires de villages », incapable d'inclure les équipements collectifs. Et, dès lors, l'impôt devra s'en prendre à des intérêts jusque-là épargnés — par exemple la spéculation sur les terrains. Les « résidents » seront davantage sollicités. Et comment réagiront-ils, ces « étrangers majoritaires » qui, aujourd'hui, ne s'occupent pas de politique... « *parce qu'il n'y a pas de politique* » ?

Le statut des radios

Il faudra s'attaquer de front au statut des radios — l'Etat espagnol voudrait acquérir l'une d'elles, mise en vente par les héritiers du propriétaire défunt. Et les banques ? Celle de Bilbao est en train de les annexer. La FHASA, de son côté, a proposé un « arrangement » : l'autorisation de créer une banque sur place avec les fonds reçus pour la vente de la société... Faudra-t-il s'attaquer à ces superpuissances ? Tout se tient, tout s'enchevêtre. Le vice-syndic répond calmement : « *C'est bien la preuve qu'il nous faut désormais une politique volontariste.* »

L'affaire de la FHASA est bien le premier pas dans une direction nouvelle. L'époque le veut : on commence par l'énergie. « *D'ailleurs, nous pensons à prendre aussi le contrôle de la distribution de l'essence et du gaz. Quant à l'électricité, nous envisageons la construction d'une nouvelle centrale.* »

Après quoi, le principal deviendrait exportateur d'électricité... C'est au premier abord ambitieux, sinon déraisonnable. Mais n'est-ce pas plus digne — et à long terme plus sage — que de laisser reposer la fragile prospérité du pays sur la revente du scotch et du pastis — hors taxes — laquelle dépend, en fin de compte, du bon plaisir de princes plus anonyme que les coprinces ?

JEAN RAMBAUD.

Des touristes neufs pour des paysages vierges

EST-CE l'arrivée à la présidence de la République d'un ancien ministre des finances qui rendait si pointilleux les douaniers du pas de la Case et ceux des postes volants ? Toujours est-il qu'on ne badinait pas avec les règlements et que, en cette fin de mois de juin, il ne faisait pas bon oublier de déclarer les objets et les marchandises que les voyageurs croyaient sans coup férir sortir de la principauté d'Andorre. « *Un moment délicat à passer* », notaient les Andorrans, qui savaient que leur nouveau coprince n'ignorait rien de la situation très privilégiée — du moins sur le plan commercial — dans laquelle se trouve leur pays.

Ce devait être l'occasion, pour les responsables du tourisme andorran, au début de cette saison touristique qui tardait à démarrer, d'ébaucher une nouvelle stratégie qui, développée sur un temps assez long, devrait très sensiblement modifier l'image de marque de la principauté en même temps qu'elle lui permettrait de s'orienter vers la mise en valeur des vraies ressources du territoire.

Trois millions de visiteurs en 1973. Taux de croissance annuelle : 12 %. Des chiffres qui sont éloquents mais inquiétants aussi quand on les analyse. En effet, sur cette masse considérable de touristes, environ 40 % ne font que passer en Andorre, restant à peine quelques heures et se servant du pays comme d'un vaste magasin, une « bonne adresse » sur la route des vacances.

Si ce genre de touristes ont fait, et continueront longtemps encore de faire la fortune de la principauté, ils commencent néanmoins à devenir encombrants, et nombreux sont les Andorrans qui voudraient voir la situation s'inverser et les voyageurs changer de style. On le cache à peine ici, le tourisme populaire n'intéresse plus.

Le boom touristique andorran s'explique de plusieurs manières. Inutile de revenir sur l'attrait qu'exerce le pays pour ce qui concerne les bonnes affaires à y réaliser, mais plus au fond c'est à l'Espagne qu'il faut faire référence.

En effet, à mesure que l'Europe du Nord partait à la recherche du soleil bon marché des rivages méditerranéens de la péninsule Ibérique, Andorre voyait se multiplier l'entrée des touristes à ses frontières, touristes qui avaient décidé de faire un détour pour aller vérifier si ce qu'on disait des magasins de la principauté était exact. D'autre part, à mesure que progressait le niveau de vie des Espagnols, un nouveau courant se dessinait, notamment à partir de Barcelone, et bientôt l'Andorre devenait un pôle d'attraction qui n'allait plus cesser de plaire.



L'église de Camillo.

La grande chance

La grande chance, pourrait-on dire, de la principauté tient au fait que ce tourisme de passage, qui dévalait du pas de la Case vers Andorre-la-Vieille ou s'engouffrait à la Farga-de-Mola, avait peu pris soin d'en faire plus et de se lancer à la découverte du pays. Il est donc intact, et c'est avec cet atout que l'on veut ici faire prendre au tourisme un visage nouveau.

Tout est en place pour y parvenir, mais il conviendra pour cela que les autorités s'imposent plus de discipline que par le passé et ne cèdent pas à un empirisme trop facile qui était de rigueur jusqu'ici.

La grande aventure, qui vient avant tous les autres sujets quand on aborde le futur touristique andorran, c'est la neige. Voilà déjà longtemps que la pratique du ski a pris une place non négligeable dans ces montagnes des Pyrénées, où le climat et le relief permettent l'installation d'équipements de sports d'hiver de qualité. Plusieurs stations, notamment au pas de la Case, à Soldeu, dans la vallée d'Inclès... A côté de ces « grandes » stations, on trouve de nombreux autres endroits où les habitants ont, de manière artisanale, équipé leur village et leurs champs. Ce n'est pas l'un des moindres charmes de l'Andorre en hiver que ces petits bourgs aux auberges simples et où tout snobisme a été banni.

Le problème, de taille, et qui paraît difficile à régler, reste le percement d'un tunnel entre l'Andorre et la France qui permettrait aux skieurs qui viennent par le pas de la Case de ne plus être à la merci des intempéries et de rester bloqués au col.

Une place de choix

A côté de ce tourisme d'hiver sur lequel on s'apprête à miser beaucoup en Andorre, une place de choix est également réservée à un tourisme plus culturel, celui dont le pays paraît avoir le plus besoin. Le patrimoine artistique ne manque pas d'intérêt.

« *Certes*, lit-on dans la très belle étude d'Albert et Jacqueline Puigoriol consacrée aux monuments et aux paysages de l'Andorre, *il ne faut pas espérer ici des méthodes de réalisation bien perfectionnées et ingénieuses, l'Andorre ayant été un territoire fermé et peu accessible jusqu'à nos jours. Les équipes d'artistes qui ont sillonné toute l'Europe pendant les siècles passés n'ont guère eu l'occasion de passer par ici. On compte en Andorre une soixantaine d'édifices religieux. On y relève des caractères des époques préromane, romane et lombarde. L'époque gothique n'a laissé que très peu de traces.*

» *Les œuvres picturales andorranes dans leur ensemble se rattachent surtout au patrimoine artistique catalan pyrénéen. Les plus importantes sont romanes et gothiques.*

Les chemins de l'hospitalité

» *Nous ne possédons pas les noms des architectes constructeurs des églises andorranes, pas plus que ceux des artistes qui les ont décorées. Cependant, en raison des qualités qu'offrent certaines peintures, on a voulu rendre hommage à leurs exécutants anonymes en les appelant maîtres de Santa-Coloma et d'Andorre, qui travaillèrent dans les églises de ces villages au douzième siècle, et le maître de Sant-Joan-de-Caselles, qui travailla dans cette église au seizième siècle.* »

Ainsi l'Andorre veut-elle cesser d'être considérée comme la trop facile commerçante qu'elle a jusqu'à maintenant été. Il y aura toujours des voyageurs pour emprunter les chemins qui mènent aux magasins ; pourtant, il faudrait aussi y faire venir les autres, ceux qui n'ont pas seulement en tête l'espoir d'une bonne affaire, mais qui savent se contenter des paysages, de la vie rustique et de l'hospitalité de la population.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

« Andorranisation »

MAL exercée, l'oreille du touriste français — surtout s'il vient du nord de la Loire — ne distingue pas toujours la langue des Andorrans — le catalan — de l'espagnol — le castillan — qu'on entend beaucoup dans la rue, en raison de la forte immigration.

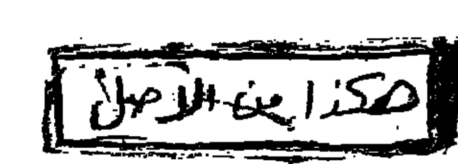
Pourtant, s'il est un domaine où la « personnalité andorrane » s'affirme, c'est bien dans le parler. Aussitôt qu'ils se retrouvent entre eux, les Andorrans s'expriment tous en catalan, qui est d'ailleurs langue officielle. « Ce qui n'est *pas le cas* — précisent les Andorrans — chez les Catalans d'Espagne ou de France. » On *note* aussi que, sur le territoire, le catalan, naguère langue parlée, est redevenu langue écrite non seulement pour les actes officiels mais pour toute une littérature allant des périodiques aux ouvrages d'histoire, en passant par la poésie et le roman.

S'appuyer sur la langue nationale est donc devenu l'un des impératifs de l'affirmation de la personnalité andorrane. A cet effet, le Conseil général a nommé, le 27 février 1974, deux assesseurs pédagogiques dont le rôle est d'organiser « l'insertion dans l'enseignement français et espagnol du Programme de formation andorrane et de la seconder dans tous les problèmes propres à l'enseignement et à la culture d'Andorre ».

L'enseignement demeure assuré sur le territoire par des établissements français et espagnols, mais il est désormais complété par le Programme de formation. Six postes d'enseignants, dépendant directement du Conseil général, vont être créés. Seront recrutés : deux professeurs de catalan, deux professeurs d'histoire et institutions d'Andorre et deux professeurs de géographie andorrane.

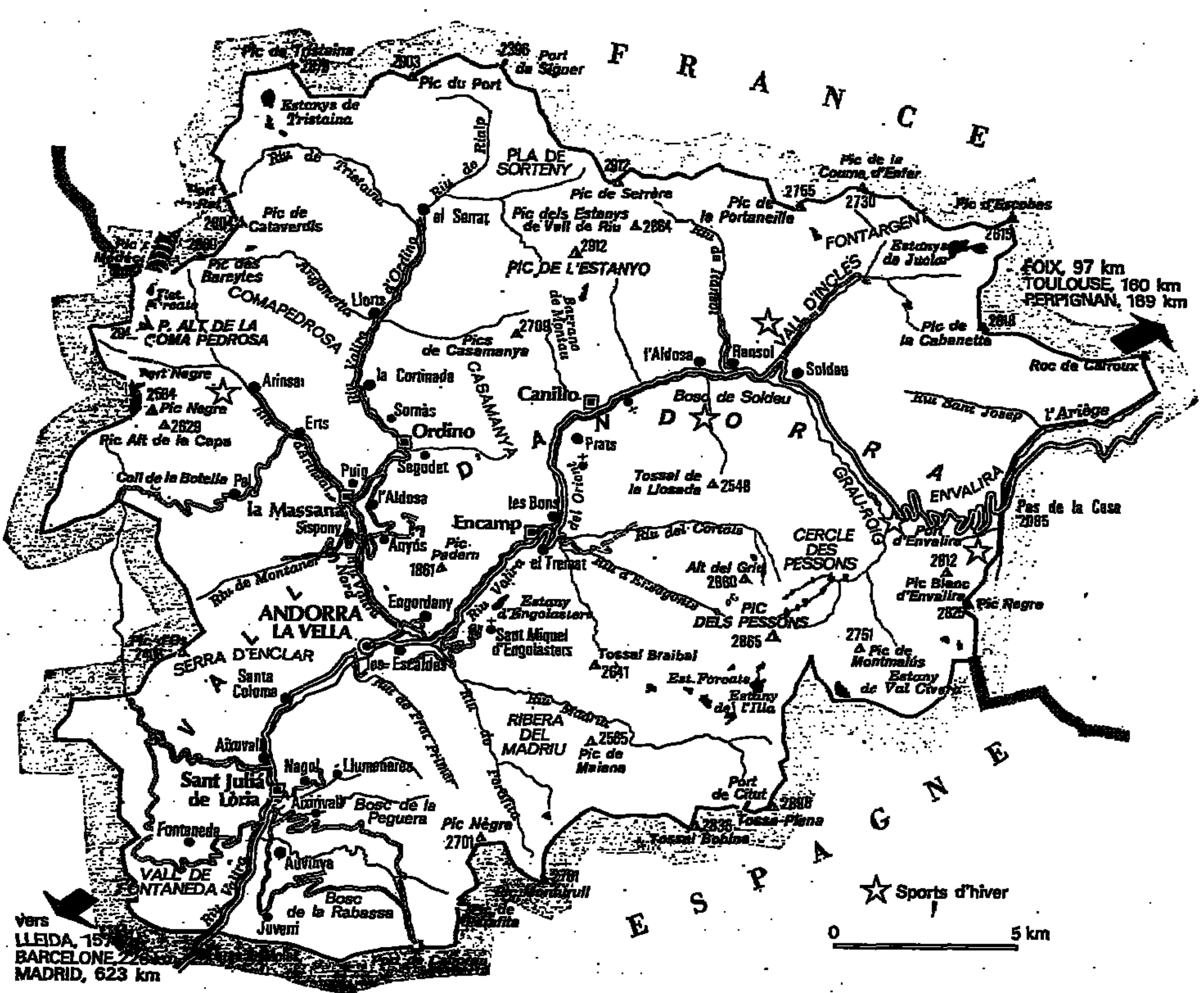
Des commissions — comprenant en particulier des représentants des parents d'élèves, des enseignants, des élèves et les deux assesseurs — assureront le bon fonctionnement de la nouvelle institution.

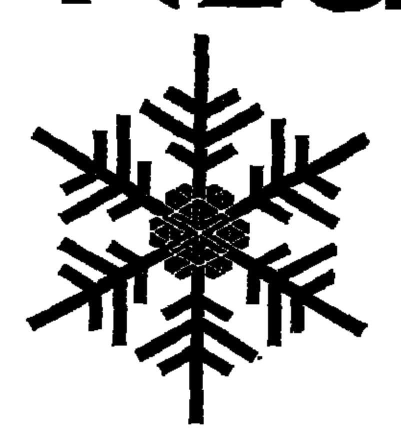
De plus, des archives nationales et une bibliothèque nationale vont être constituées. A cet effet, des contacts ont déjà été pris avec des services français, espagnols et italiens. L'un des assesseurs a effectué en particulier un stage à Paris à la Bibliothèque nationale. Enfin, un institut d'études andorranes est actuellement à l'étude, sous l'égide des universités de Perpignan et de Barcelone. Un diplôme d'études supérieures sera décerné par les coprinces aux étudiants qui auraient suivi avec succès cet enseignement.



(Publicité)

ANDORRA : SOL I NEU.







Pour tous renseignements :
MAISON DE L'ANDORRE
111, rue St-Honoré 75001 PARIS
tél. : 508-50-28

Skier dans les Pyrénées... et pourquoi pas l'Andorre ?

UNE station de près de quinze mille chambres ! C'est ainsi que l'on pourrait présenter les capacités hôtelières de l'Andorre des sports d'hiver. La superficie du pays, en effet — 464 kilomètres carrés — permet de considérer l'ensemble du territoire comme une unique et même station, comme un unique et même champ de neige. C'est le grand avantage de la principauté, qui, depuis près de vingt ans, s'est lancée dans l'aventure de la montagne et qui, ne cesse d'améliorer ses installations, d'aménager ses sites.

Skier en Andorre, c'est avoir l'entière disponibilité de toutes les pistes existantes ; c'est aussi avoir le choix entre plusieurs stations très différenciées les unes des autres et qui, chacune avec leur caractère propre, font découvrir soit l'ambiance des grandes compétitions internationales, soit le climat de ce que l'on a appelé la « première génération » des stations de sports d'hiver, soit encore la rusticité, aujourd'hui presque partout disparue, de l'auberge familiale, où après le ski l'on se retrouve autour de la table d'hôtes et près du feu dans la cheminée.

Andorre sous la neige ne le cède en rien à cette Andorre estivale que des centaines de milliers de touristes traversent trop vite, n'imaginant pas le charme, la douceur et l'élégance des paysages d'hiver. Andorre en blanc offre sans doute son vrai visage et sa vraie personnalité à ceux qui savent venir goûter à ses pentes, et à son climat méditerranéen.

« *Neige, soleil, hospitalité* », c'est autour de ce slogan que pourrait s'articuler toute la politique de ceux qui ont décidé de faire jouer à Andorre un rôle non négligeable dans la compétition pyrénéenne. Les skieurs les plus exigeants découvrent ici un équipement, toute une gamme de pistes, d'itinéraires, de randonnées qui placent le pays dans le concert des grandes stations hivernales. « *Nul doute que sa place ne s'y développe rapidement; sa nature l'y convie, ses hommes le désirent et la veulent* », soulignait déjà l'ancien président de la Fédération pyrénéenne des stations et centres des sports d'hiver.

Un service bien tempéré

« *Ce qu'il convient de faire comprendre aux candidats aux sports d'hiver,* nous confiait un responsable du tourisme, *c'est qu'avec les champs de neige de la principauté les skieurs bénéficieront des résultats d'une expérience encore relativement jeune mais parfaitement au point, tout en profitant d'un appareil touristique rodé depuis de très longues années.* » Il n'est pour s'en convaincre que de passer quelques nuits dans l'un des établissements d'Andorre-la-Vieille, par exemple. A l'école internationale du service bien tempéré, les Andorrans n'ont plus rien à apprendre : confort, gentillesse, efficacité, ponctualité. Tout est fait avant d'être dit. Les skieurs devront s'en souvenir, eux, qui après les joies du sport apprécieront, dans la détente, le maximum d'attention. En Andorre, ils le trouveront, et peut-être même un peu plus. La gentillesse est, dans ce pays, portée au plus haut niveau ; celle-là même de gens — trilingues pour la plupart, le français, le catalan et l'espagnol) — qui ont l'habitude de rencontrer et de recevoir les autres.

Nous aurons ici à revenir sur les prix particulièrement avantageux qui sont pratiqués dans la principauté. Ne faudrait-il en trouver un exemple frappant dans les tarifs des cars de la Coopérative des transports urbains ? Voilà bien un instrument mis à la disposition des touristes qui remplit sa tâche de façon fort économique et avec une ponctualité qui n'a rien à envier aux services des grandes villes. Si l'on sait avec quelle patience et quel soin les services municipaux s'emploient à dégager les routes, les ouvrant ainsi presque en permanence à la circulation, on mesurera mieux l'efficacité du réseau de la Coopérative des transports, qui dessert chaque station très régulièrement, permettant ainsi aux visiteurs d'abandonner en toute quiétude leur voiture et de vivre une pleine et entière journée de détente.

Un peu de géographie. Le pays, presque entièrement situé sur le versant méditerranéen, voit seules les cuvettes formées par les montagnes du Pas-de-la-Casa, et la Solana d'Andorre, disposées sur le versant atlantique. Cela ne va pas sans se remarquer : du col d'Envalira, par jour de tempête, on peut très distinctement voir le brouillard arrivé de l'ouest se dissoudre et disparaître au moment où il touche la couche d'air du versant méditerranéen.

Pour ne plus craindre les intempéries

Avec un réseau de routes maintenues en parfait état, l'Andorre aujourd'hui n'a plus à craindre les intempéries et se souvient comme d'une époque très lointaine du temps où ses montagnes la rendaient solitaire et rébarbative. Tout était rassemblé pour cela. Les pitons rocheux qui entourent la principauté sont tous posés sur une base de 1 000 mètres d'altitude. En admettant que l'on puisse suivre pas à pas les 110 kilomètres de frontière, il conviendrait de franchir plus de soixante-cinq sommets culminant à 2 500 mètres. Les cols se rencontrent entre 2 000 et 2 600 mètres. A l'intérieur du pays, les chaînes de montagnes abruptes forment l'essentiel du relief. Le champion de l'Andorre, le Comapedrosa, culmine à 2 946 mètres. Ajoutons que l'altitude moyenne est de 1 800 mètres et celle de l'habitat de 1 200 mètres.

Il y a vingt ans tout juste, au village frontière du Pas-de-la-Casa, à 2 085 mètres d'altitude, en hiver, durant la période héroïque du ski, le pain était porté à dos d'homme pour ravitailler la station bloquée par les neiges. Aujourd'hui, la neige est toujours reine mais au seul bénéfice du skieur, puisque la station s'efforce de développer la formule « ski au pied de la chambre », et le village, composé de magasins, d'hôtels, de restaurants, présente une animation continue toute l'année. L'endroit jouit d'un enneigement tout à fait exceptionnel de novembre à mai. Le lieu doit son nom de « Pas de la Casa » au fait qu'une ancienne cabane (« casa ») se trouvait située à la limite de la frontière française servant de point d'orientation aux voyageurs qui passaient l'Ariège, étroite en ce lieu, et au gué (« pas ») pratique.

Excellent placement

Le Pas-de-la-Casa, c'est la station à la mode. La station la plus moderne de l'Andorre. La spéculation y est vive et, de l'avis de beaucoup, les placements d'un excellent rapport. Pour les Français, c'est l'endroit par excellence d'un week-end sportif d'autant que les hôtels nombreux y sont des plus confortables.

Non loin se trouve un « satellite » du Pas-de-la-Casa, Grau-Roig, à 2 025 mètres d'altitude (le pic Blanc culmine à 2 812 mètres) et qui dispose de quatre téléskis et d'un refuge-restaurant. C'est du refuge d'Envalira, à 2 407 mètres, que la vue s'étend sur le vallon du Grau-Roig. En toile de fond : la Portella-Blanca de Joan Antoni, célèbre passage dans l'histoire tourmentée de la contrebande en Andorre. Contrebande si répandue qu'elle en devient presque une profession, celle de « paquetaire », au dix-neuvième siècle. Victor Hugo le notait : « *Les Pyrénées sont un pays de contrebandiers et de poètes.* »

Les poètes seuls sont restés comme à Soldeu, qui à 1 825 mètres d'altitude se trouve être le village habité le plus élevé de la péninsule ibérique. Dans ses torrents abondent les truites. Mais bien mieux, la neige ici tombe durant plus de cinquante jours par an... Le versant voué au ski, recouvert d'une immense forêt de sapins, était prédestiné à la pratique des sports d'hiver. C'est un télésiège qui amènera le sportif jusque sur le plateau des Espiolets, d'où la vue sur les massifs andorrans est à couper le souffle : cinq téléskis sont à la disposition des skieurs, ainsi que de nombreux hôtels et restaurants.

Petit pays aux multiples facettes : voilà, dans la vallée d'Incles, la station idéale pour les enfants et les débutants, non loin de Soldeu. Ici, les paysans ont pris leur destin en main et ont su intelligemment se reconvertir — ou se convertir — aux sports d'hiver. C'est dans cette vallée, dit la légende, que Charlemagne serait entré en Andorre. C'est là en tous les cas que les locaux ont su le mieux exploiter l' « or blanc ». On peut en voir une preuve dans l'installation de cette piscine couverte qui offre un attrait supplémentaire à l'endroit. C'est ici aussi, il faut le noter, qu'on trouve un très fameux jambon de pays à côté duquel celui de Parme et celui de Prague feraient pâle figure. Une merveille ! Notons aussi le terrible Tupi, fromage pour « gueule d'acier », unique en son genre, genre agressif...

Des repas à 8 F

Arinsal. Nous voilà dans la région où se dresse le Comapedrosa, le pic le plus haut. Arinsal peut être considéré comme une véritable station familiale. C'est, de l'avis de beaucoup, l'un des cadres les plus ravissants en Andorre, si on veut découvrir durant l'hiver l'authenticité du pays.

Retrouver une montagne avec des « gens purs », vivre avec eux. Tel est le propos de l'Andorre, où en de nombreux endroits la pratique du ski s'accompagne souvent d'un véritable contact avec l'habitant. A Ordino, par exemple, où cette bonne aubergiste propose des repas à 8 F, la gentillesse en prime, dans cette ancienne ferme reconvertie en pension pour skieurs. Que dire des auberges de Sornas, de la Cortinada, de celles du village de Pal ? Tout y est simple, naturel, humain.

On sait que l'un des meilleurs attraits de la principauté réside dans le fait que les marchandises que l'on y trouve sont proposées à des prix qui défient toute concurrence. Mais sait-on, en ce qui concerne les déjeuners et les dîners, leur modicité ? Pour 15 ou 20 F, les repas qui sont proposés laisseraient admiratifs bien des restaurateurs français et espagnols.

Cette « philosophie » des prix se retrouve dans les forfaits tout compris qui ont été établis pour les amateurs de sports d'hiver. Ainsi, une semaine dans un hôtel trois étoiles, chambre avec bains, n'excède pas la somme de 488 F ; dans un hôtel une étoile, le forfait est de 400 F. Ce forfait, notons-le, comprend les classes de ski, avec les moniteurs de l'Ecole andorranne durant trois heures ; une assurance accident pendant les six jours de forfait et le logement.

Les réservations devront s'effectuer dans un délai de deux semaines avant la date prévue pour le forfait que l'on aura choisi. Pour que la réservation soit valable, une n° 1 406, seul moyen de verser cette somme en Andorre. Andorra-la-Vella, par mandat-carte, imprimé jaune des P.T.T. n° 1 406, seul moyen de verser cette somme en Andorre.

Aller skier en Andorre, c'est retrouver la nature et vivre au milieu de gens qui sont restés très près des êtres et des choses. C'est partir à la découverte d'un petit pays aux grandes possibilités. Pourquoi pas l'Andorre et pourquoi pas le ski en Andorre ?

O.R.T.F.

LES « ACCUSÉS » DU RAPPORT CHINAUD RÉPONDENT

Les rapports privilégiés entre l'Office et Thomson-C.S.F. sont-ils à dénoncer ou à prendre pour modèle ?

Ce n'est certes pas pour leur en faire compliment que les rédacteurs du document de la commission Chinaud ont écrit : « Les rapports entre l'O.R.T.F. et Thomson-C.S.F. méritent un examen spécial. » Pourtant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que ce qui passe pour certains comme un exemple blâmable, représente pour d'autres — qui ne sont pas seulement des industriels, mais aussi des hauts fonctionnaires intéressés à la politique industrielle de la France. — un modèle de relations utiles et efficaces entre les entreprises et l'administration. Plus que les rapports, ce sont les conditions de fonctionnement faites à l'un et à l'autre qui pourraient être remises en question.

Quels sont les motifs du blâme? « *Thomson-C.S.F. est en position de monopole pour de nombreux matériels électroniques, ce qui lui a permis de devenir le fournisseur attitré, et dans bien des cas privilégié, de l'O.R.T.F.*, écrit le rapport Chinaud. *C'est cette entreprise qui a fourni la totalité des soixante-quinze gros émetteurs destinés à la troisième chaîne et des huit émetteurs ondes courtes mis en place à Allouis pour les émissions vers l'étranger Les ventes à l'O.R.T.F. représentent 30 % du chiffre d'affaires du département radio-télévision de Thomson-C.S.F., soit environ 75 millions de francs.*

» *Depuis 1970, l'O.R.T.F. est lié à ce groupe par une convention qui a été renouvelée en 1973. Cette convention prévoit une concertation permanente entre l'O.R.T.F. et Thomson-C.S.F., ces deux organismes s'engageant à définir en commun leurs programmes d'études annuels et les objectifs d'équipement de l'Office à court et à moyen terme. Il est établi à cet effet un catalogue des équipements de l'O.R.T.F. dont les spécifications sont discutées entre les deux parties. Les engagements particuliers à l'O.R.T.F. portent notamment sur les points suivants : financement par l'O.R.T.F. de certaines études importantes, et aide à la commercialisation à l'échelle internationale des chaînes vidéo-fréquentes inscrites au catalogue. En contrepartie, Thomson-C.S.F. s'engage à tenir compte dans les conditions de vente à l'Office de l'apport d'études et de brevets de celui-ci et à lui payer une redevance pour ses matériels vendus à l'exportation.*

» *Votre commission ne manifeste pas d'hostilité de principe à l'étroite collaboration qui s'est mise en place entre l'O.R.T.F. et Thomson-C.S.F.*, poursuit le rapport. *Ce groupe industriel est le principal exportateur français de matériel électronique, il est donc normal que sa position soit confortée pour l'aider à tenir tête à ses puissants concurrents étrangers, dans un secteur qui est vital pour l'économie française.*

Y a-t-il monopole ?

» *Toutefois, cette concertation ne doit pas jouer à sens unique et aller à l'encontre des intérêts de l'Office, qui sont aussi ceux des millions de redevables qui assurent son financement. Deux points sont particulièrement retenu l'attention de votre commission. La participation financière de l'Office à certains travaux de Thomson : on peut se demander si l'établissement public ne sort pas ainsi de son rôle en apportant une aide qui devrait prendre la forme, soit d'une subvention des pouvoirs publics, soit peut-être d'une participation au capital d'une filiale commune aux deux organismes. Et l'aide apportée par l'O.R.T.F. à l'exportation des matériels fabriqués par Thomson-C.S.F.*

» *Cette assistance, dont la valeur est difficile à chiffrer, revêt pourtant une importance considérable. L'Office envoie dans toutes les parties du monde ses ingénieurs et ses techniciens faire des conférences, animer des séminaires, participer à des missions de coopération. Il reçoit de nombreux spécialistes étrangers qui viennent visiter ses installations. Il constitue donc un instrument extrêmement efficace de promotion à l'étranger de la télévision française. Or il ne semble pas que ces services, dont Thomson a largement bénéficié puisqu'il exporte désormais 70 % de ses matériels de radio et de télévision, soient rémunérés de manière convenable, surtout si l'on tient compte des surprix qu'entraîne pour l'O.R.T.F. le fait de ne pouvoir s'adresser qu'à un seul fabricant.* »

Tout d'abord, y a-t-il un monopole ? S'il est indiscutable que Thomson-C.S.F. est, en principe et en fait, le fournisseur principal de l'O.R.T.F., il est inexact de dire que ce groupe détienne un monopole. Ainsi, pour ce qui est du « matériel de production », l'O.R.T.F. est équipé notamment de plusieurs dizaines de caméras de Philips, à côté des matériels Thomson et C.S.F., dont une partie date de l'époque encore récente où Thomson et C.S.F., n'étant pas encore fusionnés, se faisaient encore concurrence. Les magnétoscopes sont fournis par Ampex et R.C.A. (Etats-Unis). D'une manière générale, l'O.R.T.F. fait appel à des fournisseurs divers. Mais, dans certains domaines, une étroite collaboration entre l'Office et l'industrie s'est imposée aux deux partenaires pour des raisons techniques et financières.

C'est le cas pour les gros émetteurs de télévision et pour les matériels conçus autour du procédé SECAM de télévision en couleurs, l'une des « options » du gouvernement français. « *Lorsqu'un certain type d'émetteur a été étudié et choisi, il faut nécessairement poursuivre l'équipement avec celui-ci (à des perfectionnements technologiques près), pendant une étape technologique de plusieurs années pour des raisons évidentes d'homogénéité du réseau d'une part, de rentabilité industrielle et même nationale d'autre part* », affirment les deux partenaires. Cela saute en effet aux yeux. Les émetteurs durent dix à quinze ans et l'Office a besoin d'un fournisseur et d'un service après-vente sûr et indépendant, donc national.

Sans doute pourrait-on souhaiter qu'il y ait au moins deux fournisseurs français de l'O.R.T.F. comme il y en a plusieurs pour l'E.D.F. Mais leurs budgets sont incomparables. L'E.D.F. a passé par exemple pour 1,4 milliard de francs de commandes cette année rien que pour des centrales atomiques, alors que l'Office n'a qu'un budget annuel de moins de 100 millions de francs pour le gros matériel d'équipement. La masse critique qui permet des économies d'échelle est loin d'être suffisante en France pour permettre à plusieurs producteurs d'exister : les séries seraient trop courtes pour aboutir à des prix convenables. Déjà le fabricant unique se doit d'amortir son activité sur les marchés internationaux. C'est un fait que Thomson-C.S.F. a réussi à devenir le premier fabricant mondial de gros matériels d'émission. Les firmes américaines sont hors compétition, car ses réseaux régionaux ou locaux de télévision ne demandent pas de matériels si puissants. Et en Europe l'évolution française se retrouve dans tous les pays : un fournisseur principal en Angleterre, un en Allemagne, un au Benelux...

Dire que les prix pratiqués par Thomson-C.S.F. sont arbitraires est donc... arbitraire. Même s'il y a toujours, en cette matière, une part de négociations, pour les gros émetteurs Thomson est obligé, afin de faire des séries assez longues, de vendre plus de la moitié de sa production à l'étranger : il y a donc des prix de références internationaux. Pour ce qui est des émetteurs moyens ou petits, et, surtout, des matériels de studio et de production, la concurrence entre tous les fabricants du monde est vive, y compris sur le marché français. Philips, Marconi, B.B.C., Telefunken, R.C.A., Continental, Nippon Electric, se battent avec acharnement et pèsent donc sur les prix.

Les ventes de Thomson-C.S.F. à l'O.R.T.F. représentent actuellement environ 100 millions par an, soit à peu près 30 % du chiffre d'affaires de sa division radio-télévision. Contrairement à ce que sous-entendent les rapporteurs de la commission Chinaud, c'est peu. D'abord, les entreprises qui se hissent parmi les premiers producteurs du monde dans leur domaine, avec un marché intérieur aussi étroit que celui-là, sont rares. Rares aussi celles dont le chiffre d'affaires total à l'exportation représente plus des deux tiers de leur activité totale. C'est sans doute là qu'il faut voir un résultat modèle des rapports entre l'Office et Thomson-C.S.F. Il n'y a guère d'institutions publiques et d'entreprises qui puissent se flatter d'avoir été aussi loin dans l'amélioration de la qualité, des prix et de la commercialisation des matériels mis au point en commun pour les besoins intérieurs.

La convention ne vaut que pour la couleur

Alors la convention ? Les rapporteurs de la commission Chinaud oublient de préciser qu'elle ne concerne que la télévision en couleur. Même s'il ne s'agit que d'une négligence, elle est de taille. Cette convention a pour origine la volonté du gouvernement français de promouvoir en France et à l'étranger un procédé national de télévision en couleur, le SECAM. Pour ce faire, il fallait, notamment, mettre au point des caméras adaptées à ce procédé... Aux termes de l'accord, qui a été signé en 1970 et renouvelé en 1973, la contribution financière de l'Office aux recherches de Thomson a représenté depuis 3 millions de F par an environ, alors que Thomson a consacré 20 millions par an à la recherche sur le programme défini en commun, et, au total, 84 millions (pour un chiffre d'affaires de 300 millions) à ses recherches sur l'ensemble des matériels de radio et de télévision. Encore faut-il spécifier que la firme française s'est engagée à commercialiser à l'étranger les produits issus de ses recherches et à verser à l'O.R.T.F. une redevance sur l'exportation à concurrence du financement du départ.

Il s'est agi surtout de mettre au point une caméra-vidéo pour la couleur. Et l'on ne peut blâmer les partenaires d'avoir mal choisi leurs axes de travail puisque plusieurs pays étrangers achètent les produits de leur collaboration — l'Union soviétique et la plus importante chaîne de télévision américaine C.B.S. notamment — (et puisque les fonds avancés par l'Office ces quatre dernières années devraient être remboursés dès l'année prochaine par l'exportation.

Encore faut-il signaler que les ingénieurs de l'O.R.T.F. ne participent pas directement à la commercialisation des matériels, celle-ci se faisant par les réseaux du groupe Thomson. Il n'est pas douteux que le seul fait de fournir l'O.R.T.F. est une image de marque, mais une telle référence doit-elle être rémunérée comme le demandent les rapporteurs : ce serait un exemple unique au monde. Par ailleurs, les ingénieurs de l'O.R.T.F. ou de sociétés d'économie mixte qui font la promotion du procédé SECAM (ils sont d'ailleurs peu nombreux) favorisent évidemment, lorsqu'ils sont efficaces, la vente du matériel français. Mais on ne peut à la fois demander aux industriels de mettre au point des matériels correspondant aux grandes « options » nationales et se reprocher ensuite que la promotion des techniques françaises leur fasse vendre ces matériels à l'étranger. On peut dire aussi que si le groupe Thomson était nationalisé, il se battrait certainement moins pour obtenir dans ses rapports avec l'Office des conditions propres à lui permettre d'exporter, seul moyen actuel pour lui d'équilibrer la gestion de la division radio-télévision.

Les rapporteurs de la commission Chinaud se demandent « *si l'établissement public ne sort pas ainsi de son rôle en apportant une aide qui devrait prendre la forme soit d'une subvention des pouvoirs publics, soit peut-être d'une participation au capital d'une filiale commune aux deux organismes* ». Pourquoi pas ? L'expérience des différentes procédures de financement de la recherche montre cependant que c'est souvent l'organisme public client qui est le mieux placé pour définir ces besoins ; et la multiplication des échelons de responsabilités plus ou moins compétents et arbitraires pour attribuer les subventions et choisir les programmes n'est pas une bonne chose.

Ce que l'on pourrait admettre en revanche, c'est que l'Office puisse se faire rembourser par l'Etat ses avances sur les budgets de recherche et les frais de charge pour lui de rendre ces sommes lorsqu'elles lui sont retournées à lui-même au moment de la commercialisation. C'est sans doute une réclamation de ce genre qui a entraîné les rapporteurs de la commission Chinaud à se pencher maladroitement sur les rapports entre l'Office et Thomson-C.S.F. Par la négligence de sa rédaction, le texte laisse peser des soupçons mal définis sur deux établissements qui semblent avoir accompli des performances assez exceptionnelles dans les limites d'activité qui leur ont été assignées. Peut-être peut-on discuter de l'opportunité de modifier ces limites. Mais comme aucune modification de cet ordre ne dépend ni de l'un ni de l'autre de ces organismes, on ne saurait leur faire grief du système existant.

En s'en tenant à une description partielle de simples faits de gestion, le rapport Chinaud témoigne d'une nette méconnaissance industrielle. Les soupçons et les équivoques qu'il provoque ont tout au moins le mérite de mettre en évidence le délicat et général problème des rapports à établir entre une industrie privée et un Etat, « client dominant », sur un marché national de taille modeste.

JACQUELINE GRAPIN.

Les marchands devant le Temple

(Suite de la première page.)

Quel que soit le statut juridique de la télévision, les équipements, les heures de travail nécessaires pour la faire marcher, correspondent à un prélèvement sur le revenu national.

Sur le plan proprement économique, une télévision commerciale est par nature une télévision inflationniste. A cet égard, une télévision publique assure une meilleure adaptation à la conjoncture : permettant tantôt de freiner, tantôt de développer la propension à consommer, suivant les périodes. Une télévision privée n'est adaptée qu'au deuxième mécanisme, par sa nature même.

* * *

L'avantage de la concurrence n'est pas moins illusoire. Une chaîne privée de télévision et une chaîne publique ne seraient pas, l'une par rapport à l'autre, dans la même situation que Citroën et Renault. Le client (qui est ici le spectateur) n'achète pas la marchandise qu'il consomme. Les indices d'écoute ne peuvent être assimilés à la « loi du marché ». Le choix de telle ou telle émission n'est pas sanctionné par un prix payé : il reste gratuit. Une concurrence entre des chaînes publiques autonomes pourrait donc avoir exactement la même nature et la même intensité qu'une concurrence entre des chaînes privées et des chaînes publiques.

L'avantage de l'indépendance par rapport au pouvoir politique et de l'ouverture à toutes les tendances est plus sérieux. pouvoir. Ce fut le cas à l'origine des postes périphériques qui ont permis et garanti la liberté d'expression et ont fini par réveiller à cet égard, comme à bien d'autres, la radio d'Etat. Mais la télévision ce n'est pas la radio et une chaîne privée gérée dans une logique capitaliste, suivant des méthodes capitalistes, n'accepterait pas une contestation réelle du capitalisme ni de l'idéologie et des schémas culturels dominants. Elle pourrait assurer un certain contrepoids à la télévision nationale si la gauche arrivait au pouvoir. Avec le gouvernement actuel, les deux pencheraient du même côté de la balance. A cet égard, l'établissement d'une télévision commerciale servirait à masquer le maintien d'une domination gouvernementale sur l'ensemble des moyens audio-visuels.

* * *

Le seul avantage réel de la « privatisation » d'une chaîne serait d'assurer une meilleure gestion que celle de l'O.R.T.F. actuel, dont nul ne conteste les défauts. Mais ces défauts peuvent être aussi bien supprimés dans le cadre du service public dans la mesure où ils sont le résultat d'un ensemble d'erreurs accumulées par les gouvernements successifs : gigantisme de l'Office, règles administratives et financières inadaptées à ses fonctions, sclérose de camarillas féodales constituées au fil des années, intervention constante du pouvoir politique, faveur accordée aux médiocres et aux conformistes, etc. Tout cela pourrait disparaître par un éclatement de l'énorme machine en plusieurs unités autonomes, dotées d'un statut plus réaliste et surtout de directeurs assurés d'une indépendance et d'une stabilité pendant une assez longue période. Enarques ou non, il ne manque pas d'hommes capables d'entreprendre cette rénovation de la télévision nationale et de la mener à bien, si l'Etat leur en donne les moyens.

On choquera probablement en disant que le maintien du monopole ou le recours à une chaîne privée laisse entier le problème fondamental : celui de la liberté politique de la télévision. Les moyens par lesquels cette liberté peut être garantie contre le gouvernement dans le cadre du service public sont à peu près analogues en effet à ceux qui permettent de l'assurer contre les capitalistes dans le cadre de l'entreprise commerciale. Dans les deux cas, le respect réel du pluralisme, les droits de l'opposition, l'accès de toutes les tendances à l'antenne ne peuvent exister que si des règles précises et des institutions indépendantes sont établies. Le silence actuellement gardé sur les unes et les autres est inquiétant.

* * *

Bornons-nous à rappeler ici quelques mécanismes utilisés dans divers pays étrangers. Aux Etats-Unis, la « fairness doctrine », développée par la commission fédérale des communications, oblige toutes les chaînes à présenter les problèmes controversés suivant leurs différents points de vue et à donner un certain droit de réponse aux individus, organisations ou communautés mis en cause. Aux Pays-Bas, le pluralisme est assuré dans la préparation même des émissions, confiées aux diverses associations politiques, religieuses, sociales, culturelles, etc. En Grande-Bretagne, les interventions du gouvernement sont clairement présentées comme telles et l'opposition dispose d'un temps d'antenne important. Dans plusieurs nations, l'autonomie des stations et des chaînes (qu'elles soient publiques ou privées) se combine avec les exigences de l'intérêt collectif grâce à une répartition imposée des catégories d'émission (tant pour cent aux informations, tant pour cent pour l'éducation et la culture, tant pour cent pour les débats politiques ou sociaux, tant pour cent pour les variétés, etc.).

Chez nous, des règles analogues ne seront réellement appliquées que si leur contrôle est assuré par un organisme réellement libre vis-à-vis de l'Etat et capable de résister à la pression gouvernementale. Exerçant un contrôle *a posteriori*, afin de laisser le maximum d'initiative aux responsables des unités de production, aux journalistes, aux réalisateurs d'émission, il devrait associer des représentants du gouvernement et de la majorité, des représentants de l'opposition et des personnalités indépendantes. Construire une institution de ce genre n'est pas facile, mais ne présente aucune impossibilité technique s'il y a une volonté politique d'aboutir. Le président de la République a-t-il cette volonté ?

La liberté des medias audio-visuels est aussi fondamentale aujourd'hui pour le développement de la démocratie que la liberté de la presse au siècle dernier.

MAURICE DUVERGER.

PRESSE

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER REDEVIENT P.-D.G. DE « L'EXPRESS »

Les structures juridiques de *l'Express* viennent d'être modifiées à la suite de la fusion d'Express-Union, société éditrice de l'hebdomadaire et de la Société d'études et de presse (SEP), société de portefeuille contrôlée par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, fondateur du journal.

Simultanément, la société anonyme à directoire et conseil de surveillance est reconvertie en société anonyme de type classique.

Mme Françoise Giroud, ancien président de Express-Union et ancien membre du conseil de surveillance, est confirmée dans ses fonctions de directrice de *l'Express*.

[Fondateur de « l'Express » en 1953, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait pris la présidence du conseil de surveillance lorsque le groupe Express s'était transformé, en septembre 1970, en société anonyme à directoire selon la loi de 1966 : ses nouvelles responsabilités politiques l'incitaient à prendre du champ à l'égard de l'hebdomadaire. M. Olivier Chevrillon présidait alors la société éditrice.]

UNE NOUVELLE REVUE : « TRAFIC »

Une nouvelle revue mensuelle, « Trafic », « le magazine pratique de la rue et de la route », publie son premier numéro. Editée par la Société des nouvelles éditions (constituées par « Ouest-France », « Midi libre » et Bayard Presse), cette publication, dont le tirage de départ est de cent quatre-vingt-cinq mille exemplaires, est lancée par MM. Roger Lavialle, directeur général, et Emmanuel Hutin, directeur.

Au sommaire de « Trafic », les principales rubriques traitent de la conduite sur route, de la vie pratique des transports, de l'automobile — avec un banc d'essai, des conseils juridiques, etc. — et comportent une foule de renseignements, conseils, etc.

★ Juillet-août 1974. 84 pages, format 20,5 × 28. Le numéro : 4 F. Chez les marchands de journaux et 2, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e.

● *M. Henri Pigeat*, délégué général adjoint à l'information, est nommé membre du conseil d'administration de la Société nationale des entreprises de presse au titre du premier ministre (information), en remplacement de M. Delaborde, dont la démission est acceptée.

SOCIÉTÉ

L'AFFAIRE PATRICK NOULET

Témoin à charge

Quelle est la situation de l'administration pénitentiaire face au cas de M. Patrick Noulet ? Elle ne peut que perdre la partie. M. Noulet est hospitalisé à la prison de Fresnes. Depuis le 4 juin il a cessé de s'alimenter pour obtenir la libre lecture d'ouvrages que l'administration pénitentiaire juge, pour sa part, séditieux.

Qu'elle cède, et tout autre détenu pourra se prévaloir du précédent. Qu'elle s'y refuse, elle court le risque à présent grandissant d'avoir contre elle un témoin à charge d'autant plus dangereux qu'il sera mort.

Ce mardi matin 2 juillet, Mme Hélène Dorlhac de Borne, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, reçoit une délégation composée de MM. Théodore Monod, membre de l'Institut ; Claude Mauriac, Claude Bourdet et Maurice Clavel, écrivains ; Jean-Jacques de Félice et Alain Even, avocats, venue lui exposer une situation dont on peut croire qu'elle n'ignore rien.

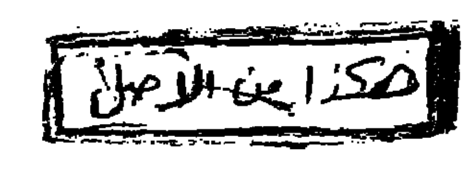
Elle est ainsi officiellement confrontée aux réalités qu'elle avait jusqu'alors évitées. Pendant que la Santé bouillonnait, elle était dans une autre prison pour une visite plus policée. Quand on attend l'exposé d'un programme, elle fait, dans les colonnes d'un hebdomadaire, connaître sa maison nîmoise.

Aujourd'hui, il s'agit de décider. Mme Dorlhac le peut-elle, en étant, selon l'arrêté qui définit ses fonctions, chargée d' « une mission d'étude et de réflexion » ? *L'audience accordée ne serait-elle destinée qu'à temporiser ? Il n'est plus temps et ce n'est pas de mise. Décider ?*

Ce serait contraire à la mission de Mme Dorlhac, qui, en principe, ne doit pas avoir d' « incidences administratives ». *Il n'aura donc pas fallu longtemps pour apercevoir ce que ce secrétariat d'Etat a d'ambigu, réduit qu'il est, en fait et en théorie, à un rôle de* « super-chargé de mission ».

Ce problème n'est que le premier de ceux qui vont soumettre le schéma ministériel, en principe harmonieux, à l'érosion des faits. Avec lui, c'est tout le système carcéral qui est ainsi entraîné sur une pente où il perd, chaque jour, un peu de sa faible légitimité.

Ph. B.



des ministres

O.R.T.F.

Maintien du monopole mais décentralisation accrue

(Suite de la première page.)

Ce statut instituait, en effet, un conseil d'administration, dominé majoritairement par les représentants de l'Etat et pratiquement fantoche par rapport à un directeur général en prise directe avec le gouvernement, qui le nommait et dont il était le fondé de pouvoir (la « valse » de ces directeurs généraux ou P.-D. G. — huit en seize ans — a largement contribué à l'incohérence de la gestion aujourd'hui dénoncée par le rapport Chinaud) : enfin, le ministère de l'information et le ministère des finances exerçaient sur l'Office une tutelle étroite qui rendait caduques les rares dispositions émancipatrices contenues dans le statut.

L'idée qu'on pût s'inspirer avec profit des règles en vigueur en Grande-Bretagne — où la prestigieuse B.B.C. ne se confond pas pour autant avec le gouvernement — était considérée comme suspecte quatre ans plus tard. La grande secousse de mai-juin 1968 révélait à l'opinion publique cet assujettissement anachronique de la Radio-Télévision française. Mais les quelques assouplissements qui allaient sortir de ce grand refus étaient simultanément sanctionnés par une vague de répression contre les journalistes qui avaient attiré l'attention de l'opinion sur les dangers de pareille situation.

Quant aux véritables réformes de structures, qu'appelaient l'expansion de la télévision, l'accroissement de l'appareil de production, l'augmentation des effectifs avec le lancement de nouvelles chaînes, elles étaient ajournées, et le nombre des récepteurs T.V. — lié au mouvement des recettes — était passé, de 1962 à 1972, de un million à quatorze millions. L'Office nageait dans une opulence dont ses dirigeants refusaient, semble-t-il, de prévoir les limites et qui masquait de cruelles réalités.

L'heure de la vérité est arrivée : le manque d'ajustement entre les plans ambitieux engagés par l'O.R.T.F. depuis cinq ans — dans une euphorie générale qui, d'ailleurs, ne lui était pas exclusive — et la « nouvelle tendance » serviront de point de départ à la discussion qui s'engagera au conseil des ministres le 3 juillet.

Le « trou » financier

Feignons de croire que l'aspect le plus grave de la nouvelle crise de l'Office soit constitué par les difficultés financières : 90 millions de francs de déficit, c'est important. Surtout quand il s'agit de l'argent des téléspectateurs... Cela représente un peu plus de 3 % du budget total de l'O.R.T.F.

Mais le gouvernement qui demain s'érigera en « chambre ardente » pour juger l'Office, n'est pas sans responsabilité dans ce trou financier.

Comme le souligne le Syndicat national de radio-télévision (C.G.T.), « *les ressources suffisantes pour assurer le fonctionnement de l'Office* » seraient largement assurées par « *la liquidation des avances consenties par l'O.R.T.F. pour l'émetteur de Roc-Trédudon (115 millions) et la campagne présidentielle (10 millions), la contrepartie des huit cent mille exonérations décidées par le Parlement (100 millions), l'arrêt de la perception de la T.V.A. sur la redevance (300 millions), la réévaluation et le remboursement par les différents ministères des services rendus* ».

La responsabilité de l'Etat, par l'entremise du gouvernement, est donc autant engagée que celle des collaborateurs de l'Office, dont les abus sont dénoncés par le rapport Chinaud.

Pour l'heure, M. Marceau Long a un urgent besoin d'argent, sous peine de se trouver d'ici trois mois en état de cessation de paiement. Même le principe de l'augmentation de la redevance, s'il est accepté comme c'est prévisible, ne saurait résoudre ces difficultés immédiates. Le P.-D. G. de l'Office a rencontré, la semaine dernière, M. Jean-Pierre Fourcade. Le ministre de l'économie et des finances, qui a d'autres soucis, acceptera-t-il d'aider l'O.R.T.F. en considération des « dettes » que le gouvernement a, moralement, contractées envers lui ?

Réuni le 25 juin, le conseil d'administration de l'Office rappelle qu'il « *a adopté, pour l'exercice 1974, deux séries d'économies : la première, dès le mois de janvier, portant sur 68 millions de francs (38 en fonctionnement, 30 en investissement) ; la seconde, le 8 juin, sur 20 millions de francs, ce qui correspond en quelques mois à une réduction de plus de 100 millions de francs des dépenses de l'Office.* »

Le deuxième plan, étroitement lié au premier, sur lequel se situe le problème de l'O.R.T.F. est celui de la décentralisation, dont les principes sont affirmés dans la loi du 3 juillet 1972, dite loi Malaud. Pour n'avoir pas su ou voulu les traduire dans les faits, M. Arthur Conte a été destitué de son poste de P.-D. G. en octobre 1973.

A la veille de la mort du président Pompidou, M. Marceau Long — le flegmatique haut fonctionnaire qui a remplacé le fougueux « roi Arthur » — avait mis au point sa réforme, au demeurant désavouée par les organisations syndicales de l'O.R.T.F. qui soupçonnent la loi Malaud de chercher à démanteler l'Office, en vue d'une future privatisation.

Pour l'essentiel, M. Long a donc prévu la création de six établissements publics (chacune des trois régies de télévision, la régie de la radiodiffusion, la production « lourde » des émissions TV, enfin la direction des affaires extérieures et de la coopération, qui assure notamment les émissions à destination de l'étranger). Les décrets d'application sont rédigés depuis deux mois et seuls les événements politiques en ont retardé la publication.

Simple détail qui souligne, s'il en était besoin, le caractère fictif des pouvoirs du conseil d'administration de l'O.R.T.F. (que la loi rend pourtant explicitement responsable de l'avenir de l'Office) : les décrets en question ne lui ont même pas été soumis avant d'être transmis au gouvernement.

Selon toute probabilité, le schéma de la réforme préparée par M. Long sera retenu, mercredi, par le gouvernement, quitte à en accélérer le calendrier (le P.-D. G. en prévoyait la mise en œuvre le 1er janvier 1975). Dans ce dessein, M. Long n'a prorogé que de trois mois le contrat des directeurs de régies (chaînes) qui vient à expiration en juillet 1974.

La semaine dernière, M. Denis Baudouin, délégué général à l'information et président de la Sofirad, déclarait, au sujet de la création de ces établissements publics que « *leur nombre pourrait être plus réduit mais leur autonomie plus grande que prévu initialement* ».

Le troisième plan où se jouera, mercredi, l'avenir de l'O.R.T.F., est politique. S'appuyant sur le fait que le monopole dont jouit encore la télévision française est condamné à moyen terme, considérant d'autre part — « *le rapport Chinaud l'atteste, l'Office ne pourra jamais s'en sortir* » — que les Français sont favorables à une chaîne de télévision indépendante, certains hommes politiques — notamment « giscardiens » — pensent que l'heure est venue de sauter le pas.

Pour sa part, M. Baudouin propose de confier la première chaîne de télévision à la Sofirad, société dont il est P.-D. G. et qui est contrôlée par l'Etat, en vue d'une exploitation comparable à celle d'Europe 1 ou Radio-Monte-Carlo. Ce qui constituerait une forme de « privatisation à la française ».

Il faudrait, pour cela, modifier la loi. Mais y a-t-il à l'Assemblée nationale, actuellement, une majorité acquise à la suppression du monopole de l'O.R.T.F. ? Rien n'est moins sûr : l'opposition de gauche est contre, mais surtout, la majorité des députés U.D.R. — à commencer par M. Vivien, qui n'a pas toujours eu cette position, — ne semble guère disposée à suivre les giscardiens et les centristes, du moins dans l'immédiat, sur ce terrain hasardeux.

Sans compter que les syndicats de l'O.R.T.F., appuyés par les deux grandes confédérations syndicales — C.G.T. et C.F.D.T. — sont décidés à déclencher la grève générale s'ils ont le sentiment qu'au-delà de certaines réformes de structures, on cherche à brader la télévision aux intérêts privés.

Que veut-on faire de la télévision ?

Ainsi, de la notion de défense du monopole est-on en train de passer à celle de défense du service public, autant qu'on puisse l'identifier au maintien d'une certaine qualité des programmes.

Il est curieux de constater, en effet, que lors de chaque « crise » de l'O.R.T.F., de chacune des réformes imaginées par les directeurs généraux successifs, les programmes ne semblent jamais en question : ils sont pourtant la raison d'être de l'Office.

En dépit des critiques qu'on peut en faire, il serait utile, au moment où l'on vante sans restriction les vertus de la télévision commerciale, de se souvenir qu'ils ne sont pas, dans l'ensemble, démués de qualités. Et ce pour... 0,40 F par jour et par poste récepteur !

Tout dépend, finalement, de la mission qu'on assigne à la télévision. Est-ce un instrument de distraction, dont les programmes doivent nécessairement contenter, comme il est d'usage aux Etats-Unis pour les chaînes commerciales, le maximum de clientèle ? Ou bien est-ce, plus que jamais, un puissant moyen de communication qui, avec les autres *mass media* (presse, radio, livres), doit participer, grâce à une certaine exigence de qualité, à l'expansion du savoir, à la vulgarisation des connaissances et à l'éveil du grand public aux joies de l'art sous toutes ses formes ?

Au-delà des aspects techniques sur lesquels on peut légitimement diverger pour résoudre la crise de l'O.R.T.F., c'est finalement la grande question à laquelle le gouvernement doit répondre, dans le cadre d'une révolution audiovisuelle (satellites, vidéo-animation, télédistribution, etc.) qui ne fait que commencer et qui exige, précisément, une analyse globale et prospective.

CLAUDE DURIEUX.

Il y a vingt-cinq ans — LE « JOURNAL TÉLÉVISÉ »

Il y a vingt-cinq ans — le 29 juin 1949 — M. Pierre Sabbagh, aujourd'hui directeur de la régie deuxième chaîne, présentait pour la première fois le « journal télévisé ». Cet anniversaire a été célébré lundi dans le studio 2 de la rue Cognacq-Jay, en présence de M. Marceau Long, P.-D. G. de l'O.R.T.F.

Quelques « vétérans » participaient à cette petite cérémonie, notamment Pierre Dumayet, Claude Loursais, Pierre Tchernia, Maïté Célérier de Sanois, Claude Darget, Jacques Perrot, Gilbert Larriaga, Jean-Marie Coldefy et le premier cameraman du journal télévisé, Michel Wakevitch.



POLITIQUE

A L'ÉMISSION « ACTUEL 2 »

M. Chirac : le premier ministre exécute la politique définie par le président de la République

A l'occasion de son premier débat télévisé depuis son installation à l'hôtel Matignon, M. Jacques Chirac est apparu fort à l'aise dans son nouveau personnage, toujours souriant, maître de sa parole comme de ses répliques. S'affirmant à la fois « profondément libéral » et réformateur, le premier ministre a davantage insisté sur les projets économiques ou diplomatiques du gouvernement que sur le bilan de ses premières décisions, esquivant en partie les questions relatives à la réforme fiscale, à la composition du gouvernement, à son rôle de leader de la majorité.

Il a surtout souligné son accord total et nécessaire avec la politique définie par le président de la République dont il ne veut être que l'exécutant.

Toutefois, en rendant un hommage appuyé à la cohésion et à la loyauté du groupe U.D.R., en rappelant le caractère gaulliste de certains de ses principes en ce qui concerne l'indépendance nationale, M. Chirac a manifesté son souci de panser quelques blessures nées de la campagne présidentielle et son désir de demeurer lié au groupe le plus important de la majorité.

Moins figé que ses prédécesseurs à l'hôtel Matignon, sachant toutefois brider tout signe de passion, le premier ministre a montré que M. Giscard d'Estaing n'est pas le seul à savoir utiliser l'arme de la télévision. — A. P.

M. Jacques Chirac, premier ministre depuis un mois, devait répondre lundi 1er juillet, au cours de l'émission « Actuel 2 », conduite par Jean-Claude Héberlé, à la question « Quels changements ? », posée par quatre journalistes : Philippe Tesson *(le Quotidien de Paris)*, Philippe Grumbach *(l'Express)*, Laurent Salini *(l'Humanité)* et Jacques Fauvet *(le Monde)*.

Invité à « se livrer », M. Chirac déclare tout d'abord : « *Ayant reçu une formation de fonctionnaire, le service de l'Etat et de la France est mon ressort et mon ambition.* »

A propos du régime parlementaire, il estime que « *les pouvoirs publics traditionnels représentent une sorte d'écran qui ne correspond pas à une véritable conception de la participation. L'évolution des choses nous oblige à concevoir un système beaucoup plus présidentialiste que par le passé. C'est la complexité des décisions à prendre qui nous y incite* ».

Enumérant les mesures prises depuis un mois par le gouvernement (augmentation du minimum vieillesse, majorité à dix-huit ans, relèvement du SMIC, contraception), M. Chirac affirme : « *Le gouvernement a la capacité et la volonté de tenir les engagements pris par le président de la République* », mais rappelle que depuis quatre mois l'économie nationale s'est appauvrie, le coût des importations pétrolières étant passé de 15 à 50 milliards de francs.

Le premier ministre assure que « sans aucun doute » le gouvernement est sensible à l'esprit de réforme. « *Une orientation est donnée par le président, une volonté politique existe au gouvernement, une mise au point technique est effectuée par les ministres. Dans nos institutions, le premier ministre et le président de la République ne peuvent pas avoir de rapports où l'un impose quelque chose à l'autre. Le premier ministre exécute la politique telle que l'a définie le président de la République. S'il y a une divergence de vues, si faible soit-elle, le premier ministre doit se retirer* »

Après avoir affirmé : « *Je me sens profondément libéral* », M. Chirac a déclaré : « *Ce qui est important, c'est de résoudre les problèmes posés et nous en avons les moyens. Nous irons assez loin dans la réforme des entreprises en y introduisant la démocratie comme l'a souhaité le président de la République, nous irons également assez loin dans la transformation des rapports sociaux... Notre méthode sera celle de la concertation avec ceux qui sont concernés. Notre ambition c'est de faire vivre aux Français la participation.*

» *Mon ambition est que, dans deux, trois ou quatre ans, les rapports aient évolué de façon profonde et que la vie soit plus agréable.* »

Ayant déploré que les Français n'apprécient pas la fiscalité directe, le premier ministre a annoncé : « *Nous mettons au point une taxe conjoncturelle qui sera une novation aussi importante que la T.V.A. Cette novation concernera essentiellement les revenus importants qui échappent encore au fisc. Dans ce domaine, nous irons vite, très vite.* »

Après avoir constaté que la France était le pays qui était le moins confronté au problème de l'emploi, le premier ministre a été interrogé sur son rôle dans la majorité.

Il a répondu : « *Si le chef de la majorité est celui qui est responsable de la cohésion de la majorité parlementaire, alors oui je suis celui-là. Si c'est celui qui doit être le chef de tel mouvement, alors non. Le chef de la majorité c'est le président de la République, chef de la majorité présidentielle et de la majorité parlementaire. Le maintien de la cohésion de la majorité parlementaire dépendra de ma capacité à diriger le gouvernement.* »

A propos de l'U.D.R. M. Chirac a rappelé : « *Il n'a pas manqué une voix de ce groupe pour approuver ma déclaration de politique générale devant l'Assemblée. Je suis U.D.R. et membre de son comité exécutif. l'U.D.R. est bien décidée à accorder un soutien loyal au gouvernement. Cela ne veut pas dire qu'elle ne soit pas vigilante.* »

A propos des regroupements centristes, M. Chirac a estimé : « *La nature des choses nous conduira à une sorte de confédération présidentielle où chacun aura sa place avec des liens sérieux avec le président de la République.* »

Il a poursuivi : « *L'U.D.R. n'a pas besoin d'être sauvée ; elle ne lance pas de S.O.S. Il existe un groupe parlementaire important et cohérent qui joue loyalement le jeu de la majorité présidentielle. Il existe un mouvement important avec un nombre considérable de militants.*

» *L'ambition de l'U.D.R. est de rassembler tous ceux qui partagent la même conception de la France, de la dignité nationale, du refus de la facilité, et qui veulent être un élément important et actif de la majorité présidentielle.* »

A propos de la politique étrangère, M. Chirac a affirmé qu'après les réunions d'Ottawa et de Bruxelles il n'y avait « *aucun engagement atlantique supplémentaire de la France* », et il a assuré que la France utiliserait les six prochains mois pendant lesquels elle présidera le conseil des ministres de la Communauté pour une relance européenne : « *Nous ne le ferons pas seuls, mais il est certain que nous voulons faire progresser l'Europe vers l'unité. Les Français s'en apercevront au cours des prochains mois.* »

Enfin, M. Chirac a défini la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing comme « *libérale, européenne et courtoise* », avant d'annoncer qu'une réforme du service militaire et de la condition militaire était à l'étude.

LES CHRÉTIENS SOCIAUX D'ALSACE SONT MÉCONTENTS EUX AUSSI DE LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

ELAN, bimestriel édité à Strasbourg par le Foyer des étudiants catholiques (F.E.C.) et qui regroupe les cahiers des Intellectuels chrétiens sociaux (I.C.S.) revient, dans son numéro de juin-juillet 1974, sur la déception qu'a provoquée, dans certains milieux politiques alsaciens la composition du gouvernement de M. Chirac (réformateurs et centristes de cette région avaient eux-mêmes manifesté, en plusieurs occasions, leur mécontentement : *le Monde* des 14, 22 et 26 juin).

On lit notamment dans *Elan* : « *L'Alsace n'a pas eu de ministre. Elle a eu son secrétaire d'Etat. Sans changement dans la continuité. « Vous serez surpris » avait dit le candidat. Le président a tenu sa promesse; il nous a réservé une surprise négative.*

» *M. André Bord avait soutenu Chaban-Delmas, plus par discipline de parti que par conviction... ou intérêt. Il avait pris la parole au Palais des fêtes mais fréquenté également discrètement, le « Club des 43 » de M. Chirac. Il faut savoir porter de l'eau sur les deux épaules dit notre sagesse populaire (...)*

» *La personne du secrétaire d'Etat aux anciens combattants n'est pas en cause. Il s'agit d'un problème politique. Ce fameux changement dans les hommes et les méthodes, réalisé sur le plan national, pourquoi n'a-t-il pas franchi la ligne des Vosges ? (...).*

» *L'Alsace a tellement l'habitude de marcher, de se laisser bercer ou berner par les flonflons patriotiques, d'avaler les couleuvres avec les poncifs des discours officiels. Vous voulez le changement ? On vous laisse l'inamovible ! La relève, c'est bon pour les autres ( )*

» *Il s'agit d'un symbole. Le symbole d'un conservatisme dans les méthodes contre la volonté de changement, le symbole d'un barrage contre une mutation politique.* »

Préfet de la région Midi-Pyrénées

M. TONY ROCHE VEUT MAINTENIR LE POTENTIEL DE PRODUCTION DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — M. Tony Roche, préfet de la région Midi-Pyrénées, nouvellement installé dans ses fonctions, a rencontré la presse lundi 1er juillet à Toulouse. Après avoir renouvelé les souhaits de bonnes relations qu'il a déjà manifestés le 17 juin devant le Conseil régional, il a précisé en réponse à une question que dans ses rapports avec les milieux politiques dirigeants d'opposition (socialistes, radicaux de gauche, communistes), majoritaires au Conseil général de la Haute-Garonne et au Conseil régional de Midi-Pyrénées, il serait l'exécutant de la volonté des élus.

Sur le plan social, avec la crise dans l'aéronautique et la chimie, avec l'augmentation des prix, sur le plan de l'urbanisme avec la construction de la rocade sud à travers le tissu urbain de Rangueil, sur le plan de l'éducation nationale avec les projets de privatisation de l'enseignement, l'ordre du jour du conseil régional qui siège le 17 juillet s'annonce chargé. On ne connaîtra pas il est vrai les décisions britanniques à propos de Concorde (poursuite du programme au-delà du seizième appareil).

M. Tony Roche a toutefois voulu, dès à présent, dédramatiser la situation en rappelant que dans l'ensemble (productions civiles et militaires) les plans de charge des usines aéronautiques sont « *équilibrés pour l'année qui vient* ». En réalité, ce qui est utile, a dit le préfet, c'est de maintenir en place les équipes capables de rivaliser avec les Etats-Unis. Du reste, cet objectif est également à atteindre dans l'informatique dont Toulouse est également un centre important.

● *Les assises nationales du socialisme.* — Les signataires de l'« appel » en faveur de la constitution d'une grande force socialiste ont désigné leurs représentants au groupe de travail chargé de préparer les assises nationales du socialisme. Il s'agit de MM. Christian Blanc, Jacques Chérèque (C.F.D.T. métallurgie), Robert de Caumont (GAM), Emile Le Beller (C.F.D.T.-P.T.T.) et Henri Villain (C.F.D.T.-chimie). Les suppléants sont MM. Pierre Héritier, membre du bureau national de la C.F.D.T., et Philippe Warnier, animateur du mouvement d'éducation populaire la Vie nouvelle. Le secrétariat de la troisième composante constituée autour de l'appel est assuré par MM. André Jeanson, président d'Objectif socialiste, et André Acquier (C.F.D.T.-métallurgie).

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., nous signale pour sa part qu'il est membre titulaire de la délégation de son parti au sein du groupe de travail et non membre suppléant comme indiqué dans *le Monde* du 28 juin.

● ERRATUM — Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article relatif à la législation sur la contraception *(le Monde* du 30 juin - 1er juillet, page 5), l'amendement socialiste proposant une politique d'information à l'O.R.T.F. sur la contraception n'a pas été *rejeté* mais *retiré* par ses auteurs.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

L'AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

• Une proposition du président du Conseil de Paris : instituer un tarif unique pour les autobus

• Un projet de la R.A.T.P. : supprimer la première classe dans le métro

L'amélioration des transports en commun parisiens est à l'ordre du jour. M. Yves Milhoud, le nouveau président du Conseil de Paris, préconise à cet égard, une participation financière plus grande de la ville. Il a reconnu que les dernières décisions de l'assemblée parisienne, à propos de la création de couloirs réservés aux autobus, manquaient quelque peu de cohérence. Ces couloirs, pour être efficaces, doivent, selon lui, être ininterrompus ; certains élus ont obtenu qu'ils soient supprimés par endroits. « L'intérêt général du système a été perdu de vue », estime M. Milhoud.

Le président du Conseil de Paris souhaite qu'une politique plus hardie soit menée par la R.A.T.P., et, dans la déclaration qu'il nous a faite, il préconise que l'on abaisse le prix des autobus et que l'on institue, pour eux, un tarif analogue à celui du métro.

A la R.A.T.P., on se préoccupe également d'améliorer les conditions de transports dans le métro. Après la mise en service, le 1er juillet, des premières rames sur pneus sur la ligne n° 6, Nation-Etoile - Charles - de - Gaulle, un renouvellement complet des vieilles rames va être entrepris.

L'augmentation de la capacité de l'ensemble du métro parisien devrait permettre d'ici à deux ou trois ans (on parle de 1977), et peut-être avant, de supprimer la première classe. Cette mesure — déjà appliquée de janvier 1947 à décembre 1948 — soulèvera de nombreuses discussions mais il semble qu'elle s'imposera dans le métro parisien comme elle l'a fait dans la plupart des métros étrangers.

Pour encourager les usagers

Par YVES MILHOUD (*)

LES problèmes de la circulation ont fait l'objet d'importantes décisions lors de la dernière session du Conseil de Paris. La réhabilitation du réseau de transport de surface apparaît comme un objectif fondamental. C'est en effet la solution la plus immédiate à la saturation présente du métropolitain.

Pour améliorer les conditions de fonctionnement des autobus (leur vitesse, leur régularité de passage) et résorber le déficit causé par la désaffection du public pour ce mode de transport, deux séries de mesures sont envisageables : l'instauration de couloirs d'autobus d'une part, la modification de la tarification d'autre part.

La création de couloirs d'autobus a fait l'objet d'examens approfondis, car il était indispensable de tenir compte à la fois des nécessités de la circulation des automobiles individuelles et des intérêts des commerçants.

Dans cette optique, les administrations parisiennes ont, en liaison avec la R.A.T.P., proposé une politique de création de couloirs réservés, permettant aux autobus d'échapper en partie aux contraintes de la circulation générale. Le Conseil de Paris a voté les crédits nécessaires en juin 1973 pour le premier volet du plan de restructuration de la R.A.T.P.

A partir de cette date, les couloirs d'autobus ont pu être considérés comme un des éléments importants d'une amélioration des transports en commun de surface.

Le second élément essentiel serait une modification de la tarification. En effet, pour beaucoup d'usagers l'autobus reste d'un coût trop élevé. Une réduction du prix du trajet serait souhaitable, et l'on pourrait envisager à ce propos un alignement des tarifs d'autobus sur ceux pratiqués dans le métropolitain : un seul ticket suffirait quel que soit le parcours. Il serait alors intéressant d'étudier dans quelle mesure les moins-values par usager ne seraient pas finalement compensées par l'accroissement du nombre de passagers.

Une plus grande rapidité de circulation et un coût moindre attireraient certainement une clientèle plus nombreuse et permettraient ainsi une répartition plus harmonieuse des voyageurs entre les différents modes de transport en commun.

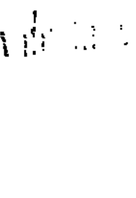
Il apparaît donc nécessaire d'associer ces deux éléments fondamentaux pour améliorer le fonctionnement des transports en commun, tout en gardant conscience de leurs avantages et inconvénients respectifs : trop développer les couloirs d'autobus pourrait nuire à la circulation générale, c'est pourquoi le Conseil de Paris n'a pas adopté toutes les propositions de la R.A.T.P., remettant à la session de fin d'année l'étude d'ensemble, dans l'intérêt général des Parisiens, des lignes-pilotes du réseau d'autobus.

Pour ce qui concerne la tarification, la recherche d'un prix moindre entraînerait un regain d'intérêt pour ce mode de transport, et, le déficit global de la R.A.T.P. étant couvert par le budget de la Ville et celui de l'Etat, il semblerait judicieux de procéder aux études nécessaires afin de mieux définir la charge véritable pesant sur ce budget.

La recherche fondamentale devrait être l'équilibre des différents modes de transport. Il semble utile, à un moment où se repensent certaines orientations de la Ville de Paris, de se pencher sur les objectifs nouveaux en écartant tout esprit de système et en envisageant des formules audacieuses.

L'intérêt général doit primer toute autre considération et permettre de dégager les solutions originales pour la satisfaction des Parisiens.

(*) Président du Conseil de Paris.



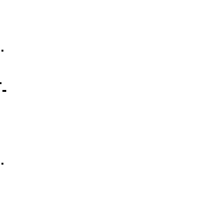
DÉTENTE ENTRE L'ÉLYSÉE ET L'HOTEL DE VILLE

M. Yves Milhoud, le nouveau président du Conseil de Paris, s'est félicité, le 1er juillet, du climat de détente qui avait régné vendredi quand M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a longuement reçu — durant plus d'une heure — le nouveau bureau de l'assemblée parisienne.

Débordant le cadre protocolaire, « cette entrevue a été, *a dit M. Milhoud,* l'occasion d'une discussion franche, claire et respectueuse. M. Giscard d'Estaing a admis le trouble que certaines interventions de l'Etat dans la gestion de la Ville pouvaient provoquer chez les élus parisiens. Tout laisse penser que nous nous trouverons dans un cadre plus normal lors de la prochaine session du Conseil en novembre »

Parlant des projets de réforme du statut de la capitale, M. Milhoud a déclaré : « Le dossier des études est complet, c'est la décision qui reste à prendre. Je continue mes démarches avec le gouvernement pour aboutir au plus tôt au dépôt d'un projet de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale », *c'est-à-dire à l'automne. D'ici là, un groupe de travail prévu par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, aura déposé ses conclusions. M. Milhoud souhaite que des membres de tous les groupes politiques représentés à l'Hôtel de Ville participent à ses travaux.*

Revenant enfin sur l'interview accordée au Monde *(nos éditions du 28 juin) par M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, le président du Conseil de Paris s'est élevé contre les assertions prétendant que la Ville fait trop peu en matière de culture. Il a rappelé les efforts consentis pour les théâtres, et notamment le Théâtre de la Ville, le soutien accordé à l'Orchestre de Paris et bien d'autres manifestations. Pour conclure :* « Il faut améliorer le budget culturel, mais il ne faut pas dire que rien n'a été fait. »



A PROPOS DE...

La démission de M. de la Martinière

Interrègne à la Transat

Un conseil d'administration extraordinaire de la Compagnie générale transatlantique devait se réunir, ce mardi 2 juillet, à la Défense. A l'ordre du jour, une question urgente : éviter la vacance du pouvoir à la tête de la Compagnie, au moment où elle a des décisions fondamentales à prendre qui engagent son avenir, le sort à réserver au dernier de ses paquebots, le « France », et le programme d'investissement en navires modernes.

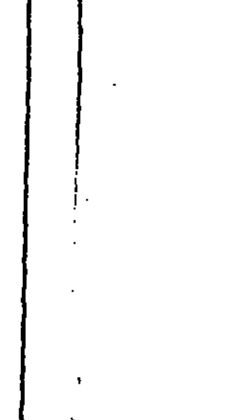
Il y a quelques semaines, M. Pierre Panard, directeur général de la Transat depuis dix ans, a quitté son poste pour réintégrer son corps d'origine de contrôleur financier, rue de Rivoli. Puis, il y a quelques jours, M. de La Martinière démissionnait de la présidence de la Compagnie générale maritime (C.G.M.), holding coiffant la Transat et les Messageries maritimes. Etant aussi président de la Transat depuis septembre 1973, on tient pour certain que M. de La Martinière remettra aussi ce mardi sa démission aux administrateurs de cette société. C'est M. Jacques Ribière, déjà directeur général de la C.G.M., qui devrait être nommé directeur général de la Transat, la désignation du successeur de M. de La Martinière étant une opération éminemment politique laissée aux plus hautes autorités de l'Etat. Dans un climat social qui, pour le moins qu'on puisse dire, est très malsain à la Transat comme aux Messageries, M. Ribière va être directement confronté à trois dossiers, dont le caractère très « délicat » l'obligera à mettre à profit sans tarder l'expérience qu'il a acquise au cours des seize ans qu'il a déjà passés à la Transat.

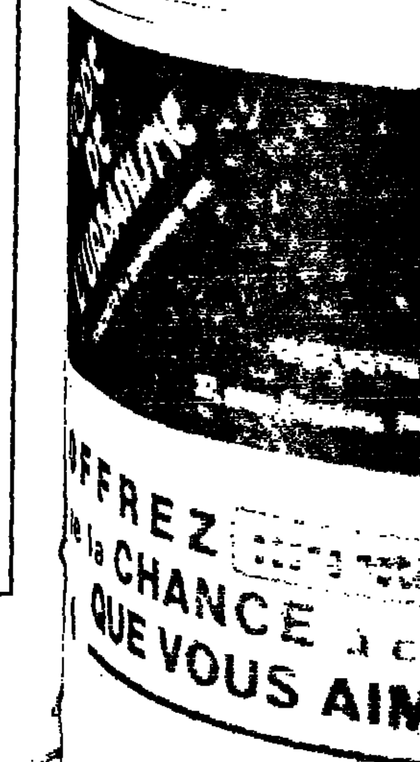
● Une question à courte échéance : comment « amortir » le choc social et psychologique que ne manquerait pas de causer le retrait du paquebot *France* ? Ou, si le gouvernement (qui est curieusement muet sur cette question) décide de maintenir le paquebot en activité, comment réduire coûte que coûte son déficit et comment le gérer pour qu'il n'obère pas de façon irréparable les finances déjà très éprouvées de la Transat ?

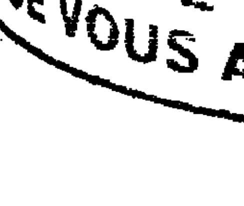
● Deux questions à moyenne échéance : il s'agit de mettre sur pied le nouveau groupe maritime d'Etat. Jusqu'à présent, les projets d'organigramme de la Compagnie générale maritime ne se sont pas traduits réellement dans les faits. Le regroupement des personnels sédentaires de la Transat et des Messageries à la Défense rencontre l'opposition des employés et des cadres des Messageries. Un retour de tout le monde boulevard des Capucines ne plaît pas non plus aux agents de la Transat, qui commencent à s'habituer à La Défense. On cherche alors un immeuble du côté de l'Etoile... Enfin, la Compagnie générale maritime a présenté au gouvernement un plan ambitieux d'investissement, et notamment l'achat de quatre navires porte-conteneurs pour le transport des bananes des Antilles, mais le ministère des finances n'a toujours pas donné le feu vert.

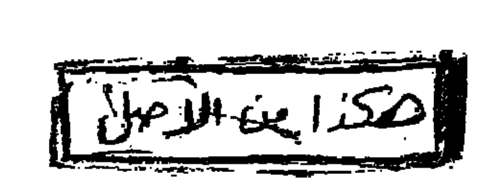
Certains craignent que ces retards et ces silences ne cachent l'amorce de conversations avec des armateurs privés qui voudraient être entendus pour la définition d'une nouvelle politique maritime.

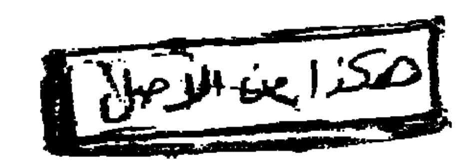
FRANÇOIS GROSRICHARD.











LA VIE DES RÉGIONS

La France des chantiers

LES responsables de plusieurs entreprises de travaux publics ne cachent pas leur inquiétude. Leurs prix ont augmenté, vont augmenter, et si l'Etat décide de réduire son train de vie des marchés risquent de leur échapper. L'Etat, les collectivités locales, les organismes semi-publics, sont en effet à l'origine de 30 % environ du chiffre d'affaires réalisé par le bâtiment, de plus de 50 % de celui enregistré chaque année par les entrepreneurs de travaux publics. Les constructeurs d'autoroutes risquent d'être plus particulièrement frappés par les arbitrages budgétaires en cours.

Une menace donc, peut-être, pour quelques chantiers qui, comme celui de la voie express rive gauche, à Paris, devront être fermés. Mais pour le reste, les bouteurs ne chômeront pas sur l'autoroute Paris-Metz, par exemple, et en Savoie où l'E.D.F. achève une de ses dernières centrales hydro-électriques tandis que les Cannois, depuis quelques jours, empruntent une route rapide toute neuve, construite sur une voie de chemin de fer. De bonnes occasions pour les Français en vacances d'entrevoir derrière les réussites techniques qui leur sont proposées le monde mal connu de ceux qui les réalisent.

POINT DE VUE

Pour le prix de la voie express...

Par PHILIPPE LAMOUR (*)

SI on tient compte de l'accroissement annuel du coût des travaux publics et des imprévisions, sources de dépassements, qui sont de tradition dans les travaux publics parisiens, on peut raisonnablement estimer que le prix du projet de voie express rive gauche contre lequel vient de se prononcer le président de la République se solderait finalement par une dépense effective de l'ordre de 500 millions de francs.

C'est, pour l'aménagement contestable de 2 kilomètres de quai, le prix de 100 kilomètres d'autoroute qui permettent de stimuler l'activité de toute une région de province. C'est, pour une seule opération de voirie urbaine, l'équivalent des crédits affectés au même objet pendant trente ans dans une région du type moyen par sa superficie et sa population — par exemple le Languedoc, qui a reçu de l'Etat, en 1973, moins de 14 millions de crédits. C'est une somme équivalente aux deux tiers de ce qui a été investi pour l'équipement de 180 kilomètres de côte littorale qui assurera en permanence à l'économie nationale le bénéfice de l'accueil de plusieurs dizaines de millions de touristes ; ou encore d'aménagements hydrauliques qui permettent au bilan du commerce extérieur une recette annuelle supplémentaire de 15 milliards d'anciens francs.

N'est-ce pas là une occasion d'attirer l'attention de l'opinion publique sur la contradiction permanente entre le gaspillage parisien et les objectifs de la politique d'aménagement du territoire ?

On se propose de freiner la croissance excessive de la capitale, qui phagocyte progressivement le reste du pays ; mais, en même temps, on y multiplie les initiatives dont l'effet est attractif au lieu d'être dissuasif.

Combien d'efforts et d'argent ne faut-il pas cumuler pour obtenir la création de cinquante mille emplois en province, alors qu'à Paris l'aménagement d'un nouvel aéroport y suffit. En renforçant sans cesse le caractère attractif de la région parisienne on encourage l'afflux d'une population nouvelle qui exige de nouveaux investissements en logements, en locaux scolaires, en équipements de toutes sortes et, par conséquent, une escalade cumulative d'emplois et d'investissements destinés à les accueillir.

Ne serait-ce pas, pour les nouvelles institutions régionales, qui se mettent si lentement en place, l'occasion d'entreprendre une action positive en dénonçant ce déséquilibre permanent et obstiné entre le volume et le coût des aménagements accumulés dans la région parisienne eu égard à ceux dont bénéficient les autres régions ?

Sait-on que, dans celles-ci, l'Etat, qui, par ses administrations centrales, décide souverainement du montant et donc, implicitement, de la consistance des investissements qu'il attribue à chacune de ses régions n'assume cependant en moyenne que le financement de 30 % de ces investissements ? « Qui paie commande », disait le proverbe ancien. Ce n'est guère le cas en France.

Les régions autres que la région parisienne vont-elles longtemps encore se résigner à se voir réduites à la portion congrue afin qu'on puisse dilapider, à Paris, des dizaines de millions de francs sans autre effet que de défigurer ses sites séculaires les plus prestigieux ?

La régionalisation, trop souvent diluée dans les digressions verbales, ne trouverait-elle pas dans cet effort nécessaire de rééquilibre l'attitude positive et fructueuse qui assurerait son destin ?

(*) Président de la commission nationale de l'aménagement du territoire.

En Savoie

Une centrale sous le rocher de Sainte-Hélène

IL n'est qu'une haute silhouette, debout dans le mauvais jour de la galerie souterraine. Même ses paroles se perdent à demi dans le vacarme des ventilateurs, des « fleurets » et des marteaux piqueurs qui attaquent la montagne. Pourtant, à le voir, si peu, à l'entendre, si mal, on apprend beaucoup.

Botté, casqué, lampe au front, c'est le chef mineur : un « vieux de la vieille ». Ce Savoyard — œil bleu, mâchoire carrée — a fait dans sa vie presque autant de chemin sous ses montagnes que par-dessus. Cette fois il s'en est pris au rocher de Sainte-Hélène (près de Moutiers en Savoie). Il s'agit de faire un trou... de 42 000 mètres cubes dans le bon calcaire de Tarentaise. Au fond de cette cathédrale souterraine, au bout de la galerie de 300 mètres, va se loger la nouvelle centrale E.D.F. avec ses pompes, ses vannes et ses turbines. De Sainte-Hélène vont sortir d'ici deux ans quelque 300 000 kilowatts en heure de pointe.

Entre le chef bétonnier et le jeune chef géomètre, le chef mineur parle, ou crie : *« C'est ma troisième centrale, la dernière. »* Il faut entendre son propos de deux façons : fin de sa propre carrière, fin d'une époque. Pourquoi ? La réponse vient d'un ingénieur d'E.D.F., l'un des responsables du vaste aménagement de La Coche, dont l'usine de Sainte-Hélène sera l'aboutissement : *« Le temps est venu de l'électricité nucléaire. »* E.D.F. prévoit encore Grandmaison, dans le massif de Belledone et, après, on passera à autre chose...

Ainsi La Coche — cet avenir qui se fait durement sous nos yeux — c'est déjà un peu le passé : *« L'énergie de papa. »* Nostalgies au futur... Apparemment il semble que le chef mineur et l'ingénieur aient chacun la sienne.

Des hommes et des machines

Il faut savoir d'abord qu'E.D.F. conçoit et conduit la réalisation de ses grands travaux mais que le gros œuvre est confié à des entreprises. Ainsi, les « trous » à faire appartiennent au mineur. Lui, il regrette un peu l'époque où construire des barrages avait un relent d'aventure, de conquête de l'Ouest. C'est vrai. Ces chantiers géants où grouillaient les hommes plus que les machines sont révolus. On campait en altitude, en foule, dans des baraquements de fortune, et la bataille contre la montagne se livrait encore la journée finie. En ce temps-là, les évêques de la région appuyèrent la grande grève de quarante jours d'Isère-Arc (en 1952). Ils dénoncèrent, avec les syndicats, les *« conditions inhumaines »* dans lesquelles vivaient plus de mille ouvriers et, souvent, leurs familles.

Vingt ans après, sur ce nouvel aménagement Isère-Arc, on n'a pas oublié l'affaire Isère-Arc. *« A cette époque, on comptait un mort par kilomètre de galerie. »* L'hébergement, le travail lui-même — grâce aux machines nouvelles — et la sécurité ont été, depuis, considérablement améliorés. *« Un accident mortel, pourtant... Un conducteur de bouteur, dont l'engin s'est renversé. »*

Le chef mineur salue ces progrès, mais il garde le regret — on le sent bien — du temps des pionniers, encore plus durs au mal et à la peine qu'aujourd'hui. *« Pour faire ce travail, on ne trouve plus guère que les Nord-Africains. Les bons mineurs se font rares. »* Seuls les cadres sont français. Encore leur recrutement devient-il difficile. Le nomadisme qu'entraîne le déplacement des chantiers fait hésiter les chargés de famille : logement, scolarité des enfants, etc. Et puis non, malgré tous les progrès du matériel, la vie de galerie n'est pas la vie de château.

Voici, loin de l'usine, dans la principale galerie d'adduction — longueur finale : 13 kilomètres, — le tunnelier Robbins, la machine la plus évoluée. Elle est monstrueuse. Longue d'une cinquantaine de mètres, sa tête est armée de « *roulettes* » qui évoquent — au superlatif — celles du dentiste. Le tunnelier « fraise » le rocher à raison — parfois — de 30 mètres par jour, en progressant par reptation, comme un ver dans un fromage. Il laisse derrière lui une galerie ronde, aux parois lisses, parfaite. *« On se croirait à l'intérieur d'un macaroni »* Quinze hommes suffisent là où il en fallait cent. Et surtout, plus de tirs de mines, plus d'ébranlements, qui provoquaient les éboulements mortels. Hélas ! la miraculeuse machine est restée « engluée » trois mois dans un mauvais terrain. Il a fallu travailler les pieds dans l'eau, sous une douche glacée, du pic et de la pelle, courbés, pliés en deux dans un boyau de 3 mètres de diamètre, où le monstrueux engin ne laissait que des interstices pour les hommes. C'est vite dit. Le réel quotidien était plus long à vivre. *« Le moral était à zéro. »*

Ces cauchemars deviendront-ils demain, au temps des laboratoires nucléaires, les bons souvenirs du vieux temps ? Aux regrets du chef mineur il faut joindre, semble-t-il, ceux de l'ingénieur. L'âpre bataille avec la montagne devient belle au regard de la vie de demain, quand il faudra rejoindre « les temps modernes », pointer chaque matin à l'entrée de la froide usine nucléaire. *« Ici c'est autre chose. »*

Ici, un muguet de juin — précoce pour la montagne — réussit à pousser quand même aux flancs de la vaste cuvette de La Coche — le réservoir supérieur, — malgré les bouleversements en cours. Ici la forêt entoure le cirque géant où des bouteurs acrobates s'accrochent sur une pente à 50 %, où des hommes hauts comme le pouce s'affairent à tasser les parois avant de les revêtir de béton. Ici, les pics de la Vanoise émergent par-dessus le col qu'il a fallu « boucher » en entassant la terre et les rochers : une lutte à bras-le-corps avec cette nature qu'on agresse, qu'on soumet, mais qu'on aime aussi profondément. On la connaît, la garce ! Et pas d'un coup d'œil de touriste, pas du bout des lèvres. Il a fallu apprendre longuement ses mouvements secrets au fond des terrains, son travail sourd, ses humeurs de surfaces, ses « traîtrises », et aussi ses magnifiques abandons quand le « grand beau » donne à la campagne de travaux à ciel ouvert un air de courte fête.

Il s'agit, à La Coche, de maîtriser les eaux d'un bassin de 245 kilomètres carrés. Plus de cinq cents hommes travaillent sur les chantiers dispersés. Les adductions s'en vont chercher les torrents épars, les captent, les amènent jusqu'à la cuvette par 27 kilomètres de galeries. Après quoi l'eau tombera, par une conduite forcée, droit sur la centrale de Sainte-Hélène : une chute de 900 mètres ! Tout cela, il faut le négocier avec la montagne par des routes, des ponts, des puits annexes, des fenêtres, des cheminées d'équilibre : un monde. Bon... Il faut le dire, il y a dans cette sorte d'entreprise quelque chose de vaste, d'exaltant, que l'on ne retrouvera plus, demain, entre les quatre murs de l'électricité nucléaire.

Alors, c'est fini l'énergie hydro-électrique ? Non. Pas tout de suite. Il se trouve que l'ensemble de La Coche illustre le rôle qu'elle gardera demain. Malgré leur puissance très supérieure, les centrales nucléaires auront leur faiblesse : mises en route, elles ne s'arrêteront plus, même aux heures creuses — nuit, jours fériés — où la demande de courant tombe brutalement. Or l'électricité ne se stocke pas. En revanche, on peut stocker l'eau derrière les barrages, la « remonter » grâce à l'énergie perdue aux heures creuses. Elle sera là, prête, pour les « pointes ». C'est le schéma pour demain.

Aujourd'hui, Sainte-Hélène se prépare à fonctionner selon ce schéma futur..., mais par ses seuls moyens. Elle ne demandera de courant à personne : elle se le fera elle-même. Aux heures creuses, une formidable pompe à cinq étages — unique en son genre — remontera les eaux d'une retenue inférieure (Aiguebelle) jusqu'au nouveau réservoir de La Coche, 900 mètres plus haut. Et ces eaux, grossies par l'apport des torrents captés, « moudront » à nouveau de l'électricité pour les heures de plus forte demande.

C'est là ce qui fait l'originalité de cet aménagement mixte, spectaculaire et beau. L'équivalent n'existe pas. Tant mieux ! On n'aurait pas aimé apprendre — en découvrant l'effort des hommes et la grandeur véritable d'un tel « spectacle » — que La Coche c'était déjà, vraiment, le passé. En fait, c'est encore l'avenir.

JEAN RAMBAUD.

Douloureuse conversion

IL va de soi que l'ampleur des travaux nécessaires aux aménagements du type de La Coche implique une infrastructure considérable. L'orientation générale vers une production prioritaire d'électricité nucléaire la remet en cause. A Chambéry règne une inquiétude certaine. Le comité d'entreprise d'E.D.F. — où sont représentés tous les syndicats — n'ignore certes pas le rôle dévolu demain aux ensembles hydrauliques, relais indispensables du nucléaire. Toutefois, il lance des avertissements pressants quant aux menaces d'une conversion trop hâtive.

Le comité d'entreprise tient d'autre part à rappeler que toutes les instances politiques de Savoie se sont prononcées par des votes unanimes — du conseil municipal de Chambéry au conseil général — en faveur des positions qu'il défend. Le conseil régional de la région Rhône-Alpes a pris la même attitude. Deux députés de Savoie — MM. Louis Besson (app. P.S.) et Jean-Pierre Cot (P.S.) — vont déposer à l'Assemblée nationale une « question d'actualité » ou une « question orale avec débat ».

A Cannes

Une route au-dessus des rails

Près de quinze ans après le début des travaux, Cannes a inauguré, le 29 juin, la voie rapide construite sur 2 kilomètres au-dessus de la voie ferrée qui traverse la ville.

En arrivant sur la côte, il y a plus d'un siècle, le chemin de fer avait corseté étroitement la petite bourgade de pêcheurs, qui ne dépassait pas alors sept mille âmes. Obstinément collé au rivage, il brida de même les autres communes littorales du département. L'imprévoyance des constructeurs a coûté cher... mais les automobilistes pourront désormais franchir Cannes en deux ou trois minutes.

« *ON entoure cette malheureuse petite ville d'une voie ferrée dont elle n'a que faire, et qui amènera le dimanche tous les épiciers de Marseille* », déclarait, en 1860, Prosper Mérimée. Lord Brougham, le « découvreur » de Cannes, plus réaliste, demandait, lui, que la ligne du P.L.M. passât le plus loin possible du littoral, à la limite du Cannet. On ne l'écouta pas.

Plus d'un siècle plus tard, Cannes est la première ville de la côte à surmonter véritablement les contraintes qui ont été imposées aux municipalités par le tracé du chemin de fer. Dès 1860, le maire de l'époque, le docteur Eugène Gazagnaire, souhaitait transférer la gare, inaugurée le 10 avril 1863 (Paris-Cannes en vingt et une heures et vingt-huit minutes), 800 mètres plus au nord. Mais lorsque, en 1959, M. Bernard Cornut-Gentille s'installa à la mairie et ouvrit, après d'autres, le dossier, la seule solution praticable qui s'imposa fut de couvrir les voies dans la traversée de la ville. La réalisation de ce projet se sera étalée sur près de quinze ans.

140 millions de francs

Sur un plan, la voie rapide apparaît comme un arc idéal qui efface la coupure du chemin de fer sur une longueur réelle de 2 085 mètres. Sur le terrain, elle a nécessité des travaux complexes en quatre étapes, combinés à une importante opération de rénovation urbaine et à la reconstruction complète de la gare de la S.N.C.F. Il a fallu, en effet, creuser une profonde tranchée dans le bas du vieux quartier du Suquet, où plus de deux cents familles ont dû être relogées. La dernière étape fut la plus délicate, puisqu'il s'agissait de mener de front trois chantiers : la couverture de la gare, la construction d'un parking de six cent vingt-deux places, l'aménagement du passage routier sous les voies, et tout cela sans interrompre le trafic.

La couverture de la voie ferrée permettra d'améliorer sensiblement la traversée de Cannes.

« *Il y a quinze ans, la couverture correspondait aux besoins de la circulation à l'époque. Aujourd'hui, elle n'est qu'un rattrapage, mais si elle n'avait pas été faite, ce serait l'asphyxie totale* », explique M. Cornut-Gentille. Entre-temps, l'autoroute Esterel-Côte d'Azur a épongé tout le trafic de transit direct. Désormais, ce sont les axes nord-sud et surtout le boulevard Carnot — vital entre Le Cannet et Cannes — qui ont atteint le seuil de saturation. La création d'une nouvelle voie rapide très sophistiquée, le boulevard du Riou, qui reliera la R.N. 7 à la bretelle de l'autoroute sur 3 ou 4 kilomètres, s'impose d'urgence. Les travaux pourraient commencer l'an prochain si l'État enclenche le processus financier. Il en coûterait, pour une première tranche, 54 millions de francs.

La couverture, dont la S.N.C.F. était maître d'œuvre, aura coûté, elle, en francs de 1974, environ 140 millions, soit dix fois plus au kilomètre qu'une autoroute en rase campagne. A ce tarif, le déplacement ou la couverture de la voie entre Cannes et Antibes, agités de temps à autre par les élus, ne sont pas pour demain. La côte devra continuer à vivre avec son carcan ferroviaire.

GUY PORTE.

Entre Paris et Metz

Une armée sur le bitume

DES hommes bottés et casqués qui avec un talkie-walkie communiquent avec de lointains avant-postes ; d'autres, un peu plus loin, qui déploient sur l'aile boueuse d'une Land-Rover hérissée d'antennes des cartes d'état-major... Ce pourrait être le camp de base d'une armée en campagne. Un camp peu éloigné du front, d'ailleurs, puisque le bruit de la « bataille » vient parfois jusqu'ici, parmi les baraquements alignés au cordeau, les pyramides de matériel lourd, les montagnes de matériaux où viennent puiser sans cesse, avant de s'en retourner au combat, des engins d'apparence terrifiante.

Le P.C. de l'autoroute Paris-Metz se distingue des autres baraques par un cliquetis de machines à écrire, les panneaux où l'on a punaisé des notes de service sèches comme les ordres d'un colonel à son régiment. Dans son bureau, aussi sobrement — aussi tristement — meublé que toutes les pièces voisines, M. Georges Lestrade, ingénieur des arts et métiers et patron du chantier — 135 kilomètres déployés entre Meaux et Châlons-sur-Marne — fait le compte, vertigineux, de ses moyens en hommes et en machines.

Le GIEA (Groupement d'intérêt économique pour les autoroutes), formé par le rapprochement de trois sociétés : Dumez (celle à laquelle M. Lestrade appartient), Bouygues et les Chantiers modernes, compte quatre cents personnes, auxquelles il convient d'en ajouter cent cinquante autres, soit les personnels des entreprises sous-traitantes. Une armée de cinq cent cinquante hommes, composée pour moitié environ de travailleurs immigrés, Portugais et Nord-Africains pour la plupart. On travaille dix heures par jour, et l'on se repose un samedi sur deux.

Les quelque deux cents employés célibataires habitent, à raison de deux par chambre, le cantonnement proche de la cantine, où l'on propose des repas à 6 F, mais les personnels mariés, qui vivent pour la plupart dans les soixante-dix-sept caravanes ancrées à proximité, rentrent chez eux tous les soirs. Les plus bas salaires, ceux des manœuvres (O.S.), tournent autour des 2 000 F par mois, indemnité de déplacement comprise (23 F par jour). Les conducteurs d'engins arrivent à des bulletins de paye avoisinant les 4 000 F.

Le ruban...

Un chantier d'autoroute, c'est, dit M. Lestrade, qui n'a jamais cessé, depuis dix ans maintenant, d'en construire, « 50 % d'hommes et 50 % de machines, des machines qui évoluent techniquement parlant à une vitesse surprenante, au point qu'il y a presque du nouveau tous les jours ». *Construire une autoroute,* « c'est simple, c'est dérouler un ruban... ». *On commence par les ouvrages d'art — ce qui explique l'insolite présence, en rase campagne, d'un pont de béton tendant dans le vide des bras désespérés, — puis on s'attaque au terrassement.*

Dessous, le « matériau noble » : ici, dans la région d'Epernay, du sable de Marne, puisque l'on choisit toujours les matériaux disponibles dans la région pour s'éviter des frais de transport. Sur ce sable — 50 centimètres, — on a posé une seconde couche, épaisse de 42 centimètres, et constituée de « matériaux traités ». Ce seront ici des laitiers, ces résidus des hauts fourneaux qui ressemblent fort à du mâchefer. La couche supérieure, seule visible, sera faite de 8 centimètres d' « enrobés », matériau du pays de préférence mêlé au bitume...

Les moyens techniques sont impressionnants : 32 moto-scrappers, 16 dumpers (ces camions de 50 tonnes qui escaladent les pentes les plus raides et se rient des bourbiers), 35 bouteurs, 12 niveleuses — dont une, commandée électroniquement, se passe aisément de conducteur, — 18 compacteurs 10 pelles sur chenilles, 150 camions de 15 tonnes, 6 grues et une bonne centaine de véhicules légers...

Mais la merveille des merveilles reste encore cette machine qui, toute seule ou presque, puisqu'un palpeur électronique la guide au centimètre près, comme un chien d'aveugle, coule sans renâcler ses 2 kilomètres de couche finale par jour, à raison de deux voies de circulation à la fois.

Des moyens proportionnés à l'ampleur de la tâche et aux rigueurs d'un planning réglé presque au chronomètre. Le premier coup de lame du premier bouteur, c'était le 1er mars 1973. Fin 1975, il faudra que M. Lestrade livre les premiers 60 kilomètres, et que fin 1976 la totalité — soit 135 kilomètres — soit mise à la disposition du public, qui se soucie peu de savoir s'il roule sur des laitiers, des couches nobles et des enrobés pourvu qu'il roule...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Les 10 % pédagogiques : la liberté

M. JOSEPH FONTANET, ancien ministre de l'éducation nationale, n'aura pas eu le temps de mettre en œuvre sa grande réforme de l'enseignement secondaire, mais il a ouvert pour son successeur, M. René Haby, une voie originale avec les « 10 % ». Lancée par une circulaire du 27 mars 1973, cette initiative visait à mettre à la disposition des lycées et collèges 10 % de liberté dans l'organisation des horaires scolaires, en allégeant d'autant les programmes des diverses disciplines. « Liberté » était bien le maître mot, puisque les instructions ministérielles donnaient à chaque établissement la possibilité de trouver la ou les formules qui lui convenaient et même la possibilité de ne rien faire, dont une partie appréciable des établissements ont d'ailleurs usé...

Dans l'esprit des auteurs de la réforme, il s'agissait de mettre les chefs d'établissement et les professeurs, habitués à la réglementation rigide et uniforme des instructions « venues d'en haut », à même de s'organiser de manière autonome. D'inciter les enseignants à rechercher des méthodes pédagogiques nouvelles, en sortant du cadre strict des programmes, en ouvrant la vie scolaire sur le monde extérieur. De provoquer par là un travail d'équipe, difficile dans le cadre habituel en raison du poids des habitudes et de la formation reçue par les enseignants. D'associer enfin davantage les élèves, en leur proposant des activités nouvelles dans lesquelles ils puissent prendre une part de responsabilité et d'initiative.

Dès le départ, les critiques ont été vives, et les détracteurs des « 10 % » n'ont pas désarmé au cours de cette première année d'expérience. « Discount éducationnel », « torpillage de l'enseignement », « kermesse pédagogique », « transformation des établissements en maisons des jeunes et de la culture », telles sont quelques-unes des réflexions qui ont accueilli cette innovation. Mais il semble que le concert des oppositions se soit quelque peu atténué dans les derniers mois. Contrairement à ce qu'avaient pu craindre certains défenseurs de la loi et de l'ordre, les 10 % n'ont pas apporté la révolution dans les établissements... Beaucoup plus fondées sont, en revanche, les réserves formulées par la grande majorité des enseignants et des membres de l'administration sur les limitations qu'entraîne l'insuffisance des moyens disponibles pour cette expérience.

Les pessimistes ont eu tort. Même si les établissements qui ont tenté l'aventure, avec courage et même, parfois, une certaine audace, sont encore une minorité, il y a eu un foisonnement d'initiatives extrêmement diverses. L'enseignement « de soutien » qui était proposé à côté d'autres activités plus originales n'a pas été, dans la plupart des cas, la solution de repli qui évite de sauter l'obstacle.

Mais les résistances ont été très grandes. Du côté des enseignants, d'abord. On ne change pas d'optique pédagogique du jour au lendemain, et le surcroît de travail dû à l'organisation des 10 % en a légitimement fait réagir beaucoup, confirmant les réserves émises dès le départ par les organisations syndicales. Les parents d'élèves ont été souvent inquiets de voir que l'on s'écartait de la tradition et que peut-être les résultats scolaires en souffriraient. C'est du côté des élèves que l'enthousiasme — c'est le mot qui revient dans de nombreux rapports d'enseignants ou de chefs d'établissement — a été le plus fort. Davantage de liberté, un enseignement plus proche de la vie, moins ennuyeux, n'y a-t-il pas là une réponse aux revendications des lycéens et collégiens ?

ENFIN, ON PEUT SE PARLER...

LE premier problème était celui de l'organisation pratique. Allait-on « libérer » — ou « banaliser » — une demi-journée par semaine, une journée par quinzaine, une demi-semaine toutes les cinq semaines ou une semaine entière chaque trimestre ? Devait-on « mettre en 10 % », en même temps, toutes les classes d'un même établissement, ou laisser aux professeurs la faculté de s'organiser dans leur classe, ou avec les classes du même niveau ? Toutes les solutions ont été essayées, l'expérience montrant que les meilleures sont celles qui sont décidées par les intéressés eux-mêmes.

La semaine trimestrielle commune à tout établissement a été moins fréquemment choisie, les chefs d'établissements étant souvent réticents en raison des difficultés de surveillance et de contrôle des présences. C'est pourtant celle qui semble avoir permis les initiatives les plus originales et les activités de plus grande portée, et surtout l'instauration de nouveaux rapports entre maîtres et élèves. « *Il faut un certain temps pour créer ces rapports*, note un professeur du C.E.S. Jules-Verne de Nîmes. *Le passage d'un système pédagogique à l'autre, en l'espace d'une journée, risque de tout rompre et de faire de l'expérience un divertissement.* »

Cette semaine trimestrielle demande, certes, un travail de préparation important pour les enseignants et un esprit de responsabilité chez les élèves, afin d'éviter qu'elle ne devienne une semaine de vacances. Mais elle a également l'avantage de faciliter les contacts entre les professeurs et la mise en place d'un travail interdisciplinaire.

Les « cancres » le sont-ils vraiment ?

Dans la multitude des activités choisies, plusieurs reviennent fréquemment. D'abord les voyages, en France et à l'étranger (Grande-Bretagne surtout) ; pour certains enseignants, la qualité des 10 % semble se mesurer aux nombre de kilomètres parcourus... Ces voyages ne sont d'ailleurs pas une innovation. Mais ils ont eu cette année une « couleur » pédagogique supplémentaire. L'étude de la presse et de l'O.R.T.F. a entraîné auprès des journaux et à la Maison de la radio d'innombrables demandes de visites et de discussions. Les régions, sous leurs aspects les plus variés, ont fait l'objet d'études très nombreuses, ainsi que les entreprises industrielles. L'archéologie et la préhistoire ont eu également un grand succès. D'autres thèmes, tels que l'eau, le cinéma, la bande dessinée... ont permis une approche pluridisciplinaire. Enfin, deux thèmes se sont naturellement imposés : l'expression (théâtre, photographie...) et l'orientation (les métiers, les débouchés, les formations, la vie à l'université...).

Le rôle du chef d'établissement est décisif dans la réussite ou l'échec des 10 %. Dans la plupart des cas, l'initiative est venue de lui, et il a assuré la coordination des opérations. Parfois, un chef d'établissement peu convaincu ou trop strict peut aussi couper les ailes aux initiatives de la base. La force d'inertie est sans doute la meilleure stratégie. Mais on peut avoir recours à des astuces : ainsi à Coutances (Manche), le proviseur a distribué un questionnaire aux professeurs quelques jours après la semaine des 10 % du premier trimestre : si la satisfaction était quasi générale, un professeur sur deux, encore sous le coup de la fatigue de l'opération, ne souhaitait pas la voir reconduite au second trimestre... Le chef d'établissement peut aussi intervenir de façon autoritaire, comme au lycée d'Elancourt-Maurepas, à Saint-Quentin-en-Yvelines, où le proviseur a refusé, au nom de la neutralité, une demi-semaine de travail sur « *la justice en France* », et particulièrement la présence d'un magistrat membre du Syndicat de la magistrature (un autre magistrat avait accepté) et d'une éducatrice de délinquance.

L'ouverture ne va pas évidemment sans quelques risques ; c'est d'une véritable « *aventure pédagogique* » qu'il s'agit, lorsque chef d'établissement et enseignants sont décidés à jouer le jeu. Aussi ces derniers ont-ils été peu nombreux à s'y lancer.

Deux raisons principales expliquent ce peu d'empressement. D'une part, pour beaucoup d'enseignants, le poids des habitudes et de la formation reçue ne favorisent guère les changements de mentalités. « *Ce nouveau travail demande de nouvelles attitudes pédagogiques*, a indiqué notamment M. Pierre Vandevoorde, conseiller technique au cabinet du ministre, au cours d'une conférence de presse. *Certains enseignants ne voyaient pas comment surmonter les difficultés.* » Aussi certains posent-ils maintenant la question d'une formation appropriée des enseignants à ces nouvelles méthodes. D'autre part, les enseignants qui ont profité des 10 % pour faire « *autre chose* » ont eu presque toujours un surcroît de travail. « *Nous sommes sur les genoux* », disaient des professeurs du lycée technique mixte de Caen après une semaine de 10 %. La directrice du collège d'enseignement général André-Chénier de Carcassonne a calculé que pour les vingt-six professeurs (sur vingt-six) de son établissement qui ont participé à la semaine « banalisée » du premier trimestre, cinq ont assumé de 50 à 54 heures de présence, onze de 27 à 30 heures, dix un horaire normal de 18 à 21 heures ; le temps de préparation des activités n'est pas inclus dans ces calculs.

Aussi les réserves de principe formulées par les syndicats d'enseignants (crédits, allégements d'horaires...) ont-elles trouvé un large écho parmi les professeurs, dont, il ne faut pas l'oublier, les femmes constituent la majorité. Elles expliquent sans doute que le 10 % n'ait touché encore réellement qu'une minorité d'établissements. Mais là où l'expérience a été tentée, les résultats sont importants. Enfin, on se parle. On apprend à travailler en équipe. La matière qu'on enseigne n'est plus le centre et le passage obligé de toute éducation. Les autres disciplines commencent à compter.

A travers ces nouvelles pratiques pédagogiques, on découvre les élèves. On les avait un peu oubliés, ils étaient devenus un groupe informe, « *plus mauvais d'année en année* » et s'intéressant de moins en moins à la classe... Voici qu'au contraire ils se passionnent, même si on a fait peu d'efforts, le plus souvent, pour les associer au changement. Des « cancres » révèlent des qualités que l'on ne soupçonnait pas.

Dans les activités des 10 %, au cours des voyages, des enquêtes, des discussions, le professeur descend de son piédestal, l'élève apprend à le connaître mieux, ou autrement. Un nouveau style de rapports s'engage.

Mais à côté de ces avantages qui ne sont contestés que par les tenants de l'autorité et du conservatisme pédagogique, de nombreuses questions se posent après une année d'expérience. D'abord, l'intégration des professeurs de mathématiques. Ces enseignants ont pris l'habitude — et le système d'orientation les a renforcés dans cette conviction — de se mettre au-dessus de la mêlée. Le professeur de mathématiques, plus que tout autre, a tendance à considérer toute activité extérieure à sa discipline comme négligeable, et toute entorse au programme comme sacrilège. Dans l'optique de la pluridisciplinarité souhaitée par le ministère, les possibilités offertes par les mathématiques dans l'enseignement des 10 % sont pourtant extrêmement variées. Il serait bon que les suggestions des autorités académiques se portent en priorité dans cette direction.

L'argent : pas indispensable, mais utile

Les crédits. Leur insuffisance est signalée dans presque tous les rapports, depuis ceux des chefs d'établissements jusqu'aux documents ministériels. S'il est vrai que la réussite pédagogique des opérations de 10 % n'est pas liée à l'ampleur des crédits disponibles, cette faiblesse limite singulièrement les initiatives, et porte atteinte au principe de la gratuité de l'enseignement. Dans bien des cas, les familles sont appelées à participer financièrement, notamment pour les voyages. Elles le font d'autant plus facilement que la tradition des voyages de fin d'année dans les lycées et collèges ne date pas d'hier... Parfois, la coopérative scolaire ou le foyer socio-éducatif aide les activités de 10 %. C'est ainsi que dans certains établissements de la région de Montpellier l'argent recueilli après les innombrables tournois de loto sert aux 10 %. La contribution des collectivités locales n'est parfois pas négligeable. Mais ces ressources ne sont pas des solutions durables. La suggestion avancée par beaucoup d'une augmentation des « *crédits d'enseignement* » affectés à chaque établissement devra être examinée.

L'ouverture vers l'extérieur ne va pas sans soulever quelques difficultés. Certaines entreprises sont surchargées par les visites d'élèves. Dans les régions rurales, cette connaissance du monde industriel nécessite des voyages coûteux et inversement, pour les élèves de la région parisienne voulant découvrir les régions agricoles. L'accueil généralement reçu dans les entreprises, l'appui des collectivités locales et des groupements professionnels et syndicaux sont toutefois très encourageants.

Dans les établissements scolaires, l'insuffisance des services de documentation et d'information a été souvent notée.

Autre question posée fréquemment par les chefs d'établissement : leur responsabilité et celle des adultes en général, lorsque les élèves sortent de l'établissement, seuls ou accompagnés.

Enfin quelques difficultés ont surgi pour faire le partage — ainsi que le recommandait la circulaire ministérielle du 27 mars 1973 — entre les activités des 10 % et celles du foyer socio-éducatif. Dans la plupart des cas, il y a eu interpénétration : l'expérience du foyer a facilité l'ouverture dans le cadre des 10 %. Mais la créativité, la liberté d'expression, ne sont pas toujours vues d'un bon œil par les professeurs et surtout par l'administration. On craint que les 10 % ne tournent, sous la pression de certains groupes d'élèves, « *à la politique* ». Aussi s'efforce-t-on de poser des barrières. Ainsi le recteur de Montpellier a-t-il fait savoir que toute intervention d'une personne (un professionnel venant parler de son métier, par exemple) étrangère à l'établissement devait être soumise à une autorisation de sa part. Cette crainte excessive de la pénétration de la vie extérieure — avec éventuellement ses conflits sociaux, ses luttes politiques — dans les établissements, ne risque-t-elle pas de conduire à des 10 % « aseptisés », le foyer servant, en quelque sorte, d'exutoire ? De nouvelles instructions ministérielles — que les recteurs devraient appliquer et non contourner — pourraient clarifier la situation.

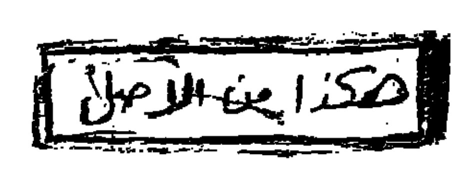
Y. A.

«Sauvages»

« NOUS dénonçons la pseudo-ouverture vers l'extérieur et le soi-disant esprit de créativité des 10 % », nous ont écrit, au second trimestre, des élèves du lycée Paul-Bert à Boulogne-Billancourt. Partant de ce principe, ils ont voulu donner aux 10 % un contenu plus « engagé » en proposant des discussions à partir de films, sur « la sexualité et l'avortement », « les luttes ouvrières », le Chili, « l'antimilitarisme »..., afin « d'instaurer un véritable débat collectif ». Les 10 % « sauvages » ont donc eu lieu, à côté des « ateliers officiels » fonctionnant sous la houlette des professeurs et de l'administration.

De telles initiatives de lycéens ont été assez rares et ont surtout eu lieu à Paris (lycée François-Villon, lycée Voltaire). En revanche, la pression des groupes d'élèves politisés, qu'ils appartiennent à l'UNCAL, à la Jeunesse étudiante chrétienne, aux mouvements gauchistes, a été souvent assez vive. Ces groupes considèrent en effet que les 10 % sont un bon « terrain de lutte » pour modifier le rapport entre les élèves et les adultes, en permettant notamment aux premiers une conquête de responsabilité et de liberté. Dans bien des cas, l'administration et les professeurs se sont efforcés de canaliser les revendications des lycéens. Ailleurs, les élèves ont eu la possibilité, en accord avec eux, d'organiser eux-mêmes des 10 % « libres ». Ce fut le cas notamment au lycée de Montrouge (Hauts-de-Seine).

Au premier trimestre, les professeurs avaient été les principaux organisateurs de la « semaine des 10 % ». Au second, on a demandé aux élèves ce qu'ils désiraient. De la moisson d'idées recueillies sont nés une vingtaine de groupes réunis autour de thèmes auxquels les élèves se sont inscrits selon leurs goûts. Quelques-uns ont été animés par des professeurs, d'autres ont fonctionné uniquement avec des élèves, sous la direc-



premier pas vers l'autonomie

Les résultats de cette première année sont suffisamment encourageants pour qu'au ministère de l'éducation on se montre d'un « optimisme raisonné ». « Ce qui est intéressant », a notamment déclaré M. Roger Grandbois, inspecteur général chargé de coordonner l'opération, « c'est que les 10 % ont posé un problème. Il y a eu des enthousiasmes et des querelles, mais toujours une réflexion collective. Chaque établissement a manifesté sa personnalité ». Si l'imagination ou l'esprit inventif a pu souvent faire défaut, on a constaté partout un grand désir de profiter des 10 % pour ouvrir l'école sur le monde extérieur. Et les 90 % restants ? « Il ne fait aucun doute que ces 10 % de « comme il vous plaira » ont été l'occasion inévitable et salutaire d'une remise en question des 90 % qui restent », estime M. Grandbois. Mais « ils ont aussi contribué fortement à en montrer la valeur et l'importance ».

Dans la plupart des cas, la réussite ou l'échec des 10 % a été lié à l'attitude du chef d'établissement, naturellement chargé de coordonner les initiatives des professeurs et, plus rarement, des élèves. Aux échelons plus élevés de l'administration — inspections académiques, rectorats, — la règle de liberté commandait de n'intervenir qu'à titre de conseil et pour faire circuler l'information. Cette règle semble avoir été la plupart du temps respectée, mais il n'en a pas été toujours ainsi. A Bordeaux, par exemple, le recteur de l'académie, dans une circulaire du 25 janvier 1974, a demandé d'exclure « de la liste des sujets possibles toute activité socio-éducative ou toute étude particulière sur des sujets étrangers à la vie scolaire normale ». De même, une circulaire du recteur de Toulouse (30 janvier 1974) visant à « prohiber toute réunion qui aurait pour objet de rassembler des élèves avec des personnes étrangères ou non à l'établissement (représentants d'associations ou autres) », paraît de nature à limiter singulièrement l' « ouverture » des établissements. Ces initiatives sont en contradiction avec l'esprit des 10 % tel que l'avait défini l'ancien ministre de l'éducation nationale. Il serait regrettable qu'elles aboutissent à limiter les possibilités ouvertes par cette réforme.

Le ministère envisage au contraire d'encourager le développement des 10 %, dès la prochaine rentrée scolaire. Une circulaire publiée au « Bulletin officiel » du 6 juin demande de mettre cette expérience à l'ordre du jour des réunions pédagogiques. Le traitement d'un questionnaire détaillé envoyé aux établissements permettra de faire un bilan plus complet sur l'année 1973-1974. Un nouveau dossier, de plusieurs dizaines de pages, sera mis prochainement à leur disposition : on y trouvera les conclusions du groupe de travail ministériel réuni autour de M. Grandbois, des récits d'expériences, des suggestions, ainsi qu'une liste d'adresses d'entreprises de dimension nationale (publiques et privées) qui acceptent de collaborer avec les établissements scolaires. Enfin, un fichier académique des expériences réalisées sera progressivement établi dans chaque rectorat. Il s'agit en définitive de favoriser la circulation de l'information et la collaboration entre les établissements scolaires.

La liberté restera la règle. Y compris, pour ceux qui auront donné corps et cohérence à leurs initiatives, celle de dépasser le contingent horaire de 10 %...

YVES AGNÈS.

ou «libres»

tion de l'un d'eux. C'est le cas notamment d'un groupe secouriste, d'une petite équipe de graphologie, d'une autre (quatre élèves seulement) intéressée par l'étude comparée des religions catholique et juive.

Les groupes les plus fréquentés ont été ceux consacrés à la vie d'une entreprise — quarante élèves sont allés visiter l'E.D.F. à Orléans ; — à l'atelier de poterie, où une majorité de filles ont découvert les joies et les difficultés de la création manuelle, et à la presse (un débat avec deux journalistes a réuni environ quatre-vingts participants). Dans la salle de documentation, une dizaine d'élèves ont préparé des panneaux sur « les métiers d'artisans en perdition », après une recherche de documentation et une visite chez des artisans. Dans un laboratoire de physique, d'autres ont fabriqué avec l'aide d'un professeur de mathématiques un récepteur radio, et réparé un sèche-cheveux. D'autres encore sont partis faire des photos à Paris, pour illustrer le « Journal des 10 % » réalisé avec le groupe sur la presse. Un groupe « médecine-hérédité » a distribué un questionnaire sur la contraception et l'avortement et fait venir un médecin à la fin de la semaine...

Certes, l'ambiance qui règne au lycée n'est guère stakhanoviste. On va d'un groupe à l'autre, on discute. Le gymnase ne désemplit pas, occupé par une majorité de garçons qui jouent au volley-ball ou font de la gymnastique. « Ils font l'apprentissage de la liberté », commente un professeur. « On nous a donné une semaine pour l'imagination », déclare de son côté une élève, un peu sceptique sur les traces que laissera cette parenthèse dans la vie du lycée.

D'autant plus que, selon les estimations de certains professeurs, environ la moitié seulement des effectifs participent à l'opération. Les autres sont restés chez eux, ou goûtent aux plaisirs de l'école buissonnière...

BILAN D'UNE ACADÉMIE

Un établissement sur cinq s'est lancé dans l'aventure

CINQ départements (l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère, les Pyrénées-Orientales), deux cent vingt-cinq établissements du second degré (quarante-deux pour le second cycle, cent quatre-vingt-trois pour le premier). Le bilan des 10 % dans l'académie de Montpellier est sans doute voisin de celui des autres régions, avec des expériences originales, des réussites, des échecs.

Selon les estimations des responsables académiques, 20 % environ des établissements n'ont rien fait ; un pourcentage équivalent a pris des initiatives couronnées de succès. Entre les deux, un marais important : dans 60 % des cas, les résultats sont jugés médiocres. Les formules de répartition du temps consacré aux « 10 % » se sont partagées à peu près équitablement entre la semaine par trimestre, la demi-journée ou la journée hebdomadaire ou par quinzaine, et la liberté complète laissée aux enseignants des diverses classes.

« Cette première année a été, sauf exception, une année de flottement, d'interrogations, de résistances, nous a déclaré M. Georges Richard, recteur de l'académie. *C'est dans les établissements déjà ouverts sur le monde extérieur que l'opération a été le mieux réussie. »* Le travail des autorités académiques a été essentiellement d'expliquer les objectifs et la portée de la circulaire du 27 mars 1973, sans imposer une formule plus qu'une autre. Dès le mois d'avril 1973, des réunions avec les chefs d'établissement ont eu lieu au Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.). D'autres interventions ont suivi, dans chaque département, pendant l'année scolaire 1973-1974, à l'occasion des réunions périodiques des chefs d'établissement (une trentaine à chaque fois), les 10 % n'étant alors que l'un des points de l'ordre du jour.

Le théâtre, la femme les archives...

Au second trimestre, l'effort d'entraînement a été sensible dans plusieurs établissements, alors que dans d'autres — notamment ceux qui s'étaient lancés dans la « semaine banalisée », — on constatait un certain essoufflement. L'attentisme a alors été favorisé par le contexte politique national : que devenaient les « 10 % » avec la réforme du second degré présentée par M. Fontanet ? Les élections présidentielles n'allaient-elles pas tout remettre en cause ? Au troisième trimestre, ce ralentissement s'est accentué, mais dans certains cas des professeurs réticents, poussés souvent par les élèves, ont accepté à leur tour de tenter l'expérience.

Il semble que, généralement, les élèves aient été assez peu associés à la mise en œuvre des activités de 10 %, bien qu'ils aient manifesté pour la plupart beaucoup d'intérêt (1). Cela tient sans doute en grande partie au souci des chefs d'établissement de fixer des limites aux perturbations qu'apporte cette innovation dans la vie scolaire habituelle. *« Lorsque je fais quelque chose, je veux que cela soit organisé. L'ouverture, d'accord, mais dans l'ordre »,* nous a déclaré notamment une directrice de C.E.S. de Montpellier. Pour le recteur, la participation des élèves dans le second cycle surtout devra être complètement repensé, puisqu'une partie d'entre eux (les plus de dix-huit ans) vont avoir le droit de vote : *« Si on ne leur donne pas la liberté, l'autodétermination auxquelles ils aspirent, ils les prennent en organisant grèves et manifestations. Le dialogue jeune-adultes doit être favorisé, orchestré par le chef de l'établissement. »*

Malgré les lacunes et les résistances, il y a eu des expériences intéressantes. En voici quelques-unes. Un voyage « pluridisciplinaire » en Espagne pour des élèves volontaires, au troisième trimestre (seconde, lycée de Castelnaudary). Initiation au théâtre : texte, mise en scène, musique, décors, masques, lumière, costumes, jeu dramatique (3e, C. E. S. Jules-Verne à Nîmes). Etude pluridisciplinaire (langues, histoire, dessin, travail manuel, musique) sur le thème de « la femme » (C.E.S. Saint-Exupéry de Perpignan). Journal du temps passé *« Rome 79 après Jésus-Christ »* (C.E.S. Albert-Camus de Prades). Recherches archéologiques et fouilles sur le terrain (C.E.G. de Quarante). Etude dans le parc du Haut-Languedoc (sciences naturelles, géographie, atelier photo du foyer socio-éducatif, travaux manuels) et confection de maquettes géologiques ; cette activité a nécessité une participation financière de 60 F par élève, malgré une subvention de 2 100 F de la Jeunesse et des Sports (C.E.S. de la Paillade de Montpellier). La commune et les archives du village (5e, C.E.G. de Cuxac-Cabardes).

(1) Dans un lycée de Montpellier, un référendum sur la nécessité de faire les 10 % a donné les résultats suivants : 80 % de « non » chez les professeurs ; 80 % de « oui » chez les élèves.

Dans le parc du Vercors

DES AGRICULTEURS - ÉDUCATEURS

SIX cents élèves du second degré de Grenoble, Romans et Montbéliard ont participé, au cours du troisième trimestre, à une expérience de « *classe de plein air* » dans le parc naturel régional du Vercors. Grâce aux chefs d'établissement qui ont accepté d'y consacrer les « 10 % », des classes entières accompagnées de la plupart de leurs professeurs ont pu effectuer, par rotation, des séjours de trois à huit jours. Par groupe de quatre à huit, les élèves ont été hébergés chez des agriculteurs du massif, à Autrans, Méaudre, Lans-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Vassieux notamment. Les services de la jeunesse et des sports ont subventionné en partie l'opération, mais la part la plus lourde du financement a été prise en charge par le syndicat mixte du parc, qui groupe vingt-trois communes. Les familles ont supporté un tiers environ de la pension quotidienne de leur enfant, fixée à 30 francs par jour.

L'objectif des auteurs de cette expérience est de développer les relations entre les établissements scolaires et le parc, et de provoquer une transformation de la pédagogie traditionnelle. En effet, la classe éclate dans la nature, et les enseignants doivent rechercher une méthode originale pour traiter « sur le terrain » la discipline dont ils ont normalement la responsabilité. Si cela ne pose guère de problèmes pour un professeur d'histoire et géographie ou de sciences naturelles — encore que certains aient hésité à confronter leurs connaissances livresques à la réalité, — l'expérience demande plus d'imagination pour les autres enseignants. Tel professeur de français a lancé ses élèves sur l'étude du vocabulaire local, tel professeur de dessin a incité les siens à réaliser des croquis de l'habitat rural, tel autre enseignant enfin s'est appuyé sur le mobilier pour aborder l'économie de montagne. D'une façon générale, tous ont essayé d'aider au mieux les élèves à rédiger des rapports sur leurs activités.

A côté d'eux, l'agriculteur dans ses tâches quotidiennes, le vétérinaire apportant des soins au bétail, l'agent de l'Office national des forêts dans le cadre d'une opération de martelage de résineux, n'ont pas éprouvé de difficultés à capter l'attention des jeunes citadins. Ainsi, beaucoup d'exploitants ont pris conscience du rôle d'éducateur qu'ils pouvaient jouer.

Les enseignants ont eux aussi considéré l'opération comme « *plutôt positive* », y compris pour eux-mêmes. « *Nous étions bien souvent des élèves...* », avoue ce professeur d'un collège technique de Romans. Beaucoup souhaitent acquérir une connaissance plus approfondie du milieu dans lequel ils sont appelés à évoluer avec leurs élèves

BERNARD ELIE.

DÉFENSE

Constatant l'hostilité des jeunes envers la conscription

Des officiers stagiaires de l'École supérieure de guerre proposent d'améliorer l'efficacité du service militaire

« La crise actuelle du service militaire est mise en évidence par le divorce grandissant entre un monde d'adultes, persuadés de la nécessité d'une armée de conscription, et un monde de jeunes, de plus en plus tentés de la refuser parce qu'ils en nient l'utilité. » Cette constatation figure dans le rapport d'une commission d'études sur l'amélioration du service militaire, composée principalement de stagiaires — du grade de commandant dans l'armée de terre — de l'École supérieure de guerre. Avant de rédiger ses observations, la commission a entendu les avis de plusieurs chefs de formations militaires différentes (divisions, brigades ou régiments), de représentants de mouvements de jeunes et de responsables de partis politiques de la majorité ou de l'opposition, à l'exception de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui a décliné l'invitation.

Contrairement à l'opinion généralement admise, observe la commission, *la jeunesse ne constitue pas une catégorie sociologique homogène, mais elle subit encore l'influence de son milieu social ou de son environnement. Peu habitués aux efforts par notre société moderne, les jeunes*, notent les auteurs du rapport, *sont capables d'en accomplir si l'on sait en exiger d'eux. Et ce sont généralement les périodes les plus rudes du service militaire (manœuvres, raids, passage au centre d'entraînement commando) qui leur laissent le meilleur souvenir (...) Tout au plus peut-on relever un certain manque de maturité dû à une scolarité prolongée qui maintient les jeunes en situation d'irresponsabilité et de protection, un manque de goût pour l'effort et de persévérance, dû aux facilités de l'existence moderne, une certaine inculture, notamment historique, enfin un attachement plus prononcé pour les valeurs matérielles, fruit de la société de consommation. »*

Devant le service militaire, la moitié des jeunes, selon les stagiaires de l'École supérieure de guerre, adoptent une attitude « *passive* » faite d'une « *indifférence relative ou d'une acceptation forcée due à la peur de la sanction, aux contraintes du milieu familial ou social* ». Un quart de jeunes auraient une attitude « *active de refus* », soit qu'ils soient « *pacifistes* » ou qu'ils « *suivent la mode antimilitariste, par égoïsme, laisser-aller ou manque de caractère* », soit encore qu'ils « *veuillent abattre une armée considérée comme le rempart de la société capitaliste* ». Le quart restant « *a compris la nécessité d'une défense* », il comprend « *une poignée d'ultras qui veulent utiliser l'armée comme une base d'attaque contre les éléments gauchistes et le communisme* ».

La commission a, en revanche, acquis l'impression « *réconfortante* » que la population adulte — au moins au niveau des dirigeants — est aujourd'hui intéressée par les problèmes de défense et ne remet pas en question le principe de l'armée de conscription. « *Renforcés dans leur conviction de la nécessité d'une défense nationale par les événements du Proche-Orient, inquiets de l'influence qu'une armée de métier pourrait, comme au Chili, prendre dans la vie politique et sensibilisés par l'attitude hostile des jeunes à l'égard de la conscription*, écrivent les rapporteurs, *l'opinion publique en général et les états-majors des partis politiques de toutes tendances en particulier ont, dès lors, commencé de s'intéresser de beaucoup plus près aux problèmes du service.* »

Combattre l'ignorance

Les stagiaires de l'École supérieure de guerre se posent alors deux questions : comment obtenir l'adhésion des jeunes, et comment améliorer l'efficacité du service militaire, puisqu'il est reconnu que « *la défense n'est pas uniquement l'affaire des militaires mais de toute la nation* » ?

A la question : comment obtenir l'adhésion ? le rapport répond : « *Il faut combattre l'ignorance, origine de bien des malentendus, dans laquelle la nation est tenue à propos de son armée. Il faut informer le citoyen en général et l'appelé en particulier des raisons des choix politiques et militaires (...) Il faut continuer d'inviter les cadres de l'administration, de l'industrie, les membres du corps enseignant, les étudiants, les élus de toutes tendances, à assister à des manœuvres dans les camps, à des présentations dynamiques de matériels, à des exercices à tirs réels, etc.* » Il faut éditer un livre du soldat, que chaque appelé recevrait avant sa convocation au centre de sélection, et qui expliquerait la doctrine, l'organisation des forces et leur implantation, les caractéristiques des différentes armes et les emplois offerts par chacune, le règlement de discipline générale, les droits à permission, les fonctions des cadres de réserve, etc.

« *Les efforts menés actuellement dans une majorité d'unités et visant à faire participer des représentants des appelés à certaines décisions relatives à la vie du corps, nous paraissent*, écrivent les officiers de l'armée de terre, *devoir être poursuivis et généralisés : commissions consultatives, commissions d'information, groupes d'études..., ces organismes permettent à la fois une meilleure circulation de l'information et la prise en compte d'idées provenant des hommes du rang eux-mêmes. Leur domaine pourrait s'étendre non seulement aux questions de foyer, de loisirs, d'amélioration du cadre de vie, mais aussi à la participation au montage d'exercices de combat (...) Il faut consentir une augmentation substantielle du prêt (...) Il nous semble opportun de rapporter l'interdiction de certains quotidiens et périodiques, tout en maintenant, pour des raisons évidentes, l'interdiction de tout militantisme politique au sein des armées (...) Pour tenter de corriger l'injustice faite aux soldats éloignés de leur région d'origine, il doit être possible de leur offrir la gratuité du transport ferroviaire — pour un déplacement par mois, par exemple — et de verser une prime d'expatriation au personnel en République fédérale d'Allemagne.* »

« *Il ne faut pas trop s'illusionner sur les résultats à attendre de cette participation*, notent toutefois les rapporteurs de l'École supérieure de guerre. *L'expérience faite dans de nombreux corps de troupe a prouvé que les jeunes, très forts pour revendiquer, se retrouvent peu nombreux au moment d'accepter les responsabilités.* »

A la question : comment améliorer l'efficacité du service militaire ? les officiers de l'armée de terre répliquent par une série de propositions qui touchent à la cohésion des unités et à la compétence de l'encadrement. « *Actuellement*, écrivent-ils, *la cohésion des unités est pratiquement nulle du fait du brassage constant imposé par le régime d'incorporation. Il paraît illusoire d'affirmer qu'une unité composée de sections ou de pelotons appartenant à quatre contingents différents, puisse être capable de remplir les missions.* » Le régime d'incorporation trimestriel paraîtrait le mieux adapté. D'autre part, « *tant que les cadres de réserve feront un service de même durée que celui des hommes du rang, il faudra se priver de leurs services pendant le temps nécessaire à leur formation. La solution pourrait donc être l'appel de volontariat pour un service prolongé des cadres* ».

La commission propose aussi de simplifier et de « *dépoussiérer* » le rituel militaire « *devenu formalisme et goût du spectacle* », mais elle observe, en passant, que des appelés, interrogés dans un régiment parachutiste à Pau, ont demandé que « *davantage de temps soit consacré au cérémonial de présentation du drapeau et de remise des brevets* ». Il lui paraît souhaitable de privilégier certaines activités (« *séjour dans les camps ou à l'extérieur des garnisons, passage plus fréquent dans les centres d'entraînement-commando, exercices à tirs réels plus nombreux et plus réalistes* ») et d'éliminer d'autres activités qui ont été « *trop montées en épingle, ces dernières années* », comme la formation professionnelle des adultes ou la promotion sociale.

Reste l' « *amélioration de l'encadrement* » avec le souci que les cadres soient « *jeunes, nombreux et compétents* ». « *Le système actuel de formation des sous-officiers*, estiment les stagiaires de l'École supérieure de guerre, *entraîne, au cours des premières années de service, une course aux diplômes, un manque de disponibilité des jeunes cadres et des charges d'instruction anormales pour les corps (...) L'instauration d'une prime substantielle au bénéfice des cadres de contact paraît susceptible de maintenir les meilleurs éléments dans la troupe.* »

A propos des officiers, le rapport note qu'« *il pourrait être intéressant de prospecter les ressources offertes par l'afflux des jeunes dans les universités. Les échecs en début des études supérieures laissent de nombreux garçons disponibles et désorientés. (...) La réussite sociale, désormais étroitement liée à la réussite matérielle, n'intervient dans l'armée qu'à partir des derniers échelons du grade de colonel, et surtout à partir des étoiles. Tous les officiers ont alors les yeux fixés sur cet horizon; et trop ont le souci de l'atteindre en prenant le minimum de risques. Il faut donc dissocier la solde du grade. (...) Il serait bon que la tendance à donner des commandements à de jeunes lieutenants-colonels soit généralisée. Pour garder le contact avec les appelés, ainsi que le commandement le souhaite, il faut une jeunesse d'esprit qui n'est pas forcément en relation avec l'âge, mais que le poids des ans finit toujours par entamer.* »

● *Sir Michael Charver*, général et chef d'état-major des armées britanniques, est en visite officielle en France jusqu'au jeudi 4 juillet, sur l'invitation du général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées françaises. Michael Carver visitera notamment le P.C. souterrain des forces nucléaires stratégiques de Taverny (Val-d'Oise) et la base de l'Ile-Longue, en rade de Brest, où sont entretenus les sous-marins nucléaires lance-missiles.

A la présidence de la République

LE GÉNÉRAL GUY MERY EST NOMMÉ CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR PARTICULIER

Par arrêté publié au « Journal officiel » daté des 1er et 2 juillet, sont nommés à l'état-major particulier de la présidence de la République :

Le général de division Guy Méry, chef de l'état-major particulier.

Le colonel André Faverdin, le capitaine de vaisseau Bernard Louzeau, le commissaire en chef de la marine Albert Tronchot, le lieutenant-colonel de l'armée de l'air Xavier Define, le commandant de l'armée de l'air François Vallat.

Avant d'atteindre leurs objectifs

LES CHARGES DES MISSILES A TÊTES MULTIPLES POURRAIENT SE DÉTRUIRE MUTUELLEMENT

Selon le major général Edward Gills, responsable de la sécurité nationale à la commission américaine de l'énergie atomique, les missiles à têtes multiples — un même missile transportant plusieurs charges nucléaires qui se dirigeraient, chacune, sur un objectif différent selon un programme pré-affiché — auraient des effets « *fratricides* » : les charges risqueraient de se détruire mutuellement en chaîne, avant leur objectif, et une fois la première charge explosée.

Cet effet résulterait de nombreux facteurs : radiations de la première explosion sur les autres charges, débris projetés, souffle déviant la trajectoire des autres charges, élévations de température résultant de la première explosion, neutralisation des autres charges due au rayonnement neutronique de la première charge, etc. L'efficacité des missiles à têtes multiples se trouverait ainsi sérieusement amoindrie et il serait hors de question, dans ces conditions, que ces engins puissent détruire, comme prévu, les silos de missiles d'un adversaire.

Ces « révélations » du responsable américain de la sécurité à la commission de l'énergie atomique sont généralement interprétées comme une nouvelle pression pour pousser les États-Unis à construire de nouveaux missiles offensifs, encore plus perfectionnés et précis. Le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger, vient en effet d'obtenir, non sans difficultés, l'autorisation du Sénat d'engager, dès cette année, l'équivalent de 385 millions de francs pour la conception de missiles à têtes multiples dont la trajectoire indépendante, dès la rentrée dans l'atmosphère, peut être volontairement déviée et corrigée afin de mieux échapper aux effets « *fratricides* ».

AÉRONAUTIQUE

Avec l'aide de Boeing

LES ITALIENS ET LES JAPONAIS CONSTRUIRONT UN RIVAL DE L'AIRBUS

L'Italie et le Japon ont accepté des propositions de la société américaine Boeing pour la construction en commun d'un moyen-courrier, qui apparaît d'ores et déjà comme un concurrent possible de l'Airbus, conçu en coopération par la France, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne, avec le concours, à titre privé, de la société britannique Hawker Siddeley.

Les dépenses de mise au point de ce nouvel avion seront réparties à raison de 50 % pour Boeing, 30 % pour le Japon et 20 % pour l'Italie. Les premiers exemplaires seront produits en série à partir de 1979.

Sur l'intervention de Boeing, le projet initial a été modifié pour tenir compte du renchérissement des carburants. Le nouveau projet concerne la construction d'un avion dont l'autonomie (2 800 à 3 800 kilomètres de rayon d'action) et la capacité de transport (deux cents à deux cent quarante passagers) seront supérieures aux caractéristiques prévues à l'origine.

RELIGION

Un prêtre au palais des merveilles

Le Père Bernard Violle, curé de Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, ne s'y attendait pas. La tâche qu'on vient de lui assigner est plutôt insolite. Nommé par l'archevêché de Paris, il est depuis un mois directeur du « centre spirituel » du nouveau palais des Congrès au Centre international de Paris, inauguré le 28 février dernier.

Dans ce véritable palais des merveilles — salle de congrès, salons, restaurants, bureaux, boutiques, — tout a été conçu pour le plaisir et la distraction des quelque deux cent cinquante mille congressistes internationaux que le Centre escompte attirer chaque année, sans oublier les trois millions de voyageurs qui passeront par le nouveau terminal d'Air France. On ne le cache pas, la vocation de cet ensemble est avant tout commerciale : le congressiste moyen, a-t-on calculé, dépensera de 350 à 400 francs par jour.

Rien de surprenant à ce que les moindres besoins en nourritures terrestres de cette race nouvelle qui court les colloques, les congrès, les rencontres, soient comblés. Les éventuels besoins spirituels, on n'y avait guère pensé jusqu'à présent.

A l'œuvre depuis peu, le Père Violle demeure prudent sur ses projets d'avenir. « Actuellement, *dit-il*, je suis en train de constituer une équipe de prêtres, de religieuses et de laïcs, qui m'aidera à animer ce nouveau centre ; il est encore trop tôt pour dire exactement en quoi consistera notre activité. » *Il se défend vigoureusement, cependant, de vouloir « récupérer » ce milieu d'affaires pour l'Église, ou de rêver au retour à une quelconque forme de chrétienté.*

Il n'est nullement question de faire du prosélytisme (de mettre des bibles dans les chambres d'hôtel, par exemple), ni de créer une « paroisse » extraterritoriale. « Nous cherchons une nouvelle forme de ministère sacerdotal et ecclésial, *explique Bernard Violle.* A travers nous, l'Église veut manifester sa présence — une présence visible mais discrète. »

L'Église connaît, elle aussi, le phénomène de la transhumance. Les centres vitaux où elle avait traditionnellement élu domicile — le village, la paroisse, l'école, l'hôpital — se sont soit déplacés, soit laïcisés ; aujourd'hui, l'activité de l'homme moderne, technologique, se déploie davantage dans les tours de béton qu'à l'ombre des clochers.

Au service des riches sans léser les pauvres ?

L'expérience que tente l'équipe du Père Violle ne sera pas aisée. Elle devra se mettre au service à la fois d'un milieu d'hommes d'affaires, riche et puissant, et d'un milieu de travailleurs — le personnel hôtelier — aux revenus très modestes. Des mouvements de grève ont été déclenchés récemment dans plusieurs grands hôtels parisiens, notamment au Méridien, qui dessert le Centre international, et dans certains hôtels de la chaîne Concorde, dont fait partie Concorde-Lafayette, hôtel-tour qui domine le centre de ses 140 mètres. Si le conflit est actuellement en voie de solution, le salaire minimum de 1 300 francs par mois pour les femmes de chambre, récemment accordé, est une maigre compensation pour le rythme accéléré imposé par le tourisme de masse, le caractère de plus en plus anonyme de la clientèle, la contestation croissante — surtout de la part de visiteurs anglo-saxons — du système bien français des pourboires...

N'y a-t-il pas risque de contre-témoignage ? Le Père Violle ne le pense pas. Il rappelle que l'Église restera parfaitement indépendante, l'archevêque s'étant borné à louer, au Centre international, un local de 85 mètres carrés, comportant un bureau d'accueil, une petite librairie avec salle de lecture et un oratoire.

« L'Évangile, *ajoute-t-il*, est ouvert à tous et nous interpelle tous. Il s'agira de former un nouveau type de communauté chrétienne qui cherche à développer les contacts et le dialogue avec ce milieu de responsables internationaux, d'hommes d'affaires et de congressistes, sans se compromettre avec lui quant à notre témoignage évangélique, et sans oublier les autres catégories, et notamment le personnel du centre, au service desquelles nous sommes également. »

Sans anticiper sur les activités futures du centre spirituel, on peut déjà imaginer plusieurs « services » qu'il pourrait offrir. Il y a tout d'abord l'accueil de ceux qui se posent des questions religieuses ou cherchent des conseils : certains thèmes de congrès pourraient donner lieu, par exemple, à une réflexion chrétienne. Puis, il y a les renseignements religieux de tous ordres dont peuvent avoir besoin les utilisateurs du Centre international. A ceux, enfin, qui le désirent sera offerte la possibilité de prier et de se recueillir, et même de célébrer l'eucharistie dans l'oratoire du centre ou dans la chapelle de la Compassion, porte des Ternes, qui sera mise à leur disposition.

Seul l'avenir dira si l'idée de cette expérience était bonne. Ce qui paraît clair dès à présent, c'est que l'Église sera amenée de plus en plus à inventer de nouvelles structures, de nouvelles formes de vie communautaire, de nouveaux ministères — ce qu'elle a plus ou moins fait du reste dans le passé, souvent à son corps défendant, — si elle veut se trouver à nouveau au centre de la vie et des préoccupations des hommes.

ALAIN WOODROW.

DES DIRIGEANTS DE LA GAUCHE A LA DERNIÈRE SÉANCE DU RASSEMBLEMENT DE LA JOC

Le grand rassemblement de la Jeunesse ouvrière chrétienne, « Objectif 74 », qui a réuni près de quarante mille jeunes à la porte de Versailles du 29 juin au 1er juillet, s'est terminé sous un soleil ardent et dans une liesse générale. La séance de clôture, dans la « grande nef » du Parc des expositions, évoquait cinquante années de lutte ouvrière, et c'est au moment où défilait une succession de banderoles qu'est arrivé, sous les acclamations des jeunes, le secrétaire général du parti communiste, M. Georges Marchais.

D'autres représentants politiques et syndicaux ont assisté à la séance — MM. Georges Sarre et Didier Motchane du parti socialiste, Jean-Michel Catala, François Asensi, Mme Frédérique Tinelli du mouvement de la Jeunesse communiste de France, MM. Jean-Louis Moynot de la C.G.T., Daniel Cholet de la C.F.D.T., — mais c'est la première fois que l'un des principaux leaders du parti communiste se rend à une manifestation jociste, et on peut y voir un nouveau signe de la politisation du mouvement.

Signalons que si l'invitation de la J.O.C. a été adressée aux dirigeants du parti communiste, ce sont ceux-ci qui ont désigné M. Marchais pour qu'il prenne la tête de la délégation.

« *La JOC est une organisation importante de la jeunesse*, devait notamment déclarer M. Marchais aux journalistes à l'issue de la manifestation. *C'est pourquoi nous avons enregistré avec beaucoup d'intérêt ses prises de position en faveur des revendications des jeunes travailleurs et des plus déshérités. (...)*

« *Naturellement, chacune de nos organisations a son caractère spécifique et ses conceptions fondamentales propres. Nous sommes différents, mais nous pensons que cela ne constitue nullement un obstacle à ce que nous nous retrouvions côte à côte avec d'autres formations les plus diverses, afin de travailler ensemble au progrès de notre pays vers plus de bien-être, de justice et de liberté.* »

La hiérarchie de l'Église était représentée, à la séance de clôture, par NN. SS. Maziers et Riobé, respectivement archevêque de Bordeaux et évêque d'Orléans, Mgr Hermil, de la commission épiscopale pour le monde ouvrier, et Mgr Bossuyt, chargé de la Mission de France. Le lundi matin, lors d'une messe célébrée par le Père Jean Miossec, aumônier national de la JOC-JOCF, et animée par les jocistes, Mgr Maziers avait proclamé « *la dignité de tous les jeunes travailleurs* ».

« *A travers le partage de vos conditions de vie ouvrière*, a-t-il dit, *j'ai entendu la mise en accusation d'un monde où l'argent, la technique comptent davantage que la réussite de l'homme et où les faibles sont écrasés. (...) Vous avez une place à prendre de fils et de fille de Dieu dans la construction de l'Église en jeunesse ouvrière.* »

« LA NATION » : les lenteurs du réformisme et l'échec de la pensée gaulliste.

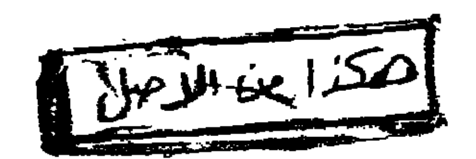
Dans le journal *la Nation* du 2 juillet, M. Jacques de Montalais, éditorialiste, écrit sous le titre « *A propos de la JOC* » :

« *(...) Si l'on adhère totalement au christianisme, religion d'amour, on ne peut qu'être surpris par l'absence d'amour des uns pour les autres que représentent trop de situations anormales dans une société qui — avec les moyens dont elle dispose désormais — aurait dû depuis longtemps déjà les rendre plus normales.*

» *Bien sûr, ces jeunes gens condamnent l'oppression au Chili et sous tous les régimes dictatoriaux d'Europe ou d'ailleurs. Mais ils n'écoutent pas Soljenitsyne et paraissent ignorer ou vouloir ignorer ce qui se passe en d'autres pays au régime totalitaire. On voit, ici, à l'œuvre la dynamique marxiste qui, depuis tant d'années, fait abusivement croire, mais avec tant de succès, que le socialisme (ce mot si plaisant mais si équivoque) représente la seule solution équitable.*

» *Mais c'est aussi là que l'on saisit sur le vif les conséquences de la lenteur avec laquelle travaille le réformisme dans les démocraties libérales et l'échec, pour le moment, de la pensée gaulliste dont la vocation est précisément d'ouvrir une troisième voie entre le capitalisme et le communisme en réduisant des inégalités dont l'ampleur est devenue insupportable et en instituant la participation aux responsabilités. Seulement, les idées ne sont pas entrées dans les faits. Alors des jeunes, qui n'y étaient pas particulièrement disposés, versent dans le marxisme et la lutte des classes qui leur paraît, en définitive, la seule issue.*

» *Faut-il les en accuser ? Je crois au contraire que nous nous trouvons devant un motif supplémentaire de transformer la société beaucoup plus vite et profondément que l'on ne s'apprête vraisemblablement à le faire, faute de prendre la juste mesure de l'état véritable de l'opinion, et en particulier de l'opinion des jeunes.* »



Le Monde DE LA MÉDECINE

La contraception à l'épreuve des réalités

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture le 28 juin le projet de loi libéralisant totalement la régulation des naissances, et prévoyant son remboursement par la Sécurité sociale. On attend de la nouvelle législation qui sera sans doute promulguée à l'automne, après examen du Sénat, qu'elle favorise la diffusion des méthodes modernes de contraception et qu'elle accroisse, surtout dans les milieux populaires, le nombre de celles qui voudront y recourir.

Actuellement, 68 % des ménages français ayant des enfants utilisent des moyens, plus ou moins élaborés, d'espacement des naissances. Mais, sur cent femmes en âge de procréer, dix seulement ont recours à la plus efficace des techniques contraceptives, à savoir la « pilule ».

Or l'échec accidentel de la planification familiale est le grand pourvoyeur des avortements, dont la prévention passe par l'information la plus large et la diffusion de méthodes sûres et acceptables.

L'expérience montre que cette diffusion rencontre dans les pays occidentaux, et en dépit des progrès accomplis, des obstacles importants, de nature politique, doctrinale, technique et personnelle. Les préjugés religieux, les préoccupations démographiques et les refus, plus ou moins explicites, auxquels se heurtent les efforts d'émancipation féminine ont considérablement freiné la mise en place des centres médico-sociaux aptes à conseiller les familles. Pour les mêmes motifs, les recherches concernant la procréation n'ont pas bénéficié, et ne bénéficient toujours pas du développement qu'elles méritent, et les entraves administratives et financières apportées, outre-Atlantique notamment, à la mise au point de contraceptifs biologiques ou chimiques sont telles que nombre des industries pharmaceutiques concernées ont renoncé aux programmes scientifiques qu'elles avaient envisagés.

S'il n'est pas douteux que des facteurs psychologiques, personnels ou collectifs, influencent l'attitude du couple et plus directement la femme devant la contraception, il semble non moins évident que l'imperfection des moyens existants, les tracas, l'inconfort, les malaises, voire l'inquiétude qu'ils suscitent sont largement responsables des réticences actuelles.

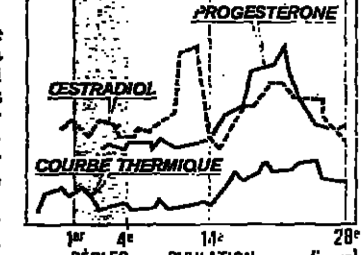
L'IMPERFECTION DES TECHNIQUES

LE but de la contraception est d'empêcher soit la fécondation de l'ovule que libère l'ovaire féminin vers le quatorzième jour de chaque cycle menstruel, soit l'implantation de cet ovule fécondé dans la cavité utérine, où il se développerait.

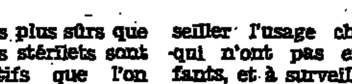
Chaque éjaculation libère environ 500 millions de spermatozoïdes qui atteignent la trompe en quelques minutes. La rapidité de cette ascension montre l'absurdité des irrigations vaginales pratiquées à retardement.

En revanche, divers moyens mécaniques ou chimiques visent à empêcher cette ascension des spermatozoïdes. Les préservatifs masculins restent fort utilisés à cette fin, et les diaphragmes, placés sur le col utérin, au fond du vagin, offrent l'avantage de ne modifier en rien l'équilibre physiologique féminin.

En dépit de l'action surajoutée des crèmes spermicides (visant à détruire les spermatozoïdes) qui les complètent, les diaphragmes ne rencontrent guère la faveur des femmes, en raison des manipulations déplaisantes, et, pour certaines, plus difficiles qu'il ne paraît, auxquelles leur mise en place donne lieu. De plus, leur efficacité n'est que relativement satisfaisante et ils ont été supplantés largement, dans les pays anglo-saxons, par la contraception hormonale et les stérilets, qui présentent cependant d'autres inconvénients.



Variations des sécrétions d'hormones et de la température durant le cycle menstruel.



Le stérilet médicamenteux

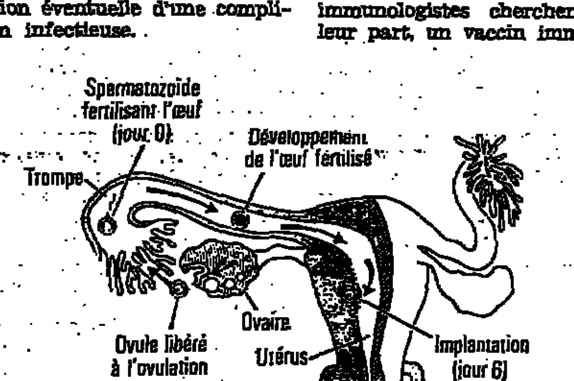
Quatre à cinq fois plus sûrs que les diaphragmes, les stérilets sont de petits dispositifs que l'on introduit au sein même de la cavité utérine. Leur action semble liée à l'inflammation légère qu'ils provoquent dans la matrice et qui empêche l'implantation de l'œuf fécondé.

Comme toutes les manipulations intra-utérines, la pose d'un stérilet ne peut être faite que par un médecin, compétent, et dans les meilleures conditions d'asepsie.

Les modèles récents, de faible volume, déjà utilisés ou en cours d'expérimentation, libèrent soit du cuivre, soit des préparations hormonales qui ajoutent une action biochimique au processus purement mécanique du support.

L'énorme diffusion que connaît le stérilet — notamment dans les pays en voie de développement — résulte de la commodité de son usage. S'il est bien toléré, il peut être laissé en place cinq ans (puis renouvelé) et il n'influe en rien sur l'équilibre hormonal.

Les problèmes de tolérance locale qu'il peut soulever, et le fait qu'il constitue l'apport irritant d'un corps étranger, si minime soit-il, au sein de la matrice, incitent cependant à en déconseiller l'usage chez les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfants, et à surveiller de près l'apparition éventuelle d'une complication infectieuse.



Les organes génitaux de la femme.

L'efficacité du stérilet est moins grande que celle des contraceptifs hormonaux — qui voisine 100 %, — et c'est donc à ces derniers que doivent recourir, sauf contre-indications précises, les femmes chez lesquelles une grossesse est, pour des raisons médicales, formellement contre-indiquée.

La pilule : du dénigrement aux faits

Les diverses « pilules » actuellement disponibles ont pour objet de freiner les sécrétions de l'hypophyse qui commandent la production alternée, par l'ovaire, d'oestradiol, puis de progestérone, hormones réglant à la fois la périodicité du cycle menstruel, le déclenchement de l'ovulation et la prolifération du revêtement de la matrice qui permet à l'œuf fécondé de s'y implanter.

Des campagnes de dénigrement, manifestement inspirées par des considérations qui ne devaient rien à la science, ont inspiré à nombre de femmes la crainte — amplement démontrée comme mal fondée — que des risques de cancer ou de futures anomalies de la progéniture soient la rançon nécessaire des contraceptifs hormonaux. Un recul de vingt ans, d'innombrables enquêtes nationales ou internationales et l'expérience de millions d'utilisatrices devraient permettre, au prix d'un très grand effort d'information, de réparer peu à peu le mal ainsi commis par ceux qui, en réalité, refusent le principe même de la liberté de procréation.

Il n'en reste pas moins que les contraceptifs hormonaux ne peuvent être prescrits qu'après un bilan médical, car ils favorisent les anomalies éventuelles, préexistantes chez certaines femmes, de la coagulation sanguine et du métabolisme, et qu'ils sont, dans ces cas, formellement contre-indiqués.

En outre, bien que les « pilules » disponibles à l'heure actuelle n'apportent que des doses infimes d'hormones, leur action s'exerce dans le sens d'une modification générale du système endocrinien, ce qui n'est guère satisfaisant pour l'esprit, et ce qui incite à en déconseiller l'usage chez les mineures dont la formation génitale n'est pas terminée.

Leur coût et la servitude légère, mais impérative, de la prise quotidienne en restreignent l'usage massif dans les pays qui en auraient le plus besoin.

C'est pourquoi l'on s'oriente vers des substances n'exigeant qu'une prise hebdomadaire, voire trimestrielle, ou qui agissent localement au niveau du vagin ou de l'utérus, ou qui respectent l'ovulation (utilisation d'anti-hormones administrées vers la fin du cycle menstruel). Les immunologistes cherchent, pour leur part, un vaccin immunisant spécifiquement la femme contre les hormones nécessaires au développement de la grossesse, mais ces travaux se heurtent à de sérieuses difficultés.

La solution la plus rationnelle pour l'avenir serait évidemment la découverte d'une méthode simple permettant de prédire l'ovulation deux ou trois jours avant qu'elle ne se produise. Le sperme survit plus de vingt-quatre heures dans la matrice et les trompes, d'où la nécessité de cette marge de sécurité. L'ovulation s'accompagne d'importants phénomènes hormonaux et d'une légère élévation de la température. La surveillance de cette température donne aux femmes dont le cycle est régulier une meilleure connaissance du déroulement de celui-ci. Mais elle ne permet pas de prédire l'ovulation, et c'est dans ce sens que devrait s'orienter le plus grand effort de recherche, pour les pays où le niveau de base de l'éducation autoriserait la femme, grâce à une telle méthode, à n'utiliser qu'à bon escient, et lorsqu'elle s'avère nécessaire, la méthode de protection locale de son choix.

Et l'homme ?

L'homme dans tout cela n'apparaît guère... A part le préservatif, dont l'efficacité est plus que relative, il n'existe, en effet, aucune méthode de contraception masculine. Est-ce vraiment parce que le problème théorique qu'elle pose est beaucoup plus difficile que chez la femme ? La demande — puisqu'en toute hypothèse le risque de grossesse est encouru par la femme et par elle seule — était-elle moins impérative ? Ou d'autres facteurs plus ou moins conscients ont-ils joué dans l'orientation des recherches ? Quoi qu'il en soit, seule la stérilisation, par ligature des canaux évacuant le sperme, peut être proposée, mais son caractère irréversible ne permet guère de l'inscrire au rang des moyens contraceptifs, bien que sa vogue ne cesse de croître aux Etats-Unis, où près d'un million d'hommes l'ont subie à leur demande. La stérilisation de la femme est, elle aussi, une solution extrême mais qui connaît, pour des indications précises, une faveur justifiée.

Les services universitaires américains la font à présent par voie vaginale, et donc chez des femmes qu'il n'est plus nécessaire ni d'hospitaliser ni d'anesthésier.

Quelles que soient les imperfections des méthodes contraceptives modernes, les avantages qu'elles présentent par rapport aux moyens primitifs utilisés jadis sont considérables, ne serait-ce que parce que le taux des grossesses non désirées qui leur sont imputables est quasi nul, alors qu'il reste très important pour les seconds. Il est donc urgent que toutes les femmes sans exception en soient informées et puissent y avoir accès.

Les dispositions que viennent d'adopter le gouvernement et l'Assemblée nationale après sept ans de tergiversations ouvrent la voie à cette action.

Il importe à présent de la concrétiser et de combler les erreurs passées et les retards par un effort considérable d'éducation, non seulement du public, mais des médecins, dont beaucoup ne sont nullement préparés, ni techniquement ni psychologiquement, à la tâche qui leur incombera.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LE LENDEMAIN...

Des doses élevées d'œstrogènes (folliculine) administrées à raison de 50 mg de diéthyl-stilbœstrol par jour, pendant cinq jours, empêchent à tout coup une grossesse si elles sont commencées moins de soixante-douze heures après un rapport présumé fécondant. Ce moyen héroïque, qui perturbe les cycles ultérieurs et entraîne des malaises et des vomissements, est utilisé en cas de viol, par exemple.

Il n'existe, pour l'instant, pas d'autre « pilule du lendemain matin » que cette méthode connue depuis longtemps de tous les vétérinaires. Elle connaît outre-Atlantique une diffusion anarchique — parmi les jeunes mal informés notamment — qui préoccupe à juste titre le corps médical étant donné les effets secondaires importants d'une administration œstrogénique aussi massive.

Subterfuges

« *CE serait une erreur de croire, aujourd'hui, qu'un centre de planification ou d'éducation familiale* « existe » *parce qu'il est agréé. Il n'existera vraiment que lorsque tous les crédits nécessaires à son financement seront officiellement débloqués.* » Calmement, en quelques mots, le docteur Elsa Rustin, médecin-chef du centre municipal de santé de la rue Sadi-Carnot à Bagnolet, est ainsi entrée dans le vif du sujet. Les choses, estime-t-elle, doivent être présentées telles qu'elles sont et non telles qu'on peut les imaginer à travers les décrets et les circulaires.

Il y a deux ans, les premiers textes d'application concernant les centres de planification ont commencé à être publiés, mais, à Bagnolet, il a fallu attendre le 15 février 1974 pour que le premier puisse fonctionner officiellement dans les locaux du centre de santé municipal (soixante-trois centres, au total, ont été agréés, depuis cette époque en France). Fonctionner, certes, mais avec quels moyens nouveaux ? Il y a quinze ans que son équipe pratique la contraception au sein des consultations de gynécologie et que le centre s'ingénie à en faire bénéficier les femmes sans qu'il leur en coûte trop cher.

Contourner la loi

Le docteur Rustin n'emploie pas le mot d'« *illégalité* » mais la situation qu'elle décrit y ressemble fort. « *Ne croyez pas que notre cas soit exceptionnel. Depuis longtemps, déjà, en France, de nombreux centres de soins et de nombreux médecins contournent d'une certaine façon, quotidiennement, la loi.* » La contraception, en tant que médecine préventive n'est, en effet, pas prise en charge par la Sécurité sociale. Mais il y a mille et une façons d'établir une ordonnance, de prescrire des examens de laboratoires pour qu'ils soient, en définitive, remboursés. Pour la plupart, les responsables des caisses de Sécurité sociale ne sont pas « *dupes* » ; de plus en plus conscients des besoins en ce domaine, ils « *ferment les yeux* ». Implicitement ils acceptent, ainsi, que la contraception soit en partie remboursée, l'achat de la « *pilule* » (7 à 10 F par mois), d'un stérilet (environ 90 F) ou d'un diaphragme (20 à 25 F), restant, jusqu'à nouvel ordre, à la charge des femmes.

Sans ce « subterfuge », qu'en coûterait-il actuellement à toutes celles qui, adolescentes ou adultes, viennent de plus en plus nombreuses consulter le centre de planification de Bagnolet pour y trouver un conseil ou une aide efficace ? 201 F comprenant le prix d'une visite chez le généraliste et le gynécologue, celui d'une recherche de glycémie et d'un lipidogramme. A cette somme s'ajoutent, le cas échéant, 48,80 F, lorsqu'une consultation auprès du psychiatre est nécessaire et 52,70 F pour la pose d'un stérilet. En revanche, ces montants s'abaissent respectivement à 57,51 F, 12,15 F et 13,17 F et les intéressées ne paient que le ticket modérateur de la Sécurité sociale.

Si l'on sait qu'à Bagnolet la population est composée en majorité de familles d'ouvriers et d'immigrés on comprend facilement, affirme le docteur Rustin, que « *toute mon équipe s'emploie activement à leur faciliter l'accès à la contraception* ». L'un des moyens d'y parvenir passe, à l'évidence, par une solution financière à ce problème. Elle est en partie résolue, mais, de là à parler de « *gratuité* » il y a loin, dit le docteur Rustin, en se demandant comment l'obtenir complètement.

Une part du budget national

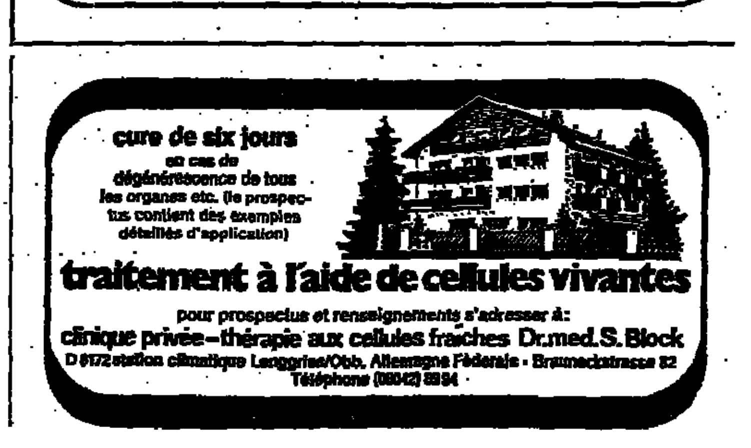
Une récente circulaire ministérielle vient, certes, de préciser que les centres de planification créés dans des dispensaires de soins médicaux pourraient bénéficier d'une « *double source de financement* » : d'une part, une prise en charge partielle des dépenses de fonctionnement par les caisses d'assurance-maladie — encore faut-il que la législation soit modifiée puis appliquée rapidement, — d'autre part, une prise en charge partielle sur le budget départemental de la Protection maternelle et infantile (P.M.I.) « *pour l'action plus spécialement préventive et éducative exercée par la sage-femme, l'assistante sociale et la conseillère conjugale* ». Mais la circulaire en question indique aussi que la participation de la P.M.I. n'a pas de « *caractère obligatoire* ». Elle est seulement souhaitée par les pouvoirs publics « *dans toute la mesure du possible* » !

Comment, dans ces conditions, se demande le docteur Rustin, les centres de soins, qui supportent déjà un déficit moyen de 15 à 20 %, pourraient-ils faire face aux nouvelles dépenses qu'implique l'existence, en leur sein, de centres de planification dont l'équipe minimale doit comporter un médecin gynécologue, un médecin psychiatre, une sage-femme, une assistante sociale et une conseillère conjugale ? D'autant que les consultations auprès de ces trois derniers spécialistes sont gratuites pour les femmes. Il n'y a donc aucune recette pour le centre à ce niveau, à moins que la P.M.I. n'accepte d'entrer en jeu.

« *Tant que les pouvoirs publics ne se décideront pas à consacrer à ces centres une part du budget national, ceux-ci resteront pour la plupart inexistants dans les faits* », souligne le docteur Rustin, en précisant que les dépenses minimales (actes médicaux seuls, frais généraux et de secrétariat) du centre de planification de Bagnolet ont été évalués à 13 174 F, durant le dernier trimestre 1973.

Dans cette attente, le docteur Rustin et son équipe, fermement convaincus de l'utilité de leur œuvre, continuent leur action et prévoient les normes de travail qui doivent, notamment, répondre à une demande essentielle des femmes : l'entretien approfondi et confiant avec le gynécologue, le psychiatre et la conseillère conjugale.

ANITA RIND.



TÉMOIGNAGE

Les inquiétudes d'un directeur d'école d'infirmières

Mécontents de leurs conditions de formation, plusieurs centaines d'élèves infirmières et infirmiers (ils sont un peu plus de vingt-cinq mille en France) se sont mis en grève de cours et de stages durant le mois de mai. Ce mouvement, qui avait affecté plusieurs écoles de Paris et de province (Strasbourg, Le Mans, Nantes, Rennes, Clermont-Ferrand, Laval, Marseille et Annecy), avait partiellement cessé au mois de juin, bien que les revendications n'aient pas été satisfaites. Plus récemment, les élèves infirmières de Grenoble, de Dijon et de Nîmes ont décidé, à leur tour, d'entreprendre la même action.

Que veulent ces futurs infirmières et infirmiers ? Avant tout que leur soient offerts des stages formateurs et non des « stages bouche-trous », dus à la grave pénurie de personnel soignant que connaît actuellement la France. Conscients des responsabilités qui les attendent, des compétences de plus en plus grandes qui leur sont demandées, ils veulent ainsi rappeler « leurs droits à une formation de qualité ». Dans le même ordre d'idées, ils protestent contre le manque de professeurs, de monitrices et de locaux d'enseignement. En ce domaine, ils ont l'appui de la majorité des responsables de leurs écoles, qui s'inquiètent des projets gouvernementaux tendant à augmenter les effectifs d'élèves sans pour autant renforcer l'encadrement.

Il existe aussi un malaise psychologique vivement ressenti par les intéressés sur les lieux de leurs stages : le manque d'accueil et le peu de dialogue, la plupart du temps, avec leurs futurs collègues et avec les équipes médicales. Les « foyers casernes », une discipline en contradiction avec les responsabilités qu'ils assurent et qui ne « respecte pas leur vie privée », aggravent encore ce malaise.

Enfin les élèves infirmières et infirmiers refusent de servir de personnel d'appoint non rémunéré. Ils demandent, en attendant d'obtenir une allocation mensuelle d'études correcte, que soient au moins rémunérés, au salaire d'aides-soignant, les quatre mois de stage à temps complet qu'ils font durant leur vingt-huit mois d'études. Stages qui se déroulent durant l'été, au moment des congés annuels, et durant lesquels ces élèves ont souvent la responsabilité de salles de malades. L'ensemble de ces revendications a reçu, ces derniers mois, le soutien de plusieurs députés et des principales associations d'infirmières diplômées d'Etat.

Si quelques directeurs et directrices d'écoles sous-estiment, voire refusent de reconnaître les problèmes posés par leurs élèves, la plupart sont, en revanche, inquiets de cette situation et souhaiteraient que des améliorations soient apportées en ce domaine. L'un d'eux, M. René Courtin, directeur de l'école d'infirmières de l'hôpital de Villefranche-sur-Saône (Rhône), exprime ici son inquiétude à ce sujet. — A. Rd.

Une politique d'abandon

PEU à peu, le mécontentement gagne les élèves des écoles d'infirmiers et d'infirmières. Si, demain, la grève est générale, combien de centres hospitaliers régionaux pourront continuer à fonctionner ? Il faudrait posséder une vision restreinte des problèmes pour ne voir, dans le mouvement des élèves, qu'une simple agitation orchestrée par quelques meneurs.

L'action des élèves a toujours été mal appréciée par certaines administrations hospitalières qui ne « badinent » pas avec la contestation. Au lendemain de mai 1968, on pouvait lire, dans une revue spécialisée, le terme d' « ingratitude » à l'encontre de ces futurs infirmiers. Aujourd'hui, nous, adultes, bien en place, nous parlons d'articles injurieux. Au lieu de décoder l'appel des élèves, on préfère ironiser sur le fond ou la forme du langage utilisé ! Méritent-ils une telle incompréhension, lorsqu'ils réclament leur droit à la vie, leur droit à un réel apprentissage ? lorsqu'ils remettent en question une fonction bouche-trou ? Il est grand temps qu'à tous les niveaux on prenne conscience de leur personnalité et du *sérieux* de leur apprentissage

La finalité de l'école d'infirmière est-elle de transformer les élèves en petits robots bien huilés ? Est-elle de les utiliser comme personnel d'appoint par l'artifice ou non du Bloc-Système, pour pallier une pénurie d'infirmières qu'on n'a pas voulu prévoir ?

Qui oserait prétendre que ce n'est pas dans le dialogue permanent que nous leur ferons découvrir l'intérêt de la profession choisie ? Mais le dialogue ne peut se nouer que si la qualité de la formation reprend le pas sur la formation en nombre. Cette dernière, aggravée par une pénurie d'infirmières enseignantes (les deux tiers n'ont reçu aucune formation cadre), ne risque-t-elle pas de s'effectuer au détriment de la compétence des élèves sur le plan humain et sur le plan technique ? Qui oserait prétendre qu'aujourd'hui, plus encore qu'hier, les élèves infirmiers et infirmières n'ont pas le droit d'être inquiets sur la valeur de leur formation ?

De moins en moins d'équipes enseignantes

Les écoles se multiplient, se remplissent, alors que les équipes enseignantes s'appauvrissent en nombre. Les services de soins susceptibles d'encadrer les stagiaires se raréfient de jour en jour. Le budget des écoles, souffrant d'un déficit chronique, limite le personnel d'encadrement, le matériel pédagogique et le recyclage du personnel. Les structures actuelles plus ou moins anachroniques se révèlent de plus en plus inadaptées. (...)

Malheureusement, pour beaucoup d'entre nous, l'élève, en tant qu'« *être improductif* », doit se soumettre et n'exprimer aucun jugement sur son environnement scolaire. Ce n'est pas en mettant leurs problèmes, étroitement liés à ceux des écoles, au « réfrigérateur » qu'on les résoudra. Une telle politique d'abandon ne peut qu'engendrer grogne et rogne. Il est urgent que le ministère de la santé s'oppose à la politique stérilisante pratiquée par ceux qui, « *hommes du passé* », sont contre tout changement.

RENÉ COURTIN.

CORRESPONDANCE

L'infection dans les hôpitaux (suite)

L'AFFAIRE de la maternité Port-Royal, où trois nouveau-nés sont morts en mars dernier, et le dossier paru dans « le Monde de la médecine » sur l'infection hospitalière nous ont valu de la part des lecteurs des réflexions et des informations diverses. Deux d'entre elles mettent l'accent sur les aspects particuliers de la lutte contre l'infection qui méritent d'être connus :

Les professeurs de médecine préventive et d'hygiène n'ont pas de responsabilité hospitalière

Le docteur A. Roussel, professeur de médecine préventive, santé publique et hygiène au CHU Bichat, nous écrit :

Il existe dans presque toutes les facultés des maîtres de conférences agrégés et des professeurs de médecine préventive et d'hygiène. Mais ils n'ont, à quelques rares et heureuses exceptions près, aucune responsabilité hospitalière. Bien mieux, un certain nombre d'entre eux ne sont même pas intégrables. Pourtant, c'est normalement à eux que devrait revenir la charge de prendre en main la responsabilité de la lutte contre l'infection hospitalière et de l'hygiène de l'hôpital en général. Cependant, seul un très petit nombre de nos collègues a réussi, grâce à une administration hospitalière particulièrement avertie, à faire créer un service d'hygiène hospitalière. L'administration de l'Assistance publique à Paris s'y est pour sa part toujours refusée, considérant qu'il y avait des postes de plus grande urgence à créer en priorité. Les incidents à répétition qui se manifestent dans les hôpitaux, dont le drame de Port-Royal est le plus récent et le plus tragique, montrent à quel point cette appréciation est erronée et cette politique à courte vue.

Je ne prétends pas, naturellement, que l'implantation d'hygiénistes des hôpitaux réglerait d'emblée tous les problèmes. Cependant, il n'y a aucun doute que la présence d'un médecin responsable, du même rang que ses collègues cliniciens ou biologistes, pourrait heureusement changer la situation. La médecine préventive et la santé publique n'ont pas en France, et spécialement dans l'esprit de nos collègues et des administrations, la même valeur que d'autres disciplines aux réussites plus brillantes et plus spectaculaires. La France est, là encore, en retard sur beaucoup d'autres pays. Il est temps de changer cet état d'esprit qui finalement coûte cher à notre pays. On préfère ronronner avec quelques services ultramodernes de pointe dont les réalisations sont facilement montrables aux visiteurs étrangers ou filmables pour la télévision que lutter jour après jour contre les maladies quotidiennes et les grossesses à haut risque par exemple, ou pour le respect des règles élémentaires d'hygiène de vie collective ou individuelle, dont la négligence est si grave pour le citoyen et coûte si cher à l'Etat

Il y a là un fait grave qui devrait faire réfléchir les fonctions publiques et, pourquoi pas, le président de la République.

La « salle blanche » : un investissement rentable

Le remplacement de l'articulation de la hanche par une prothèse ou arthroplastie de la hanche pose au chirurgien de graves problèmes d'infection. Le professeur Teinturier, de Clermont-Ferrand, nous a rapporté dans une lettre les conclusions qu'avec le professeur Cauchois il a tirées le mois dernier devant l'académie de chirurgie, à partir d'une étude statistique de huit cents arphroplasties effectuées depuis 1965 dont cinq cent quatre-vingt en « salle blanche ». *Ces dernières n'ont donné lieu à aucune infection grave alors que pour les autres vingt-trois infections ont été notées et, dans dix-huit cas, elles ont obligé à l'ablation de la prothèse.*

Après avoir décrit la technique de la « salle blanche » *(enceinte en acier inoxydable, plafond soufflant de l'air pulsé, évacuation de l'air sous pression, encastrement de chariot à instruments stérilisés, sas de préhabillage, cagoules monobloc etc.), les deux auteurs montrent pourquoi l'installation de telles salles est rentable :*

Le dispositif opératoire que nous avons réalisé nous permet d'envisager une arthroplastie totale de hanche, sans aucun temps septique, grâce à l'utilisation d'une « salle blanche » comportant une stérilisation de toutes les parois de l'enceinte opératoire, et l'élimination du personnel infirmier grâce à l'utilisation de chariots permettant la distribution aseptique des différents éléments nécessaires à la réalisation d'une arthroplastie totale de hanche.

Le taux d'infections que nous avons pu noter dans notre statistique de huit cents cas passe de plus de 8 % à moins de 1 % ; enfin, si l'on ne considère que les infections graves ayant abouti à l'ablation de la prothèse, ce taux tombe à 0 %.

Sur le plan économique, en faisant abstraction de l'invalidité que représente une résection de drainage après ablation du matériel prothétique, en tenant compte du prix de revient du traitement d'une infection d'une arthroplastie totale de hanche, qui se situe entre 50 000 et 60 000 F, l'investissement représenté par ce type d'enceinte hyperstérile est largement couvert par la prévention de quatre à cinq infections. Il s'agit donc, sur le plan économique, d'un investissement hautement rentable auquel devraient s'intéresser rapidement non seulement le ministère de la santé, mais également les organismes de Sécurité sociale et le ministère de l'économie et des finances, sinon pour l'imposer, du moins pour favoriser leur implantation dans tous les blocs chirurgicaux où doivent se réaliser des implants prothétiques articulaires ou autres.

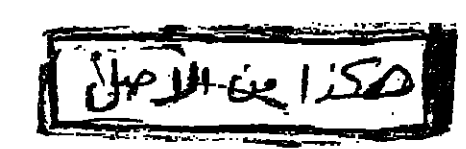
Enfin, même si ce problème économique et humain met des années à émouvoir les organismes publics et reste pendant longtemps à l'état de vœu pieux, l'utilisation de telles enceintes aseptiques apporte au chirurgien un confort moral qui lui fait oublier l'investissement financier que représente une telle installation.

A la suite de la publication du décret n° 74-390 et des arrêtés du 9 mai 1974, concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, des élections auront lieu pour la constitution du Conseil Scientifique et des Commissions scientifiques spécialisées.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues à l'INSERM jusqu'au 20 juillet 1974.

Les modalités électorales ont fait l'objet d'une circulaire dont il peut être pris connaissance soit auprès :

- **des Doyens des Facultés de Médecine ou de Pharmacie ;**
- **des Présidents des Universités ;**
- **des Directeurs des Unités, Groupes et Laboratoires de recherche de l'INSERM ;**
- **du Directeur Général de l'INSERM (INSERM - ELECTIONS. - Tél. : 584-04-40).**



DESTINÉ AUX NAVIRES DE COMMERCE

Le premier réseau de satellites de télécommunications ne sera pas opérationnel avant l'année prochaine

La société américaine Comsat continue de mettre en place un premier réseau de satellites de télécommunications qui relieront en permanence les navires commerciaux en mer à la terre ferme. Mais le lancement du premier satellite, initialement prévu pour septembre 1974, a été repoussé au premier trimestre de 1975. La Comsat vient néanmoins de commander une centaine d'antennes qui seront placées à bord des navires, pour une somme de 10 millions de francs.

La société américaine Comsat, créée il y a dix ans pour assurer le développement des satellites de télécommunications aux États-Unis, continue de conquérir le marché international des satellites de communications. D'abord chargée, en 1964, de gérer les affaires d'Intelsat, l'organisation internationale qui place sur orbite les satellites stationnaires de télécommunications pour le monde occidental, la Comsat est parvenue, l'année dernière, à prendre place sur le marché des satellites de communications maritimes, à la faveur d'un contrat avec la marine américaine.

Parce que la marine américaine ne disposera pas avant 1977 des satellites qui lui permettront d'être en liaison permanente avec ses propres navires, elle demanda à la Comsat, en mars 1973, de lui fournir un service intérimaire jusqu'en 1977 et lui passa un contrat de 27 millions de dollars (135 millions de francs environ) pour la location d'une partie des circuits de deux satellites stationnaires : l'un au-dessus de l'Atlantique, l'autre au-dessus du Pacifique.

Dès le mois de mai 1973, la Comsat commanda à la société Hughes Aircraft trois satellites analogues à celui que la firme avait réalisé pour le Canada. Un satellite desservira l'océan Atlantique, l'autre le Pacifique, le troisième restant en réserve. Un contrat de 40 millions de dollars (200 millions de francs) fut signé. La Comsat prévoit de louer les circuits dont n'a pas besoin la Marine américaine à la marine marchande. Elle fait ainsi d'une pierre deux coups.

Le Comsat a engagé un programme de 70 millions de dollars au total (350 millions de francs). Elle, doit, en effet, construire deux grandes stations au sol dotées d'antennes de 13 mètres de diamètre, l'une sur la côte est des États-Unis, à Southbury (Connecticut), l'autre à Santa-Paula (Californie), pour communiquer avec les satellites. Ces derniers auront une durée de vie de cinq ans, et, au-delà de 1977, ils serviront uniquement aux liaisons commerciales. La location des circuits doit permettre à la Comsat de récupérer l'investissement initial.

Continuant la mise en place du système, la Comsat vient de commander cent antennes et leurs équipements annexes qui doivent être placés à bord des navires commerciaux. Les antennes auront un diamètre de 1,3 mètre et seront montées sur une plate-forme stabilisée pour être constamment dirigées vers le satellite, malgré les mouvements du navire.

Le fait accompli

Les premiers navires à être équipés seront américains. En lançant son programme et en prévoyant de le mener à bien en deux ans, la Comsat a pris de vitesse tous ceux qui se préoccupent d'améliorer les liaisons maritimes, l'Organisation internationale maritime consultative (O.I.M.C.), d'une part, et l'Europe, d'autre part.

Tous les équipages des navires marchands, qu'ils soient américains, soviétiques, japonais, européens, se plaignent aujourd'hui des difficultés qu'ils ont à communiquer avec la terre ferme. Un message met en moyenne six heures pour arriver à son destinataire, qu'il transite par télégraphe Morse ou par radio, sur des bandes de fréquences HF très encombrées.

L'O.I.M.C. a ainsi étudié depuis 1972 un premier réseau de deux satellites stationnaires, l'un au-dessus de l'Atlantique, l'autre au-dessus du Pacifique, et de quatre stations au sol, pour un coût global de 75 millions de dollars (375 millions de francs). Mais la Comsat offrira ses services aux utilisateurs américains bien avant l'O.I.M.C. Sans doute cherchera-t-elle, une fois que les premiers satellites auront prouvé leur bon fonctionnement, à étendre son offre aux nations membres d'Intelsat, peut-être en proposant la mise sur orbite de nouveaux satellites internationaux. Quant à l'Europe, elle construit un premier satellite Marots destiné à expérimenter des liaisons maritimes par satellites, mais l'engin ne sera pas lancé avant 1977, et il arrivera trop tard pour empêcher que la plupart des communications maritimes mondiales ne soient sous un monopole de la Comsat. — D. V.

Grâce à un accord général entre gouvernements

Le Japon s'ouvre à la coopération scientifique et technique avec la France

De notre correspondant

Tokyo. — Un important accord de coopération scientifique entre la France et le Japon a été signé ce mardi 2 juillet à Tokyo par l'ambassadeur de France, M. François de Laboulaye, et le ministre des affaires étrangères, M. Ohira. L'accord définit un cadre général de coopération scientifique qui se traduira par des programmes communs de recherche, des échanges de savants, et des séminaires en commun. Conformément à ce cadre général seront conclus une série d'accords par domaine.

Un de ces accords a déjà été signé entre le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) en France et la Société japonaise pour la promotion des sciences, qui dépend du ministère japonais de l'éducation. Il porte sur les sciences fondamentales et appliquées et sur les sciences humaines.

Un autre accord, prêt à être signé, a été négocié entre l'Institut de la santé et de la recherche médicale (INSERM) en France et la société japonaise déjà citée. Il prévoit des échanges de chercheurs et de médecins.

Un troisième accord est en cours d'élaboration entre le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) du côté français et l'Agence nationale japonaise des sciences et techniques. Deux thèmes de recherches retiennent l'attention : la culture des poissons et le dragage des nodules polymétalliques au fond de l'océan Pacifique.

Un quatrième secteur intéresse les deux partenaires, celui du développement des sources nouvelles d'énergie, mais dans ce domaine, les discussions viennent seulement de commencer.

Plusieurs accords moins importants prévoient des échanges d'ingénieurs, par exemple entre la S.N.C.F. et les chemins de fer japonais ; entre l'E.D.F. et les compagnies d'électricité japonaises ; entre les P.T.T. des deux pays.

Les lenteurs de l'industrie française

L'accord intergouvernemental ne couvre pas deux grands secteurs où la collaboration scientifique franco-japonaise est déjà engagée : l'espace et l'énergie nucléaire « *pacifique* », domaine dans lequel un contrat important a été signé la semaine dernière par Eurodif pour la fourniture d'uranium enrichi aux Japonais. (*Le Monde* du 28 juin 1974.)

Une commission mixte franco-japonaise de coopération scientifique et technique va être instituée par l'accord du 2 juillet. Elle doit se réunir à Tokyo pour deux journées de travail, aussitôt après la signature. Une mission est arrivée de Paris, composée de sept personnes et animée par M. de Nazelle, qui dirige le service des relations scientifiques du ministère des affaires étrangères.

L'accord scientifique franco-japonais est le premier accord de ce genre que le Japon signe avec un gouvernement étranger. Les Américains et les Anglais ont conclu divers accords scientifiques par secteur, mais sans avoir l'avantage d'un accord gouvernemental de base, qui, au Japon, facilite beaucoup les relations avec les milieux officiels et industriels.

L'accord général et les accords par secteur traduisent une certaine implantation de la France au Japon et résultent de l'effort accompli par la France depuis une dizaine d'années. Entre 1965 et 1970, une dizaine de missions scientifiques françaises furent envoyées chaque année au Japon. En 1970, année de l'exposition universelle d'Osaka, le nombre de missions s'élève à cinquante. Depuis, le chiffre est d'au moins vingt-cinq missions par an, financées sur le budget des affaires étrangères, qui s'ajoutent aux missions d'autres départements officiels.

Ce progrès accompli au niveau de l'État demanderait à être davantage suivi par l'industrie française. Celle-ci est lente à découvrir le Japon, son horizon restant trop souvent limité à l'Europe. Elle mesure mal l'importance d'une nouvelle « *ouverture du Japon* » qui est en cours, plus réelle et plus complète que celle d'il y a un siècle.

ROBERT GUILLAIN.

LA PARTICIPATION EUROPÉENNE A L'EXPLORATION DE VÉNUS

Deux chercheurs européens, MM. Jacques Blamont, qui dirige le service d'aéronomie en France, et Ulf von Zahn, de l'université de Bonn, ont été choisis par la NASA comme deux des expérimentateurs qui placeront des appareils de mesure à bord des sondes américaines qui, en 1978, exploreront Vénus.

Le projet américain prévoit l'envoi vers Vénus de deux sondes de type Pioneer, et trente-neuf chercheurs, sélectionnés après une sévère compétition, participeront aux expériences. Une des sondes se placera sur orbite autour de Vénus. L'autre larguera quatre capsules, qui traverseront l'atmosphère vénusienne, puis y pénétrera à son tour, sous un angle rasant et y brûlera.

Les deux expérimentateurs européens auront un appareil sur la sonde qui doit sonder l'atmosphère de Vénus en y larguant les capsules. L'expérimentateur français, M. Blamont, a aussi été retenu récemment pour participer aux expériences des sondes américaines qui, en 1977, seront lancées pour explorer Jupiter et Saturne.

JUSTICE

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DE LYON

Novafer et la Compagnie française des ferrailles en vedette

Lyon. — Des cent vingt-cinq sociétés mises en cause par ce procès, voici bien les deux véritables vedettes : l'Européenne des ferrailles-Novafer et la Compagnie française des ferrailles. Elles le sont à plus d'un titre. D'abord par ce qu'elles représentent : l'importance du groupe dans lequel elles s'insèrent, l'étendue de leurs activités qui va du recyclage des métaux ferreux et non ferreux jusqu'à l'ignifugation (et leur a ainsi amené des marchés comme les installations de la tour Montparnasse ou le chantier de Fos-sur-Mer), tout cela s'exprimant par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 600 millions de francs pour l'exercice 1972-1973. Ensuite, évidemment, par le nombre des factures incriminées — deux cent soixante-seize d'avril 1968 à mai 1971, dont deux cent cinquante-neuf pour la seule société anonyme Novafer, avec un montant de 8 412 354 francs, — ce qui a valu à leurs dirigeants nationaux, MM. André Tapiau et Jean Dufayet, non seulement d'être les premiers inculpés en 1971, mais encore d'avoir vu cette inculpation assortie d'un mandat de dépôt qui leur fit connaître la prison du 17 décembre 1971 au 19 janvier 1972, et cela au moment où Novafer venait de s'introduire en Bourse. C'est bien de tout cela qu'est venue alors l'émotion à Paris et ailleurs devant cette affaire qui éclatait soudain et qui touchait si haut et si fort.

Il s'agit de savoir si les dirigeants au niveau le plus élevé, c'est-à-dire MM. Tapiau et Dufayet, ont pu connaître ce qui se passait dans leurs directions ou divisions provinciales. Car une fois de plus les factures incriminées proviennent de là.

Sur ce premier chapitre, MM. Tapiau et Dufayet n'ont pas su être clairs, comme l'avait été par exemple M. Roger Worms, directeur de la société anonyme Cartry-Worms, la semaine dernière, en mettant tout de suite en avant les mises en garde qu'il avait personnellement adressées à ses directeurs régionaux.

S'ils ont bien dit que pour les achats de métaux ferreux ou non ferreux la responsabilité était laissée totalement aux directeurs locaux, auxquels *« nous faisons confiance »*, ils ont voulu néanmoins expliquer que chez eux aussi il y avait eu des directives pour les achats de métaux non ferreux et qu'elles avaient été respectées de façon correcte.

Ce fut leur erreur, car d'emblée le président Robin pouvait facilement les « contrer ».

« Pourquoi, leur disait-il, *un tel aplomb puisque ce n'est pas vrai et que cela se voit dès le premier regard que l'on jette sur le dossier ? »*

Il ne suffit pas que l'on dise à M. Robin que le siège social pouvait contrôler la bonne tenue des achats parce qu'un état journalier en était établi et envoyé ensuite à Paris. Dès l'instant où il constate, en effet, que dans cet état dit *« journalier »* on faisait figurer des bons de réception qui pouvaient s'établir sur plusieurs jours, il voit la faille et la relève Du coup il enchaîne : *« En quoi pouvait bien consister alors votre contrôle et comment pouvez-vous dire que vos instructions étaient respectées ? »*

Car il y a dans cette affaire des anomalies : instruction avait été donnée aux responsables des achats de faire relever les numéros de camions qui livraient, mais voici qu'on découvre par l'examen des bons de livraison que le numéro d'un de ces camions était celui d'un véhicule d'une société de vins et spiritueux. C'est évidemment curieux quand il s'agit de livrer de la ferraille.

Voilà donc MM. Tapiau et Dufayet bien ennuyés, contraints de reconnaître qu'ils ont ignoré cela, comme ils ignoraient, bien sûr, l'existence de ce réceptionniste de Villeurbanne, qui a toujours déclaré n'avoir jamais vu MM. Lièvre ou Dagand ailleurs que dans les bureaux et jamais procédant eux-mêmes à des livraisons ou conduisant des camions, bien que ces livraisons aient été faites à leurs noms. C'est, expliquent-ils encore, que les prix figurant sur certaines factures ne correspondent pas à ceux qui sont portés sur les bordereaux récapitulatifs censés les corroborer et les justifier.

« Il y a sûrement une explication, a dit M. Tapiau. *C'est peut-être qu'un rabais a été consenti ou que la marchandise n'était pas conforme à celle attendue.*

— Alors cela ne devait-il pas être mentionné aussi sur la facture ? demande M. Robin.

— *Normalement oui »*, confesse M. Tapiau.

Trouvaient-ils normal, l'un et l'autre, qu'une secrétaire à Villeurbanne ait eu, fût-ce seulement pendant quelque temps, des factures Dagand en blanc à sa disposition et qu'elle les ait à l'occasion remplies ?

Telle fut leur épreuve, qui s'acheva par ce rude propos de M. Robin : *« Vous m'avez l'air de nager complètement. »*

Et comme M. Tapiau se récriait : *« Oh ! non, pas du tout ! »*, M. Robin ajouta : *« Eh bien ! je dirai simplement que vous n'y connaissez rien. Ce n'est pas une appréciation, c'est une constatation. »*

Les directeurs régionaux, MM. Jacques Deperdu et Raymond Brun, l'un et l'autre à Villeurbanne, ont tenté d'être plus précis. Mais, d'une façon générale, ils butaient, eux aussi, sur une difficulté majeure. Car s'ils peuvent produire ou évoquer, pour justifier la réalité des livraisons, les bons de réception qu'ils faisaient établir, ils n'ont pas gardé les tickets de pesée qui servaient à la rédaction de ces bons. Pour le tribunal, même si cela n'était pas exigé par une réglementation, c'est bien fâcheux puisque, dit M. Robin, nous ne pouvons, de ce fait, rien contrôler et sommes, en quelque sorte, obligés de vous croire sur parole.

Un vieux client

Tout aussi fâcheux apparaît au président le fait que ces directeurs lyonnais n'aient pas eu vent de ce qui se disait alors, plus ou moins ouvertement, dans la profession au sujet de certains fournisseurs douteux. Car, depuis l'ouverture des débats, il fut question de cela plusieurs fois. M. Worms en avait parlé. Avant lui, M. Maurice Bayle avait fait état d'une réunion, à Lyon, tenue entre les professionnels de la récupération et le commissaire divisionnaire Ceugnard, alors directeur de la police judiciaire, qui avait parlé de pratiques suspectes, de galeux dont il convenait de se méfier.

Pour en revenir plus directement à l'affaire, deux choses apparaissent. Les marchandises facturées par M. Dagand ou par Recuperama à la direction de Villeurbanne étaient apportées par un fournisseur de l'entreprise nommé Tournel, aujourd'hui décédé. C'était un assidu. Chaque mois il livrait à Novafer 450 tonnes de ferraille en son nom. Mais, chaque mois, il s'y ajoutait aussi 120 tonnes au nom de M. Dagand ou de Recuperama. D'où la question : qu'en était-il exactement de la provenance de ces 120 tonnes ? Pour l'accusation, M. Tournel n'était qu'une façade, alors que pour la défense il doit être considéré comme le véritable transporteur des marchandises réellement fournies par M. Dagand ou par Recuperama. Ce qui reste curieux, c'est que, M. Tournel une fois mort, il n'y eut plus de factures Dagand. C'est aussi que M. Raymond Brun, directeur de la division ferraille à Villeurbanne, à qui livrait M. Tournel, n'a jamais fait relever, en dépit des instructions données, le numéro des camions qui procédaient à ces livraisons ni fait établir les bons de pesée.

« C'est, dit-il, *parce que M. Tournel me l'avait demandé, et, comme c'était un vieux client, je ne pouvais le lui refuser. »*

La défense

Pour MM. Himbert et Touzé, responsables respectivement des divisions de la Compagnie française des ferrailles à Douzies et à Grand-Quevilly, les choses sont tout aussi complexes. Il leur faut expliquer pourquoi les marchandises faisant l'objet des factures Dagand ou Recuperama qui leur sont reprochées sont toutes venues de M. Berger, responsable des achats de la fonderie Bloch de Drancy, qui s'installait en la circonstance librement pour son propre compte à l'insu de son patron, allant chercher à Lyon ces tonnes de ferraille pour les transporter soit dans le Nord, soit dans la Seine-Maritime. Il est vrai que M. Berger, arrivé en fournisseur, repartait en acheteur, ayant horreur de promener des camions vides.

Ce qu'entend démontrer la défense, c'est évidemment qu'en dépit des anomalies, des apparences contraires, tout ce qui fut facturé fut bel et bien livré. Mais là encore le président Robin, qui a le mérite de ne pas dissimuler ses pensées, a été d'une grande netteté : *« Ne croyez pas*, a-t-il dit aux avocats, *que le tribunal dans son jugement vous dira facture après facture ce qui a été livré ou non. Il suffit que sur deux cents factures nous soyons sûrs que pour une seulement le receveur savait que la marchandise ne venait pas de celui qui a facturé pour qu'il y ait condamnation. Car nous faire partager la conviction qu'une livraison a eu lieu n'est pas une preuve exonératoire. Pour la nature de la peine devant éventuellement intervenir c'est un élément, mais juridiquement c'est sans intérêt. Ce qu'il importe de savoir, c'est si vos clients ont pu se rendre compte à un moment ou à un autre que Dagand ou Recuperama ne furent que des fournisseurs évanescents.*

Or, sur ce chapitre, un témoin a apporté des éléments. C'est le propriétaire du terrain de Saint-Priest, dans la banlieue de Lyon, sur lequel M. Lièvre avait installé le chantier de sa société, Recuperama. Sur ce chantier, lorsque M. Lièvre eut disparu, on ne retrouva pratiquement rien, si ce n'est un four à déferrer, dont les experts devaient dire qu'il était absolument incapable de produire tous les lingots de métaux non ferreux que la société Recuperama est censée avoir livrés. Or, ce témoin, M. Allard-Jacquin, interrogé par Mᵉ Bernard Gony, avocat de M. Touzé, a dit que le four examiné par les experts n'avait rien à voir avec les fours de M. Lièvre, mais qu'il s'agissait d'un autre four construit par le successeur du fugitif sur le terrain. Et M. Allard-Jacquin a ajouté que, pour sa part, il avait vu, du temps de M. Lièvre, deux autres fours beaucoup plus importants et de nature à assurer une production sérieuse, car ils étaient alimentés constamment par trois employés, et qu'il existait sur le terrain un important dépôt de ferraille pour cela, puisqu'il atteignait 7 à 8 mètres de hauteur.

M. Allard-Jacquin avait déjà déclaré cela à l'instruction. Jusqu'à présent personne n'avait pourtant exploité cette déposition qui contrarie assurément l'un des postulats majeurs de l'accusation : l'inexistence pour M. Lièvre d'une véritable activité de ferrailleur. Est-ce à dire que du coup la face du procès en est fondamentalement modifiée ? Ce serait sans doute trop dire. Il reste encore deux jours pour achever l'examen du cas de nos sociétés vedettes.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Dans les Alpes-Maritimes

PEINES DE PRISON REQUISES CONTRE DEUX RESPONSABLES DE L'UNION GÉNÉRALE DE LA MUTUALITÉ

(De notre correspondant.)

Nice. — Des peines de quatre et trois ans de prison ont été réclamées lundi 1ᵉʳ juillet, à Nice, contre MM. Max Roux, cinquante-quatre ans, directeur administratif et Claude Mariani, trente-huit ans, directeur adjoint financier, tenus pour responsables de la gestion désastreuse qui devait amener la déconfiture de l'Union générale de la mutualité des Alpes-Maritimes : un passif de 30 millions de francs (« le Monde » du 11 août 1973).

Les deux prévenus sont inculpés de faux et usage de faux, abus de confiance, escroquerie, complicité, recel et abus de blanc-seing.

Procès de l'incompétence que celui de l'U.G.M. (cent soixante mille adhérents dans les Alpes-Maritimes et le Var), dont la disparition a entraîné le chômage de cent cinquante personnes ; et sans doute aussi de l'orgueil : « Les deux responsables n'ont pas voulu dire qu'ils s'étaient trompés et que l'affaire marchait mal », entendra-t-on d'un des principaux témoins. Il n'y a jamais eu de comptabilité officielle, les bilans étaient faux, tout comme les prévisions, dira-t-on encore. Et l'on ne s'est pas servi, ou mal, de l'ordinateur pourtant installé à grands frais.

Il n'apparaît pas dans les dossiers pourtant, ainsi que le soulignera le tribunal, que les détournements aient été réalisés dans un but de lucre personnel. Alors ? C'est la confusion, le vertige, et même l'inconscience. Quand les choses commencèrent sérieusement à se gâter, on détruisit 2 500 kilos d'archives, et l'on fit disparaître des papiers compromettants du coffre.

La défense interviendra ce mardi matin 2 juillet. — M. V.

Incarcérés après l'enlèvement de M. Suarez

M. ET Mme CHASTEL DEMANDENT LE BÉNÉFICE DU « STATUT SPÉCIAL »

Incarcérés le 30 mai par M. Alain Bernard, chargé d'instruire l'enlèvement de M. Balthazar Suarez, et inculpés de complicité de séquestration de personne, M. Arnaud et Mme Chantal Chastel viennent, par l'intermédiaire de leur avocat, Mᵉ Thierry Lévy, de demander au ministre de la justice à bénéficier du « statut spécial ».

En effet, explique l'avocat, si M. et Mme Chastel contestent absolument quelque culpabilité que ce soit dans cette affaire, « Il ne peut être mis en doute que les mobiles qui ont animé les auteurs de l'enlèvement ont un caractère politique ou, à tout le moins, concernant les éventuels complices, sont dépourvus de toute recherche de profit et d'esprit de vengeance ».

M. Alain Bernard a rejeté le 22 juin la demande de mise en liberté de M. et Mme Chastel. La chambre d'accusation, saisie en appel, doit statuer dans les trente jours.

JEUNESSE

Les techniciens et pédagogues de l'éducation populaire... ...ou les oubliés de l'animation

Le Syndicat national des conseillers techniques et pédagogiques d'éducation populaire (affilié à la Fédération de l'éducation nationale) a réuni récemment son congrès à Paris. Petit syndicat de cent soixante et un membres, perdu au sein de la puissante F.E.N., à côté des trois cent vingt mille adhérents du Syndicat national des instituteurs et de quelque quarante autres organisations, il a à défendre un « corps » de deux cent trente personnes (dont soixante-dix femmes), employés contractuels du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports. Qui connaît les « C.T.P. » ? Qui s'inquiète des conditions dans lesquelles ils travaillent au service de l'animation culturelle ?

Les conseillers techniques et pédagogiques d'éducation populaire ont une double mission : ils sont chargés de la formation d'animateurs dans un certain nombre de spécialités et ils jouent un rôle de conseillers auprès des collectivités, des associations, des fonctionnaires de la jeunesse et des sports ou de l'éducation nationale. Qu'ils organisent des stages pour le compte de leurs directions régionales, qu'ils suivent régulièrement, pour les épauler, de jeunes troupes de théâtre amateur, ou des groupes de quartier qui se lancent dans l'audiovisuel, qu'ils apportent la connaissance concrète de l'animation culturelle dans les projets des municipalités ou des administrations, ils agissent comme des *« techniciens de l'expression »*.

Leurs spécialités sont multiples : arts plastiques, théâtre, audio-visuel (cinéma, photo, radio, télévision), musique, arts et traditions populaires, sciences et environnement, *« connaissance de la vie sociale »*, vie des groupes, psychologie, économie, connaissance du monde contemporain...) Ce sont, pour la plupart, d'anciens enseignants, qui trouvent dans ces tâches des possibilités d'initiatives nouvelles ; des artistes aussi, qui peuvent ainsi continuer d'exercer leur discipline sans chercher en vain une hypothétique renommée. Mais, du fait d'un recrutement relativement anarchique, la « profession », bien que d'effectif réduit, n'a pas, dans son ensemble, le niveau de qualité et de compétences qu'on serait en droit d'attendre de « formateurs de formateurs ».

1 200 F PAR MOIS

Il est vrai que leur situation matérielle ne peut que conduire à la dépréciation de leur travail. Un C.T.P. débutant reçoit un salaire inférieur à 1 200 francs. Il sait que, s'il reste dans ce corps, il n'a guère de chance de passer dans les catégories supérieures, en raison du blocage artificiel des postes : les deux tiers des conseillers sont dans la catégorie des plus bas salaires, un tiers seulement dans les deux catégories les plus rémunératrices. Ayant le statut de contractuel, les C.T.P. ne bénéficient pas d'une sécurité de l'emploi ni de la retraite des fonctionnaires. Enfin, ils ne peuvent recevoir d'heures supplémentaires, alors que leur travail (animation de stages d'un mois sans discontinuité, par exemple) conduit à des horaires intensifs.

Aussi les C.T.P. mesurent-ils la distance entre les objectifs à atteindre et les moyens dont ils disposent. A leur nombre extrêmement réduit (ils sont trois dans l'académie d'Amiens ou d'Orléans-Tours, sept dans celles de Lyon ou de Lille) s'ajoute généralement l'absence de locaux pour travailler et la faiblesse des crédits dont ils disposent pour leurs activités. Seuls paraissent mieux dotés les dix-sept conseillers affectés à l'Institut national d'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi, établissement national du secrétariat d'État.

L'une des revendications de leur syndicat est de pouvoir faire partie, à l'avenir, d'un corps d'enseignants titulaires, équivalent aux professeurs certifiés de l'éducation nationale. Mais, surtout, c'est la place faite à l'animation socio-éducative en France qui devrait être remise en cause, quand on voit l'indigence de l'action de l'État dans ce domaine, les difficultés que rencontrent les animateurs, la précarité de leur formation et de leur statut ou, encore, l'absence d'une politique concertée de l'animation entre les pouvoirs publics, les associations privées, les jeunes. — Y. A.

SPORTS

TENNIS

Borg éliminé à Wimbledon

Les bobbies londoniens préposés à la garde du corps de Bjorn Borg vont pouvoir enfin respirer : le jeune Suédois aux cheveux d'Absalon, récent vainqueur des championnats de Roland-Garros, tête de série n° 5, a été éliminé au troisième tour du tournoi de Wimbledon. C'est Ismaël El Shafei, le musculeux gaucher égyptien, qui s'est chargé de l'opération sur le court n° 1, bondé de « minettes » venues soutenir leur idole. Mais les girls, qui répandent en ces lieux un climat d'excitation digne des concerts « pop », n'ont pas eu à tomber en transes convulsionnaires ni à pousser des cris hystériques ni à lyncher l'iconoclaste, comme elles avaient failli le faire l'an dernier avec Roger Taylor, pourtant chouchou du public britannique.

La défaite de leur favori a été consommée au milieu d'un silence écrasant. El Shafei se contentant de délivrer des services de plomb et de matraquer toutes les balles, technique la plus payante sur herbe, à condition de rester dans les limites de l'épure. A dix-huit ans, Borg a encore du chemin à faire pour acquérir, à l'image de Kodes, un grand jeu de volée.

Une deuxième tête de série de marque a été éliminée, le Noir américain Arthur Ashe, décidément peu heureux à Wimbledon — par son partenaire de double, Roscoe Tanner (vingt-trois ans).

LES RESULTATS

Simples messieurs (3ᵉ tour) : Newcombe (Aust.) b. Pilic (Youg.) 6-2, 7-5, 7-5; Tanner (E.-U.) b. Ashe (E.-U.) 7-5, 6-3, 8-9, 6-3; Smith (E.U.) b. Borowiak (E.-U.) 8-9, 6-3, 6-4, 8-6; Dominguez (Fr.) b. Chanfreau (Fr.) 7-5, 6-1, 6-4; El Shafei (Egyp.) b. Borg (Suéd.) 6-2, 6-3, 6-1; Kodes (Tch.) b. Crealy (Aust.) 4-6, 6-4, 6-3, 2-6, 7-5; Connors (E.U.) b. Panatta (It.) 6-2, 7-5, 6-2; Nastase (Roum.) b. Fletcher (Aust.) 7-5, 6-3, 6-4.

Simple dames (3ᵉ tour) : Mrs King (E.-U.) b. Mlle Durr (Fr.) 6-1, 7-5; Miss Goolagong (Aust.) b. Miss Harris (Aust.) 4-6, 7-5, 6-4; Miss Evert (E.-U.) b. Miss Fernandez (Col.) 6-1, 6-1; Miss Wade (G.-B.) b. Miss Nagelson (E.-U.) 6-3, 6-2.

POLICE

M. PONIATOWSKI A DIRIGÉ UNE OPÉRATION « COUP DE POING » DANS LE MÉTRO

Le ministre de l'intérieur a choisi, la nuit du 1ᵉʳ au 2 juillet, les couloirs du métropolitain pour diriger une nouvelle opération « sécurité et protection ». Dès 16 heures, des contrôles systématiques de voyageurs commençaient dans quelques-unes des trois cents quarante-deux stations du réseau et devaient durer pratiquement jusqu'à l'arrêt du trafic, vers 1 heure du matin.

Sept mille sept cent soixante-huit personnes ont fait l'objet de contrôles, et vingt d'entre elles ont été déférées à la police judiciaire. En trois semaines, les diverses opérations antidélinquance menées sur le territoire ont abouti à l'arrestation de plus de cinq cents personnes.

Accompagné de M. Jean Paolini, préfet de police, M. Michel Poniatowski s'est rendu sur place. Il a, à cette occasion, annoncé plusieurs initiatives. En premier lieu, il a laissé entendre que huit opérations du même type auraient lieu au cours du mois et huit autres au mois d'août. Exprimant son inquiétude devant la progression du nombre des délits dans l'enceinte du métropolitain, M. Poniatowski a d'autre part annoncé que les méthodes de lutte de la police dans ce domaine vont être améliorées : des inspecteurs vont notamment patrouiller dans les couloirs du métro et prendront place à bord des rames, en soirée, après 22 heures.

Enfin, la saison des vacances étant particulièrement propice aux agressions diverses et aux cambriolages, le ministre a annoncé qu'il allait multiplier les patrouilles dans les grands ensembles et renforcer la surveillance des immeubles désertés par leurs occupants.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Après le déclassement de Karstens

Les coureurs envisagent de refuser les contrôles antidopage

De notre envoyé spécial

Caen. — Depuis quelque temps, les coureurs professionnels ont recours à la grève. Désormais, ils envisagent de boycotter les contrôles du dopage dans le Tour de France. Pourquoi ce mouvement d'humeur ? Parce qu'ils estiment injuste et inacceptable la sanction appliquée au Néerlandais Gerben Karstens, dont ils se déclarent solidaires.

Classé deuxième derrière le Belge Patrick Sercu de l'étape Saint-Malo-Caen, le lundi 1ᵉʳ juillet, Karstens a été rétrogradé à la dernière place et frappé, en outre, d'une pénalisation de dix minutes ainsi que d'une amende de 1 000 francs suisses. Motif : il s'est présenté au contrôle médical en dehors des délais réglementaires, c'est-à-dire plus de trente minutes après l'arrivée.

Il est vrai que les règlements doivent être respectés et que Karstens aurait dû s'y soumettre, mais en la circonstance les concurrents du Tour de France s'élèvent, surtout pour le principe, contre une décision qui leur paraît abusive.

« *Abusive et unilatérale*, remarque Cyrille Guimard, porte-parole des routiers français. *A Plymouth, Eddy Merckx a vainement attendu le médecin de service qui n'a pas fait, que je sache, l'objet d'un constat de carence. Nous ne pouvons accepter qu'il y ait deux poids, deux mesures. Si Karstens n'est pas reclassé nous refuserons de nous soumettre à la visite médicale.* »

L'affaire est complexe. Les concurrents du Tour accusent les responsables des vérifications visant le dopage, d'intransigeance et d'incompréhension. Le délégué de l'Union cycliste internationale (U.C.I.), de son côté, rappelle que les modalités de contrôle ont reçu l'accord des coureurs eux-mêmes. Que se passera-t-il si, demain, Eddy Merckx — de nouveau porteur du maillot jaune — refuse de se rendre à la convocation du médecin ? Réponse du responsable de la Fédération internationale : *« En cas de refus, le résultat ne pourra être homologué. »*

Après cinq jours de course, la querelle du dopage rebondit. Il fallait s'y attendre.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA QUATRIEME ETAPE

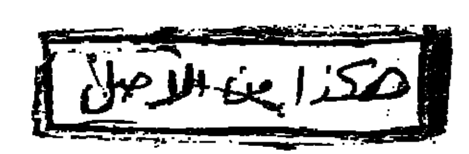
Saint-Malo-Caen (184,5 km)

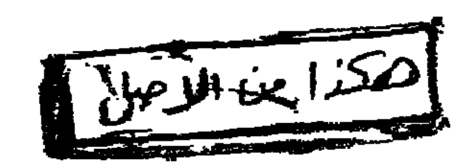
1. Sercu (Bel.), 4 h. 48 min. 54 sec. (avec bonif. 4 h. 48 min. 34 sec.) ; 2. Gualazzini (It.), m.t. (avec bonif. 4 h. 48 min. 39 sec.) ; 3. Guimard (Fr.), m.t. (avec bonif. 4 h. 48 min. 44 sec.) ; 4. Van Katwyk (Pays-Bas), m.t. (avec bonif. 4 h. 48 min. 49 sec.) ; 5. Lasa (Esp.) ; 6. Van Rossbroeck (Bel.) ; 7. Mourioux (Fr.) ; 8. Hoban (G.-B.) ;

9. Ovion (Fr.) ; 10. Delépine (Fr.) ; 11. Rouxel (Fr.) ; 12. Oliva (Esp.) ; 13. Rota (It.) ; 14. Aja (Esp.) ; 15. Baert (Bel.) ; 16. Perin (Fr.) ; 17. Rebillard (Fr.) ; 18. Merckx (Bel.) ; 19. Vianen (Pays-Bas) ; 20. Wesemael (Bel.) et le peloton, tous dans le même temps.

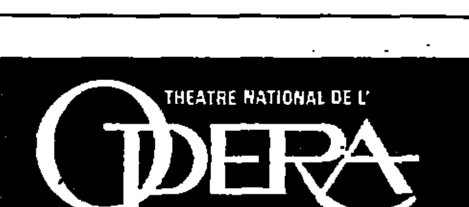
CLASSEMENT GENERAL

1. Merckx (Bel.), 17 h. 2 min. 43 sec. ; 2. Bruyère (Bel.), à 4 sec. ; 3. Sercu (Bel.), à 18 sec. ; 4. Van Springel (Bel.), à 22 sec. ; 5. Gualazzini (It.), à 25 sec. ; 6. Manzanèque (Esp.), à 38 sec. ; 7. Hoban (G.-B.), à 43 sec. ; 8. Agostinho (Port.), à 45 sec. ; 9. Danguillaume (Fr.), à 52 sec. ; 10. Thévenet (Fr.) et Pollentier (Bel.), à 55 sec. ; ... 22. Ovion, Campaner, Esclassan, Rouxel (Fr.) et Poppe (Pays-Bas), à 1 min. 3 sec. ; 26. Van Clooster (Bel.), à 1 min. 4 sec. ; 27. Aja (Esp.) et Poulidor (Fr.), à 1 min. 5 sec., etc.




هكذا عن الأصل

CALENDRIER DES CONCERTS



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Manon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre. — A la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Bunraku (deuxième programme).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Atelier, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux sans toi.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : Portrait de Péguy.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prisoncorps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacoeur.
Mouffetard, 20 h. 30 : Pourquoi pas Brecht ? ; 22 h. : Hommage à Pablo Neruda.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe
Studio 14, 21 h. : le Pain des autres.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 Phèdre. — Salle II, 20 h. 15 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
Théâtre Présent, 21 h. : Sa Négresse Jésus.
Troglodyte, 22 h. 30 : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison et les dactylos ; 22 h. 30 : Pfff... ; 24 h. : Yann B...
Au vrai chic parisien, 22 h. : Luis Rego ; 24 h. : Jacques Higelin.
Café d'Edgar, 20 h. : Vidéo-théâtre ; 22 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 20 h 30 Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaks ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby
Plaza du Marais, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
Le Tripot, 20 h 30 : les Aventures d'Aubergine.

Les théâtres de banlieue

Montreuil, salle Berthelot, 20 h. 30 : Pour un délit mineur.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Elysée-Montmartre, 21 h : Oh ! Calcutta
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Nosotros de America del Sur.

Mardi 2 juillet

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les chansonniers

Caveau de la République : On est pris par les sens.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Grues.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS

Théâtre, hôtel de Rohan-Strasbourg, 20 h. 45 : Othello ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; hôtel Lamoignon, 21 h. 30 : Hommage à René Clair.
Musique, hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : R. Gallois-Montbrun, violon ; M. Gendron, violoncelle (Fauré).
Place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. : George Dandin.

La danse

Centre américain, 21 h. : les Compagnons d'Akati (Côte-d'Ivoire).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Théâtre français de la danse.
Théâtre d'Orsay, 18 h. : Graziella Martinez.
Théâtre des Variétés, 18 h. : Créations chorégraphiques et musicales.
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 45 : Danses nationales d'Espagne.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Une vie, d'A. Astruc ; 18 h. 30 : la Rue rouge, de F. Lang ; 20 h. 30 : la Stratégie de l'araignée, de Bertolucci ; 22 h. 30 : les Cœurs verts, d'E. Luntz.

Les exclusivités

APPASSIONATA (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

Les films nouveaux

MAGOO ET CIE, dessins animés américains. — v.o. : Le Seine (5e) (325-95-99).
LES TRAFIQUANTS D'HOMMES, film américain de John Guillermin, avec Richard Roundtree et Vonetta Mac Gee. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99), La Clef (5e) (337-90-90) ; v.f. : Murat (16e) (288-99-75), Liberté (12e) (343-01-59), Clichy-Palace (17e) (387-77-29), Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Bienvenue-Montparnasse (14e) (544-25-02).
SOLEIL VERT, film américain de Richard Fleischer, avec C. Heston, L. Taylor, C. Conors et J. Cotton. — v.o. : Publicis-Matignon (8e) (359-31-97), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Dragon (6e) (548-54-74) ; v.f. : Maxeville (9e) (770-72-87), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Cambronne (15e) (734-42-96), Mayfair (16e) (525-27-06), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Clichy-Palace (5e) (033-07-76).
LES ORDRES SONT LES ORDRES, film italien de F. Giraldi, avec Monica Vitti, L. Proietti, C. Auger et O. Orlando. — v.o. : Quintette (5e) (033-35-40), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Gramont (2e) (742-95-82), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Gamma (Argenteuil), Aviatic (Le Bourget), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74)
UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES, film italien de L. Magni, avec M. Vitti, L. Proietti, U. Orsini et V. Gassman. — v.o. : St-Germain-Huchette (5e) (633-87-59).
SUPER TEMOIN, film italien de F. Giraldi, avec M. Vitti et U. Tognazzi. — v.o. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19) Marbeuf (8e) (225-47-19) ; v.f. Vendôme (2e) (770-88-81).
EMMANUELLE, film français de Just Jaeckin, avec S. Kristel, M. Green, D. Sarky, A. Cuny et J. Colletin (**) — Publicis-St-Germain (6e) (222-72-80), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Boul'Mich (5e) (033-48-29), Marivaux (2e) (742-83-90), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-24), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Triomphe (8e) (225-45-76).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AU PAYS DE L'EXORCISME (It. v.f.) : Marotte, 2e (231-41-39), Méry, 18e (522-59-54), Scala, 10e (770-40-00)
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Les Grands Augustins, 6e (633-22-13).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LA COURSE EN TETE (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE CUISINIER DE LUDWIG (All. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41).
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Gaumont-Elysées S.F. 2, 8e (359-04-67), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40)
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Cluny Ecoles 5e (033-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
OPERATION HONG-KONG (A. v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 14e (331-06-19) ; Rotonde, 6e (633-08-22)
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Diderot, 12e (343-19-29)
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), (v.o.) Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brésil, v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Paramount-Odéon, 5e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17).
LA VIERGE SUPERBE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-87).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
Y'A UN OS DANS LA MOULINETTE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).

Les séances spéciales

AU NOM DU PERE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (231-02-66), à 20 h. 10 et 22 h. 15.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), à 20 h. et 22 h.
LES HOMMES CONTRE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 10 h., 12 h. et 24 h.
FAHRENHEIT 451 (Ang.-Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (231-02-66), à 11 h. 45 et 0 h. 5.
KES (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
QUI A TUE TANTE ROO ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (231-02-66), à 13 h. 45, 15 h. 50 et 18 h.
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 3 au 9 juillet

Les films

(Matinée du 3.)

JERRY CHEZ LES CINOQUES : Luxembourg (6e) (633-97-77), à 10 h. et 12 h.
MAGGOO ET COMPAGNIE (v.o) : Le Seine (5e) (325-92-46), à 12 h. 30, 14 h., 15 h. 30, 17 h., 18 h. 30.
RIO HONDO : Ménil-Palace (20e) (636-92-58), à 15 h.
SALUDOS AMIGOS : La Royale (8e) (265-82-66), à 14 h., 16 h. 25, 18 h. 55.
LES TROIS AGES (BUSTER KEATON), perm. à part. de 14 h. : Saint-Séverin (5e) (033-50-91) ; Studio Marigny (8e) (225-20-74) ; 14-Juillet (11e) (700-51-13).
LES QUATRE CHARLOTS MOUSQUETAIRES : Berthier (17e) (754-74-15), à 15 h.
UN PETIT INDIEN : La Royale (8e) (265-82-66), à 14 h. 55, 17 h. 20.

Les théâtres

FESTIVAL DU MARAIS

Hôtel de Rohan, les 3 et 6, à 15 h. : les Contes des mille et un livres.

Les marionnettes

Luxembourg (326-46-47), le 3, à 15 h. 15 et 16 h. 30 ; les 6 et 7, à 16 h. : les Souterrains du vieux château ; les 4 et 5, à 16 h. : la Visite du diable ; les 8 et 9, à 16 h. : le Maharadjah.

Les centres attractifs

Ermenonville (454-00-96), tous les jours sauf vendredi de 11 h. à 18 h. 30, les dimanches et jours fériés à partir de 10 h.
Vallée des Peaux-Rouges (454-11-00), tous les jours sauf mardi de 11 h. à 19 h.

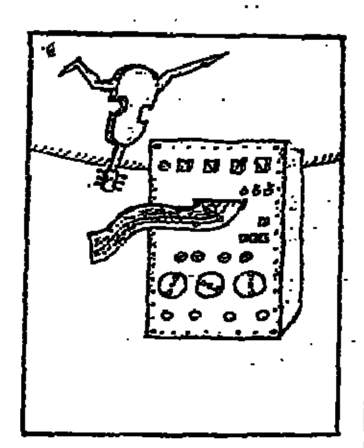
Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) (277-36-39), tous les jours, à 20 h. (D.), mat. Me., Sa. et Di., à 15 h. 30.



ARTS ET SPECTACLES

Festivals



RENCONTRES A LA ROCHELLE

● Oeldorf est un minuscule village situé à 35 kilomètres de Cologne. Dans une ferme vivent en communauté une violoncelliste, Gabriele Schnhmacher, et trois membres de l'équipe Stockhausen : Peter Eötvös, Joachim Krist et l'Equatorien Nesias Maiguashca, qui forment un laboratoire d'expérimentation pour la composition et l'interprétation.

Le groupe a émigré pour quelques jours à La Rochelle, loin du centre, dans une curieuse salle, destinée aux distractions de marins et de leurs familles, moderne et creuse comme une piscine vide où les musiciens s'enfoncent comme des explorateurs au centre de la Terre. Un nom magique : « la salle du Talisman ».

Airport Oeldorf n'existe pas, car ce hameau est trop petit pour avoir un aéroport, mais dans cette œuvre d'Eötvös le synthétiseur clignote sans cesse, des ordres sont donnés régulièrement (« Attaque sur 7 — Séquence sur 3 — Oscillateur 2 phases... ») qui semblent venir de quelque tour de contrôle, voire d'un moniteur extra-terrestre. Ce sont en réalité des consignes pour « piloter » le matériau musical pré-enregistré que l'interprète modèle à son gré. Une certaine fascination émane de cette navigation libre sur des structures curieuses aux sonorités très raffinées et homogènes.

● Edith Scob : un personnage un peu féerique pour des metteurs en scène comme Franju, Bresson, Bunuel. Au Festival de La Rochelle, elle a participé aux expériences de théâtre musical de Georges Aperghis, son mari. Elle est là, attentive aux ordres du chef d'orchestre, comédienne mêlée à la musique, et il n'était pas question pour elle de se reposer sur son « personnage ».

On parle beaucoup de l'enrichissement que le théâtre musical apporte aux chanteurs, aux musiciens surtout dégagés de la fosse d'orchestre, intégrés à l'action. Mais pour les comédiens ? Edith Scob sourit :

« Dans un spectacle dramatique, dit-elle, même avec un tout petit rôle, on se sent le centre du monde. Là, ce n'est pas possible. On ne peut pas oublier les autres. On doit suivre leur rythme, s'intégrer à l'ensemble. On ne peut pas se permettre de rêver trois secondes. Ce serait irrattrapable. Le travail est moins individualiste, plus immédiat aussi. Quand on est comédien, on a l'habitude de s'installer peu à peu. On cherche des motivations, on essaie, on rejette, on reprend. Là, on n'a pas le temps. Les musiciens répètent très peu. Il faut les suivre et en même temps ne pas se contenter de donner des inflexions. C'est assez abstrait finalement : on doit garder ce que raconte la musique, garder sa place au texte et donner aux paroles une valeur musicale. J'y arrive quand j'ai une vision globale et juste de l'œuvre.

» La musique est quelque chose qui se reçoit, qui oblige à recevoir, qui oblige aussi à transposer. Elle empêche de se raccrocher si peu que ce soit au naturalisme. Pour les comédiens aussi le théâtre musical est un enrichissement. Je m'en suis rendu compte en tournant « Erica Minor », de Bertrand Van Effenterre, où j'ai un monologue très long très difficile. Le fait d'avoir appris à voir d'abord l'ensemble, le sens total, au lieu de construire un moment après l'autre, m'a aidée. J'ai pensé à la musique. J'ai été rassurée. »

J. L. et C. G.

OPÉRAS DE CHAMBRE à Divonne

Il y a tout juste cinquante ans, entre le 20 juin et le 24 juillet, Gabriel Fauré écrivait le final de sa dernière œuvre, son dernier *Quatuor à cordes*, « *dans le bon air, la vigoureuse verdure des arbres et des prés, et le calme, un calme inimaginable* ». C'était à Divonne, au pied du Jura, avec ce paysage lacustre et alpin d'une infinie douceur, « *un paysage métaphysique* », disait Bergson, qui a bercé cette page immatérielle, « scherzo *léger et plaisant* » sur lequel Fauré a quitté la terre, comme sur la pointe des pieds.

Divonne, dont le nom même semble empreint de cette douceur et de cette musique, célébrera cet anniversaire vendredi par un concert Fauré donné avec le Quatuor Via Nova et Jean-Philippe Collard, au cours du XXe Festival, qui promet d'autres heures de musique harmonieuse (1).

Celles-ci consoleront le public du spectacle d'ouverture qui prouvait une nouvelle fois la difficulté de monter des opéras de chambre sur la minuscule scène du Théâtre Napoléon-III. Les curistes aisés n'auront sans doute guère perçu l'âpre satire du « monde de l'argent » qu'est le *Petit Mahagonny*, de Brecht et Weill dans cette mise en scène par force complètement abstraite, avec seulement quelques cubes et pancartes, sur une aire circulaire qui pouvait évoquer, en raison de la proximité du casino, un plateau de roulette. Comme on ne comprenait à peu près aucune parole, les chanteurs déployant leur voix avec autant de générosité qu'à la Scala de Milan, il ne restait que le charme de cette musique piquante et canaille.

On percevait mieux malheureusement le texte de Christine Arnothy dans *le Rendez-vous* d'Andras Kovach (musicien d'origine hongroise, qui professe au Conservatoire de Lausanne). Un jeune homme, à Divonne, attend sa maîtresse qui vient de Paris. La télévision annonce qu'un Indien est mort de la variole dans l'avion qu'elle devait prendre. Quand elle arrive, le gigolo use de tous les prétextes pour éviter de la toucher : respect du mari, vocation religieuse, homosexualité... Mais la femme était venue par un autre avion et se retire écœurée.

Cet argument ignoble n'appelait pas de musique : celle qu'il a trouvée, minable caricature d'opéra au premier degré, déclamation fausse, orchestre étriqué, ne vaut pas grand-chose, et c'est justice.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Soirée Mozart par l'Orchestre de chambre de Lausanne (le 1er juillet). Quatuor Borodine (le 3), Nicanor Zabaleta et le Quatuor de madrigalistes de Madrid (le 4), Irina Arkhipova (le 5), Orchestre des Pays de la Loire (le 8)

Culture

Michelet à Vascœuil

(Suite de la première page.)

A Vascœuil, les pigeons, blancs et déployés comme des focs, picorent le toit tranquille du colombier à la belle charpente, construit sans façon au centre de la cour d'honneur. On y inaugurait aussi l'exposition des tapisseries de Picart-Ledoux, choisies pour leurs thèmes : la musique, l'oiseau, la mer, l'amour terrestre et solaire... Enfin, surtout, on ouvrait pour la première fois la grande salle du château où ont été rassemblés les souvenirs, l'iconographie, les documents, les manuscrits, autographes ou fac-similés, les reliques, les ex-voto, tout le trésor appelé à croître et à s'enrichir dans cette maison Michelet.

On la doit au mécénat de M. François Papillard, qui s'est fait l'historiographe passionné de l'historien. Cette résurrection, dans la pierre et dans le paysage, du « lieu unique » que Michelet a tant aimé, c'était certes beaucoup. Il était mieux encore de rendre à Michelet le château, en le lui consacrant tout entier, choisissant pour soi la modestie et les commodités d'une chaumière ; en cela symboliquement fidèle à l'esprit de Michelet.

Histoire d'amour

A propos, rassurons ceux que pourrait naïvement troubler cette découverte d'un Michelet châtelain. Sans doute, il est avec l'idéologie des accommodements ; il n'est même guère que cela. Mais ils attristeraient un peu chez le fils de l'imprimeur babouviste ; encore qu'ils seraient plus que rachetés par le vieil homme que frappa à mort la mort de la Commune. Mais l'histoire est plus belle qu'une histoire de propriétaire. Vascœuil appartenait à la mère d'un étudiant de Michelet — que la mort de sa femme, nous disent ses biographes, venait de désespérer. Il s'éprit de Mme Dumesnil. Or, elle allait mourir. Certains croient qu'elle l'épousa secrètement. Pourtant, dans ce désespoir si tôt redoublé, un prêtre écarta Michelet du chevet de l'agonisante. Il ne devait pas être séparé de Vascœuil, car l'ancien étudiant devint son gendre.

Plus tard, il put y amener sa nouvelle femme. Cette fois, elle lui était venue si jeune qu'il était enfin assuré de lui laisser le désespoir en compte. C'était Athénaïs, qui s'était réfugiée auprès de lui un jour, comme l'oiseau battu des tempêtes, et qui était restée. Elle lui avait dit : « Ne me parlez jamais de la différence d'âge entre nous. Ceux qui ne peuvent mourir restent jeunes éternellement. » (Parlait-elle, elle, de l'âme ou de la gloire ?) Il ne demandait qu'à la croire et n'eut pas tort, aimé de cette jeune femme à la fois forte et timide, adorant tout en elle, jusqu'à ses secrets rougissements.

Passage d'un oiseau

Mais le cœur romantique de Michelet (nous dédaignons aujourd'hui pareil gibier) ne pouvait être l'objet des journées d'étude, bien qu'elles fussent dirigées par Paul Viallaneix, savant éditeur du « Journal ». Les rites de la journée inaugurale s'étaient déroulés à travers l'aimable confusion mondaine d'une garden-party où les falbalas d'abord effarouchés par la pluie se gonflaient au soleil avec la gorge et l'éventail des pigeons à queue de paon. Le vrai sérieux des choses commençait avec le colloque, sans que celui-ci prétendît à l'austérité des congrès universitaires et moins encore à la rigueur dans les horaires et l'organisation. Mais la substance était solide. Moins historique d'ailleurs — une seule historienne, Mlle Elisabeth Brisson — que littéraire, philosophique, idéologique. M. Edward Kaplan traita de l'évolutionnisme de Michelet, où il voit un pré-teilhardisme. M. Pierre Malandain présenta avec une fermeté incisive des vues neuves sur la religion picturale de Michelet. Enfin, nous avons été touchés par la parole de Paul Viallaneix sur la parole même de Michelet ; sur cette tentative d'« écrire » une histoire « parlée » ; sur les langues et le langage. Dans la discussion, il s'était laissé aller à évoquer une autre évolution chez Michelet, la sienne propre : d'une « religion de l'esprit » à une « religion de la nature ». Mais, alors qu'on nous avait toujours dit qu'en Michelet tout est religion, tout est religieux, pour Jacques Seebacher, le religieux n'y est que « résiduel ». Si résidu il y a, nous n'en avons donc pas fini : reste à le récupérer ou à s'en débarrasser. Ce qui n'est pas rien, au temps de la puissance menaçante du déchet.

La veille, pendant que parlait M. Rueff — parlait d'or, il va sans dire, — un oiseau passa, reliant d'un trait tendu la tour à un chêne druidique. Il emportait dans son sillage un long fil mystérieux. En suivant les voix et les voies de la critique moderne tentant d'approcher la chambre centrale du labyrinthe-Michelet, je songeais à la simplicité infaillible de l'oiseau-Ariane.

YVES FLORENNE.

Télévision

Moins gâtés que les bêtes

Il y a un peu plus d'un an, projection-buffet à la Maison ronde. Mmes Joubert et Baudrier invitaient la presse à apprécier leurs efforts en faveur des jeunes. Il s'agissait de lancer plusieurs séries d'émissions destinées aux adolescents de quatorze à dix-huit ans. Tranche horaire variable. En ce moment, c'est 18 h. 50. Une constante : elles seraient accrochées au « Manège enchanté ». Les petits d'abord, les grands après.

Ces grands enfants, dont l'immense majorité venaient de pointer à la sortie de l'usine ou de l'atelier, on se proposait de compléter leur apprentissage en leur montrant comment réussir dans les affaires, le journalisme ou le barreau. Comment apprécier une œuvre d'art. Comment expliquer un phénomène scientifique. Et de temps en temps, pas trop souvent — il ne fallait surtout pas que le public de demain se montre trop exigeant dans ce domaine, — alors, une fois par mois, comment regarder autour de soi. Comment s'apercevoir que « La vie est là ». Excellente série, expressément recommandée aux adultes. On en verra jeudi prochain, justement, un échantillon consacré aux Algériens de la banlieue parisienne. Nous y reviendrons.

Le principe de ces émissions était aberrant. Cela consistait à réserver aux jeunes — ces grands oubliés de l'Office, infiniment moins gâtés que leurs amis les bêtes — un compartiment spécial, sans penser qu'ils étaient libres de circuler, et que c'est à la destination du train entier qu'il fallait songer : quels éléments de réflexion, quelle leçon de générosité, d'enthousiasme, de tolérance et de responsabilité, quelle ouverture sur le monde et sur les hommes la télévision, dans son ensemble, peut-elle, doit-elle apporter à cette tranche d'âge qui débouche immédiatement sur la nouvelle majorité civile et légale ?

Mais non, il était plus simple, plus facile de se donner bonne conscience en leur consacrant une vingtaine de minutes trois fois par semaine. Bonne occasion aussi d'épuiser les vieux rossignols, les stocks, inépuisables décidément, hérités de la direction précédente, celle de M. Jean-Jacques de Bresson à l'époque, que l'on voit encore défiler à l'écran. Et pas plus tard que lundi en fin d'après-midi. Je me demande combien de filles et de garçons auront suivi jusqu'au bout l'ascension d'un pic de la cordillère des Andes entreprise par un groupe d'alpinistes amateurs américains (Sur mon cahier, première chaîne), film d'amateur, précisément, dont la gentillesse et la fraîcheur étaient gâtées par un de ces commentaires d'une pompeuse onctuosité qui nous ont dégoûté à jamais des documentaires du « vieux ciné ».

En cette période de vacances et de mauvais temps, où le risque est plus grand qu'à l'ordinaire de voir les jeunes s'arrêter devant le récepteur, on pourrait tout de même faire attention. Ne pas accélérer, ne pas accentuer encore une désaffection plus importante qu'on ne croit et plus inquiétante qu'on ne veut.

CLAUDE SARRAUTE.

■ Le IVe congrès mondial de saxophone se tiendra à Bordeaux du 3 au 6 juillet. Le thème du congrès 1974 sera : « Les saxophones et leur emploi en solistes, en musique de chambre, dans l'orchestre ». De nombreux orchestres participeront aux concerts, notamment l'Orchestre symphonique de Bordeaux, l'Orchestre de chambre d'Aquitaine, l'Ensemble instrumental de la police nationale, l'Ensemble instrumental de Dakar, seize quatuors de saxophone, etc. — (Corresp.)

Danse

Joseph Lazzini aux Champs-Élysées

On sort du théâtre à minuit passé, écrasé par la longueur du programme, agité de sentiments contradictoires ; de l'agacement devant tous les temps morts, les maladresses, les imperfections de la soirée, mais l'impression que l'on a assisté, participé même, à quelque chose d'exceptionnel. Parce qu'un spectacle aussi déraisonnable n'est pas dans les normes de notre société minutée, efficace et mesquine.

Il y a dans ce « patchwork » monté par Joseph Lazzini une débauche d'imagination, de quoi nourrir le répertoire d'une compagnie pendant des années... jeté là d'un seul trait sur la scène et en un soir. Le public parisien n'est pas habitué à une telle prodigalité ; ce qu'il remarque d'abord, ce sont les défauts, des longueurs, des réminiscences, des naïvetés (toute la partie faisant référence aux maux de l'époque moderne, à l'incommunicabilité des villes, au bourrage de crâne et aux propagandes) ; le manque de rodage — mais il faudrait des mois pour mettre au point un spectacle aussi total, aussi ambitieux. Il y a plus grave : la pénurie du vocabulaire chorégraphique. Sorti de la danse classique, qu'il maîtrise parfaitement — comme le rappelle un pas de deux très pur de Vera Kirova et Attilio Labis, — Joseph Lazzini ne dispose que d'une gestuelle réduite, d'un expressionnisme vague, bien en deçà de ce qu'il veut suggérer.

Ceci admis, il reste une représentation hors du temps, conçue par un magicien du théâtre, nourrie des musiques planantes de Papathanassiou et de José Berghmans, des images de Frédéric Rossif, et magnifiée par des effets de lumière et des projections bien intégrées à la dynamique du ballet. Le prélude très lyrique vous empoigne : c'est le désir d'évasion ; les danseurs cloués au sol, se cambrant avec des mouvements d'ailes pour échapper à la pesanteur ou s'accrochant à des échelles appuyées en plein ciel. A mi-soirée, Laura Proënca casse opportunément le rythme. Elle est l'Actrice, monstre sacré, femme-objet, manipulée par le metteur en scène (un Lazzini qui a des airs de Léo Ferré). Elle se métamorphose au gré des improvisations vocales de Katiana Kowalski et se consume dans un jeu dépersonnalisant de miroirs. Il y a ensuite une sorte de danse non-stop, ballet de planètes et d'éléments, odyssée de l'espace ; tout monte en suspension dans une lumière glauque d'aquarium coupée de stries brutales. Lazzini, bien épaulé par toute la troupe, semble avoir appliqué là un procédé de répétitions, de figures, de longs paliers calmes et de reprise d'énergie qui installent le spectateur dans un climat d'envoûtement : il faut l'air de la nuit et les lumières de la rue pour le tirer de cet état d'hypnose.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30, jusqu'au 7 juillet.

— UN LIVRE —

« L'autre chant de la danse » de Maurice Béjart

« Quand nous saurons danser, nous serons redevenus vierges, et de nouveaux individus naîtront de nos arrière-petits-enfants pour tendre aux hommes futurs les couronnes de fleurs que nous avons laissé tomber. » Ce rêve d'Elie Faure qui voulait, par la danse, renouveler et réhabiliter l'homme, certains consacrent leur vie à le rendre réel et présent. La danse, beauté, joie, sévère ascèse, est pour ceux-là plus que l'exercice d'un art, la voie d'élection d'une découverte spirituelle, aventure héroïque où ne manque pas même le risque mortel de la folie, comme en témoigne l'admirable et terrifiant « Journal de Nijinski », « fou de Dieu ».

Maurice Béjart, avec « l'Autre chant de la danse », qui emprunte son titre de Nietzsche, livre pour la première fois le sens et le secret de son expérience et de sa quête. Ce qui frappe d'abord, à cette lecture, c'est la volonté d'unité totale qui se manifeste ici avec une impérieuse vigueur. On ne naît pas danseur, on le devient. Maurice Béjart évoque en quelques pages les années de travail acharné au long desquelles il s'est douloureusement constitué le corps dont il avait besoin pour danser, c'est-à-dire pour « être ». Il rend grâce aux maîtres exigeants, impitoyables qui, sans complaisance, l'ont aidé à obtenir de lui-même cet improbable miracle : l'aisance à accomplir ce qui est impossible aux autres hommes. Il chante « la barre », amie, soutien, la barre qui réclame tant de concentration que parfois le danseur y oublie son moi et, tendu vers la perfection, débouche brusquement dans la lumière d'une conscience dépersonnalisée, proche de l'illumination mystique.

Mais la soif d'unification de l'auteur ne se contente pas de ces instants privilégiés, approches ponctuelles d'une vérité dont la totalité se dérobe. En dépit de tout cela qui en nous cède à la dispersion, à la distraction, à l'émiettement multiple des impressions et des souvenirs, Maurice Béjart, prenant appui sur la danse comme le danseur prend appui sur la barre, veut assumer ensemble la pensée claire de ses jours et les images mystérieuses de ses nuits. Douze danses, qui sont douze rêves, se succèdent dans ce recueil comme autant de « nocturnes » interrogés par une conscience vigilante. On pense à Valéry : « Celui qui veut écrire son rêve se doit d'être infiniment éveillé. »

A la façon d'un Marcel Schneider ou d'un Henri d'Amfreville, Maurice Béjart a souvent saisi ses songes dès l'aube, quand le grand soleil ne décolorait pas encore les trouvailles de la nuit. L'exceptionnelle richesse visuelle et expressive de cette pêche ne nous étonne pas chez un chorégraphe si puissamment novateur : ces rêves sont autant de ballets où les rythmes, les mouvements, les couleurs sont notés avec une précision aiguë. Mainte allusion à des soirées enfuies, et déjà lointaines, évoque d'anciens enchantements, comme celui de cette « Reine verte » où jadis Maria Casarès, toute de théâtre, tenait tête, par sa présence vraiment royale, aux prouesses dansées et au profil étrange de Jean Babilée.

Le thème central des douze rêves, c'est une « invitation » où le dormeur est prié de se rendre, car il doit assister aux noces du roi et de la reine. Dans une fantasmagorie étincelante, tout, en cours de route, semble s'opposer à ce que le rêveur parvienne au but. Pourtant, l'invitation est urgente et ressemble à une convocation. Mais les tentations et les obstacles se relaient chaque fois jusqu'au décevant réveil.

On pourrait certes jouer à décrypter nombre de ces épisodes poétiques avec le secours de la psychanalyse, mais ce serait méconnaître la dimension initiatique de ces rêves chargés de sens. Une suite d'épreuves tendent à détourner le néophyte de la vraie voie, dont des puissances tutélaires indiquent la direction, mais de façon voilée, symbolique, mystérieuse. L'anxiété du rêveur est nécessaire à son progrès. Les anges qui se le disputent, les uns radieux, les autres grotesques, comme cette opulente Mae West qui se prélasse sur les coussins bouffis d'une barque magique, mettent sa liberté au pied du mur, exigeant qu'il se décide pour le souverain Bien.

« Je suis le lieu des noces, la main et l'anneau, le sabre et la bannière verte, le désert et le lion, je suis l'eau de la purification et le murmure de la prière, fidèle de vérité, je suis toi, je suis lui, je ne suis plus personne, je suis la danse... »

Ce sont les derniers, tout derniers pas avant le fin mot donné — bien loin du pittoresque magasin des accessoires — en pleine musique, en pleine lumière :

« IL N'Y A DE DIEU QUE DIEU. »

A la fois recueil de souvenirs et de réflexions sur l'art et le métier de la danse, poème incantatoire et méditation sur la condition d'homme, le livre de Maurice Béjart témoigne d'une maîtrise en quelque sorte innée. « Je ne sais que danser », écrit-il : « l'Autre chant de la danse », sur ce point, ne lui donne pas raison.

JOSANE DURANTEAU.

★ « L'Autre chant de la danse », par Maurice Béjart. Flammarion, 224 p., 26 F. Prix Erasme 1974.

■ Quatre-vingts musiciens des conservatoires de Digne, Marseille, Toulon, Aix-en-Provence et Grenoble sont à Digne jusqu'au 8 juillet. Ils donneront des concerts gratuits dans divers lieux de la ville — terrasses, jardins publics, etc. En échange, ils sont nourris et logés chez l'habitant.

LA ROUTE D'OCCITANIE

● LA ROUTE DE NARBONNE mène aujourd'hui en Occitanie. De festivals en expositions et colloques, « le tiers de l'Hexagone exclu de la culture nationale » revendique ses droits. Une cinquantaine d'intellectuels et de savants occitans, réunis les 29 et 30 juin au centre culturel de Saint-Maximin, ont tenté de définir une action culturelle pour l'année prochaine. « *La revendication occitane*, a déclaré un orateur, *a une portée universelle : vouloir vivre dans son pays et ne pas être pour autant enfermé dans sa culture comme un Indien dans sa réserve.* » Cette rencontre était présidée par le professeur Robert Lafont, dont la candidature aux dernières élections présidentielles avait été refusée par le Conseil constitutionnel.

● A MONTAUBAN, jusqu'au 7 juillet, le Festival d'Occitanie réunit des comédiens, des troubadours, des peintres, des cinéastes : Rosina, Marti, Nougaro, Marcelle Dulaut. Sur la place Nationale, André Benedetto joue *le Siège de Montauban*. Pas de gradins, des chariots de la S.N.C.F. en guise de scène, un « espace libéré », selon l'auteur.

● « MARTIN BIDOURE O LO CAP D'ESTAT DE 1851 », pièce de Gaston Beltrame, raconte la résistance de la Provence au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte. Les 2 et 5 juillet, le Centre dramatique occitan de Provence représentera au Théâtre du Rocher, à la Garde, cette révolte populaire « contre l'absolutisme de Badinguet ».

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Rwanda en France et Mme Canisius Karake ont offert une réception lundi, à l'occasion de la fête nationale rwandaise.

Naissances

— M. et Mme Dominique Larger et Roger sont heureux d'annoncer la naissance de

Simon.

Amboise, 25 juin.

— Pierre Rubenstrank et Mireille, née Mandouze, ont, avec Nicolas, la joie d'annoncer la naissance, le 19 juin, de

Anne.

La Rotonde, 25, avenue de Paris, 68 000 Colmar.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Agnès Favre,

fille de M. Etienne Favre (†), fille et belle-fille de Mme et M. Renaud Bouffé, avec

Laurent Perpère,

fils du général et de Mme René Perpère.

Paris, juin 1974.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Marie-Noëlle Fieux,

fille du docteur Joseph Fieux et de Mme, née Paule Brunot, avec

M. Yves Feuillet,

fils de M. Jacques Feuillet et de Mme, née Marie-Ange Rousseaux.

Mariages

— M. et Mme François Gas,

M. et Mme Jean Arguillère,

ont le bonheur de faire part du mariage de leurs enfants,

Charlotte et Jean-Paul.

62 bis, rue des Belles-Feuilles, Paris-16e.

24, rue Jacques-Lemercier, 78000 Versailles.

— La comtesse Jacques de Parcevaux,

Mme Adrien Giraud,

M. Maurice Bourgès-Maunoury,

Mme Andrée Bourgès-Maunoury,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants et petit-fils,

Isabelle et Jacques-Cloud.

En raison d'un deuil récent, la cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 8 juin, en l'église de Donzère (Drôme).

— On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Jacques Rivet

avec Mlle Micheline Avezou.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 juin en l'église Sainte-Germaine de Varennes (Tarn-et-Garonne).

35, rue Rochechouart, Paris-9e.

Nécrologie

— La famille et les amis de

Elisabeth ALAIN BARSACQ

ont la douleur de faire part de son décès accidentel. Les obsèques ont lieu le mardi 2 juillet au cimetière de Pontpoint (Oise), dans l'intimité.

— M. et Mme Etienne Arlet,

Mlles Laurence et Elisabeth Arlet,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Michel ARLET,

survenu accidentellement à Meaux, le 25 juin 1974.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, à Paris

4, Boulingrin, 31000 Toulouse.

— Brive-Lubersac (Corrèze).

Mlle Hélène Bordes,

Mlle Marguerite Bordes,

M. Marcel Bayada et Mme, née Elisabeth Bordes, ainsi que leurs enfants,

M. et Mme Pierre Bordes, ainsi que leur fille,

Mme Parveau, née Jeanne Bordes, et sa famille,

La famille Meyrignac,

Mmes Broussole, Daymas, Valetoux, ont la douleur de faire part du décès du

colonel Jean BORDES,

commandeur de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1914-1918,

rappelé à Dieu le vendredi 28 juin 1974, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le service religieux a eu lieu le lundi 1er juillet, en l'église Saint-Martin, à Brive, l'inhumation, le même jour, dans le caveau de famille au cimetière de Lubersac (Corrèze).

87000 Limoges, 47, rue Louis-Casimir-Ranson.

19100 Brive, 18, boul. Koenig.

45340 Saran, 218, rue de Montaran

87100 Limoges, 7, rue Docteur Boulland.

87500 Saint-Yrieix, boul. de l'Hôtel-de-Ville

— Alençon.

M. et Mme Didier Chantepie, et leurs enfants,

M et Mme Jacques Bourdon, et leur fils,

Ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,

M. Gaston Bourdon,

M. et Mme Gaston Bourdon,

M et Mme Pierre Duffours,

Et toute la famille,

ont la douleur de vous faire part du décès de :

Mlle Régine BOURDON,

survenu le 30 juin, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 juillet, à 10 h. 30, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu d'Alençon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76130 Mont-Saint-Aignan, 31, rue du Belvédère.

75007 Paris, 50 boul. Latour-Maubourg.

— Mme Gabriel Brun,

M. et Mme Armand Brun,

M. Christophe Brun,

Mlle Léonor Brun,

Le marquis et la marquise de Bonneval,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel BRUN,

survenu le 29 juin, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— Le président et les membres du comité directeur du Syndicat des industries électroniques de reproduction et d'enregistrement (SIERE), ont le regret de faire part du décès de leur vice-président

M. Michel DE COANDA.

— M. et Mme Robert Laurette, ses enfants,

Mlles Martine et Rita Laurette, ses petits-enfants,

Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Charles LEFEBVRE,

née Marie-Antoinette Brouat,

survenu à Sarlat (Dordogne) le 24 juin dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le mercredi 26 juin en l'église de Loures-Barousse (Hautes-Pyrénées).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sous-préfecture, 24 200 Sarlat.

— Mme Claude Le Floch-Meunier, née Laure Teissonnière,

Le docteur et Madame Jean Le Floch-Meunier, leurs enfants et toute la famille,

Mme André Teissonnière,

font part du décès de

M. Claude LE FLOCH-MEUNIER,

ingénieur ENSIA,

survenu accidentellement le 28 juin 1974, dans sa vingt-sixième année

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, rue des Tanneries, Paris-13e.

8, avenue Adrien-Raynal, 94310 Orly.

20, rue de Jaigny, 95160 Montmorency

— La Toussuire, Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

Mme Marcel Ratel,

Catherine, Brigitte, Fabienne, Frédéric,

M. Clément Ratel,

Mme André Chapouton,

Mme Maurice Drillat, ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Albert Dupré, leurs enfants et petit-fils,

M. et Mme Jean Pierron, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jean Chapouton et leur enfant,

Mme Françoise de Staël, ses enfants et petite-fille,

M. et Mme Pierre Guerin de Montgareuil et leurs enfants,

M. et Mme Bernard Chapouton et leurs enfants,

Ainsi que toute la famille,

font part du décès de

M. Marcel RATEL,

entrepreneur de travaux publics,

survenu le 30 juin à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 3 juillet, à 16 heures, en la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, où le corps sera déposé à partir de 14 heures.

— M. Georges Reynaud-Dulaurier et les siens ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Mme Marie-Louise REYNAUD-DULAURIER,

survenu à Grenoble le 24 juin 1974.

La messe de sépulture a été célébrée à Massieu le 26 juin 1974.

11, rue de l'Arsenal, 75 004 Paris.

38 620 Massieu.

— Le 28 Juin 1974,

Ivan TOLSTOI,

notre Vanioucha,

est mort. La leucémie a été plus forte que lui. Il venait d'avoir sept ans. L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière Sainte-Geneviève-des-Bois. Une messe sera dite le samedi 6 juillet, à 11 h. 30, en l'église orthodoxe de la rue Daru.

Marie-France et Sacha Tolstoï, 218 bis, boulevard Pereire, Paris-17e.

— Mme Patrice Vasset,

Nicolas Vasset, M. et Mme Jean Vasset, Mme Georges Mercier, M. et Mme Maurice Vasset, Mme Marcel Fulbart, M. et Mme André Thibaut, les familles Vasset, Louis, Mercier, Alaury, Bonlieu, Gilbert, Rivet et Poisson, et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Patrice VASSET,

leur époux, père, fils, petit-fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé accidentellement le 24 juin à l'âge de vingt-neuf ans.

Le service religieux a eu lieu en l'église de Merville le 27 juin 1974 et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Merville.

Ferme « Les Châtelliers »,

91 660 Merville.

— M. Paul Vielhomme,

M. et Mme Bernard Callais,

M. et Mme Bernard Colleville,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul VIELHOMME,

née Henriette Kieffer,

survenu le 21 juin.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 4 juillet, à 11 h. 45, en l'église du monastère bénédictin, 3, rue de la Source, Paris-16e.

Remerciements

— Mme Pierre Martin, ses enfants, parents et alliés, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre MARTIN,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs bien vifs remerciements.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la disparition du

professeur Fernand LAYANI,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Lundi 8 juillet, à 15 heures, université de Paris-I, salle des Commissions, place du Panthéon, 12, M. Ely Ben-Gal soutiendra sa thèse sur « Israël dans la presse d'extrême gauche en France de 1967 à 1970 ».

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. — Art 1900, meubles et objets d'art des 18e et 19e s. MM. Dillée, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 4. — Vente par réalisation de gage et appt à divers amateurs : 81 lots monnaies or et argent byzant., françaises, étrangères. M. Vinchon, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 5. — Bijoux, ameubl. Me le Blanc.

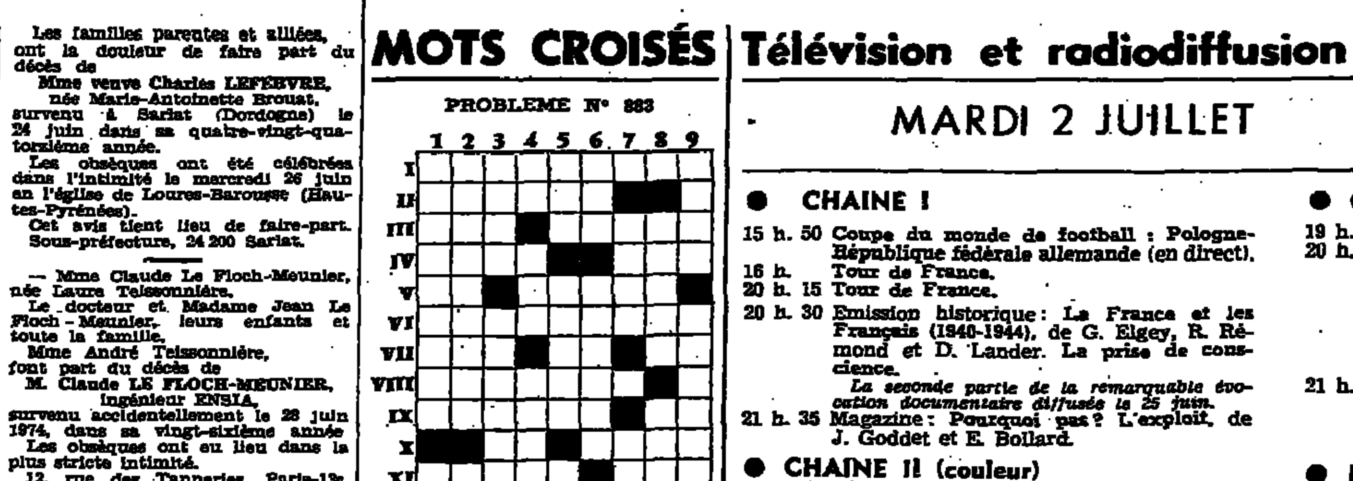
S. 6. — Ameublem. Mes Boisgirard.

S. 8. — Autographes et documents relatifs à Bonaparte et à la Corse. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 883



HORIZONTALEMENT

I. Il a beaucoup contribué à la suppression des *poêles* superflus. — II. Plus elle est étroite, plus elle est grande. — III. Se montre vindicatif ; Russe, Polonais ou Serbe. — IV. Jadis invoqué ; S'ouvre avec bruit. — V. Jadis foulé par de forts tireurs ; Couches de couleur. — VI. Du domaine des rêves. — VII. Blanche, chez le pharmacien ; Evoque une détente ; Permettent de rêver. — VIII. Manifestation de béatitude enfantine. — IX. Son cœur est bien souvent de pierre ; Pronom. — X. Préfixe ; Comble l'espoir d'un très jeune aspirant. — XI. Courant d'air ; Bien défraîchi.

VERTICALEMENT

1. Perles fausses. — 2. Lutterait contre la mélancolie. — 3. Pris à témoin lors de nos plus vifs émois ; Prouvait sa finesse. — 4. Parole de ministre (épelé) ; Romancier ; Son entourage a toujours eu les yeux fixés sur lui. — 5. Peu discrets quand ils sont minces ; Solide rempart contre les débordements. — 6. Sujet de maints proverbes ; Fleurs qui sont l'ornement des salons. — 7. Il n'eut pas à rougir de son frère criminel ; Canton de France. — 8. Réservés au culte quand ils sont sacrés ; Fleur. — 9. Suffit à décontenancer une personne timide ; De nos jours, sa voix n'a plus aucun charme.

Solution du problème n° 882

HORIZONTALEMENT

I. Eclairage. — II. Courtisan. — III. Rusticité. — IV. Er ; Et ; Née. — V. Vair ; Dés. — VI. Igues ; Saa. — VII. Sel ; EP ; Un. — VIII. Sue ; Trace. — IX. Es ; Peines. — X. Sème ; An. — XI. Saucière.

VERTICALEMENT

1. Ecrevisses. — 2. Courageuses. — 3. Lus ; Iule ; Ma. — 4. Artère ; Peu. — 5. Itit ; Sète. — 6. Ric ; Priai. — 7. Asines ; Anne. — 8. Gâte-sauce. — 9. Enée ; Anesse.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 3 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 52, rue des Saints-Pères, Mme Lamy-Lasalle : « Hôtel de Cavoye ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame de Paris et ses parties hautes ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 15 : Devant l'église Saint-Paul : « Le Marais illuminé ».

15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie, Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 30, salle du Musée de l'homme, Palais de Chaillot, M. Henri Lehmann : « Voyage à travers les ruines du Mexique » (Société des américanistes et Société des amis du Musée de l'homme).

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 2 juillet 1974 :*

UN DECRET :

● Mettant fin à la prorogation des délais des protêts et des actes destinés à conserver les recours en matière de valeurs négociables :

UNE LISTE :

● D'admission à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (session 1974, section C : dessins et arts appliqués).

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*, du mardi 2 juillet, publie des décrets portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques ; des arrêtés conférent la médaille de la gendarmerie nationale, portant attribution de la médaille d'honneur des eaux et forêts, de la médaille de la famille française, de la médaille d'honneur des postes et télécommunications, de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales et portant promotions et nominations dans l'ordre des arts et lettres ; des décisions portant attribution de la médaille des évadés ; de récompenses pour actes de courage et de dévouement ; des citations à l'ordre de l'armée.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 2 JUILLET

● **CHAINE I**

15 h. 50 Coupe du monde de football : Pologne-République fédérale allemande (en direct).
16 h. Tour de France.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Emission historique : La France et les Français (1940-1944), de G. Elgey, R. Rémond et D. Lander. La prise de conscience.
La seconde partie de la remarquable évocation documentaire diffusée le 25 juin.
21 h. 35 Magazine : Pourquoi pas ? L'exploit, de J. Goddet et E. Bollard.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Bruno, l'enfant du dimanche », de L. Grospierre. Avec R. Hanin, F. Bergé, P. Robert.
Les difficultés affectives d'un enfant de divorcés.
Débat : « Arme et enjeu : l'Enfant du divorce ». Avec la participation de M. Droulez, président de la Défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs ; de Mme Delais de Freminville, auteur du « Dossier des enfants du divorce », de Mme Jeanine (Syndicat des femmes chefs de famille), de M. Seydou, président du tribunal pour enfants.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 30 Dramatique : « Chita je t'aime », de G. Ségal. Réal. G. Katz. Avec G. Ségal, M. Robin, B. Rousselet.
Dans une ville de province, un clown, son fils, qui est jongleur, et Chita, la guenon, donnent leur dernière représentation. Depuis huit jours, il n'ont eu qu'un seul spectateur. Toujours le même.
21 h. 20 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. Arbres de Provence. Réal. L. Barby.
Une nouvelle série qui entend favoriser la création artistique en organisant un concours.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., « Le repos au septième jour », par R. Jentet ; 23 h. 20, Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), *Dîner-concert* : Georges Gershwin ; 20 h. 30 (S.), Concours international de guitare ; 21 h. (S.), France-Musique dans la rue. En direct de la place d'Albertas à Aix-en-Provence. Ensemble instrumental de Grenoble, direct. S. Gardon, avec S. Gazeau, violoniste : « Symphonie n° 3 en ut » (C.-Ph.-E. Bach), « Concerto en mi » (Vivaldi), « Concerto pour violon » (Haydn), « Symphonie n° 9 pour cordes » (Mendelssohn) ; 22 h., Double audition : « Quatuor à cordes » (B. Jolas) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Jean-Pierre Cot, député P.S. de la Savoie.

MERCREDI 3 JUILLET

● **CHAINE I**

19 h. 20 Coupe du monde de football (première mi-temps). Hollande-Brésil.
20 h. 30 Coupe du monde de football (deuxième mi-temps). Hollande-Brésil.
21 h. 20 Tour de France.
21 h. 30 Magazine. — Des Français aux quatre coins du monde (la vie des coopérants).
22 h. 30 Variétés : A bout portant, de J. Wetzell, J. et F. Gall. Robert Charlebois.

● **CHAINE II (couleur)**

15 h. Tennis. Championnats de Wimbledon (demi-finale simple dames).
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Edmée », de P.-A. Bréal. Mise en scène M. Roux. Avec : R. Varte, Sim, G. Darrieu.
Une jeune femme, Edmée, se marie par intérêt et cherche à assassiner un des membres de la famille de son mari pour hériter d'une fortune importante.
22 h. 10 Coupe du monde de football : Pologne-République fédérale allemande (en différé).

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 30 Les métamorphoses du regard : André Malraux. Réal. Cl. Prévost.
21 h. 20 Championnats du monde des cavalières.

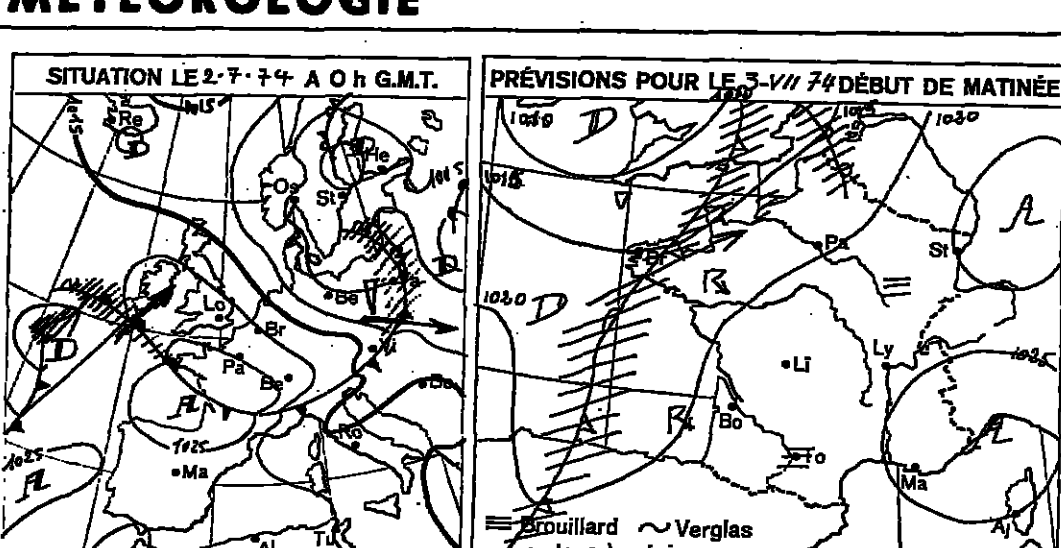
● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Perspectives du vingtième siècle : Concert au studio 104 : F. Elphege, violon ; G. Joy, J. Robin et J. Martin, piano ; E. Choinacka, clavecin ; J.-C. Veilhan, flûte, « Trois préludes pour piano » (H. Dutilleux), création ; « Trois figures de résonance pour deux pianos » (H. Dutilleux) ; « Ai-Van I, pour clavecin » (Ton That Tiet) ; « Ai-Van II, pour flûte à bec et clavecin » (Ton That Tiet) ; « Sonate pour violon et piano » (Liszt). — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Entretien avec le professeur Jacques Monod. — 21 h. 20, La science en marche. — 21 h. 50, Musiques de notre temps. — 23 h., Et puis voici des livres. — 23 h. 15, Nouvelle musique, chorales nouvelles. — 23 h. 40, Depuis toujours les poètes ont quatre idées en tête.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), Dîner-concert : Debussy. — 21 h. (S.), En différé de l'Ecole des arts et métiers, à Aix-en-Provence. Récital E. Krivine, violoniste ; L. Salter, claveciniste : « Sonates pour violon et clavecin nos 1, 5 et 3 » (Bach). — 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. — 24 h., *Musique et poésie*. — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 juillet à 0 heure et le mercredi 3 juillet à 24 heures :

Le renforcement du champ de pression sur l'Europe occidentale a provoqué l'affaiblissement des perturbations qui traversaient la France. Cette amélioration sera temporaire, car les perturbations du proche-Atlantique progresseront de nouveau vers l'Europe. Leur partie nord apportera des nuages plus abondants près de la Manche, tandis qu'une situation orageuse se développera à l'avant de leur partie méridionale.

Mercredi, la nébulosité sera plus importante de la Bretagne à la Flandre, avec quelques pluies surtout localisées près des côtes. D'autre part, des nuages orageux apparaîtront dès le matin de la Loire à l'ouest du Bassin aquitain. Ces derniers, parfois accompagnés d'orages isolés, mais plus nombreux le soir, gagneront ensuite des Pyrénées occidentales et centrales au Bassin parisien et aux Ardennes. Il semble que ces orages épargneront encore les régions s'étendant de la Lorraine et de l'Alsace à la Méditerranée, où le temps sera bien ensoleillé, parfois brumeux le matin et plus chaud dans l'intérieur.

Mardi 2 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 025 millibars, soit 769,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juillet ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Biarritz, 21 et 17 degrés ; Bordeaux, 23 et 11 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 17 et 8 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 25 et 15 ; Lille, 19 et 9 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille, 30 et 20 ; Nancy, 23 et 8 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 8 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 30 et 20 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 21 et 10 ; Tours, 24 et 8 ; Toulouse, 27 et 15 ; Ajaccio, 25 et 13 ;

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 11 degrés ; Athènes, 31 et 21 ; Bonn, 31 et 13 ; Bruxelles, 19 et 9 ; Le Caire, 35 et 25 ; îles Canaries, 28 et 23 ; Copenhague, 19 et 15 ; Genève, 26 et 11.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

CONSTRUCTEURS D'ÉQUIPEMENTS TÉLÉPHONIQUES
Filiale Groupe International

recherche pour lui confier la responsabilité d'un **Service Méthodes d'Installation**

INGÉNIEUR

(Diplômé électronique ou électro-mécanique)

Il devra définir et mettre en place des méthodes et mises en service sur chantiers de nos installations dans leurs aspects techniques et économiques.

Le candidat recherché, outre une expérience méthodes d'au minimum 5 ans, possédera des compétences d'animateur et de gestionnaire lui permettant d'accéder à une fonction de niveau élevé.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Ecrire avec C.V. + prét., n° 57.876, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. Discrét. assurée.

LA SOCIÉTÉ L'ORÉAL
recrute
pour ses laboratoires de recherche
AIDES-CHIMISTES
débutants (tes)

Ecrire avec C.V. à l'attention de Mme DECAMP, Société L'OREAL B.P. 22 - 93601 AULNAY-SOUS-BOIS.

LESIEUR COTELLE & ASSOCIÉS
C.A. 1,5 milliard - leader sur son marché, recherche pour département
Marketing Produits Alimentaires

GROUPE LESIEUR

Un Assistant Chef de Marque

Dynamique, créatif, entreprenant et organisé. Il fera preuve d'un bon esprit d'analyse, allié à des qualités de synthese et de jugement. Le candidat sera un homme de communication justifiant de bons rapports humains et de facultés d'adaptation. Apte à convaincre et motiver.

Il devra avoir une formation soit d'études supérieures scientifiques complétées par une formation économique (ISA - IAE - INSEAD) soit Marketing (HEC – ESSEC – Sciences Politiques).

La Société offre : Une formation initiale et des méthodes de travail modernes, au sein d'une équipe jeune, entretenant des contacts extérieurs avec des organismes créatifs et permettant d'accéder au poste de **CHEF DE MARQUE** ou **d'ASSISTANT CHEF DE PROJETS.**

Poste situé à Boulogne-sur-Seine.

Adresser candidature et curriculum vitae au Département Gestion des Cadres : 122, avenue du Général-Leclerc — 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE.

SNCF

157 emplois dans ses bureaux d'études "Equipement"

Recrutement par Concours des 24, 25 et 26 septembre (Pas de diplôme exigé - Niveau terminale C ou E).
Connaissances en dessin nécessaires.
Hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans.
Salaire mensuel brut de début : 2300 F environ.
Carrière intéressante. Emploi stable.
Avantages sociaux.
Pour renseignements et inscriptions avant le 5 septembre s'adresser à M. le Directeur (Département du personnel) :
- Direction de l'Equipement : 42 r. de Châteaudun, Paris 9e (72 postes)
- Réseau EST : 13 r. d'Alsace, Paris 10e (16 postes)
- Réseau NORD : 18 bis r. de Dunkerque, Paris 10e (9 postes)
- Réseau OUEST : 20 r. de Rome, Paris 8e (7 postes)
- Réseau SUD-OUEST : 1 place Valhubert, Paris 13e (35 postes)
- Réseau SUD-EST : 20 boulevard Diderot, Paris 12e (18 postes).

emplois régionaux

Nous sommes un GROUPE NATIONAL (2.200 pers., 240 millions de francs), dont l'activité se situe dans Production de mobiliers métalliques leader dans sa branche.

Notre progression, autour de 20 % l'an, nous conduit à renforcer notre structure régulièrement pour faire face à une expansion européenne planifiée et constante.

Nous recherchons pour l'une de nos unités de production, région REIMS (600 pers., 2 usines)

CADRE COMPTABLE INDUSTRIEL

Rattaché à la Direction Administrative, il assumera l'animation du service (5 personnes) comptabilité industrielle.

Il aura une connaissance parfaite de la comptabilité analytique et industrielle par la méthode des coûts standards.

Sera sensibilisé aux objectifs de gestion budget tableau de bord et liaison avec le service Informatique.

Sa formation sera du type supérieure universitaire ou autodidacte et complétée par une expérience professionnelle de 3 à 5 ans de même nature dans établissement industriel.

Il exercera ses fonctions au sein d'une équipe d'encadrement jeune, où l'ambiance est à la concertation et la délégation.

La rémunération tiendra compte de la valeur humaine et professionnelle du candidat à son poste.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel, à :

MORENO CONSEIL REF. FB 7.250 R
17, rue Courmeaux, 51060 REIMS CEDEX,
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.



recherche

UN ANALYSTE

Formation secondaire et supérieure
Ayant au moins 3 ou 4 ans de pratique des problèmes de gestion dans l'Industrie et des Matériels Bandes et Disques C.H.B.

Connaissances COBOL obligatoires. I.C.P. appréciées.

Adresser C.V. et photo à :
DE DIETRICH et Cie - Direction du Personnel, 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
ÉTABLISSEMENT DE VERNON
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

débutant ou ayant quelques années d'expérience pour effectuer des études aérodynamiques et thermiques liées au développement d'ensembles propulsifs.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : S.E.P., Service du Personnel, B.P. n° 802, **27207 VERNON**

Important Groupe National, recherche pour sa filiale Sud-Ouest (600 personnes)

ingénieur
35 ans minimum

Responsable du service entretien pour organiser et diriger les équipes Electricité - Mécanique - et Travaux Neufs.
- Formation : INSA - IEG - ICAM ou équivalent
- Perspective : promotion à court terme
- Salaire minimum : 70.000 annuel. Logement assuré.

Adress. C.V. s/réf. 282075 B à Nicole MAURY

PSYCHO FRANCE 23, rue des Mathurins 75008 Paris

Agrishell

Produits phytosanitaires du Groupe SHELL dans le cadre de son expansion recherche

INGÉNIEURS AGRONOMES

ou diplômés Ecole Supérieure Agriculture même débutants pour une fonction technico-commerciale auprès des Coopératives et Négociants.
Fixe important + primes.
Voiture fournie - Frais au réel.

Ecrire à : AGRISHELL, Service des Relations Humaines, Siège Social : 243 bis, grande-rue de la Guillotière, 69007 LYON.

ETABLISSEMENT SEMI-PUBLIC
SUD-EST
recherche

CADRE ADMINISTRATIF EXPÉRIMENTÉ

Pour lui confier la responsabilité d'un SERVICE LOGEMENT ET APPRENTISSAGE
- Formation supérieure ou expérience professionnelle équivalente ;
- connaissances en comptabilité et gestion financière ;
- sens de l'organisation et des relations humaines.

Conditions de travail et de vie très intéressantes

Sélection assurée par :

CEFAGI 89, avenue Kléber 75784 PARIS CEDEX 16



ROUEN
Importante Entreprise de bâtiment solidement implantée dans la région, recherche :

directeur d'agence

- responsable de l'ensemble des activités et notamment de l'organisation générale, du développement, de la gestion, des données techniques, des marchés, et du contrôle des travaux.
- formation Ingénieur Grande Ecole avec solides connaissances et expérience en matière de gestion.
- rémunération de l'ordre de 120.000 Frs. avec possibilité d'évolution vers un poste de Directeur Général.

Pour inf. compl. écrire s/référence 8124 P a

ORES 23, rue des Mathurins 75008 Paris

GROUPE INTERNATIONAL IMPORTANT
recherche pour son usine (MARNE)
(Produits grandes séries vendus sur stocks)

UN JEUNE INGÉNIEUR

qui sera responsable envers le directeur de l'usine du service lancement-ordonnancement.

PROFIL :
- FORMATION : Ecole d'Ingénieurs ou diplôme non littéraire 2e cycle faculté et/ou I.A.E.
- EXPERIENCE : 1 à 2 ans fabrication ou planning un atout, comme celle des liaisons avec un service informatique.
- Aptitude d'animateur et coordinateur.
- Dégagé Obligations Militaires.
- Disponibilité rapide pour travailler en double avec l'actuel titulaire du poste.

Env. C.V. dét., prétent. et photo (ret.), à n° 58.310, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

---

directeur commercial
100.000 F

SPORTSWEAR ENFANT

Notre société est leader dans sa branche avec un C.A. de 120 millions (dont 35% à l'export) et un effectif de 1 280 personnes.

Le poste de Directeur Commercial de notre département enfant est disponible à la suite de la promotion de son titulaire, et nous désirons le confier à un homme capable d'être le « patron » de cette marque (C.A. 35 millions) : définition et application de la politique commerciale - conception du produit - animation et contrôle d'une équipe de 10 représentants exclusifs, avec l'aide d'un chef des ventes.

Une expérience de direction commerciale acquise dans une industrie de la mode est nécessaire.

Résidence : région OUEST.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1950/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 PARIS
(membre de l'ANCERP)

PHILIPS data systems

recherche pour son Agence **de LYON**

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE

désirant évoluer vers le COMMERCIAL pour vendre nos ordinateurs de la
— Série P. 1000
— et UNIDATA 7720
ou nos systèmes de saisie
— MULTICLAVIERS X 1150
— LECTEUR OPTIQUE X 1300
— TERMINAL BANCAIRE PTS 6000.

Ces postes offriront d'importantes possibilités d'évolution aux candidats ambitieux désirant mettre en valeur leur sens des contacts et leur dynamisme.

Les candidats retenus seront responsables de la conduite des négociations et du suivi des affaires.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé à PHILIPS Data Systems, Division Ordinateurs, Immeuble « LA FORESTIERE », 5, chemin des Tapis, 69130 ECULLY.

Filiale GROUPE MULTINATIONAL en forte expansion, fabricant de MATERIAUX D'ISOLATION thermique et de calorifugeage, recherche REGION EST de la France résidence dans ce secteur,

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

obligatoirement bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND, en vue d'une création de poste itinérant à 80 % du temps pour prospection, promotion et ventes, bien introduit dans l'INDUSTRIE DU BATIMENT, âge minimum 30 ans.
Adr. C.V. et prét. à n° 8.725 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES DE LILLE recherche pour développer son bureau d'études routières

PROJETEURS DESSINATEURS

Situation d'avenir. Rémunération élevée, tenant compte de l'expérience.

Ecrire avec C.V. manuscrit à l'Agence HAVAS 59.023 LILLE CEDEX, sous référence AT 1850/6, qui transmettra.

Une fabrique de béton industriel de la région Nantaise recherche son responsable administratif (comptabilité OBBO contrôle budgétaire gestion financière tableau de bord). Celui-ci aura 3. - min., sera marié de préférence et pourra se rendre disponible pour le 1er septembre 1974. Il adressera son curriculum vitae détaillé avec photographie et prétentions no 127.799 à HAP-Hall Petites Annonces 7 X-44040 NANTES CEDEX.

L'animateur d'un important réseau de promotion et de vente de la presse dans le monde universitaire et scolaire recherche

ETUDIANTS ETUDIANTES

passionnés par la perspective d'améliorer la diffusion des grands journaux.
— Ayant le goût des responsabilités ;
— Aptes à l'animation d'une équipe.

Pour diriger la campagne de SEPTEMB. 1974 à JUIN 1975 dans leur ville universitaire. Bonne connaissance de la grande presse exigée. Rémunération selon résultats. Statut salarié.
Adr. C.V. man.+photo à ESM, 34, rue Washington, 75008 Paris.

IBM

BORDEAUX
recherche pour son Usine de fabrication de circuits intégrés d'ordinateurs

CADRES

Ayant une formation de base technique (Ecole d'Ingénieurs) ou de gestion (ESC.) et intéressés par les activités

planning et approvisionnements

Bonne connaissance de l'Anglais nécessaire.
Si vous êtes dégagés des obligations militaires envoyez votre curriculum vitae et photo sous référence 2222 à

IBM FRANCE
BP 24 33601 Pessac Alouette

PRES MARSEILLE

BANQUE PRIVEE
AFFILIÉE A UN GROUPE FRANÇAIS PUISSANT
recrute pour AGENCE près FOS-SUR-MER (13)

Chef d'agence
VI/VII

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA GESTION de cette Agence importante :
2 guichets, 20 personnes dont 2 attachés comm. 50 % P.M.E. et 50 % particuliers.
— Formation supérieure générale et/ou bancaire.
— EXPER. BANCAIRE d'HOMME d'AGENCE av. polyvalence PME/partic.
— T. B. COMMERCIAL.

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manusc., C.V. détaillé et photo (ret.) ss référ. 2.061 à

sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

Recherche pour Bureau Etudes Public, Haute-Normandie. Architecte Urbaniste. Minimum 3 ans d'expérience dans l'Aménagement Urbain. Ecr. no 87516 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

Le Centre Hospitalier Régional de Bordeaux informe de l'ouverture d'un concours sur dossier et références pour le recrutement immédiat d'un Chef d'Exploitation responsable système I.B.M. 370/135 D.O.S. POWER C.I.C.S. S'adresser Direction du Personnel, Centre Hospitalier Régional de Bordeaux, 12, rue Dubernat 33400 TALENCE.

Société de biens d'équipements recherche jeune Ingénieur technico-commercial; arts et métiers ou équivalent. Connaissance d'une langue nécessaire, anglais de préférence. Activité : France et étranger, basé à Grenoble. Formation par entreprise. Ecr. HAVAS GRENOBLE, no 12.024.

La Ville de MAYENNE recrute, pour son Foyer Culturel et d'Animation Municipal, un DIRECTEUR chargé de la gestion et de l'administration de l'établissement ainsi que de la coordination de l'animation. Adresser lettre et curriculum vitae à Monsieur le Maire de MAYENNE (53100).

Important Groupe National Matériaux de construction ch. pour groupe sociétés sud 1 CHEF COMPTABLE et 1 COMPTABLE confirmés résidence Avignon ou Marseille. Ecrire SUD-MARKETING, no 10.853, 21, rue Bonnefoy, MARSEILLE 13006.

Direction Départementale de l'Equipement de la Savoie, Avenue Docteur Desfrançois, CHAMBERY, recherche jeune PAYSAGISTE ou ECOLOGISTE pour mise en place solutions de réhabilitation du paysage et consultations sur projets neufs.

---

vallourec

recherche pour région Nord

INGENIEURS ORGANISATION
différents niveaux

En vue étude et mise en route nouvelle usine métallurgique et participation aux études organisation dans le Groupe.

Les Ingénieurs travailleront à l'analyse, la conception et la mise en place des structures et systèmes de gestion de production et de gestion administrative avec saisie des données et traitement très automatisé.

Logement assuré. Possibilité d'avenir dans un groupe de 23.000 personnes.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à :

VALLOUREC
Monsieur PAIRA - Usine d'ANZIN
B.P. 51 - 59410 ANZIN

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

ITT

Pour adapter au marché français à partir de PARIS, notre

NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATIONS ITT 710

nous recherchons un

Ingénieur Analyste confirmé

pour

— Etudes, rapports techniques avant vente,
— Contribution aux études de produits et aux actions promotionnelles.

La forte expérience demandée, dans une fonction technico-commerciale chez un constructeur de matériel télétraitement ou gros systèmes temps réel justifie la rémunération élevée.

Anglais courant exigé.

Ecrire, avec C.V., à CONTESSE Publicité sous réf. 57872-20, Avenue de l'Opéra - PARIS 1er qui transmettra. Discrétion assurée.

ITT

HEXAGON MACHINES

recherche

SENIORS SALES REPRESENTATIVES

+ 15.000 francs par mois

Secteurs : Centre (Paris Sud) Ouest et Est de la France

Hexagone Machines est une Société internationale qui a mis au point un système révolutionnaire de lavage de tous camions en 2 minutes (bus, camions-citernes, poids lourds, benalu, camions-poubelles, camions bâchés). Une nouvelle filiale a été créée afin d'implanter notre produit sur le marché français.

Les collaborateurs que nous recherchons auront une solide expérience commerciale dans le secteur industriel, de préférence dans une société dont l'activité est similaire ou complémentaire à la nôtre. Ils seront âgés de 30 ans minimum. Nous leurs offrons un salaire de base confortable (+ 8.000 francs) et une commission qui leur permettrait d'atteindre le salaire précité.

Autres avantages : remboursement des frais, ainsi qu'une voiture société.

Ces postes s'adressent à des hommes dynamiques et d'envergure capables d'assumer un poste de cadre dans notre société en pleine expansion. Les interviews auront lieu vers le 15 juillet à Paris, Bruxelles ou Veurne

Envoyer votre curriculum vitae détaillé sous la référence 74/1.137 à :

HEXAGONE MACHINES
Wulpendammestraat - 5
8480 VEURNE (BELGIQUE)

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE DE BONNE TAILLE, PARTENAIRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Notre informatique comprend trois centres principaux groupant une centaine de personnes. Le centre rattaché au siège a un poids prépondérant tant par la taille (50 personnes) que par vocation. Il est équipé d'un 370/145 DOS-POWER, bientôt en VS et supportant RJE et CICS. A terme, les centres de province, équipés également de 370, lui seront connectés. Nous cherchons un

ingénieur système confirmé

pour notre centre parisien et lui proposons de coordonner, dans son domaine, l'activité des trois centres dans un avenir proche.

Ultérieurement, il développe la concertation avec les autres partenaires du groupe.

Ce poste convient à un informaticien de formation supérieure ayant acquis en 4 à 5 ans une solide expérience du DOS pour avoir, par exemple, participé activement à la mise en place d'un réseau TP complexe et qui souhaite prendre du champ par rapport à la technique pure.

Une bonne maîtrise de l'allemand est souhaitée.

Les Informaticiens intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2716 M) à J. THILY, Carrières de l'Informatique.



ALEXANDRE TIC S.A.
10 RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT dans la branche CHAUFFAGE-CLIMATISATION souhaite confier la responsabilité de son

service « TRAVAUX »

à un

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(+ de 30 ans)

ayant une expérience confirmée :
— du CONTROLE DE LA GESTION ET DES PERFORMANCES par méthodes analytiques détaillées ;
— de l'encadrement d'un service comportant INGENIERIE et EXECUTION.

Possédant à la fois AUTORITE et SOUPLESSE dans les négociations avec la clientèle en cours de contrat.

Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Adresser C.V., prétentions et photo à No 8.080 ;



COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Les Laboratoires du Dr N.G. PAYOT créent le poste de

QUALITY CONTROL MANAGER

pour un INGENIEUR CHIMISTE possédant plusieurs années d'expérience des PRODUITS DE BEAUTE et des TECHNIQUES MODERNES DE CONTROLE, un sens aigu des responsabilités et une bonne pratique de l'anglais.

Vous pouvez adresser votre C.V. à G. TROALEN (8, r. Cuny, 92 - BOIS-COLOMBES) ou commencer par lui téléphoner : 242-43-93.

JACQUET S.A.

recrute

dans le cadre de sa rapide expansion

JEUNES DIPLOMÉS COMMERCIAUX

Ecoles de commerce - I.U.T. - SUP de Co. ou formation équivalente.
— Possibilité de carrière
— Services ventes, marketing.

Envoyer C.V. manuscrit + photo no 88.790 B
bleu 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

CENTRE DE MEDECINE DU TRAVAIL INTERENTREPRISES recherche pour la Région Parisienne Activité plein temps à bord CAMION-RADIO

MÉDECIN DU TRAVAIL

(HOMME)

Minimum 35 ans - Titulaire du C.E.S. médecine du travail - Même issu Service Santé Militaire.

Adresser C.V. détaillé, no 489.982 - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

STAFF & LINE

DÉPARTEMENT CADRES de MANPOWER
98, rue Lafayette - 75010 PARIS
Tél. 523.21.00

CHEFS-COMPTABLES

Confirmés, vous êtes immédiatement disponibles et intéressés par des "Missions" en entreprises.
Un formulaire de candidature peut vous être adressé sur simple demande.
Réponse assurée.

INDUSTRIE DU BOIS

recrute

INGÉNIEUR COMMERCIAL

devant animer un secteur de vente et promouvoir des produits orientés sur le bâtiment auprès d'Architectes et Entreprises Pilotes.

Nous recherchons un Cadre ayant soit une formation technique, soit une expérience de chantier ou de Bureau d'Etudes.

Déplacements une semaine sur deux.

Possibilités de promotion dans une Société importante (C.A. 73 : 450 millions N.F.) et en forte expansion (+ 25 % par an).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la réf. 6.650 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ARCT

Premier Constructeur Mondial dans sa branche, recherche dans le cadre du développement de son Département des Etudes

ingénieurs d'études

Ces jeunes ingénieurs se verront confier des recherches, des études ou des essais pour des éléments de machines ou d'installations.

- Ils doivent avoir une formation d'ingénieur mécanicien.
- Ils pourront évoluer vers des postes de responsabilité dans l'entreprise après 2 ou 3 années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.

HAVAS CONTACT

PRIMISTÈRES - FÉLIX POTIN

recherche

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

— 2 ans minimum
— Cobol - ANS. Matériel 370/145 ;
— Bandes et disques ;
— Connaissant si possible Ariane.

Ecrire ou se présenter : 53 à 75, rue de Verdun, 93123 LA COURNEUVE.

IMPORTANTE SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
Domaine des Constructions électriques
Banlieue NORD-OUEST de Paris
renforce son SERVICE PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE
et recherche

psychologues *diplômés*
assistants psychotechniciens

ayant déjà une première expérience en milieu industriel

Les candidats seront intégrés à l'équipe en place, et après une période de formation, participeront aux campagnes de RECRUTEMENT et aux diverses études concernant le SUIVI du PERSONNEL.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 3316 à AXIAL Publicité, 91, Fg Saint-Honoré Paris 8è, qui transmettra rapidement votre candidature.

SOCIETE DE DISTRIBUTION ACCESSOIRES AUTOMOBILES AUPRES DE GROSSISTES ET GARAGISTES

Leader dans sa branche

Offre dans le cadre de son expansion à des hommes jeunes et dynamiques, passionnés par la vente et l'organisation des ventes :

A) 3 postes de

CHEFS DE VENTES RÉGIONAUX

Responsables d'une vaste région et d'un réseau de 4 vendeurs, ils doivent être de véritables animateurs formés aux méthodes modernes de vente et d'encadrement. Age minimum 30 ans. Réf. A.878

B) 5 postes de

RESPONSABLES DE VENTES

dans l'Est, le Centre ou la Région Parisienne. Responsables du développement d'un secteur par visites auprès de clientèle existante. Age minimum 28 ans. Réf. A.879

C) 4 postes de

PROSPECTEURS

Très nombreux déplacements. Résidence indifférente. Chargés d'animer les équipes de vente des clients de la société. Age minimum 25 ans. Réf. A.880

POUR TOUS CES POSTES, nécessité de prouver réussite préalable dans la vente ou l'animation. Rémunération importante, fonction de la qualité du candidat et du poste proposé. Fixe + Commission + Frais. Nécessité posséder voiture. Formation initiale et continue assurée.

Ecrire en indiquant réf. du poste. Joindre C.V. détaillé et photo réc. à : GROUPE 7 ANIMATION, 20, rue St-Didier, PARIS-16e, chargé de la sélection.

Il sera répondu à toutes les candidatures, qui seront traitées avec une absolue discrétion.

COMPTEURS
Schlumberger

Recherche dans le cadre de ses activités industrielles de biens d'équipement.

jeunes ingénieurs fabrication

(MEME DEBUTANTS)

Vous avez le goût du concret.

Vous avez le désir de l'action.

Nous vous offrons de débuter ou de poursuivre votre carrière dans l'une de nos unités de fabrication.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé à :
Jacques COUREAUD
12, place des Etats-Unis 92120 MONTROUGE

air

Schlumberger

Recherche dans le cadre de ses activités industrielles de biens d'équipement :

directeur de département

Vous avez le goût des responsabilités.

Vous avez démontré par votre réussite votre capacité d'assumer de plus larges fonctions.

Vous êtes de formation supérieure ou avez acquis une expérience équivalente.

Vous prendrez en charge l'ensemble des activités de marketing, études, fabrications et commerciales, d'un département constitué en centre de profit décentralisé (C.A. 35 millions eff. 300 personnes).

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé à :
Jacques COUREAUD
12, place des Etats-Unis 92120 MONTROUGE

air

offres d'emploi

offres d'emploi

Entreprise d'Equipement
Leader dans sa branche

recherche

CHEF DE PROJET
Grande Ecole (Centrale, A.M. ou équival.)

Capable d'assumer la responsabilité totale (technique, administrative, économique) **de très grandes opérations :** équipements d'aéroports, centres de tris postaux...

Après une réussite dans ce poste, le responsable se verra confier le développement d'un secteur d'activité du Groupe.

Implantation région Parisienne - déplacements en France et à l'Etranger.

Les candidats auront :
— 30 ans minimum ;
— de bonnes connaissances techniques (électro-mécanique) ;
— une solide expérience de responsable et une connaissance de l'anglais sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :
ASSOR CONSEIL,
85, rue La Fayette. — 75009 PARIS.

---

construction promotion immobilière

Filiale de Groupes Financiers importants, notre Société a un volume d'affaires d'environ 1 500 logements par an. Nous recherchons 2 hommes de formation universitaire pour de nouveaux départements.

DIRECTEUR D'OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT — 100 000 F

Il s'agit de créer et de prendre en charge le secteur des opérations d'aménagement et d'équipement des terrains. Agé d'au moins 32 ans, il devra avoir acquis une expérience similaire de 3 années minimum. (Réf. 1856/M)

VENDEUR-CONSEIL EN PLACEMENTS IMMOBILIERS

Il s'agit de placer auprès d'une clientèle d'investisseurs institutionnels et privés, un patrimoine immobilier destiné à la gestion locative, celle-ci étant assurée par notre Société. Agé d'au moins 30 ans, il devra avoir acquis une expérience positive de vente de fonds de placements ou de produits immobiliers, et l'habitude des contacts à haut niveau. Rémunération : fixe élevé + commissions. (Réf. 1942/M)

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. choisie.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

SOCIÉTÉ ENGINEERING
(filiale groupe Américain)
assurant bureau d'études et entreprise générale, ayant nombreux projets à l'étranger, chaque installation représentant environ 200 millions,

recherche

CHEF COMPTABLE

35 ans minimum,
ayant environ 10 années d'expérience
dans affaires industrielles de préférence T.P. ou engineering. D'une part sous la responsabilité du Directeur Financier assurera comptabilité générale et analytique, mise en place d'un contrôle budgétaire, trésorerie, consolidation des comptes des diverses sociétés du groupe.
Assurera les relations avec fournisseurs et banques. D'autre part dans le cadre de la réorganisation et de la modernisation des méthodes de gestion. Il sera appelé à étudier et à mettre en place un système de gestion informatique

Effectif du service : 6.
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Adresser curriculum vitae et prét., sous réf. 2.079,

CORT — *65, av. Kleber, PARIS (16e). DISCRÉTION ASSURÉE.*

---

recrutement ingénieurs et cadres

Nous sommes une Société de 5 000 personnes et notre production touche à l'électro-mécanique et à l'électronique. Nous recherchons un homme SPECIALISTE DU RECRUTEMENT.

Au sein d'une petite équipe de professionnels travaillant au Siège Social en relation etroite avec la Direction, il interviendra dans la realisation des différentes opérations de recrutement de Cadres et d'orientation continue.

Ce poste s'adresse à des candidats ayant une formation supérieure en **Sciences Humaines** connaissant bien la méthodologie d'evaluation des Cadres et ayant acquis 2 à 3 années d'expérience dans cette activité, soit en entreprise, soit en cabinet de conseil.

Le dynamisme de la société offre des possibilités de développement et de diversification de carrière intéressantes.

Une décision sera prise au plus tard début Août.

Adresser C.V. de préférance avec photo sous référence 28398/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Impte société française, leader dans son domaine, recherche pour appuyer sa Direction Générale

Contrôleur de Gestion

Chargé de la mise en place, avec le concours d'organismes extérieurs, d'une comptabilité analytique et du contrôle interne (tableau de bord, statistiques, facturation, etc.), de la révision et de l'application des méthodes en vigueur.
Nous demandons une formation supérieure (E.S.C., SC. ECO) complétée par une formation comptable (D.E.C.S. ...). Une expérience professionnelle de quelques années dans un Cabinet d'Audit ou de Révision Comptable serait appréciée, ainsi que la pratique des coûts directs. Ce poste est à pourvoir rapidement.

Adr. candidature manuscrite avec C.V. et photo à VERSEAU PUBLICITE, 13, rue Rodier, 75009 Paris, qui transmettra. Il sera répondu à ttes les candid.

---

offres d'emploi

Pour faire face à son développement une importante société industrielle filiale d'un Groupe multinational
recherche un

JEUNE CADRE

Capable de mettre en place et de promouvoir la conception de systèmes d'

ORGANISATION

Diplômé d'HEC, ESCP ou équivalent, le candidat retenu devra concevoir et réaliser des systèmes de gestion et leurs procédures d'application dans des domaines commerciaux et industriels.

2 ans d'expérience de la fonction, assortis d'une connaissance des outils informatique et d'une pratique courante de l'Anglais constituent une base de départ à toute candidature.

Ecrire avec C.V., n° 57.874, Confesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Discrétion assurée.

Bâtiment Gros Œuvre
PARIS

Importante Entreprise Générale de Bâtiment, en expansion régulière, recherche pour étoffer l'encadrement de son Bureau d'Etudes (12 personnes)

INGÉNIEUR B.E.

LA FONCTION :

Calcul béton armé et précontraint, coordination, animation et contrôle du Bureau de dessin, contrôle budgétaire au niveau de l'exécution des options techniques élaborées par son équipe.

L'HOMME :

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (T. P., CHEBAP ou similaire), ayant acquis quelques années d'expérience dans un Bureau d'Etudes, disposant d'une technologie reconnue par son niveau, il devra posséder les qualités d'animateur et d'entrepreneur indispensables pour sa réussite dans la Société.

Env. curriculum vitae, photo et rémun. actuelle sous la référence 150 M I, à :
Cabinet Jean Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 Paris.

Importante Société de Construction électro-mécanique et électronique.
Dans le cadre du lancement d'une gamme de matériel de manutention à hautes performances.

ingénieur
a) d'affaires b) de liaisons

L'affectation pour l'un de ces postes sera faite en fonction de l'âge, du diplôme, de l'expérience, des aptitudes et du goût des candidats.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière S.V.P. 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 372.
37 rue du Gal Foy
75008 Paris

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
en très forte expansion
employant 4.500 personnes

recherche

pour l'une de ses GRANDES UNITES de production située dans le NORD de la FRANCE

JEUNE INGÉNIEUR
ÉTUDES - TRAVAUX NEUFS

— Dès son entrée, il participera à la CONSTRUCTION des INSTALLATIONS NOUVELLES de productions chimiques (Génie civil, chaudronnerie, charpente, électricité, régulation).

— Ultérieurement, il prendra la RESPONSABILITE DE LA SECTION TRAVAUX NEUFS de l'usine (bureau d'études, achats, suivi des chantiers).

— Il pourra être appelé à faire des séjours de quelques mois à l'étranger. Il doit donc parler anglais.

Il est DIPLOME d'une Ecole Nationale des ARTS-ET-METIERS ou d'une grande école équivalente. Il a une première expérience, type engineering.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 671 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris-8e, q. t.

Pour faire face à son expansion
telesystemes
recherche
Pour son service TÉLÉGESTION

ANALYSTES ET ANALYSTES PROGRAMM.

- expérience de la programmation COBOL et de l'analyse détaillée d'importants systèmes de gestion,
- participation à des analyses de conception,
- notions de gestion comptable.

Une expérience de plusieurs années sur des applications de gestion est indispensable.

Les candidats retenus s'intégreront dans une équipe mettant en œuvre des techniques de pointe.

Écrire avec Curriculum Vitae à
TÉLESYSTEMES ditel
115/117, r. du Bac 75007 PARIS.

---

offres d'emploi

serete engineering

L'un des premiers groupes internationaux d'engineering (2 000 personnes) poursuit son développement et recherche :

1 ingénieur électricité

DE HAUT NIVEAU — 100 000 ±
ESE + 5 à 10 ans d'expérience

Ayant des compétences particulières en réseaux et machines tournantes pour assurer la conception et la réalisation d'installations complexes notamment en industries lourdes (pétrochimie, chimie, énergie nucléaire, métallurgie...).

Les candidatures sont à adresser sous référence (MJL 41) à Maurice JOURDAN-LAFORTE
SERETE Engineering
72, rue Regnault 75640 Paris Cedex 13.

---

responsable des produits nouveaux
100 000 +

L'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques français, recherche un collaborateur de premier plan pour sa DIVISION INTERNATIONALE.

Chargé plus spécialement de la diffusion des nouveaux produits, dans le monde, il devra définir la meilleure stratégie commerciale, par zone, et suivre l'évolution des ventes.

Ce poste fonctionnel conviendrait à un homme de formation supérieure, âgé de 35 ans au moins, ayant exercé avec succès une fonction marketing à un niveau national ou international, de préférence dans la branche, et possédant une excellente connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1925/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

GROUPE MULTINATIONAL DE PREMIÈRE IMPORTANCE

cherche

DEUX CADRES COMMERCIAUX

Désirant prendre la responsabilité de lancer (d'abord à PARIS) la vente de produits alimentaires de marque Européenne nouvelle sur le marché Français.

Très larges possibilités d'avenir pour candidats de valeur.

PREMIER POSTE : Référence 1021
— PRODUITS : charcuterie et conserves de LUXE.
— PROFIL : homme de terrain expérimenté aimant vendre et sachant s'adapter à toutes clientèles : chaînes, grandes surfaces, grossistes, et surtout détaillants.

SECOND POSTE : Référence 1022
— PRODUITS : biscuits et conserves.
— PROFIL : homme jeune, expérience et goût de la vente, diplôme commercial apprécié, aptitudes à la négociation avec des chaînes de magasins ou des grandes surfaces.

Envoyer C.V., photo et prét. av. lettre manuscrite à V.P.O., 7, rue de Naples, 75008 PARIS en précisant réf. 1021 pour le premier poste et réf. 1022 pour le second.

Dans le cadre de son expansion, la Société Française des Téléphones ERICSSON, recherche

INGENIEURS FABRICATION

GRANDES ECOLES

Les candidats hommes dégagés O.M., de formation A et M - ESE - ECP - ENSI ou équivalent, auront une expérience des fabrications en électromécanique ou électronique ou seront débutants et intéressés par ce secteur d'activités.

Après une période de formation, les candidats s'intégreront aux équipes en place.
(Siège et unités de Province)

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions s/réf. 2.000 à *Monsieur* GODDET
Service Psychologie Industrielle

ericsson 36, bd de la Finlande
92700 - COLOMBES.

---

d-p-industries
12, RUE SAINTE-ANNE, 75001 PARIS

engage

CHEF DE GROUPE

Ingénieur, très bonne expérience marketing et vente biens équipement.
Minimum 5 années d'activité.
Anglais parlé.
Expérience des techniques et des réalisations de campagnes de publicité industrielle souhaitée.
Plan de carrière sera proposé.

CHEF DE PUBLICITÉ

Expér. budget industriel (annonceur ou Agence)
Minimum 3 ans d'expérience
Anglais nécessaire
Plan de carrière sera proposé

Adr. lettre man., avec C.V. à l'adresse ci-dessus à l'attention du Département CIMETUDES
Discrétion assurée

---

offres d'emploi

10 acheteurs centrale hypermarchés

La Société CORA exploitant 10 hypermarchés constitue son équipe

d'ACHETEURS SPECIALISTES
capables d'établir des collections dans les domaines suivants :

NOUVEAUTES
(Homme - Femme - Enfants - Chaussures)
BAZAR
(Jouets - Rentrée - Camping - Jardinage)

Postes d'Adjoints accessibles à candidats n'ayant pas encore l'expérience souhaitée.

Ecrire avec C.V. sous référence 28.389/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

La Division « Transmissions Mécaniques » d'une
Société Américaine Internationale
recherche

Un RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

Banlieue Nord

Ce poste conviendrait à un Cadre Technico-Commercial dynamique, ayant fait ses preuves pour animer et développer un service Technico-Commercial intérieur, couvrant une gamme d'éléments de transmissions mécaniques de qualité, provenant des usines Européennes et Américaines.

Le candidat recherché :
— sera capable de traiter à la fois les aspects techniques et commerciaux ;
— supervisera l'administration des ventes ;
— devra avoir une bonne connaissance de la langue anglaise.
La formation pour la connaissance des produits sera assurée.
La rémunération sera fonction de l'expérience et des qualifications.

Ecrire en anglais avec curriculum vitae, photographie et prétentions, sous n° 89.471 B à :

BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel
94300 VINCENNES, qui transmettra.

DISCRETION ASSUREE.

---

jeunes collaborateurs
désireux de faire carrière

Nous sommes un puissant groupe financier. Nous recherchons pour la région parisienne plusieurs jeunes gens, libérés des obligations militaires, possédant une formation secondaire et peut être une première expérience professionnelle.

Nous leur assurons une formation pour des fonctions nécessitant des contacts avec la clientèle et le suivi d'un portefeuille de dossiers de crédits en cours.

Possibilités réelles d'évolution de carrière. Nombreux avantages. Vacances 74 possibles.

Adressez vos candidatures sous réf. 368 M, au Service Recrutement - 26, Avenue Kléber, 75116 Paris.

compagnie bancaire

Pour faire face à son expansion dans le domaine des PETITS ORDINATEURS

IMPORTANT CONSTRUCTEUR

RECHERCHE POUR ETUDES MATERIEL ET LOGICIEL DE BASE

Ingénieurs débutants
Grandes Ecoles

Programmeurs I.U.T.

Adr. lettre de candidature et C.V. détaillé + photo récente, sous référence 6.775 à : ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transm.

IMPORTANT GROUPE
SECTEUR INDUSTRIES DE SERVICES
impliquant effectifs nombreux et mise en œuvre parc important de matériels

recherche pour être rattaché au Directeur d'une de ses unités - Ville TOURAINE

CHEF D'EXPLOITATION

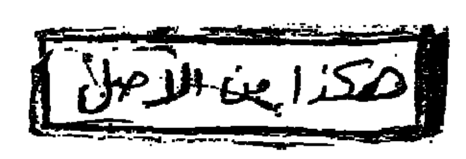
Ce poste peut convenir à un INGENIEUR ayant acquis quelques années d'expérience professionnelle lui ayant permis d'exercer une activité impliquant animation de personnel et gestion (par exemple en production) à même d'assumer des responsabilités variées impliquant :
- animation d'un effectif de 200 personnes ;
- esprit commercial ;
- gestion budgétaire ;
- relations extérieures.

Situation intéressante dans secteur d'avenir en forte expansion.
Format. aux techniques propres au groupe assurée.
Ecrire sous référence XJ 658 AM.

4, rue Massenet - 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



offres d'emploi

Luchard

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT COMMERCIAL EMBOUTISSAGE

PARIS 65 à 80.000 F/AN.

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé de préférence, ayant un réel talent d'animateur et de commercial.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par Information Carrière S.V.P. 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 383

37 rue du Sal Foy 75008 Paris

RESPONSABLE COMMERCIAL

PARIS – 70.000 F +
Prêt-à-porter féminin

Notre entreprise (C.A. : 60 M. ; effectif : 800 personnes) qui produit et commercialise des articles de standing, jouissant d'une bonne image de marque, crée ce poste pour développer les activités de la Région Parisienne tant au bureau : réception des clients étrangers, organisation des salons, gestion du stock, animation des mannequins et attachés de presse, qu'auprès de la force de vente : retransmission aux représentants de la politique commerciale, assistance sur le terrain. Il faut être âgé de 32 ans minimum, connaître l'anglais, avoir une expérience similaire acquise dans la branche et la volonté de réussir. Envoyer C.V., photo récente et rémunération act. sous réf. 1.938 M.

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e (membre de l'ANCERP)

CGR

Branche médicale du Groupe Thomson-Brandt (Radiologie - Chirurgie - Electronique médicale)

recherche :

DESSINATEUR
PETITES ETUDES ou ETUDES 1
pour études schémas de principes électroniques et interconnexions.
BP Electronique ou BAC F2.

Avant. socx. Rest. entr.
Env. C.V. et références à C.G.R. Boîte Postale 66
92133 - ISSY-LES-MOULINEAUX.

Nous recherchons des

INGÉNIEURS

DEBUTANTS

désireux d'apprendre leur métier au sein d'une très grande entreprise privée.

Cette offre s'adresse à des diplômés

E.C.P. I.D.N. A.M.

ENSI Mécanique

souhaitant débuter dans des postes de production où ils feront de nombreux stages pour découvrir l'entreprise.

Ecrire à M. BLONDET 20, square de la Motte-Picquet, 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour PARIS

3 ELEMENTS DE VALEUR
26 ans minimum

La préférence sera donnée à candidats :

— ambitieux ;
— doués pour les contacts humains haut niveau ;
— actifs - efficaces - tenaces ;
— formation secondaire minimum.

Nous leur offrons :

— formation ;
— revenus importants liés aux qualités demandées, avec aide financière de la société.

Envoyer C.V. complet et photo à PUBLIART - Réf. 6.756 - 16, rue Guillaume-Tell, 75017 PARIS.

BUREAU D'ETUDES CONSEIL TRANSPORT LOGISTIQUE
recherche pour poste

DIRECTEUR
effectif 50 personnes
INGENIEUR X
DE PREFERENCE PONTS

Env. C.V. et photo à nº 6275 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS

Important groupe national d'éq. du foyer, banlieue parisienne, recherche pour son service développement-marketing
Jeune adjoint commercial
1 an expér., ayant le goût des contacts humains, orienté vers des réalis. Immédi. productives auprès des points de vente. souhait. s'intégrer à équipe décidée à réussir.
Env. C.V. M. KERSPERN, 134, av. Pt-Wilson 93100-Montreuil

Nous recherchons des

INGÉNIEURS

DEBUTANTS

désireux d'apprendre leur métier au sein d'une très grande entreprise privée.

Cette offre s'adresse à des Diplômés

E.C.P., I.D.N., A.M.

E.N.S.I. Mécanique

souhaitent débuter dans des postes de production où ils feront de nombreux stages pour découvrir l'entreprise.

Ecrire à M. BLONDET, 20, square de la Motte-Picquet, 75015 PARIS qui transmettra.

PFIZER-FRANCE
91400 - ORSAY
recherche pour son service COMPTABILITE GENERALE

COMPTABLE I

Homme - même débutant dég. obligations militaires
LIBRE RAPIDEMENT

HORAIRE MODULE
Restaurant d'Entreprise

Adr. C.V. et prétentions : B.P. nº 60 - 91400-ORSAY

Recherchons pr résidence RETRAITES proche banlieue

DIRECTEUR GESTIONNAIRE

Conn. admin. Gestion restauration et sens contacts humains indispensables.
Logement fonction assuré pour 3 personnes.

Adresser lettre candid. manusc., C.V. et photo à nº 58.365, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

IMPTE STE PRIVEE
recherche

INGENIEUR GRANDES ECOLES

Pour travaux sur équipements calculateurs et périphériques.

Nation. française exigée.

Transport assuré par car.

Ecr. av. C.V et prét. ss nº 58465
LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
B.P. 40 - 78140
VELIZY-VILLACOUBLAY

Impte Société recherche pour filiale outre-mer

INGENIEUR ELECTROMECANIC.

ayant expér. maintenance et gestion petites unités de production et parc véhicules. Poste à pourvoir le 15 août 74.

Adr. lettre manuscr. av. C.V. détaillé, prétentions et photo, à CIFRATEX 9, r. Louis-David, 75016 PARIS.

---

offres d'emploi

GROUPE DE RETRAITES et PREVOYANCE quartier

ETOILE

recherche CADRE pour seconder le responsable d'un important service de gestion.

La poste conviendrait à un candidat H. licencié en droit ou diplômé d'une école supérieure de commerce.

Adr. lettre man. av. C.V. et ph. à nº 58.257 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Cie GENERALE DES EAUX

recherche pour Département Informatique NEUILLY-S/SEINE (370/145)

UN PROGRAMMEUR
CONFIRME

UN ANALYSTE-ASSISTANT

Expérience Cobol ou formation I.U.T. avec expérience.

Env. C.V. et photo à Direction du Personnel, 52, rue d'Anjou 75008 - PARIS.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale recherche

INGENIEURS PORTUAIRES

pour études générales de ports. projets d'ouvrages, exploitation portuaire. Résidence Paris et outre-mer. Les postes sont disponibles dès maintenant. Veuillez envoyer votre candidat. (C.V. dét. + photo + salaire) en indiqu. la référence 295-760 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris-Cédex 02.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
recherche pour Courbevoie

UN AIDE-ACHETEUR

si possible av. réf. dans Sté de produits alimentaires. Poste à pourvoir de suite et offrant de réelles possibilités d'avenir pr élément de valeur. Salaire de départ intéressant.

Adr. C.V. et prétentions à : Société I.P.A., 50, rue de Lorraine, 92408 Courbevoie.

Sté Constructions Métalliques et Electromécaniques, Paris-18e. Proximité gare du Nord, rech.
DESSINATEURS toutes catégories.
Ecr. prétent., C.V. S/Nº 18.956 à J. R. P., 39, rue l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

TRES IMPORTANTE STE CHIMIQUE
cherche pour Service juridique secrétariat général

DOCTEUR ou LICENCIE D.E.S. DROIT
ayant expérience droit des sociétés et fiscalité.

Ecrire av. C.V., prét., nº 59.134, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée
recherche

CADRE JURIDIQUE CONFIRME

qui sera chargé de la conception, la mise en place et le suivi d'organes de gestion complexes et importants (associations syndicales, parkings...), ainsi que la conduite des contentieux. Les candidats justifieront d'une formation supérieure juridique et de gestion, et d'une expérience en ces domaines.
Adr. C.V. détaillé et prétentions à EPAmarne, parc de Noisiel, 77420 Noisiel.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières, génie industriel spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecr. let. man. avec C.V., photo.

AGENCE INTERNATIONALE DE REGIE PUBLICITAIRE
recherche jeune

CHEF DE PUBLICITE

parfaitement bilingue FRANÇAIS-ALLEMAND.
Ecrire avec C.V. et photo à Nº 1.327, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

IMP. SOCIETE D'EDITIONS
recherche URGENT

COMPTABLES

Formation permanente.
Téléphoner : 202-58-39.

AGREGE DE MATH

recherché par éditeur pour création nouvelle collection enseignement secondaire et technique.

Ecr. sous référence 755 DAG, 76, r. Rivoli, 75004 Paris, q. tr.

Filiale GROUPE MULTINATIONAL en forte expansion, fabricant de MATERIAUX D'ISOLATION thermique et calorifugeage crée une poste de

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

à PARIS, pour prospection, promotion et vente auprès des entreprises de CHAUFFAGE CALORIFUGEAGE, BUREAUX D'ENGINEERING pétrochimie, bien introduit ds l'INDUSTRIE DU BATIMENT. Age 25 ans minimum. Anglais indispensable. Adr. C.V. et prétentions sous Nº 8.724 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens. 75427 Paris-9e qui transmettra.

Equipement recherche ingénieur infrastructures-Tracés urbains. Ecrire au C.E.T.E., 11, route de Narbonne. 31400 - Toulouse.

Association de jeunesse cherche pour septembre Animateur (trice) mi-temps, hor. souple, secteur nord-est de Paris.
Env. C.V. avec photo et prét. à P. BERNHARD, 15, r. Klock 92110 - CLICHY.

RESP. Sce Compt.-Fin. FORM. Sup. comptabilité. Gde ville Côte d'Azur. Ecr. HAVAS PARIS 54123.

IMPORTANTE SOCIETE PETROLE
Rond-point de la Défense (COURBEVOIE)
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION

2 à 3 ans minimum d'expérience en langage P.L. 1.
Connaissance générale souhaitée sur le système d'exploitation O.S. Formation complémentaire assurée dans l'entreprise.
Env. lettre manusc. avec C.V. dét. + photo (ret.) et prétent. à Nº 58.875 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

URGT. Hme ou fme formation BIBLIOTHECAIRE sach. rédig. catalogue, livres. De préfér. ayt travaillé B.N. ou simil. Anglais souhaité. Notions dactylo. 236-23-11.

Impte entrep. Fondation spéciale Pieux. Rech. : 1 INGENIEUR 30 a. min Form. PONT, A.M-T.P pr poste adj. à ch. d'ag. Paris. CENAF Sélection. RIC 98-39.

SOCIETE D'INGENIERIE LA DEFENSE recherche

CADRE

Qques années expér. dans le domaine promotion vente ensembles industriels à l'exportation.
Pr études du marché, action publicitaire promotionnelle et de développement.
— Anglais nécessaire.
— Autre langue appréciée.
— Apte à rédaction documents technico-commerciaux.

Adr. C.V. + photo récente à GAUTRON, 29, r. Rodier Paris 9e ss réf. K 364, qui tr.

A.O.I.P. NAVIGATION
RECHERCHE :
INGENIEUR

ETUDES et DEVELOPPEM.
Il faut pour ce poste :
— Une solide FORMAT. GALE d'une Grande Ecole E.S.E., CENTRALE, A. et M. ;
— Une très bonne connaissance de la THEORIE des ASSERVISSEMENTS ;
— Une bonne pratique de l'utilisation des CIRCUITS INTEGRES linéaires et digitaux ;
— GOUT de la CREATION et de l'IMAGINATION.

La rémunération sera fonction des aptitudes et des connaissances.
Ecrire avec C.V. et prétentions. A.O.I.P. - NAVIGATION B. P. 301. — PARIS-XIIIe.

SOCIETE elf
POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES
7, RUE NELATON 75015 PARIS
recherche

pour son Département APPROVISIONNEMENTS :

UN JEUNE INGENIEUR

FORMATION :
— Ecole Supérieure de Commerce ou Formation Universitaire équivalente ;
— Très bonne connaissance de l'Anglais ;

EXPERIENCE :
— 2 à 5 ans si possible des problèmes d'approvisionnements dans société de recherches pétrolières ou de constructions mécaniques.

Aptitude à l'expatriation.

Ecrire sous référence nº 59.001, avec C.V. et photo à ELF-RE, Départem. Développ. Formation. 75739 PARIS. — CEDEX 15.

MAINTENANCE ET SERVICES
Grands Ensembles, Bureaux
CADRES et TECHNICIENS
TECHNICO-ADMINISTRATIFS
Connaissances requises :
— Théorie et pratique électric., condit. air, plomber., ascens. et autres C.E. ;
— Conduite administr. et techn. personnel 10 à 40 personnes ;
— Achats contrats, budg., gest. et organisat., administr. ;
— Contacts av. serv. demand.
Poste fixe dans un immeuble région Paris, parmi ouvertures été et automne.
Ecr. C.V. + réf. et prét. à : nº 8.410, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire. 75011 PARIS.

Société elf
pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures
7, RUE NELATON 75015 PARIS
recherche

pour son service JURIDIQUE :

UN JEUNE JURISTE

FORMATION :
— Doctorat en droit (préfér. diplômes d'Etudes Supér. de droit international public et privé) ;
— Anglais courant indisp. ;

EXPERIENCE :
— 2 à 5 ans d'expérience dans l'élaboration, discussion et mise en forme de contrats variés (le plus souvent en langue anglaise).

Fréquents déplacements à l'étranger.

Ecrire sous référence nº 59.049, avec C.V. et photo à ELF-RE, Départem. Développ. Formation. 75739 PARIS. — CEDEX 15.

URGENT
INGENIEUR CONSEIL
TELEPROCESSING
Téléphone : 742-35-25.

Entreprise de Travaux Publics recherche

INGENIEUR T.P.

Connaissant système précontr. et règlement ouvrage d'art. Situation d'avenir pr respons.

Envoyer C.V. sous réf. 236 à : O.A.P., 29, bd St-Martin (3e).

---

représent. offre

Société Assurances offre carrières féminines dans la vente. Formation, avantages sociaux, souplesse d'adaptation à toutes situations existantes.
Tél. 808-43-83 entre 10 heures et 13 heures le 5 juillet.

autos-vente

Exceptionnel, Buick Electra 1970, 1re main, 30.000 km. F. TAUNY. Tél. 380-12-30.

---

emplois féminins

recherche

STÉNO-DACTYLOGRAPHES
EXPERIMENTEES

METHODIQUES - ORDONNEES - RAPIDES
APTITUDES AUX CONTACTS

Pour travaux variés
Prise en sténo
Frappe courrier et notes - Confection de tableaux

A Paris dans le 9e arrondissement
ou à la Tour ASSUR - Paris LA DEFENSE

- Situation stable
- Horaire fixe à Paris
- Horaire mobile à la Tour ASSUR
- Régime de prévoyance
- Nombreux autres avantages
- Restaurant d'entreprise

Se présenter ou envoyer curriculum vitae (il sera répondu à toutes les candidatures)

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Secteur Personnel
Service d'Accueil et d'Orientation
référence 03728 (à rappeler)
Tour ASSUR
Cedex 14 - 92083 Paris - La Défense

UAP

IMPORT. SOCIETE EUROPEENNE D'EDITIONS
(7e arrondissement) recherche pour son SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

UNE EXCELLENTE SECRÉTAIRE

Fonction :
— relation avec les administrations ;
— suivi des dossiers juridiques de la Société et de ses filiales en Province ;
— organisation du secrétariat administratif.

Nécessaire :
— droit ou B. T. S. secrétariat ou I. U. T. option administration ;
— sténodactylo exigée ;
— allemand souhaité.

Libre rapidement, 5×8×13, 5 semaines vacances, avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Société FRANCE LOISIRS, Mme Hanau, 116, rue du Bac, PARIS (7e). Tél. : 222-25-79.

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ (8e)
recherche
DACTYLOS CONFIRMÉES

Ecrire avec curriculum vitae et photo à nº 13.249, P.A. S.V.P. - 37, rue Général-Foy - 75008 PARIS.

IMPTE SOCIETE ELECTRONIQUE
Banlieue SUD recherche

SURINTENDANTE D'USINE

Ayant déjà exercé dans une entreprise

Adr. C.V., prétent. et photo nº 59.137 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche : Dactylos, Sténos, Secrétaires, Aid.Comptables, Standardistes, Télexistes, etc.
ANGLAIS APPRECIE
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opéra
5, rue du Helder 9e
770.95.49
Agence Montparnasse :
Tour Maine-Montparnasse
5e étage 538.74.00 ou 72.30

CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE
cherche
BONNE DACTYLO
rapide au courant magnéto et termes médicaux rempl 15-7 31-8. Se prés. 129, r. de Tolbiac 13e. 707-47-39.

Une importante Société de Conseils cherche sa

SECRETAIRE GENERALE

- Vous avez 30 ans minimum
- Une formation supérieure (connaissances juridiques) et l'expérience d'un poste de haut niveau.

Envoyer votre C.V. s/réf. 250 à Mme Mériot
Carrières Féminines, 7, rue Pasquier, 75008 Paris

SOCIETE FRANCO-BRITANNIQUE
PROMOTION IMMOBILIERE
près Pte CHAMPERRET
recherche

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
BILINGUE

Ayant niveau B.T.S. et si possible formation juridique élémentaire. Bonne culture générale, excellente connais. de l'anglais écrit et parlé. 30 ans minimum.
Sens contact humain, capable initiatives et pouvant effectuer courts déplacements.

Ecrire lettre manus + C.V., photo et prétentions. L.P.F., 17, r. des Dames-Augustines, 92200 NEUILLY.

TRES IMPORTANT CABINET D'AVOCAT PARISIEN ch. SECRETAIRE STENODACT. BILING. ANGLAIS ALLEM. Présentation impec. 40 h. sem. Sal. 3.800 F × 14.
Tél. 45-58-11 à part. 19 h.

BUREAU D'ETUDES À LEVALLOIS-PERRET
recherche pour début septembre

SECRETAIRE-STENODACTYLO BILINGUE
(Français-Anglais)

Pr Secrétariat d'Ingénieurs Anglais technique très souhaitable.
Expérience confirmée de plusieurs années nécessaire
Horaire 42 h. 45×5
Env. C.V. avec prétentions à nº 58.071 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DACTYLO

mi-temps. Travaux éditions scolaires. Conviendrait à J.F. niv. 1re ou Bacc. Vacances possibles en juillet. Se présent. : 17, villa d'Alésia, PARIS-14e (hauteur 111, rue d'Alésia, Mo Alésia).

Ch. pour secrétariat privé 25 h. par semaine étudiante, bonne connaissance anglais et dactylo. Sténo si possible.
Ecr. à 6.511, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. STENODACTYLO

Titulaire BEPC. Place stab. 5×8×13 1/2. Ecr. av. C.V. et préten., à la Mutuelle d'Ivry. 41 bd Gare, 75013 PARIS.

---

occasions

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT
ANTIQUITES toutes époques.
J.-P. FONTIX, 22, avenue Niel, PARIS-17e. Tél. : 924-27-55.

Achat, vente tous bijoux, brill. occas., argenterie. PERRONO, 37, av. Victor-Hugo, Mo Etoile et 4, Chaus.-d'Antin, Mo Opéra.

Pour collection U.S.A., etc. Achat tableaux de maître, dessins, sculptures, rech. tous tableaux cubistes, beaux meubles anciens du 17e siècle à 1920.
LETOURNEUR, 28, bd Raspail, PARIS-7e.
LIT. 07-58.

PAIE COMPT. bijoux, or, brill., 24, r. du Fg-Montmartre, 1er ét.

ACHAT-VENTE tous bijoux or, brillant, argent. 22, r. D.-Casanova, Mo OPERA.

proposit. com. capitaux

CABINET
MALATIRE
15, RUE DE MIROMESNIL 75008 PARIS

A céder, cause retraite, important cabinet de transactions spécialisé avec réseau national de correspondants. Affaire ancienne et de premier ordre. Possibilité association temporaire ;
Proche banlieue SUD, cabinet transactions : immobilières et commerciale C.A. H.T. 165.000. Prix demandé : 100.000 francs.

---

demandes d'emploi

VENTES (Informatique) - 41 ans

— TECHNICIEN, j'ai acquis méthode et rigueur ;
— COMMERÇANT (10 ans), j'ai l'expérience de l'homme de terrain ;
— DIRECTEUR COMMERCIAL, je sais animer et gérer ;
— Puis-je m'intégrer à votre équipe dynamique ?

Ecrire nº 726, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 PARIS (9e).

CADRE SUPÉRIEUR

SUISSE, 40 ans, désirant s'établir à Paris, H.E.C., formation commerciale, vente, publicité, relations publiques. Français, Anglais, Allemand, Italien courants, cherche POSTE RESPONSABILITES, SITUATION d'AVENIR, dans Société internationale : Compagnie d'aviation, tourisme ou groupe hôtelier. Référ. à disposition. Libre rapidement. Ecrire (741) - LEBEUF, 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

Jeune fille, 21 ans, B. T. S., secrétaire triling. Anglais, Allemand, Italien, cherche situation. Ecr. nº 6.515, « le Monde » Pub., 5,r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRAD.-Interpr. comm espagn., B.T.S. 1967 et dipl. Chbre comm. espagn. avec ment. 18 a. rét. même maison, permis D, ch. pl. stable ds comm., industrie ou réception-Interp. dans hôtel. Région indifférente.
Ecrire nº 732, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens. 75427 Paris.

Jeune fille instruite, 20 a., cherche place pour s'occuper de jeunes enfants, logée, nourrie. Ecrire Claude GENDARME, 11, rue Paiot, 77340 PONTAULT-COMBAULT.

Jeune ingénieur commercial occupant poste directeur commercial, souh. reconversion carrière vendeur négoc. Nécessaire contacts niveau élevé ou représ. importante.
Ecr. 2694, Havas, Mulhouse 68.

GARDE MALADES
Cherche Poste, Jour et Nuit ou 24 heures - 737-13-48.

Jeune femme, 24 ans, Licenciée, diplômée arts plastique, anglais-espagnol. Recherche situation publicité graphisme décoration, dessin architectural, enseignement privé.
Ecrire HAVAS, nº 894.356. BEZIERS 34500.

Informaticien B.T.S., 3 a. exp. CHERCHE P.M.E. province, désirant automatiser ses circuits d'informations (analyses préliminaires, organisat.). Ecr. nº 708, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Fille anglaise, 18, apprendrait aux enfants l'anglais dans famille française, août, Miss King, 8 Barrow Rd, CAMBRIDGE.

Grande école commerciale, Faculté Sciences Eco.

FORMATEUR

30 a., 4 a. d'expériences d'animation de séminaires pr cadres en informatique, comptabilité, contrôle de gest., communicat., relations hum., créativité, développant actuellem. un jeu d'entreprise mettant en relation la gestion et le comport. recherche travail au sein d'une équipe de formateurs ou un poste de responsabilité en entreprise.
Ecr. Nº 6.516 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GEOLOGUE MINIER

44 ans, solide expér. recherche exploitation. Libre rapidement. Etudierait toutes propositions. Ecr. Nº 746 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONTROLEUR GESTION

ou direct. administr., financière, compt., E.S.C., D.E.C.S., I.C.I., 10 ans expérience, ch. situation. Ecr. Nº T. 58.346, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR CHIMISTE

Quarantaine
ENSI + licence ès sciences
Solide expérience traitement eaux potables et épuration, eaux résiduaires
recherche
poste de responsabilité PARIS ou PROVINCE.
Ecr. Nº 743 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. ENSI CHIMIE

Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises. 27 ans, anglais, 2 ans expér. ind. gde ent. recherche poste

ATTACHEE DE DIRECTION

ou simil. Préfér. PARIS-LYON, étranger. Ecrire HAVAS, 63 Clermont-Ferrand, Nº 56.837.

J.H., 25 ans, bac, DUT gestion, 2 ans expér. et stages divers, ch. Place Gestion ou administ. Paris ou Proche banl. Ecrire Nº T 058.323, REGIE PRESS, 85 bis, r. Réaumur, 2e, qui tr.

DOCT. STATISTIQUES + Infor., I.A.E., Sc Eco et Socio, 30 a., 5 a., Exp., 2 a. Gest. Person., 1 an conseil, ch. Poste respons., initiatives, contacts humains. Libre rapidement.
Ecr. nº 722, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 28 a., doct. 3e cycle chimie organique, ch. poste ingénieur France ou étranger. Lib. de ste. Ecr. T-58.364 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. Fme 23 a., ch. empl. stable, empl. de bur., notions dactylo. Ecr. à 6.514 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., dég. O.M., D.U.T. mesures phys. ch. empl. rég. Paris. Alain Fontaine, 66, r. d'Ascq, 95100 Argenteuil. Tél. 982-26-05.

EXPERT HOTELIER
— J'ai été directeur d'hôtels 3 et 4 étoiles ;
— Je suis spécialiste des études de marché hôtel, d'implantation d'hôtels et de rentabilité depuis 12 ans ;
— Je parle anglais et espagnol ;
— J'ai 48 a. et de sér. réf.

Que me proposez-vous ? à court terme, à long terme. Libre immédiat. pour la Direct. d'un hôtel, d'un complexe hôtelier ou pr des étud. d'implant. d'hôtels en France ou à l'étrang.

Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 67.178.

J.H., 27 a., lib. O.M. fin juill., Maîtrise Biochimie, D.E.A. chimie organique, ch. sit. recherche-fabrication, préférence région Sud-Ouest Ecr. à 747 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Homme 25 a., dégagé O.M., maîtrise gestion informatique et marketing, bonnes connaissances des problèmes agricoles, cherche emploi service marketing ou personnel, Ouest, région parisienne. Ecr. à M. SCHWAB, Boncourt 28260 ANET ou téléphone (37) 64-98-26.

H., 34 a., marié, 4 ans pratique atelier, 3 a. service comm. et achats, 8 ans V.R.P. Mécanique outillage métrologie, machin.-outils et matière prem. Très bien introduit auprès des fabricants, recherche poste ACHETEUR-PREPARATEUR. Tél. 933-19-21 sur répondeur ou écrire Christian JOUAULT, 17 bis, avenue du Val-Roger, 94420 LE PLESSIS-TREVISE.

INGENIEUR
40 ans, angl. et ital. parlés et écrits, notions d'allemand, 13 ans d'exp. dans l'électronique professionn., coordinat. techniq. et gestion budget. avec firmes franç. et européennes (syst. d'armes et spatial), rech. sit dans Paris ou banlieue Nord. Libre de suite. Tél. 457-81-22, ou Ecr. nº 745 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE, 26 ans, D.E.S. exper. enseignement et presse d'entreprise, rech. fonctions nouvelles ds la presse ou l'édit. Ecr. à 743 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 29 a., agrég. lettres mod., lic. angl., bno prés., ch. travail même avant peu de rapport avec mes diplômes !
Ecr. à 737 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

I.C.H. (Camerounais), eco., droit
— Législation des loyers ;
— Droit de la construction ;
— Expertise immobilière,
cherche emploi.
Ecr. à 735 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.D.H.E.C.
J. H., 25 a., libre fin juillet, ch. situat. avenir organisation, gestion, marketing.
Ecr. A. Jodot, 3, r. Bourgogne, 91380 Chilly-Mazarin.

J. Fme, 23 ans, lic. sc. éco. (maîtrise de gestion), angl., dactylog., ch. emploi corresp. avec possib. promot. Lib. sept. Ecr. à 8.750 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etud. angl. d'Oxford ch. empl. intér. 4 à 6 sem., août-mi-sept. Parl. franç. Volt. T.P. Webster, The Thatched Cottage Micheldever, Hants, England.

J. FME, 21 a., ch. pl. stable COMPTABLE I
Lib. mi-juillet, 3 a. expérience comptabilité sur ordinateur. Déclarations fiscales, bilan. Mme MARTIN Claudine, 23, avenue du Gal-Leclerc, 93120 LA COURNEUVE.

SPECIALISTE MARKETING
Exp. propose réaliser
ETUDE MARCHE U.S.A.
AMER. LATINE, CANADA, ch. sit. JUIL., AOUT, SEPT. 74. Ecr. Nº 748 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 PARIS-9e.

Ancien interne d'une grande ville de Faculté, ancien Assistant-chef de clinique en Pneumo-Phtisiologie, Spécialiste de Médecine interne, compétent en Gastro-Entérologie (orienté vers la Diététique) étudierait toute proposition de direction d'une clinique (région méditerranéenne ou lyonnaise). Ecrire nº 8.738, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. célib., 25 a. Exp. secrét. service de Presse. Relat. extér. Organisat. Secrétariat médical hautement spécialisé, cherche poste responsab. milieu médic. ou relat. publ., Affaires cultur. Dipl. Droit. Angl.-espag. prat. Sténodactylographe autodidacte. rég. Charentes-Poitou ou Tours. Ecr. nº 730, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Directeur moyenne entreprise produits équipement bâtiment. Miroiterie. Aluminium. Isolation. Faux plafond. Fermetures. Age 33 ans, bac technique, diplôme Chambre de Commerce de Paris, recherche situation similaire Paris ou Province. Téléph. : (73) 93-65-74.

J.F. 24 ans, maîtrise gestion, début expér. ch. poste relations publiques, marketing-publicité. Libre 15 septembre. Ecr. nº 729, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 29 a. ING. CHIMISTE Dipl. Thèse 3e cycle Chimie minér., 5 a. exp. Rech. Physico-Chim., cherche situat. R. et D., Labo. Ecr. nº 692, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cherche pour Secrétariat privé 25 heures par semaine, Etudiante bonne connaissance anglais et Dactylo-Sténo si poss. Ec. nº 6.511, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LIBRE IMMEDIATEMENT
J.H. dipl. Ecole de Commerce, très dynamiq. avt expériences administr. et cciales, Gestion Clientèles, animation équipe de vente. Excell. Négociateur à ts niveaux pouvant prouver son efficacité, cherche situation à responsabilit. Ecr. nº T 58.270, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transm.

INGENIEUR ELECTRONIQUE

37 ans, habitant R.F.A. :
— Expérience fabr. études, marketing, confirmée ;
— Anglais, allemand, français courants ;
recherche
Poste technico-commercial chez fabricant français mat. O.E.M. désireux s'implanter en R.F.A., éventuellement G.-B. Ecrire sous nº 1.893 à : REGIE PRESSE GmbH-D6 FRANKFURT (MAIN) Rathenauplatz 1A, R.F.A., q. t.

travail à domicile

Demande

Dame cherche textes à dactylographier à son domicile. Ecr. Nº 6.520 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Franc. cherche repass. couture à domicile, réf. Tél. 808-71-32.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc,
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS
Téléphone : 553-21-39.

appartem. vente

Paris

RUE DU BAC
3 P., confl., 70 m², 331-77-79. **280.000**

EXELMANS imm. standg. asc., ch. cent. Beau 2 p., entr., cuis. aménagée, bns, wc., débarras, pend. Impec. Px 175.000. Merc., jeud. 16-20 h.

CHAMP-MARS pr.
3 gdes pces, 87 m² env. tt. cft. S/VERDURE réc. 578-93-93.

XVI° NORD 6 P. except. Px. en rapport. Tél. 10 h. à 21 h. 224-79-52.

H.-MARTIN 3.750 F/M2 Gd stdg., 5 P., c., wc., bs + serv. 196 m². Pos. PROFES. LIBER. 285-46-46.

M°DUROC
APPARTEMENT : 280 m²., 4e étage av. ascens. Chauff.imm. Tél : 874-75-51 et 52.

S/BOIS, VUE EXCEPTIONNEL. réc. dble livg. chb. 90 m². BALCON-TERRASSE. 578-93-93.

5e Pr. ECOLE POLYTECHNIQ. Dans gde COUR CARACTERE. Pet. maison Massif FLEURI. GD SEJ., GDE CH, PET. ch. ODE 95-10. GD CAVE AMEN.

Luxembourg, près, part. vd ds imm. classé 4-5 p., 2 bns caract. cft., soleil. 587-08-49.

16e. Dr Blanche. Duplex liv. 2 chbres 110 m² + terrasse. Ch. bonne gd stand. 604-46-87.

Quart. ETOILE, appt 230 m². Px sans concur. P. à p. S/pl. 14-19 h, 3 bis, r. Denis-Poisson 17e 858-47-55 (matin).

M° SABLONS. Prop. vd 2 p., c. éq., s bns. wc. état NEUF, 2e ét., sol. 138.000. 727-05-37.

4e. Unique, rue Jacob. Imm. XVIIIe, 2 cours, verd., Jne archi· vend son appartm. entier. refait contemporain. Conviend. artiste ou collection., 110 m², 3 récept, 2 ch. dt 1 pet. Bains, cour, park., gde cave voutée ; possib. service. 900.000 F Uniq. s/rd-vs. Tél. 18 à 20 h. 033-44-33.

Région parisienne

BEL IMM. CALME, SOLEIL. BECON 200 m. GARE. 4e ASCENS. Gd séjour, 2 chb., cuisine, bains, 100 m², IMPEC. 345.000. Gros crédit. 788-49-80.

appartem. achat

Urg. P. à p. ach. cpt 2-3 p., grande cave Paris résid. même r-de-ch. ss cft. 950-12-52.

Ch. 2-3 p. exclusiv. Rive gauche. M. OLIVIER. Tél. 535-29-62.

pavillons

SARTROUVILLE r. GARE. Beau pav récent, gd séjour, 3 chbres, cuis., bns, terrasse. Ch. maz., gar. 2 voit., 540 m ter. 320.000 av. 70.000. 788-49-80.

villégiatures

VOS VACANCES LES PIEDS DANS L'EAU
Reste encore quelq. ch. juil.août résid. hôtel, « LE CAPITOLE », pl. or., tennis, pens. comp. 95 F. 83600-FREJUS-PLAGE SAINT-RAPHAEL. Tél (94) 95-39-30 ou tél Paris : 766-51-61.

immeubles

QUARTIER REPUBLIQUE
SOCIETE PROPRIETAIRE VEND IMMEUBLE ENTRETENU EN UN OU DEUX LOTS.
1er LOT : 1.450 m² ENVIRON hauteur sous plafond : 4 mèt., ccial et bureaux, monte-charges, livraison facile marchandises.
2e LOT : 600 m² ENVIRON surface bourgeoise, libre et occupé, combles aménageables.
TEL. : 755-85-30

locations non meublées

Offre

NEUILLY. Rue Longchamp. Part. direct sans commis. triplex 60 m² s/jdin, tél. Tél. sf w.-e. 788-19-95.

M. CANTAT, J.-R.-Graviers, 92-Antony vd mais. à St-Georges-de-Luzençon (12). 2 p., cuis, w-c. eau cde, dche. Habit. 25.000 F.

BD MAGENTA 5 P., 140 m², 2 bns., tél., balc., asc. 2.100 T. C. 278-36-21.

bureaux

PROPRIETAIRE Loue 2 IMMEUBLES de BURX rénovés, climatisés. 10e près gare : 1.500 m². 11e près Bastille : 3.200 m². Bail grat. 3-6-9. Px tr. intéres. 225-66-10.

fonds de commerce

PROPRIETAIRE VEND
Murs de boutiques
1°) 14e Bail renouvelé, loyer 1.7?1 F. Prix : 17.000 F.
2°) ASNIERES. Bail 1-3-70. Loyer : 1 786 F. Px : 17.000.
3°) 18e bail 1-7-1966. Loyer : 3.240 F Prix : 35.000 F.
4°) 12e. Bail neuf, loyer : 19 260 F. Prix : 155.000 F.
K.M. 61, av. Victor-Hugo (16e). 727-10-95.

locaux commerciaux

Excell. placem. murs locaux cciaux. Revenu annuel : 26.700 F Prix : 250.000 F. 273-24-87.

BOULOGNE, J.-B.-Clément. Petite maison amusante en tte propté, pos. ts commerc., 40 m², tel., confl. T. 522-42-14.

propriétés

Part. à part. M. Pte Versailles. Imm. réc., 2 pces princ. tout confl. L. 1.100 F ch. comp. T 331-96-64 et 336-35-12.

terrains

STE DE GESTION IMMOBIL. Vd terrains avec permis de construire pr immeub. collectifs. Banlieue, province. Tél. 246-52-76 et 52-29 pr Rd.-vs.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

appartements vente

Paris

Alésia. Appt 5 p. plus 1 ch. ind., 115 m², imm. p. de taille 1954. TT confort, jardin privatif, pos. profession libérale. 500.000 F. Tél. 567-10-15.

SORBONNE gd living, chbre, 87 m², lux. caract. PAS.04-44.

Près place PEREIRE. Imm. b. stand., vue s/12.000 m², verdure, 6e ét., asc., salon 40 m² + 3 ch., cuis., bns, toil. 2 w.-c. + ch. serv. 650.000 F. Visite mercredi 14 h. 30 à 17 h. 30, 7, rue Albert-Samain.

Montsouris. Imm. réc. liv. dble + 3 ch. s/jard., balc., tt cft. 580-81-20, préférence matin.

AV. CHOISY. Imm. 1968 gd cft, séjour + 2 ch. 80 m², CALME, soleil, 290.000 F. 535-56-92.

20e NATION (près). Très beaux et grands STUDIOS, coin nuit séparé avec ou sans terrasse. Grand cft, finition luxueuse. Livraison immédiate. Placement sûr. Rentabilité assurée. Propriétaire 325-56-78 + 99-99.

TRINITE. Propr. vend 5 P., belle chamb. service. Me voir mercredi, jeudi de 11 à 17 h. Mme BERNARD, 53, rue La Bruyère, Paris-9e ou 742-99-09.

AVENUE TRUDAINE (9e) Gd 3 p., bains, 100 m², 4e ét. tt cft. Parf. état. Ch. serv., cft. Prix 350.000 F. Tél. 265-90-85.

R. ST-PERES. Joli imm. 18e s., 5e ét., grenier améa. 110 m². Fini à votre gré. Tél. 742-02-44.

BUTTES-CHAUMONT MAISON PARTIC., 7 p., ref. à nf. caract. TERRASSE, VUE. PANO. S/PARIS. Tél. 522-41-02.

M° MICHEL-ANGE-MOLITOR Imm. récent, PDT beau 5 p., tt cft, calme, soleil, verdure. Facilités MARTIN. Dr Droit. 742-99-09.

CONVENTION S/jardins, imm. récent 2 p., tt cft, impecc., calme. MARTIN Dr Droit. 742-99-09.

XVIe, 3, HAMEAU BERANGER
— Luxueux duplex, 6e7e étage, charme exceptionnel, 5 Pièces, jardin suspendu, calme, parking, chbre de service ;
— Grand 2/3 Pièces sur jardin privé, charme, soleil, park. ;
— Stud. 25 m², cuis. ind., cave.
EXCLUSIVITE MICHEL BERNARD, PAS. 03-11.

IXe - PRES MONTMARTRE Propriétaire vend : magnifique duplex, gd conft. Visite mardi, mercredi, jeudi, de 14 à 18 h., 4, rue Duperré. — 277-62-83.

VICTOR-HUGO. Bel appartem., 2e ét., 245 m², travx à prévoir. Téléphone : 225-86-08.

MARAIS - 75 m2
Appartement de caractère 3 P. + entr. + cuis. + bains. Vis. s/place mercredi et jeudi, 41, rue de Poitou, 75003 PARIS. 4e étage face.

BASTILLE - A SAISIR
Ravissants Studios, 2 Pièces et duplex, entièrement équipés, tr. belle décoration, sur jardin, calme, soleil. Sur place : 45, RUE DE CHARENTON, ts les jrs, 10-18 h. ou 225-35-57.

EXCLUSIVITE
14, av. Président-Kennedy (16e) 5e étage, ensoleil., vue s/Seine, ancien 7 Pces, bns, wc, cuisine, 245 m², travaux. — Visite sur place, mercredi 3/7, 14 à 19 h.

BD SAINT-GERMAIN
(Près), Liv. + 1 ch., cuis. éq., tél., imm. nf, parking, calme : 275.000 F. Tél. : SOL. 39-10.

MARAIS
Superbe imm. p. de t., caract., 18e sc. 2 P. + ch. d'enft., tout confort, superficie 76 m², hauteur plafond 4.20 m. - 268-30-15-

MARAIS
Superbe imm. p. de t., caract., 18e sc. 2 P. + ch. d'enft., tout confort, superficie 76 m², hauteur plafond 4.20 m. Sur place, mercredi, jeudi, de 14 à 19 h., 14, rue Bourg-Tibourg.

6e S/ARBRES Charm. 4 P. 100 M2 tt. cft. 766-46-58.

9e Ensemble ou séparément
2 ATELIERS ARTISTES
contigus, chacun 75 m². Loggia + ch., salle de bains. Balcon + Cb. serv. 266-32-35.

SORBONNE. Luxueux studio 40 m² env. PAS. 04-44.

AV. FOCH 2 P. Immeuble standing, rare. 580-01-20. Préférence matin.

M° ST-MICHEL 32, bd St-Michel
5 Pces ent., cuis., s. de bns., w.-c., chauf. cent. Imm. p.d.t. Mard., merc. 15-18 h.

AVEC JARDIN 100 M2
NEUILLY R. PARMENTIER 3 Pces + pet. pce + 2 ch. serv., gd stand., clair, calme, soleil, 824-61-88.

XVe CONVENTION, dans imm. excell. état, 2 appts. libres, 2 p., cuis. à rénover, sur cour. Jardin, très clair, calme, 2 pces, cuis., entr., w.-c. Vis. mercredi 3 juillet de 12 h. à 19 h. 129, r. St-Charles-15e.

S/JDIN TROCADERO magnif. appt. 420 m² + 23 m² de balc. 3 serv. + gar., profess. poss. « TAC » MED. 15-66.

9e EXCEPT. entrée, dans verdure. BEAU 4 P. tt. cft., ét. raffiné, plein soleil, calme absolu. 266-92-15.

EXCEPTIONNEL
MONTMARTRE
dans très bel immeuble
PIERRE de TAILLE
Propriétaire vend :
APPT. 50 M2, 3 P. cuis., w.c. poss. bains
129.000 F. 6e ét. plein sol., très calme.
Idéal plact. Poss. loc. 1.000 ms. Me., vdl., merc. 3, jeudi 4 juil., 16-18 h. 2 bis, r. Coysevox-18e.

Région parisienne

ISSY-MX, 3 p., 83 m² + balc., tt cft, 214.000. 782-43-99 h. bc. 306-30-57 et 828-47-42 le matin.
Grisny, 3-4 p., 88 m², tt confort, 120.000 + 6.000 C.F. 783-43-99.

Neuilly Bergbèse av. terrasse ravis. stud., bs, cuis. équip., impec., ét. élev., Im. nf 285.000 F - 622-92-56

MEUDON-LA-FORET
Vue sur Bois
Immeub. réct 3e étage 3-4 PCES Balcon 120.000 + 15.000 de C.F. 331-77-79

ST-MANDE bel imm. P. de T. 2 ét 3 p. cft - 808-44-13

EGLISE DE BOULOGNE dans immeub. rénové, appt libre 3 p. cuis., entr. 5e étage sur rue tr. clair. JOUBERT et ANDRE, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. 924-96-18 p. 26

P. à p. vd urgt appts occup. à Igny (Palaiseau) 4 p. tt cft ds imm. nf px 110.000 F. + 30.0000 F C.F. 292-02-28

NEUILLY Vue sur Seine
dble liv., 3 ch., 127 m², balc., tél. Agence Française. 722-12-42.

Province

CANNET DE CANNES
Immeuble grand standing 6e ét. d'angle expo Est-Sud-Nord vue mer panoramique
150 m2 + 75 m2 terrasse cuis. équipée, barbecue - 2 garages - 2 caves - 3 salles de bains - buanderie
PRIX .... 480.000 F
AG. NAPOLEON, 10 pl. Vauban. CANNES. 39-38-23

MONTAGNE Été Hiver
« Les Alpages », 1.850 m., pet. imm. résid. style chalet, stud. à part. 61.000 F et Gd 2 p. Mme MOIROUD (Les Alpages), 73-La Rosière. T. 36 La Rosière.

appartem. achat

Ch. 5/7 P., bon stdg. Ecr. 4.538, Press, 31, bd Bne-Nouvelle q. t.

J'achète libre 3/4 p. Paris quartier indifférent. Ecr. 4539 Press, 31, bd Bne-Nouvelle q. t.

Achète studio ou 2 Pces tout conft Paris. OPE. 40-06

Dispose pale cpt ch. notaire acht. ch. bne Paris. TRE. 23-55

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, part ach. dirt., cpt, Studio, TRE. 20-67

locations non meublées

Offre

P.C. BOULOGNE
Gd 2 p., tél., poss. prof. lib. 1.280 F. — 603-10-50

5. CHPS-ELYSEES. Très gd studio, cuis. éq., bains, moq. TEL. IMPECC. 1.300 F 555-73-64

ILE ST-LOUIS. SS COMMISS. STUDIO CARACTERE. Tt cft. Cuis. éq., bns. 1.400 F. Vr gard. 19, rue SAINT-LOUIS-EN-L'ILE ou tél. : 744-26-81.

15e CONVENTION. Neuf. 4 p. 1.600 F T.C. — Tél. : 533-80-69.

PT MIRABEAU. Imm. nf, lam. hab. Magn. 3 p., tt cft, balc. Tél. Gar. 1.600 F. - 508-04-56.

16e - AV. G.-MANDEL. Ds imm. GD STDG, rez-de-ch. 376 m2, av. JARD. GAR. CH. SERV. Bail 9 ans. Loyer annuel 68.000+ch. Lib. imm. 346-63-89.

Petit immeuble stdg, Nanterre, part. loue grand 2 pces (66 m2), cuis., s. de bns. Tél. 800 F+ch. Tél. 204-76-56, après 18 hres.

16e 7 pces. Refait neuf + chbre serv. tt. conft. 3.400 F. AMP. 17-47.

locations meublées

Offre

Particulier loue à proximité Lagny maison de 100 m2, 4 p., tout confort, téléphone, terrain de 1.500 m2 en partie boisé. Garage 1.500 F mensuels Ecr. n° 6.512 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

constructions neuves

SUISSE (Studios)
Placem. 1er ordre. Très RARE. Tél. le matin : 285-19-16.

hôtels-partic.

VIe « UNIQUE AU MONDE » H.P. 17e S. Plein de CHARME. 300 m2. 3 réceptions. 3 chbres. Cour plantée. — Tél. 742-02-44.

NEUILLY - PARC ST-JAMES Bel hôtel part. avec jardin 340 m2 entouré de verdure. Récept., 7 ch., 2 services, gar. DE VILERS - 525-68-00

13e JEANNE-D'ARC PETITE MAISON. Intérieur soigné. TEL. 250-37-04

Près PTE VERSAILLES H. P., 11 Pces tt cft, garage, jardinet (possibilité prof. libér.) 870.000 F. Tél. 825-08-13

BOURG-LA-REINE. Idéal pour famil. artist., mais. 300 m² dont 2 atel. 100 et 35 m², calme, proche M°, ét. exc. DAN. 63-98, ap. 18 h.

appartements occupés

XVe dans imm. rénové, appartements occupés 1, 2, 3 p. JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Tél. 924-96-17, poste 26.

immeubles

A vendre en toute propriété
LOCAL ANCIEN
THEATRE EN ROND
350 m2 + 50 m2 ss-sol, 2, av. Frochot (9e). Vis. mardi, de ...

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plus, bureaux meublés Imm. neuf. 758-12-40

A LOUER
Les Ciments Français l'Union Bancaire, Bâtir, Didactronic Dowding and Dell ont choisi L'EUROBUILDING (Paris - Porte de Pantin)
Reste à louer : Rez-de-chaussée : 148, 152, 281 m2 à 325 F le m2
1er étage : 115 m2
5e étage : 107 m2 à 325 F le m2. Tél. 359-92-30, 92-79, 29-84.

PARIS NATION sur grande artère R.-de-chauss. d'angle 1 040 m2 bureaux en locat. entièrem. aménagés, tél. : 10 lig. + 30 postes, 6 park. privés + emplacem. visiteurs Bail neuf 379 F le m2 VION S.A., 266-66-92

8e - 9e NEUILLY. Etc. 1 à 20 burx. ss. p.-de-pte AG. MAILLOT. 522-19-10.

locaux commerciaux

Impte Sté Distribution rech. en location, lib. de suite, dans rég. Bougival, Saint-Germain, Poissy, Orgeval, entrepôt neuf ou vétuste, 2.000 m2 à 3.000 m2 au sol, haut. 6 m min. Burx. Ecr. Millerel, 12, r. de Rouvray, 92200 NEUILLY.

ASNIERES (Près gare) Propr. loue sans pas-de-porte local ccial tt cft, 80 m2 env. MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

CHAMPIGNY (Près gare) A louer LOCX INDUSTR. av. burx. 2.000 m2 au sol. 3.000 m2 développ. GDE COUR. Accès camions TOUS TONNAGES. 325-88-88 — 523-14-09

Fg du Temple. 1.700 m2 r.-de-c. +1er ét. Bail et propriét. Lib. ste. Install. impec. Poste transf. 630 kwa. Ch. cal rad. et gén. 6 lig. tél. 15 postes (poss. 45), monte-ch. 7 boxes. Loyer 60.000. Bail neuf. — Tél. : 387-52-88.

MARAIS à louer sans pas-de-porte, dans imm. rénové, 70 m² pour burx. ou commerc. Tél. ELY. 69-05.

FG SAINT-HONORE
Sté loue 1er étage, rue du Fbg-St-Honoré, 8 bureaux. Superf., 180 m2. Renseign. : 265-28-40.

A louer sans pas-de-porte surface commerciale : 1.170 m², Divisible en 2 lots. Large façade, métro SABLONS. 135, avenue de NEUILLY. BOURDAIS S.A., 227-11-89.

MONTREUIL PARTICULIER loue BOUTIQUE proximité métro Croix-de-Chavaux 0 m² + sous-sol 40 m² environ tous commerces. S'adresser : M. Bagoin, 8, rue Beaumarchais MONTREUIL — Tél. : 287-77-95.

900 m² entrepôts à louer bail 3, 6, 9. Droit au bail 200 mètres du périphérique PORTE DE SAINT-OUEN. PROGESCO : 522-24-83.

fonds de commerce

19e Près Pce ST-CHARLES Très commerçante Quartier d'avenir MURS DE BOUTIQUE Plus de bail Fonds récupérable très rapidem. Très bon rapport prévu Propriétaire 325-56-78

AGENCE immobilière avec gérances. Tenue 25 a. Gros rapp. prouvé. Px 350.000. AUTRE Assoc. 1/2. Porte PARIS-Ouest. 225.000 F. VIOU, 20, Pont-Neuf. 236-86-29.

locaux indust.

Loc. bât. neufs et terrain. Z.I. BANLIEUE EST LYON. Lots de 350 m2 à 17.000 m2. Tél. BATIMIONS (78) 20-16-90, de 10 heures à 15 heures.

échanges

POUR RETRAITE FIN 74 Propriétaire appart. PARIS-15e, 6e étage, 3 p., cuis., s. bns, tt cft, asc.-desc., cave, recherche en ECHANGE ou ACHAT mais. COTE VAROISE ou proche, sél., chambre, cuis., s. bns, tt conft, avec jardin. Ecr. n° 1.323 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, Tennis
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du studio au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS... ...PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. ».
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546 avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

St-Rémy-de-Pce, âgé vend villa 116 m2 cours construction, ss-sol, jard. 8 000. m. quart résid. 1 km ville: VIAU, 53, r. Carnot

Au pays basque, entre la mer et la montagne à Biarritz, se trouve une très belle villa gnol, située à la Chambre Sept. Entre Sienne et Florence, d'amour, superficie 2.500 m2 de terrain boisé de pins, 10 pièces, téléphone, chauffage central, grande terrasse, garage. Ecrire personnellement : Madame BISUTTI Industriel B.P. n° 6 32800 - EAUZE

pavillons

AULNAY-SOUS-BOIS, p. à part pavill. parf. ét. sur cave. 4 p. cuis. sdbns, W.C. chauf. cent. + 2 pces aménag. Jard. 375 m2, prix 185.000 F pr. commerçants, écoles transp.. ag. s'abst. Tél. 491-47-10.

URGENT Cadre sup. région Marseille cherche acheter pavillon neuf 4, 5 p. avec jardin, région Claye-Souilly. Aulnay-sous-Bois. Ecr. n° 6519 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA GARENNE. Gare, 7' St-Lazare, 5 p. princ. cft. parf. état, déc. raffin. 229.000. LARGIER. ANJ. 18-83.

propriétés propriétés

SAINTE-MAXIME
TRÈS JOLIE PROPRIÉTÉ BORD GOLFE SAINT-TROPEZ OCCASION EXCEPTIONNELLE IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE
Grand standing - Proximité immédiate plage
Construction récente - 500 m2 habitables plus très grand sous-sol - 8 pièces importantes dont 6 chambres à coucher avec 6 bains.
Très grand séjour - Salle à manger.
Grande cuisine avec office - Le tout climatisé
Terrain disponible pour construction villa supplémentaire - Possibilité piscine eau de mer.
Grand parc - Vue imprenable sur mer
Entièrement meublée et équipée - Beau mobilier.
Renseignements, visites et documentation :
AGENCE PROVENSAL - 83120, SAINTE-MAXIME

REGION OUEST
Près Saint-Nom-la-Bretèche ds parc de 2.000 m² av. bassin, TRES BELLE DEMEURE ANC. Salon, S. à M., bureau, cuisine, office, 6 chbres, 4 S. de B., S. de jeux, grenier, cave, garage. 400 M2 HABITABLES.
— Maison de gardien (3 Pièces, cuisine, S. de B.) ;
— Dans site protégé ;
— Prix : 700.000 F.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

REGION OUEST
Près de MONFORT-LAMAURY Maison moderne de 10 Pièces, gros œuvre bon, prévoir travaux pour rénover intérieur. MAISON + 5.400 m², 420.000 F, MAISON + 2.500 m², 320.000 F. Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

ESPAGNE
Près d'Alicante, belle villa meublée, 6 chbres, 4 bains, liv., tt cft, piscine, 6.000 m² terr., vue imprenable mer. Ecrire no 8.752, « LE MONDE » PUBLICITE, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

St-SAUVEUR (Oise) hab. 80 m2 poss. ext. terre 2.500 m., gar. ards communs. Tél. 229-36-45.

Chantilly, résid. sup. propriété dble récept. 3 ch. 3 bs. 300 m2 + pav. 100 m2, gd stdg, garage. 500 m2, 750.000 F. 747-45-18.

A vendre, hameau d'APREMONT, près de MEULAN, maison caractère 6 p. + 2 p., grenier, garage, écurie, cour, jardin, 720 m2 en tout, à remettre en état. 110.000 F. Tél. : 730-16-43 après 20 h.

URGENT achète région CHANTILLY BEL. PROPTE ou CHATEAU Ecr. n° 2858 PIN Chevalier 16, r. St-Marc (2e) qui trans.

60 KM OUEST Esfère forêt Rambouillet charm. fermet. Sal. à m., 4 ch., s. de dches + s. bs., dépend., tr. joli jdin. 9.000 m², Px 370.000. LARGIER. ANJ. 18-83.

38 KM PARIS OUEST superbe propriété s/Seine, 2 ports + piscine et 8.000 m² parc. Me tél. 797-93-10.

COMPIEGNE 5 km gare village en Forêt, ppté gd liv., cuis., 3 ch., bns, tt. conft. Jdin 4.800 m² direct. bord rivière Aisne. Morbois, 3 bis, rue Napoléon, Compiègne. Tél. : 440-09-75 ou Paris, 6, rue Pierre-Sémard. Tél. : 526-05-56, mardi seulement.

HAUTE-PROVENCE (04)
Forcalquier. Anc. Pigeonnier, 3 plans, sur butte, entour., 6 ha magnifiq. arboré. Situat., site, vue exceptionn. Px 165.000 F. Ecr. Claude CURNIER, H.P.I., 04-Dauphin. Tél. (92) 78-58-01.

PRES LA FERTE-SS-J.
Maison campagne vallée Morin, indép., impecc. 5 gdes pces., s. d'eau. Dépendanc. am. Jardin 1.500 m2. Px 130.000, crédit 80 %
CHARON 1, pl. Sainte-Beuve, Ferté-sous-Jouarre. Tél. 022-08-59 ou TUR. 26-76.

domaines

PROVENCE - ALPILLES
Dans cadre exceptionnel, superbe domaine d'agrément et de rapport au milieu de 15 ha : maison de maître sur terrasse avec pelouse, grands arbres, piscine, bâtiments d'exploitation importants, excellente disposition de l'ensemble. 1.300.000 F. AGENCE COSTABEL B.P. 50 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. : (90) 92-10-68.

terrains

AUPS (VAR)
GORGES DU VERDON LAC STE-CROIX
LE CLOS DU VERDON
Lotissement gd luxe Permis const. 250 m2 Très gros crédit
R. I. P.
38, rue Jean-Mermoz 13008 MARSEILLE (91) 77-75-07 - 77-14-09

UNIQUE
POUR SA BEAUTE Côte d'Azur, lotiss. pour villa.
AGENCE DE PROVENCE
57, avenue Alphonse-Denis, 83400 HYERES.

Terrain à bâtir près ORGERUS, 1.090 m2, en lisière de bois, av. belle vue, 21 m de façade, Gare proximité. - 55.000 F. MARTIN, 486-07-38, après 17 h.

CRESPIERES - Très résidentiel Dans site pittoresque, terr. clos 4.600 m2 avec viabilité et tél. Tél. 076-63-33 de 9 h. à 12 h.

Beaux TERRAINS viabilisés à vendre à TREGUNC (Finistère-Sud), près Concarneau et Le Cabellou. - Vue mer. Libres de constructeur. Prix fermes tout compris. S'adr. HAMEAUX de Bretagne, 3, place Charles-de-Gaulle, 29130 Quimperlé. - Tél. 96-12-72.

PALAISEAU. 950 m., 19 m. faç. 148.000. 928-36-36.

Terrain à bâtir près ORGERUS 1.090 m2 en lisière de bois, av. belle vue, 21 m. de façade, gare prox. 55 000 F. Après 17 h. MARTIN. 486-07-38

Particul. vend aux Issambres, Sainte-Maxime, terrain 2.000 m2, toute viabilit., 400 m. mer, vue imprenable. 60 francs le M2. — Ecrire HAVAS, 286641, SETE.

STE DE GESTION IMMOBIL. vend terrains avec permis de construire pr immeub. collectifs banlieue, province. Tél. 246-52-76 et 52-29 pr R.-VS.

fermettes

VALLEE D'AUGE. Paris 180 km Deauville 50 km, fermette à colombages, isolée sur 17.000 m² prairie, bordée riv., 7 p., cuis., s. d'eau, chauf. ctal. Nbreuses dépendances. 300.000 F. Cabinet L. PETIT. Tél. (16) : 34-39-91-11 le 59 à VIMOUTIERS (61).

villégiatures

Sept. Entre Sienne et Florence, alt. 1.000, mais. 3 p., vue adm., cft. T. ent. 8 et 13 h. 633-72-92.

Recherche région HOSSEGOR pour août, 2 chambres, confort. Ecr. N° 6.518 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Demandez catalogues locations meubl. VAL D'ISERE AGENCE Tél. 06-03-21 à Val d'Isère (Savoie) 73.150.

Sept. Entre Sienne et Florence, alt. 00. mais. 3 p., vue adm., cft. T. ent. et 13 h. 548-86-39

St. Tropez 3 Pces tt cft calme, jardin, park. septemb. Tél. 633-42-60.

Maison à louer, mois d'août, 4 chamb., s. de b., tél. tt conf., jardin. Clamart prox. gare. Loyer 1.200 F + charges. Tél. 648-14-87 le matin ou écrire Mathieu, 65, rue du Moulin-de-Pierre, 92-Clamart.

viagers

MONTPARNASSE. Bon imm. Coq. 2 p. ent cuis. bns, w.c. Ch. cent. Occ. 1 T. 72 a. 17.000 cpt + rente. Vernet Lam. 01-59

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

L'ÉVÉNEMENT

QUI PAIE L'IMPOT SUR LE REVENU ?

Dix millions et demi de contribuables

LA fiscalité occupe de nouveau, comme il est normal, une *part importante de l'activité gouvernementale* après avoir joué un rôle non négligeable dans la campagne électorale. Les chiffres que va publier la Rue de Rivoli sur l'impact de l'impôt sur le revenu éclairent utilement le débat. Ils concernent l'impôt payé en 1972 sur les revenus de 1971 et confirment l'évolution constatée les années précédentes : augmentation du nombre des contribuables imposés, en particulier des salariés ; réduction croissante de l'impôt grâce au quotient familial, à mesure que le revenu s'élève ; faiblesse de la contribution de certaines professions, eu égard à leur revenu probable (agriculteurs, membres des professions libérales). En revanche, la présentation des statistiques fiscales ne permet toujours pas de connaître de façon précise l'origine sociale ou l'activité principale des plus gros contribuables. *Tout au plus peut-on avoir des indications partielles sur l'appartenance professionnelle de ces quatre mille privilégiés qui déclarent un revenu imposable de 600 000 francs par an en moyenne.*

LES chiffres que le ministère *de l'économie et des finances* va publier confirment d'abord la progression du produit de l'impôt sur le revenu : *33 105 millions en 1972, contre* 29 867 en 1971 et... 8 730 millions en 1962. Le résultat de 1972 comprend 3 461 millions de revenus perçus au titre des années précédentes, soit après discus*sion de certaines évaluations,* soit à la suite de contrôles fiscaux qui ont rapporté quelque 2 milliards. On sait d'ailleurs que les contrôles se sont améliorés, la *fusion* des trois directions des impôts ayant libéré pour cette tâche un certain nombre d'inspecteurs. Mais il y a encore beau*coup à faire.*

Combien paie chaque groupe ?

L'un des principaux caractères de l'évolution en cours est l'importance croissante des petits et moyens contribuables : 3 *millions* 171 000 contribuables (isolés ou *ménages) sur 10 558 000 inscrits* (soit 79 %) n'avaient pas en 1971 plus de 25 000 F de revenu annuel imposable. Ils étaient redevables, à eux seuls, de 34,40 % du montant des « droits simples ». Toutefois, ce montant (voir le premier tableau ci-dessous) ne tient compte ni des impôts sur plus-values ni des *majorations ou* réductions et décotes accordées principalement aux petits contribuables.

A l'autre bout de l'échelle des revenus, on constate que *104 876* contribuables (un peu moins de 1 % du total) ayant eu en 1971 plus de 100 000 F de revenu imposable ont acquitté l'année suivante 20,34 % du total de l'impôt (droits simples). Entre ces deux groupes, 20 % des contribuables imposés (ayant entre 25 000 et 100 000 F de revenu imposable) ont payé 45,36 % du total de l'impôt (droits simples).

Le taux de l'impôt progressif varie, on le voit sur le tableau, de 9 % à 52 % du revenu *imposable*, selon les groupes de revenus. *Par rapport au revenu* *effectif* (avant abattements, déductions et exonérations diverses), le taux est évidemment moins élevé, puisque ce revenu *effectif* est *sensiblement* plus important que sa partie donnant lieu à imposition.

L'effet croissant du quotient familial

Quelle est, pour les contribuables des différents niveaux de revenus, l'incidence des allége*ments pour charges de famille ?* Le tableau ci-dessous permet de s'en faire une idée en comparant deux séries d'exemples concernant, les uns, des contribuables mariés sans enfant ou célibataires avec un enfant (quotient familial, deux parts), les autres, des contribuables mariés ou veufs avec *quatre enfants ou des divorcés* avec cinq enfants (quotient familial, quatre parts). Il s'agit, par hypothèse, de contribuables « tout venant » ne bénéficiant d'aucun régime particulier.

L'exonération d'impôt est totale jusqu'à 9 900 F de revenu imposable lorsque le quotient est de deux parts et jusqu'à 19 800 F lorsqu'il est de quatre parts. En valeur absolue, les gros contribuables bénéficient pour chaque enfant d'un allégement fiscal beaucoup plus important que les contribuables des tranches inférieures : 9 325 F par enfant en haut de l'échelle des revenus, soit à peu près cinquante fois plus qu'en bas de cette échelle (152 F). Pour réduire cette inégalité cho*quante, M. Ortoli avait envisagé,* lors de son passage Rue de Rivoli, l'attribution aux contribuables d'un allégement uniforme pour chaque enfant. Cette suggestion n'a pas été retenue finalement, la majorité conservatrice du Conseil économique s'y étant montrée hostile.

Revenus du travail et revenus du capital

Cinq grandes catégories de contri*buables fournissent* à eux seuls la quasi-totalité (99,3 %) des revenus imposables. Les salaires déclarés par les employeurs — ce qui réduit à presque rien les possibilités de fraude — interviennent pour tout près des quatre cinquièmes du total (78 %) et les bénéfices industriels et commerciaux pour un peu plus de 12 %. Les professions non commerciales figurent pour 3,60 % et les valeurs et capitaux mobiliers pour 2,70 %. Les revenus *fonciers ne représen*tent en revanche que 2,53 % du total (5,9 milliards). On peut s'étonner d'une telle faiblesse alors que, ces dernières années, le sol de la France s'est couvert de constructions neuves. C'est que les contribuables résidant dans des logements neufs dont ils sont propriétaires sont *dispensés* depuis 1965 d'inscrire dans leurs déclarations une somme correspondant au revenu normal de ces appar*tements.*

Beaucoup plus complexe est le régime des revenus retirés des capitaux mobiliers ; un peu supérieurs aux revenus fonciers, ils constituent 2,70 % du total (6,3 milliards). Pour certains de ces revenus, l'impôt personnel s'ajoute en effet à un premier impôt ; pour d'autres, un régime spécial a été établi.

1°) Les bénéfices des sociétés, desquels provient le revenu des actions, sont, on le sait, grevés d'un impôt de 50 % dont le *produit s'est élevé* à 18,8 milliards en 1971 et à 21,1 milliards en 1972. Le gouvernement, soutenu par le Parlement, a considéré en 1965, après trois années de baisse de la Bourse, que cet impôt constituait une charge très lourde et risquait de compromettre les émissions d'actions *nouvelles nécessaires au développement* des entreprises. Comme il n'était pas encore question de « geler » les bénéfices résultant de l'inflation, il a jugé nécessaire de rembourser aux actionnaires une partie de l'impôt sur les so*ciétés sous le nom d'avoir fiscal.*

Depuis cette réforme, les actionnaires comprennent dans leur revenu imposable la totalité du dividende annoncé, mais ils n'en reçoivent immédiatement qu'une partie. L'avoir fiscal n'est restitué que l'année suivante et vient le plus souvent en déduction de l'impôt sur le revenu qu'ils auront alors à payer. Il correspond à la moitié du montant net du dividende distribué. Mais, comme beaucoup de sociétés ne distri*buent que la moitié de leurs bé*néfices, l'avoir fiscal correspond alors au quart de l'impôt sur les sociétés. En 1972, il a formé la quasi-totalité d'une somme de 1 334 millions.

2°) Indépendamment des exemptions et de la promesse de clandestinité accordées aux sous*cripteurs aux emprunts des cais*ses publiques, les détenteurs des obligations françaises non indexées et des créances sur des Français ont la faculté de se soustraire à l'impôt progressif par le paiement d'un prélèvement forfaitaire qui, en 1972, était pour tous de 25 %. Cet avantage a été *jugé nécessaire pour indemniser* les détenteurs de créances en francs des dommages résultant de la hausse du coût de la vie. C'est, du moins, la raison qui a été mise en avant pour rejeter en 1972 une suggestion qui, présentée dans un rapport de M. Baumgartner, proposait de ne pas privilégier trop *fortement les obli*gations. Les retenues à la source sur les intérêts des obligations et des *créances* forment la majeure partie d'une somme de 3 milliards 489 millions qui n'est pas comprise dans le produit de l'impôt sur le revenu.

Les membres des professions libérales déclarent, toutes tranches comprises, des revenus sensiblement supérieurs à ceux des détenteurs de capitaux mobiliers (3,60 % du revenu imposable total, pour seulement 2 % des contribuables). Mais on sait que c'est un des secteurs où le fisc estime la fraude la plus importante, pour la partie du moins de ces revenus qui n'est pas déclarée par des tiers, comme c'est le cas des médecins des *hôpitaux, des géomètres de col*lectivités locales, des architectes travaillant pour les H.L.M...

La statistique annuelle de la Rue de Rivoli permet de constater que le nombre des revenus les plus élevés continue de *croître. Au-delà de 400 000 francs* de revenu imposable par an (la moyenne étant de 600 000 francs), l'effectif progresse, conséquence logique de l'élévation des revenus et du climat inflationniste.

De 2 309 contribuables imposés en *1971*, ce groupe est passé, en 1972, à 4 332 ; les revenus imposables de l'ensemble de ces contribuables sont passés de *2 milliards 445 millions* à 3 milliards 130 millions, soit une augmentation avant impôt de 28 %, supérieure à la moyenne générale (12,20 %). Ces contribuables ont en moyenne, comme les années précédentes, deux ou trois sources de revenus : par exemple revenus mobiliers, fonciers et salariaux. Dans cette tranche supérieure, ceux qui détiennent des capitaux mobiliers viennent tout à fait en tête, avec 977 millions de revenus répartis entre 3 400 déclarations. La progression de leurs revenus, d'une année à l'autre, a été de 33 %. Ceux qui détiennent des immeu*bles ou des terres, et qui sont* parfois les mêmes, les suivent de très loin, avec 130 millions de revenus tirés de cette source. Mais leurs revenus, d'une année à l'autre, se sont accrus de 44 %.

Les grandes fortunes...

Les chiffres officiels projettent un peu de lumière sur l'existence des milliers de grosses fortunes françaises, pour le reste fort mal connues. Nombre d'entre elles *ont été constituées par les* créateurs de banques ou d'industries du dix-neuvième siècle et par les propriétaires de parcs ou de domaines à la périphérie de zones industrielles, terrains que la concentration urbaine a prodigieusement valorisés, en l'absence de mesures efficaces contre la spéculation foncière.

Certaines fortunes sont plus récentes ; on possède sur elles des indications fragmentaires mais précises. La transaction entre la famille Roussel et la société Hoechst a, par exemple, porté — croit-on — sur 200 millions de francs actuels. Mme Bet*tencourt, fille du fondateur de* l'Oréal, a cédé à une holding nouvelle 49 % des actions d'une société dont les dividendes annuels dépassent 20 millions de francs. On pourrait, sans trahir de secret, fournir des indications *du même ordre sur les revenus de* quelques chefs d'entreprise dont les actions ont fait, récemment, leur entrée à la Bourse (ce qui a entraîné la publication d'un certain nombre de données intéressantes). Les Mantelet de Moulinex, les Fournier et les Defforey de Carrefour, par exemple. Parmi le groupe des quatre mille plus gros contribuables, un peu plus de mille trois cents déclarent des bénéfices industriels et commerciaux : trois mille — près des deux tiers — perçoivent des traitements, salaires ou pensions, le gros de cet effectif étant formé par le haut état-major des grandes entreprises.

Les rémunérations, pour les membres de cette élite, ne sont soumises à aucune limitation précise et sont, en fait, largement calculées. Par exemple, le président d'une maison d'édition — *recevait en 1971 600.000 F par an.* Tel directeur général d'une grande banque a renoncé, en entrant au gouvernement, à une rémunération annuelle supérieure à 500 000 francs. Il est courant que de hauts fonctionnaires, à leur entrée dans la direction d'une grande société, reçoivent le triple du traitement d'un ministre.

... et les nouveaux riches

L'apparition des peintres parmi les plus grands contribuables est assez rare et, le plus souvent, correspond à une consécration tardive. Celle des écrivains est parfois fulgurante, mais sans lendemain. Pourtant, certains d'entre eux réalisent, de *façon* durable, un gros chiffre de ventes : auteurs de romans populaires ou de romans policiers et d'espionnage notamment.

Dans le monde du cinéma et des variétés, ce sont évidemment les têtes d'affiche les plus connues du grand public qui perçoivent les plus gros revenus. D'autant que, pour certains d'entre eux, aux cachets normaux s'ajoutent notamment des redevances sur les disques ou des revenus provenant d'entreprises qu'ils ont créés.

Quelques artistes ont constitué en peu de temps une fortune non négligeable. Celle d'Aznavour passe pour être importante et remarquablement gérée. Mais on parle aussi de celles de Jean Gabin, de Brigitte Bardot... Le secret fiscal ne permet guère d'en savoir plus.

Page établie par
ANDRÉ VÈNE.

LA RÉDUCTION D'IMPOT PAR ENFANT : DE 150 A 9 500 FRANCS SELON LE REVENU

Revenu annuel imposable (en F)	Couple sans enfant (2 parts de quotient familial)		Couple avec 4 enfants (4 parts de quotient familial)		Réduction d'impôt due au jeu du quotient familial	
	Montant de l'impôt (en F)	Taux réel de l'impôt (en %)	Montant de l'impôt (en F)	Taux réel de l'impôt (en %)	Total (en F)	Par enfant (F)
15 000	610	4,07	—	—	610	152,5
30 000	3 390	11,30	1 220	4,07	2 170	542,5
40 000	6 390	15,97	2 740	6,85	3 650	912,5
50 000	9 990	19,93	4 740	9,48	5 250	1 312,5
70 000	17 990	25,70	9 780	13,97	8 210	2 052,5
100 000	30 725	30,72	19 980	19,98	10 745	2 687,5
200 000	82 300	41,15	61 450	30,72	20 850	5 212,5
300 000	142 300	47,43	111 450	37,15	30 850	7 712,5
500 000	262 300	52,46	224 600	44,92	37 700	9 425
600 000	322 300	53,72	284 600	47,43	37 700	9 425

LE TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT VARIE DE 9 A 52 % DU REVENU IMPOSABLE

Tranches de revenus annuels nets imposables (1971)	Nombre de contribuables en 1972	Impôt (*) dû par ces contribuables (en millions de F)	Taux moyen de l'impôt par rapport au rev. impos. (en %)	Proportion de l'impôt (*) payé par rapport au total (en %)
de 100 à 7 500 F	585 110	368,7	9,32	1,00
— 7 600 à 10 000 F	1 277 404	1 169,5	10,30	3,08
— 10 100 à 15 000 F	2 880 608	3 675,6	10,19	9,69
— 15 100 à 20 000 F	2 115 027	4 064,3	11,05	10,72
— 20 100 à 25 000 F	1 312 886	3 760,2	12,80	9,91
— 25 100 à 30 000 F	790 228	3 140,1	14,52	8,28
— 30 100 à 40 000 F	778 947	4 530,7	16,95	11,94
— 40 100 à 50 000 F	330 388	2 951,2	20,09	7,78
— 50 100 à 70 000 F	258 732	3 609,7	23,95	9,52
— 70 100 à 100 000 F	123 788	2 943,2	28,91	7,76
— 100 100 à 200 000 F	83 049	3 982,9	36,09	10,50
— 200 100 à 400 000 F	17 495	2 093,8	45,53	5,54
Au-dess. de 400 000 F	4 332	1 639,4	52,38	4,32
TOTAL	10 557 994	37 929,3	16,89	100,00

(*) Droits simples, avant majorations éventuelles, minorations ou décotes.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOGESTION : les équivoques du cas yougoslave

III. — La leçon des « micro-expériences »

Par ALBERT MEISTER

Après avoir examiné dans ses deux précédents articles (« le Monde » des 30 juin-1er juillet et 2 juillet) les différents types d'autogestion yougoslave et la manière dont ils ont fonctionné dans la réalité, en insistant sur les « charges » de la démocratie dans l'entreprise, Albert Meister dégage aujourd'hui les enseignements des « micro-réalisations » de gestion collective entreprises ailleurs.

Au cours des années 50, quelques entreprises yougoslaves recourent à l'intervention de firmes occidentales spécialisées dans les relations humaines, si décriées ici. Même dans des structures démocratiques d'entreprise, il apparaît donc nécessaire de mettre de l'huile dans les rouages, de former au commandement, d'instaurer de nouveaux modes de relations entre cadres et maîtrise et exécutants. Car la transformation des structures, l'abolition de la propriété individuelle des moyens de production, n'apparaissent pas, ou pas encore, avoir modifié les attitudes des chefs, l'autoritarisme des relations de travail.

A l'époque, ce fait était passé inaperçu, et l'on peut même dire que, aveuglés par l'idée du primat des transformations structurelles, les observateurs ne l'avaient tout simplement pas perçu. On est devenu plus attentif depuis, et c'est ainsi qu'on a relevé la persistance de relations très autoritaires dans les familles mêmes de ceux qui, depuis des années, baignent dans la démocratie d'entreprise et participent à l'autogestion. De même, bien que les écoles soient autogérées, on a noté le traditionalisme des méthodes d'enseignement et la distance entre maîtres et élèves.

Si la socialisation des moyens de production peut toujours être considérée comme un préalable nécessaire pour créer des structures d'autogestion, ces faits indiquent clairement que ces transformations ne *« changent pas la vie »* au niveau du quotidien, ne modifient pas la qualité des rapports sociaux. Certes, les théoriciens ont sans doute raison quand ils disent que les transformations dans l'infrastructure détermineront des changements dans les façons d'être, de sentir, de vivre ensemble. Mais cela vaut pour le long, très long terme, alors que, de plus en plus, et notamment depuis 1968, on veut une qualité de vie différente tout de suite.

Une autre voie d'approche

Par opposition à l'autogestion structurée évoquée jusqu'à présent, je parlerai de tentatives de gestion collective pour désigner ces recherches aussi multiples que souvent maladroites pour changer, à la base, la qualité des rapports quotidiens : communes plus ou moins durables, rencontres durant les vacances, groupes de quartier et de consommation, rassemblements éphémères, collectifs de grèves sauvages, bandes plus ou moins délinquantes, classes d'enseignement réciproque, célébrations religieuses sans prêtres, familles élargies, sexualité de groupe, etc. Dans toutes ces tentatives, le trait commun est d'expérimenter une qualité de vie différente et, posée crûment, la motivation est celle-ci : *« Des grands changements structurels, on s'en fout, car, ailleurs, les cinquante ans de socialisme n'ont fondamentalement rien changé ; on ne veut plus attendre pour vivre différemment, et cela même si l'on nous dit que nos micro-expériences sont sans signification, marginales, faisant le jeu de la réaction. »*

Il ne s'agit pas d'examiner ici le contenu de ces expériences, mais plus simplement de montrer qu'elles constituent une autre voie d'approche de l'autogestion, qui privilégie le processus de gestion collective par rapport aux transformations structurelles. Et il ne manquera pas d'esprits conciliateurs pour espérer ou prédire que les deux tendances se rejoindront et se féconderont réciproquement. C'est, hélas ! oublier que l'Eglise ne tolère pas la secte et ne s'en nourrit qu'en l'éliminant.

Ce qui est à prévoir, au contraire, c'est que des organisations qui ont inscrit l'autogestion à leur programme ne s'épuisent dans des débats sur les transformations structurelles préalables à l'instauration de l'autogestion, négligeant pendant ce temps d'orienter les réformes et les institutions qui *naissent* sous nos yeux et qui, dans l'hypothèse d'un passage pacifique au socialisme, ne seront pas balayées d'un seul coup.

Où se sont, par exemple, inscrites les préoccupations autogestionnaires dans l'élaboration des textes et, actuellement, dans la pratique et les contenus de la formation permanente ? Certes, l'exemple ne sera pas considéré par ceux qui, obnubilés par la vulgate marxiste et son mécanisme du primat des transformations structurelles, oublient toujours que c'est avec les hommes d'aujourd'hui, limités, mal formés, qu'ils devront construire le monde de demain. Il y a aussi, on le sait, dans tout groupe porteur d'un projet de société nouvelle un refus, et même une incapacité de s'attarder à une réforme du présent et même d'analyser sérieusement ce qui dans le réel s'approche le plus du modèle idéal ; car le réel n'est jamais qu'une mauvaise copie du modèle, et s'y attacher entache la pureté du mythe et risque d'affaiblir sa fonction mobilisatrice.

Maximalisme et pragmatisme

En face du maximalisme de certains tenants de l'autogestion, qui, il faut le dire, arrange bien tout le monde puisqu'il est fuite du quotidien et élève sans grand risque le niveau des grands débats nationaux, il y a le pragmatisme de ceux qui essaient de faire fonctionner leurs structures, de former, d'informer, de faire participer, d'adapter ce qui s'est fait ailleurs. Cela n'a rien d'exaltant pour l'intellectuel, même si cela doit devenir le problème le plus important *une fois qu'on sera en autogestion !*

Un bon exemple de cet ordre de préoccupations nous fut donné en décembre dernier au colloque des sociologues sur l'autogestion tenu à Dubrovnik, où les Yougoslaves purent finalement plus facilement dialoguer avec les sociologues industriels américains, venus très nombreux, riches de leurs recherches sur le fonctionnement des organisations. Dialogues de réformistes, dira-t-on avec mépris, puisqu'il est de bon ton d'oublier que l'autogestion yougoslave n'a été elle-même, une fois débarrassée de sa chape théorique, qu'une réforme du système centralisé soviétique. Réforme pragmatique et, dans le cas yougoslave, justifiée après rupture avec ce modèle.

Si l'on y regarde avec suffisamment de recul, et mis à part la phase d'avènement brutal du changement (qui, seule, peut-être, mérite la qualification de révolutionnaire), les fruits des grandes révolutions n'apparaissent-ils pas toujours comme de pâles réformes par rapport aux *intentions* de transformation totale de l'homme qui les suscitèrent ? Il est vrai que, étant données les rigidités de structure et les pesanteurs sociologiques de certains pays, dont celui-ci, la dynamique du changement graduel exige la menace constante du changement total.

Pour que, à la différence d'autres mythes mobilisateurs et généreux, le rêve du socialisme autogestionnaire n'aboutisse pas seulement à quelques « réformettes » ou à de simples concertations ou cogestions, n'y aurait-il pas lieu de prêter davantage attention à ce que j'ai appelé plus haut la gestion collective, de réfléchir au sens des expériences marginales de ceux qui, dès aujourd'hui, veulent vivre différemment ; et, en même temps, de pénétrer dans des grandes entreprises pour analyser concrètement ce que signifient les techniques modernes de gestion (voir, par exemple, si la gestion participative par objectifs peut descendre au niveau de tout le personnel) (1) et les nouveaux modes d'organisation du travail (recomposition des tâches, personnalisation des horaires, démantèlement de la production en chaîne, etc.), de susciter des études empiriques sur les autogestions existantes, d'encourager toutes les autodéfenses et toutes les autogestions spontanées, de réfléchir sur ces sujets pour construire une pratique autogestionnaire dans et pour la vie quotidienne ?

FIN

(1) On sait qu'en Yougoslavie certains progrès de l'autogestion n'ont pu être appliqués du fait du retard des entreprises en matière de techniques de gestion (c'est ainsi qu'une décentralisation des structures d'autogestion au niveau des ateliers n'a de sens que si l'appareil comptable permet de fournir des données par atelier).

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La hausse des prix alimentaires se poursuit au rythme de 15,6 % l'an

La bonne surprise enregistrée en mai avec le ralentissement de la hausse des prix de détail (1,2 % en un mois contre 1,6 % en avril) aura probablement des prolongements en juin et au cours des mois suivants. Seul juillet devrait être très mauvais à cause du relèvement des prix de l'énergie et de la hausse des loyers. M. Fourcade espère limiter à 6 % la hausse des prix au second semestre.

Cette amélioration se produit alors que le rythme de l'inflation n'a cessé de s'accélérer et atteint maintenant 17 % calculés sur les trois derniers mois connus. Quant au rythme annuel de la hausse des prix alimentaires, il atteint 15,6 %.

	En un mois (mai 1974 comparé à avril 1974)		En six mois (mai 1974 comparé à nov. 1973)		En un an (mai 1974 comparé à mai 1973)	
ENSEMBLE	1,2		7,9		13,5	
1) ALIMENTATION	1,3		6,3		13,1	
Produits à base de céréales		2,1		8,3		15,9
Viande de boucherie		0,8		5,7		8,4
Porc et charcuterie		— 0,2		0,7		12,3
Volailles		0,4		6,6		15
Poissons		0,9		7,8		13
Laits et fromages		2,2		8,7		14,1
Œufs		— 1,6		— 13,8		16,7
Corps gras et beurre		4,5		21,1		31,1
Légumes et fruits		1,2		6,2		10,6
Boissons alcoolisées		0,7		3,6		11,8
Boissons non alcoolisées		2,5		8,4		11,6
2) PRODUITS MANUFACTURES dont	1,2		10,3		15,5	
• Habillement et textile		1,5		7,6		13,2
• Autres produits manufacturés		1,2		11,2		16,1
Meubles et tapis		2		9,4		14
Appareils ménag. électr. et à gaz		1,7		5,7		7,9
Autres articles d'équip. du ménage		2,1		10,6		15,5
Savons et produits d'entretien		1,8		9		13,2
Articles de toilette et de soins		1,3		4,6		6,4
Véhicules		0,8		6,2		10,8
Papeterie, librairie, journaux		1,5		9,4		13,8
Combustible, énergie		0,1		27,1		39,8
3) SERVICES	1,1		5,9		11,3	
Logement		0,6		3,8		9,5
Soins personnels, soins de l'habillement		2,2		5,6		13,6
Santé		1,6		5,9		7,3
Transports publics		0,9		9,4		13,7
Hôtels, cafés, restaur. cantines		1,2		7,3		13,4

AGRICULTURE

Alors que le marché reste très mauvais

La Communauté européenne négocie la vente de 50 000 tonnes de viande bovine à l'U.R.S.S.

La situation sur le marché de la viande bovine dans les pays de la C.E.E. reste grave. Les cours sont en moyenne à 87,9 % du prix d'orientation et les interventions, c'est-à-dire le stockage, sont massives. Les frigos publics sont au bord de la saturation : 49 000 tonnes en France, 38 000 en Allemagne, 15 500 en Irlande, 3 500 au Danemark, 2 600 en Italie, 2 500 aux Pays-Bas, 1 500 en Belgique, 170 en Grande-Bretagne.

Pour dégager le marché, la Commission de Bruxelles a décidé de suspendre pour quinze jours les licences d'importation en provenance des pays européens tiers. Elle s'efforce en outre de vider les congélateurs afin de pouvoir intervenir à nouveau à l'automne lors de la décharge des herbages. Deux procédés sont mis en œuvre :

— Le collège européen vient d'augmenter de 25 % les restitutions, c'est-à-dire les subventions accordées par la Communauté aux exportations d'animaux vivants et de viandes à l'extérieur de la C.E.E.

— La Commission de Bruxelles négocie avec l'Union soviétique la vente de 50 000 tonnes de viande congelée, dont au moins 10 000 tonnes seraient d'origine française. Il semble toutefois que les discussions achoppent sur le prix d'achat : l'U.R.S.S. serait preneuse à 4,50 F le kilo environ, alors que le prix d'intervention est de l'ordre de 9 F. L'effort financier que devrait alors consentir la C.E.E. rappelle fâcheusement celui qui a été fait lors du « bradage » de 100 000 tonnes de beurre l'an dernier à l'U.R.S.S.

LES VITICULTEURS DU GARD MENACENT DE BARRER LA ROUTE AU TOUR DE FRANCE

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Estimant que les promesses qui leur avaient été faites pendant la campagne des élections présidentielles n'ont pas été tenues, les membres du comité d'action viticole du Gard menacent de barrer, le jeudi 11 juillet, la route au Tour de France au cours de l'étape Avignon-Rodez.

Les viticulteurs demandent que soient rapportées les mesures prévoyant l'importation de 3 millions d'hectolitres de vin d'Algérie dédouanés. Ils souhaitent que 3 millions d'hectolitres de vin métropolitain soient distillés afin de favoriser un rétablissement des cours.

D'autre part, l'augmentation de 11 % du prix d'orientation, décidée en mars dernier, doit, selon eux, être « actualisée » pour tenir compte de l'inflation.

● LA RECOLTE AMERICAINE DE SOJA n'atteindra vraisemblablement que 38 millions de tonnes, soit 2,7 millions de tonnes de moins que prévu, en raison du mauvais temps qui affecte une partie des régions productrices; la précédente récolte avait atteint 42,7 millions de tonnes.

MONNAIES

LES NOUVEAUX D.T.S. SONT ENTRÉS EN VIGUEUR

Lundi 1er juillet est entrée en application la décision prise, le 13 juin, par le Fonds monétaire international de déterminer la valeur des Droits de tirage spéciaux (D.T.S.) en fonction d'un « panier » de monnaies, dont la composition est la suivante :

Dollar Etat-Unis, 33 % du total; deutschemark, 12,5; livre sterling, 9; franc français, 7,5; yen japonais, 7,5; dollar canadien, 6; lire italienne, 6; florin hollandais, 4,5; franc belge, 3,5; couronne suédoise, 2,5; dollar australien, 1,5; couronne norvégienne, 1,5; peseta espagnole, 1,5; schilling autrichien, 1; rand sud-africain, 1.

Chaque jour, le F.M.I. déterminera la valeur du D.T.S. en fonction de l'évolution des différents composants en faisant la somme des valeurs des différentes fractions, exprimées en dollar américain. Pour le premier jour (1er juillet), le F.M.I. a calculé que le D.T.S. valait 1,206 dollar, 5,82 francs français, 3,068 deutschemarks. — (Agefi.)

ÉNERGIE

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'éventualité d'un rationnement généralisé ne peut être écartée

ESTIME M. PAGÈS

« *Tout doit être fait pour que les Français prennent clairement conscience de la gravité de la situation et sachent que l'éventualité d'un rationnement généralisé, quels qu'en soient les inconvénients, ne peut être écartée* », écrit M. Jean Pagès, inspecteur général de l'E.D.F. qui fait partie de la section de l'industrie et du commerce, dans le projet d'avis qu'il a présenté, le 26 juin, au nom de la commission temporaire du Conseil économique et social sur les problèmes de l'énergie constitué en janvier 1974. Le rapport qui accompagne ce projet est remarquable par sa clarté et par les informations qu'il apporte, et mériterait d'être largement diffusé dans le public.

De ce premier avertissement, M. Pagès tire les deux principes essentiels qui, selon lui, devraient être respectés :

« 1) *Dès lors qu'il s'agit d'économiser de l'énergie aucune subvention ne devrait être accordée aux consommateurs par l'intermédiaire de prix fixés à des niveaux artificiellement bas. Bien plus, on peut penser qu'il serait opportun d'aller au-delà de la vérité des prix et de dissuader le gaspillage d'énergie par l'alourdissement de la fiscalité énergétique ;*

» 2) *Il importe que les prix des diverses sources d'énergie sur le marché intérieur soient cohérents.* »

Or, remarque le rapporteur, « *jusqu'à présent, soucieux de ne pas accélérer l'inflation et escomptant, semble-t-il, une baisse des prix du pétrole brut sur le marché international, le gouvernement français s'est efforcé de limiter la portée de ces deux principes, acceptant notamment que les entreprises françaises du secteur énergétique, y compris les entreprises pétrolières, enregistrent en 1974 des déficits d'exploitation considérables* ».

Selon M. Pagès, cette attitude pourrait être révisée dans le cadre d'une concertation systématique des pays du Marché commun. Le rapporteur tire notamment trois conclusions de ses réflexions :

● Qu'il s'agisse de développer nos exportations ou de réduire nos importations, le rééquilibrage de nos échanges extérieurs implique une contraction de la demande intérieure et, par conséquent, une moindre progression du niveau de vie des Français ;

● Le développement de nos exportations dépendra, dans une *très large mesure, d'une réorientation* de notre industrie vers le secteur des biens d'équipement (...) ;

● Au-delà des mesures prises dans le cadre national pour réaliser de sévères économies de la consommation d'énergie, il est évident que *la crise et ses conséquences* ne pourront être maîtrisées que dans le cadre d'une coopération internationale appropriée.

« IL FAUDRA EMBAUCHER CHAQUE ANNÉE SIX CENTS MINEURS » déclare le directeur général des Houillères du bassin de Lorraine

« *L'objectif de 10 millions de tonnes de charbon par an assigné aux Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) à la suite de la situation créée par le bouleversement du marché mondial de l'énergie est raisonnable et difficile* », a déclaré M. Jean Lagabrielle, directeur général des H.B.L., à l'issue de la présentation du rapport de gestion 1973.

Cet objectif de 10 millions de tonnes-an met les Houillères de Lorraine dans l'obligation d'atteindre en 1980 un rendement de 6 tonnes-jour par homme alors qu'à l'heure actuelle, la moyenne est de 4,5 tonnes.

Le rendement des mineurs de Lorraine devra donc augmenter de 4 % chaque année et les effectifs des mineurs ne devront pas diminuer. Or, les Houillères de Lorraine, dans la perspective *d'une production de 8 millions de* tonnes-an, avaient laissé s'amorcer une déflation des effectifs. Il faut donc renverser ce courant, et, pour garantir une production de 10 millions de tonnes, maintenir un volume de personnel suffisant. Pratiquement, il faudra embaucher chaque année six cents mineurs jeunes, destinés aux travaux d'abattage.

Le marché local du travail, malgré un gros effort de recrutement, fournira au maximum deux cent cinquante jeunes aptes à ce métier pénible. Aussi les Houillères du bassin de Lorraine vont-elles êtres obligées de recruter des ouvriers marocains.

SALAIRES

LES NOUVEAUX TAUX DU SMIC AU 1er JUILLET

Une série de décrets publiés au « Journal officiel » du 29 juin portent relèvement du salaire minimum de croissance et du niveau garanti à compter du 1er juillet (« le Monde » du 2 juillet).

Par ailleurs, dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique le salaire minimum hebdomadaire pour 40 heures de travail passe de 194,38 francs à 209,08 (+ 7,62). L'augmentation est du même ordre pour le salaire minimum hebdomadaire à la Réunion qui est porté à 8 530,06 francs C.F.A.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● REMY MARTIN vient d'acquérir 60 % du capital de la société hollandaise Jacobus *Boelen, une des toutes premières* affaires néerlandaises de vins et spiritueux.

● LA BANQUE ALLEMANDE LANDESBANK RHEINLAND PFALZ va acquérir 26 % du capital de la Société de banque et d'investissements *(S.D.B.I.), filiale* du groupe Paluel-Marmont. L'opération est soumise à l'approbation des autorités compétentes.

Conditions de travail

● M. PAUL GARDENT, directeur général des Charbonnages de France, vient d'être élu président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, dont le directeur est M. Yves Delamotte.

[Né en juillet 1921, M. Paul Gardent, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est directeur des Charbonnages de France depuis 1968.]

Industrie

● MM. PIERRE DREYFUS, P.-D.G. de la régie Renault, et Pierre Bataille, P.-D.G. de Poclain, se rendront la semaine prochaine en Yougoslavie, où ils prendront respectivement contact avec les dirigeants de la firme I.M.V. qui assemble des modèles Renault, et ceux de la société Djuro Djakovic. — *(A.F.P.)*

● RENAULT A RELEVE SES PRIX EN GRANDE-BRETAGNE, le 1er juillet, de 7 % environ. Cette majoration est du même ordre que celles annoncées le mois dernier par *les constructeurs britanniques.* — *(A.F.P.)*

● LES VENTES DE FIAT ONT CHUTE DE 20 % AU PREMIER SEMESTRE par rapport à la période correspondante de l'an passé sur les marchés italien et étranger. M. Umberto Agnelli, administrateur délégué de la firme, commentant ces chiffres devant le conseil d'administration réuni le 28 juin, a déclaré que la crise était plus grave en Italie que dans le reste de l'Europe.

● UNE FILIALE DE RHONE-POULENC achète Brocklehurst Yarns. La viscose suisse, producteur de fibres textiles, vient de terminer le rachat, commencé en 1972, de la firme britannique Brocklehurst Yarns, spécialisée dans l'apprêt et la teinture de fils, qui appartenait à Slater Walker Securities. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT DU NORD

Les assemblées générales, tenues le 28 juin 1974 sous la présidence de M. Louis-Charles de Fouchier, président du conseil d'administration, ont revêtu une importance exceptionnelle.

Une première assemblée générale extraordinaire a approuvé diverses modifications aux statuts touchant les limites d'âge du conseil d'administration, la suppression des tantièmes de ses membres et l'institution d'un collège de censeurs.

En assemblée générale ordinaire ont été approuvés les comptes de l'exercice 1973 faisant apparaître un bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôts, de F 20 308 003, indépendamment d'une plus-value nette à long terme de F 10 264 923 affectés à un poste « réserve de plus-values à long terme ». Elle a voté la répartition d'un revenu global de F 8,25 par action, formé de F 5,50 de dividende à distribuer et de F 2,75 d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Elle a, en outre, voté l'affectation aux réserves d'une somme de 3 millions de francs.

Le dividende de F 5,50 net sera mis en paiement le 8 juillet 1974 contre remise du coupon n° 39.

Cette assemblée a, de surcroît, constaté la cessation par limite d'âge des fonctions d'administrateurs de MM Louis-Charles de Fouchier, Jacques Descamps, Louis Dubrule et Robert Motte. Elle a ratifié la nomination d'administrateur de la Bayerische Vereinsbank et de la Banque Worms, en remplacement respectivement de MM. Antoine Dupont-Fauville et Robert Dubost, démissionnaires.

Elle a renouvelé les mandats de M. Yves Masurel et de la Banque Worms, et nommé administrateur M. Louis-Charles de Fouchier.

Enfin, sous condition suspensive de la réalisation des fusions faisant l'objet de la deuxième assemblée générale extraordinaire, l'assemblée a nommé administrateurs MM. Pierre Bataille, Marcel Delcourt, Albert Prouvost, Jacques Burin des Roziers, Alain Chevalier, Paul Crosnier, Guy Dejouany, Louis Dherse, Antoine Dupont-Fauville, Jacques Fabry, Emmanuel Lamy, Gustave Rambaud, ainsi que la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, la National Westminster Bank et l'Union bancaire.

L'assemblée a, par ailleurs, autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission d'obligations jusqu'à concurrence de F 200 000 000.

Le total du bilan au 31 décembre 1973 est de F 12 137 115 078. Après affectation des bénéfices, les réserves s'établissent à F 115 976 984 (provision pour investissements comprise). Pour sa part, le bilan consolidé du Crédit du Nord et de ses filiales totalise F 12 950 millions, comprenant F 7 941 millions de ressources de clientèle.

La deuxième assemblée générale extraordinaire, qui a suivi l'assemblée générale ordinaire, a approuvé l'apport fait à titre de scission au profit du Crédit du Nord par la Banque de l'Union parisienne (comprenant tout l'actif de la Banque de l'Union parisienne, à l'exception d'un portefeuille titres n'intéressant pas directement l'exploitation bancaire, apporté à une société holding), ainsi que les apports effectués au Crédit du Nord à titre de fusion par deux sociétés filiales de la Banque de l'Union parisienne et par une société filiale du Crédit du Nord.

En conséquence de ces opérations, le capital du Crédit du Nord a été porté de F 151 116 000 à F 240 000 000, divisé en 4 800 000 actions de F 50 nominal.

De surcroît, le conseil d'administration a été autorisé à porter éventuellement le capital social jusqu'à un maximum de F 500 millions.

Cette assemblée extraordinaire a enfin décidé de changer la dénomination du Crédit du Nord en Crédit du Nord et Union parisienne, le siège social restant fixé à Lille.

Les fusions, réalisées avec effet rétroactif du 1er janvier 1974, donnent, à cette date, au Crédit du Nord et Union parisienne, un bilan d'entrée d'un total de F 19 883 millions et un volume de F 11 407 millions de ressources de clientèle.

CRÉDIT DU NORD ET UNION PARISIENNE

A l'issue des assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 28 juin 1974, au cours desquelles a été notamment constatée la réalisation définitive de la fusion du Crédit du Nord et de la Banque de l'Union parisienne, le conseil d'administration du Crédit du Nord et Union parisienne a tenu au siège social, à Lille, sa première réunion.

Il a porté à sa présidence M. Antoine Dupont-Fauville et procédé aux nominations suivantes :

Présidents d'honneur : M. Louis de Fouchier, ancien président du Crédit du Nord ; M. Emmanuel Lamy, ancien président de la Banque de l'Union parisienne ;

Administrateur honoraire : M. Antonin Bernard ;

Censeur : M. Jacques Descamps.

Il a constitué comme suit son bureau :

Président : M. Antoine Dupont-Fauville ;

Vice-présidents : M. Claude Bourlet et M. Jacques Burin des Roziers ;

Membres : M. Robert Dubost et M. Pierre Moussa.

En conséquence des décisions du conseil, la direction générale du Crédit du Nord et Union parisienne est composée de :

MM. Antoine Dupont-Fauville, président-directeur général ; Claude Bourlet, vice-président-directeur général ; Jacques Burin des Roziers, vice-président-directeur général ; Loïc de Fouchier, directeur général chargé de l'exploitation, assisté de Gérard de Saint-Blanquat, directeur général adjoint ; Bernard Beau, directeur général adjoint ; Jean Lamson, directeur général adjoint ; Henri Wallon, directeur général adjoint.

Le conseil a, en outre, décidé d'adjoindre à la nouvelle dénomination sociale.

CREDIT DU NORD ET UNION PARISIENNE
l'enseigne commerciale UNION BANCAIRE.

COMPAGNIE DES FORGES CHATILLON-COMMENTRY-BIACHE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 27 juin sous la présidence de M. Paul Baseilhas, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1973, se soldant par un bénéfice net de 14 383 770 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 5,30 F par action correspondant à un revenu global de 7,95 F, en tenant compte de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Ce dividende sera payable à partir du 1er juillet 1974 sur présentation du coupon n° 29.

L'assemblée a ratifié la nomination au conseil de M. François Morin en remplacement de M. Marcel Wirlath.

Le président a, dans son allocution, indiqué les principaux axes des projets de développement de la compagnie.

La Compagnie des forges de Châtillon-Commentry-Biache participe, aux côtés de la Société métallurgique Hainaut-Sambre, à la construction d'un train à bandes à chaud, qui se situera près de Charleroi. Elle s'assure ainsi des possibilités d'extension dans le secteur des aciers inoxydables et des aciers au silicium et se donne les moyens d'un approvisionnement plus important en coils d'acier doux pour le secteur des tôles minces.

Les capacités annuelles de production des tôles d'acier doux à l'usine de Biache et des tôles inoxydables et à grains orientés à l'usine d'Isbergues vont être sensiblement augmentées.

Dans un premier temps, il a été décidé un programme d'investissements de l'ordre de 300 millions de francs qui sera mené à un rythme compatible avec son financement dans des conditions acceptables.

En outre, le président a donné des indications sur la situation des cinq premiers mois de 1974 par rapport à la période correspondante de 1973. Les expéditions sont en augmentation de 14 % pour les tôles d'acier doux, de 19 % pour les tôles au silicium et les tôles dynamo, de 43 % pour les tôles inoxydables, et de 23 % pour les fontes de moulage et les lingotières. Le chiffre d'affaires des cinq premiers mois est en hausse de 41 %.

Sauf circonstance imprévue, l'exercice en cours devrait marquer, par ses résultats, un nouveau progrès dans l'évolution de la compagnie.

CONVERTIMMO

SICAV

Société générale de placements en valeurs immobilières et obligations convertibles

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 28 juin 1974, sous la présidence de M. Raymond Axelroud, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1974.

Au cours de ce premier exercice, Convertimmo, qui est vouée principalement aux obligations convertibles et aux valeurs foncières et immobilières, a été bien accueillie par le marché.

La valeur liquidative de l'action Convertimmo a varié au cours de l'exercice entre un minimum de 119,89 F et un maximum de 128,30 F. A la fin de l'exercice, elle s'établissait à 123,32 F.

Le bénéfice distribuable ressort à 7,09 millions de francs et a permis de fixer le dividende net à 6,01 F, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), un revenu global de 6,55 F.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 1974 contre remise de deux coupons :

— Le coupon n° 1 représentant les revenus d'obligations françaises non indexées et ouvrant droit à l'abattement de 2 000 F par an et par déclarant et à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu, sera payable pour 2,85 F net et sera assorti d'un crédit d'impôt de 0,32 F ;

— Le coupon n° 2 représentant les autres revenus sera payable pour 3,16 F net et sera assorti d'un crédit d'impôt de 0,22 F.

Les actionnaires de Convertimmo pourront, jusqu'au 1er octobre 1974, réinvestir leur dividende en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

Le paiement des dividendes sera effectué sans frais aux guichets des banques fondatrices :

Société générale
et Société générale alsacienne de banque.

Au cours de la séance du conseil qui a suivi l'assemblée générale, la Mutuelle générale française - Accidents a été cooptée en qualité de censeur.

RICARD

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de notre société s'est tenue le 27 juin 1974 sous la présidence de M. Mario Lembo.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui, nous vous le rappelons, se soldent par un bénéfice net d'impôt de 52 540 000 F, après constitution d'une provision pour hausse de prix de 15 287 000 F et pour investissement de 5 369 000 F, après dotation aux amortissements de 18 151 000 F et affectation à la réserve de participation destinée au personnel de 6 771 000 F.

Ainsi que l'avait proposé le conseil d'administration, le dividende a été fixé à 7,80 F par action. Compte tenu de la distribution gratuite d'actions réalisée en octobre 1973, la somme globale ainsi distribuée ressort en augmentation de 10 % par rapport à celle de l'exercice précédent.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 8 juillet 1974 sur présentation du coupon n° 33 aux guichets des banques suivantes : Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Crédit du Nord, Société générale, Société marseillaise de crédit.

Les mandats d'administrateurs de MM. Patrick Ricard, Robert Faye et Gaston Bourgeat arrivant à expiration ont été renouvelés pour une période de six ans.

Dans la brochure présentant les comptes de l'exercice 1973, M. Lembo, président, a souligné la nécessité du rapprochement des sociétés Pernod et Ricard.

«... Nous devons nous adapter à l'évolution accélérée de notre temps, penser à l'avenir, envisager des solutions nouvelles. Notre société doit aujourd'hui franchir une nouvelle étape. Pour poursuivre son expansion, donc pour survivre, il lui faut attaquer les marchés du monde, se diversifier, acquérir une autre dimension. En face de nous — en Allemagne, dans les pays anglo-saxons, en Amérique du Nord — se dressent des entreprises disposant de moyens considérables. L'union est donc une nécessité. C'est la raison pour laquelle le rapprochement avec la société Pernod a été décidé... »

Les études entreprises pour arrêter les modalités de ce rapprochement permettent de dire maintenant, ainsi que le conseil d'administration l'a exposé dans son rapport, que cette union concrétiserait, par la création préalable de deux sociétés industrielles et commerciales indépendantes, filiales respectives de Pernod et de Ricard, et d'une filiale commune pour l'exportation. Les deux sociétés mères Pernod et Ricard fusionneraient ensuite pour donner naissance à une société holding Pernod-Ricard qui regrouperait leurs moyens financiers et assurerait la coordination des activités de leurs filiales.

Il serait ainsi constitué un groupe de dimension européenne susceptible de réaliser avec succès une politique de diversification et d'implantation sur les marchés étrangers, tandis que les réseaux commerciaux conserveraient leur personnalité propre et leur compétitivité.

Le conseil d'administration précise enfin que les actionnaires seront à nouveau réunis avant la fin de l'année pour se prononcer sur les décisions qui auront été arrêtées dans ce domaine.

PARIS-ORLÉANS

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 27 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 4 108 854,61 F contre 3 734 111,46 francs en 1972.

Après une importante provision pour dépréciation des titres de participation, partiellement compensée par des plus-values de cession, le bénéfice net ressort à 1 335 317,01 F.

Complété par un prélèvement sur le poste « Prime de fusion », le bénéfice permet de répartir un dividende égal à celui de l'exercice précédent, soit 5,80 F par action représentant, avec l'avoir fiscal, un revenu brut de 8,70 F.

Le coupon sera mis en paiement le 25 septembre 1974.

AU PRINTEMPS S.A.

L'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1974, réunie sous la présidence de M. Jean Vigneras, a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

La société a connu au cours de l'exercice écoulé une amélioration sensible de ses résultats d'exploitation comme en témoigne la nette progression de la marge brute d'autofinancement (cash-flow) qui est passée :

— de 10 478 000 F après 13,1 millions de F de provisions diverses en 1972

— à 23 898 000 F après 28,5 millions de F de provisions diverses en 1973.

L'exercice 1973 se solde néanmoins par une perte de 1 792 000 F après 54,1 millions de F d'amortissements et provisions contre 13 468 000 F après 37,1 millions de F d'amortissements et provisions en 1972.

La société a dû, en effet, procéder à la constitution de provisions complémentaires pour dépréciation de titres de participation et, pour la première fois, d'une provision pour les primes de fin d'année pour un montant total de 28,5 millions de F.

Par ailleurs, la société a poursuivi la modernisation de ses magasins ainsi que la création de nouveaux points de vente.

Après le regroupement en 1972 des filiales PRISUNIC, la société a réalisé en 1973 une opération analogue dans la branche « grands magasins ».

Les chiffres d'affaires des cinq premiers mois marquent une augmentation importante par rapport aux mois correspondants de 1973 :

+ 20 % pour les grands magasins ;
+ 16 % pour les magasins Prisunic ;
+ 23 % pour les hypermarchés du groupe.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

Réunie le 13 juin 1974 au siège social à Lyon sous la présidence de M. Jacques Fourmon, l'assemblée générale annuelle a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font apparaître un bénéfice de 20 885 000 F contre 19 389 000 F l'année dernière.

Le dividende a été fixé à 6,84 F dont 1,88 F exonéré de l'impôt sur le revenu contre 6,50 F l'année précédente. Il sera mis en paiement le 1er juillet 1974.

Afin de compenser le manque à gagner provenant de la suspension des majorations de loyers au cours du premier semestre 1974, la Société va présenter prochainement des mémoires justificatifs qui permettront la mise en jeu de la garantie de l'Etat résultant de l'application des conventions. Les hausses pourront être reprises à compter du 1er juillet 1974, dans la limite des recommandations des pouvoirs publics.

A la fin mai, la Compagnie Lyonnaise Immobilière possédait trois mille cinq cent trente logements achevés, ainsi que 6 000 mètres carrés de surfaces de bureaux et de commerces. Trois cent dix-neuf logements étaient en cours de construction ainsi que 14 000 mètres carrés de bureaux.

COMPAGNIES D'ASSURANCES « LA PROTECTRICE »

Les compagnies d'assurances « LA PROTECTRICE » ont tenu leurs assemblées générales le 28 juin 1974 sous la présidence de M. Henri Rosa.

LA PROTECTRICE I.A.R.D.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui, après constitution des amortissements et des provisions réglementaires, de la provision pour congés payés et d'une provision pour participation des salariés de 365 000 F, se soldent par un bénéfice net de 12 706 403 F, auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent de 7 273 572 F, formant un bénéfice disponible de 19 979 975 F (contre 13 878 025 F pour l'exercice précédent).

Sur ce montant, l'assemblée a décidé d'affecter 1 790 211 F à diverses réserves, dont 1 091 805 F à la réserve des plus-values nettes à long terme et 500 000 F à la « réserve pour investissement immobilier ».

Le dividende net unitaire a été fixé à 10 F, auquel s'ajoute l'impôt correspondant payé au Trésor de 5 F, ce qui aboutit à un revenu global de 15 F par action de 100 F. Le dividende total mis en distribution s'élève à 4 000 000 de francs (contre 2 750 000 F l'année précédente), appliqué à 400 000 actions composant le nouveau capital (contre 270 000 l'année précédente).

Le chiffre d'affaires réalisé par la compagnie a connu en 1973 une progression de plus de 17 % et a atteint 282 millions de francs.

LA PROTECTRICE VIE

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui, après constitution des diverses provisions réglementaires et d'une provision pour participation des salariés de 22 000 F, font ressortir un bénéfice net de 1 159 223 F.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice disponible est de 1 929 956 F.

Il a été décidé la distribution, à compter du 1er septembre prochain, d'un dividende net de 9 F, auquel est attaché un remboursement d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F portant le revenu global à 13,50 F par action de 100 F.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1973, d'un montant de 15 481 000 F, a progressé de 13 %. Il est permis d'escompter pour 1974 une croissance plus forte encore des primes émises, avec le lancement récent d'un contrat de conception nouvelle en matière de constitution de retraite, le « R.P.R.C.A. », qui a déjà rencontré un grand succès auprès de la clientèle.

AGENCE HAVAS

L'assemblée ordinaire du 28 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, abstraction faite de l'incidence de la filialisation des activités de l'agence dans la région Rhône-Alpes, a progressé de 14,6 % (14 % pour la publicité, 15,5 % pour le tourisme), passant de 794 millions de francs à 910 millions de francs.

L'activité des principales filiales du groupe a été, dans l'ensemble, satisfaisante, notamment pour les régies de supports publicitaires spécialisés et pour le groupe Usine.

Le bénéfice de l'exercice hors plus-value à long terme, en augmentation de près de 23 % par rapport à celui du précédent exercice, s'établit à 17,4 millions de francs contre 14,2 millions de francs en 1972 ; le bénéfice net total, plus-value à long terme comprise, ressortant à 20,97 millions de francs contre 23,20 millions de francs en 1972, année au cours de laquelle une importante plus-value à long terme avait été dégagée à l'occasion de la cession d'une partie du capital d'Havas-Conseil.

L'assemblée a fixé à 8,50 F contre 8 F au titre du précédent exercice le dividende net par action. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, le rendement de l'action s'élève ainsi à 12,75 F. Cette augmentation du dividende versé d'environ 5 % (contre 23 % au titre du précédent exercice) a été arrêtée conformément aux recommandations du ministère de l'économie et des finances.

Le président Lobut a annoncé que, par suite de l'application de la législation sur la limite d'âge, il serait amené à proposer au conseil d'administration suivant l'assemblée son remplacement à la présidence de l'Agence par M. Jean Méo, précédemment coopté en qualité d'administrateur et confirmé dans ses fonctions par la présente assemblée.

Le conseil d'administration de l'agence Havas, réuni après l'assemblée, a pris acte de la démission de M. Christian Lobut, président-directeur général.

M. Lobut a été nommé président d'honneur de l'agence Havas et reste administrateur.

Le conseil d'administration a désigné M. Jean Méo en qualité de président-directeur général.

M. Méo avait été nommé le 15 mars 1974 directeur général délégué auprès du président de l'agence Havas, il exerce également les fonctions de président d'Avenir-Publicité et d'administrateur d'Havas Conseil et de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er JUILLET

Quelques points de fermeté dans un marché calme et irrégulier

Début de semaine extrêmement calme à la Bourse de Paris où les valeurs françaises ont assez faiblement oscillé de part et d'autre de leurs niveaux antérieurs avec une légère prédominance des baisses. Quelques points de fermeté ont néanmoins persisté çà et là à la cote, intéressant au premier chef les valeurs de croissance telles que Carrefour, Moulinex, Viniprix, Borel. La hausse d'Usinor a, d'autre part, été remarquée. De nombreux coupons ont encore été détachés mais regagnés dans la majorité des cas.

Assurément, le marché ne sait trop sur quel pied danser. Après la secousse causée par la faillite de la banque allemande Herstatt, l'avancement au 31 juillet de la date à laquelle les entreprises devront acquitter l'impôt supplémentaire de 18 % sur leurs bénéfice laisse craindre, à tort ou à raison, une fin de mois difficile. Dans ces conditions, on ne saurait trop s'étonner de l'attitude extrêmement circonspecte de la Bourse en ce premier jour de la grande période estivale. De l'avis des professionnels, il faut s'attendre, durant les prochaines séances, et sauf imprévu, à voir les cours évoluer au gré des ordres passés au jour le jour.

Sur le marché de l'or, les cours

...étant parvenues à la conclusion que l'appât du gain, dans des régions particulièrement déshéritées, demeurait plus fort que la crainte de la peine capitale encourue par le cultivateur clandestin. Dès 1971, 12 000 hectares étaient ensemencés, le double de l'année précédente. L'extension rapide des zones cultivées devait rendre le contrôle de plus en plus illusoire. L'Amérique, qui compte plusieurs centaines de milliers de drogués (quarante mille héroïnomanes dans la seule ville de New-York), en avait subi les contrecoups. La majeure partie de l'héroïne introduite en contrebande aux Etats-Unis provenait précisément d'Iran et de Turquie, et transitait généralement par la France.

Pour inciter Ankara à inte[rdire] la culture du pavot, Washin[gton] avait offert en guise de com[pen]sation 37,5 millions de dol[lars] dont une partie (15 million[s de] dollars) irait à la trésorerie [tur]que, tandis que le reste ser[vait] à dédommager les cultiva[teurs]. Cependant, pour des raisons [que] l'on ignore, le gouvernement [amé]ricain n'a pas tenu parole, [à en] croire la presse d'Ankara, [puis]qu'il n'a versé jusqu'à ce [jour] que 8 millions de dollars (16 [mil]lions de dollars selon une dép[êche] A.F.P. en provenance de Wash[ing]ton). Les indemnités offertes [par] divers autres pays et div[erses] organisations internationales [n'ont] pas non plus comblé le ma[nque] à gagner d'une paysannerie [misé]rable, subissant de surcroî[t les] effets de l'inflation mondi[ale et] d'une crise économique loc[ale].

M. Bulent Ecevit, premier [mi]nistre turc, fidèle à sa polit[ique] tendant à renforcer l'« indé[pen]dance nationale », a sans d[oute] jugé que son pays ne pouvait [plus] ...

...ne Fourniture pour mettre fin...
« Les deux parties doivent co[nsentir aux sacri]fices de la modération ; ce n[...] militaires de part et d'autre [...]

De not[re correspondant]

Moscou. — Le troisième « s[om]met » américano-soviétique a[...] fin mercredi avec la signatur[e au] Kremlin, d'une série d'ac[cords] ayant trait aux questions nucl[éai]res. Ces accords sont modest[es...]

Le seul conclu en bonne e[t due] forme concerne les missiles [anti]missiles (A.B.M. selon les init[iales] anglaises) : en vertu de ce [...] les Etats-Unis et l'Union so[viéti]que s'engagent à ne cons[truire] qu'un seul site de missiles [anti]missiles au lieu de deux, co[mme] le prévoyait l'accord sur [les] A.B.M. signé en 1972. Il ne s[...]

LONDRES

Repli

Déprimé par le nouveau ralentissement des ventes au détail en mai, le marché s'oriente derechef à la baisse mardi à l'ouverture. L'alimentation et la construction électrique sont particulièrement éprouvées. Recul des banques et des pétroles. Seuls les Fonds d'Etat s'inscrivent en hausse et progressent en moyenne de 25 cents.

OR (ouverture) dollars : 144 50 contre 143 ..

VALEURS	CLOTURE 1/7	COURS 2/7
War Loan 3 1/2 %	23 1/6	23 5/8
Beechamps	195 1/4	192 3/4
British Petroleum	382 ...	381 1/2
Shell	182 ...	181 ...
Vickers	104 ...	92 ...
Imperial Chemical	203 ...	202 ...
Courtaulds	98 ...	90 1/4
De Beers	226 ...	225
* Western Holdings	24 ...	23 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	129 ...	128 ...
* West Driefontein	33 1/4	23 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	27 juin	1er juill.
Valeurs françaises	83,9	81,4
Valeurs étrangères	90,2	90,4
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	69,9	69,7

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Alsacienne Banque, dr.	1 p. 3	... ..
Berliet, c. 46	1 p. 1	... ..
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	o 0 30
Cim. Dannes-Lavocat, dr.	1 o.p.5 a.	2 ..
Den. N.-E. Longwy, c. 9.	1 p. 10	6 65
Dév. rég. Normandie, c. 20	1 p. 2	3 ..
Foncière lyonnaise, c. 29	1 o.p.4 a.	1 20

NEW YORK

Léger mieux.

Un très léger mouvement de reprise s'est produit lundi à Wall Street, mais qui, en l'absence d'animation, s'est rapidement essoufflé. L'indice des industrielles, qui, en fin de matinée, avait progressé de 5 points, s'est finalement établi à 806,24 (+ 3,83). L'activité a faibli : 10,27 millions de titres ont changé de mains contre 12,01 millions vendredi.

Le regain de vigueur enregistré dans la matinée est largement imputable à des causes techniques. La barre de 800 de l'indice Dow Jones est en effet considérée, à tort ou à raison, comme un palier de résistance. Aussi certains vendeurs à découvert, vu le niveau assez bas des cours, ont-ils jugé opportun de procéder à quelques rachats. Ils ont été d'autant plus encouragés à le faire que les taux d'intérêt se sont stabilisés alors que l'on s'attendait généralement à une nouvelle hausse. Mais si leur exemple n'a pas fait tache d'huile, sans doute faut-il en attribuer la raison aux incertitudes de toute sorte qui masquent encore l'horizon économique. Aussi le léger mieux enregistré, très relatif au demeurant puisque le nombre de baisses (782) a excédé celui des hausses (570), n'a-t-il pas revêtu un très grande signification.

Indices Dow Jones : transports, 161,60 (— 0,58) ; services publics, 88,98 (+ 0,77).

VALEURS	COURS 28/6	COURS 1/7
Alcoa	42 1/4	43 1/2
A.T.T.	46 5/8	46 ...
Boeing	17 5/8	17 1/2
Chase Manhattan Bank	35 3/4	35 3/8
Du Pont de Nemours	161 3/4	164 1/8
Eastman Kodak	103 7/8	104 1/4
Exxon	70 1/8	70 3/8
Ford	49 ...	49 1/8
General Electric	48 1/4	48 1/8
General Foods	23 1/8	23 1/4
General Motors	46 5/8	48 1/4
Goodyear	16 1/2	16 3/8
I.B.M.	212 3/4	212 3/4
I.T.T.	19 1/2	20 ...
Kennecott	32 3/4	32 7/8
Mobil Oil	40 1/8	39 ...
Pfizer	36 1/2	36 1/4
Schlumberger	98 3/8	98 1/8
Texaco	25 1/8	25 1/8
U.A.L. Inc.	23 1/4	23 1/2
Union Carbide	40 1/8	40 ...
U.S. Steel	44 1/8	44 3/4
Westinghouse	13 3/8	13 1/2
Woolworth	14 ..	13 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/7	2/7
1 dollar (en yens)	285 75	286 35

— COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	C263 20	243 10	Acier Investiss.	C 96	95
SLIMINCO	C138 40	133 30	Gestion Sélect.	205	C198
Sté Cent. Banque	75	75	Invest. et Gest.	123	125
SOFICOMI	130	...	Parisienne Plac.	172	172
Sovabail	142	C131	Placem. Inter.	102	C101
UCIP-Bail	C120	120	Sofragi	C244	244
Uriner	287	288 ..			
Unibail	132	129	Abeille	233	230
Un. Ind. Crédit	150	150	Applic. Hydraul.	983	998
Fonc. Chât.-d'Eau	682	662	Artois	82	82

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
456	4,50 % 1973	418	418 90	420 ..	419 .
1025	C.N.E. 3 %.	1010	1010	1009 ..	1010 .
220	Afrique Occ.	224 ..	225 ..	224	228 30
280	Air Liquide.	272 ..	258 10	288 .	258 10
72	Als. Part. Ind	63 20	63 10	63 20	63 10
82	Alsthom	82 60	82 50	82 60	82 .
35	Autar P. Afl.	32 60	32	32	32 ..
...	Applicat. gaz	1645 .	1604	1615 ..	1615 ..
475	Aquitaine	462 .	427 ..	427 .	428 .

[illegible]

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 835	4 835	4 56
Canada ($ can. 1)	4 978	4 970	5 04
Allemagne (100 DM)	188 500	189 800	198 00
Belgique (100 fr.)	12 620	12 745	12 15
Danemark (100 Krd.)	80 500	81 000	81 50
Espagne (100 pes.)	8 475	8 455	8 50
Grande-Bretagne (£ 1)	11 515	11 555	11 65
Italie (100 lires)	0 744	0 747	0 98
Norvège (100 kr.)	88 850	89 050	90 50
Pays-Bas (100 fl.)	180 880	181 500	185 50
Portugal (100 esc.)	19 580	19 430	11 75
Suède (100 krs.)	109 300	110 350	109 50
Suisse (100 fr.)	180 000	161 ...	162 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/7
Or fin (kilo en barre)	22795	22400 .
Or fin (kilo en lingot)	22.50	22500
Pièce française (20 fr.)	234 10	238 80
Pièce française (10 fr.)	181 95	181
Pièce suisse (20 fr.)	237	232 70
Union latine (20 fr.)	208	202 ..
Souverain	230 50	225 80
Pièce de 20 dollars	1122	1060
Pièce de 10 dollars	580	560
Pièce de 5 dollars	347 50	327 50
Pièce de 50 pesos	984	954
Pièce de 10 florins	201 80	194

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1974 a été tiré à 557 768 exemplaires.

A Cologne

La déposition de l'ancien SS Lischka au procès de Mme Klarsfeld est émaillée de vifs incidents

De notre correspondant

Cologne. — Le procès de Mme Beate Klarsfeld, jugée devant le tribunal de grande instance de Cologne pour avoir participé, le 22 mars 1971, à une tentative d'enlèvement de Kurt Lischka, a été interrompu, le lundi 1er juillet, à la suite d'incidents. Au milieu de l'audition de l'ancien SS Obersturmbannführer, qui fut, de 1940 à 1943, chef adjoint de la police de sécurité allemande en France et chef de la Gestapo pour la région parisienne, d'anciens déportés, représentant les organisations françaises de prisonniers et de résistants, ont entonné *la Marseillaise*. Immédiatement, le président du tribunal et ses assesseurs ont quitté la salle, sans doute pour ne pas avoir à la faire évacuer par la police.

Pour sa part, M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) a été ceinturé et frappé par un garde, alors qu'il s'efforçait de ramener le calme dans la salle. *« Pour cet incident ridicule comme pour cette séance, j'ai honte pour l'Allemagne démocratique »*, devait-il déclarer.

En dépit des interventions du président de Somoskoey pour que les débats portent uniquement sur les faits reprochés à Mme Klarsfeld, Me Marinsky, avocat de la défense, envoyé par le barreau de Tel-Aviv, a tenté de faire le procès de Lischka. Celui-ci fut condamné, en 1950, par contumace à la détention perpétuelle par un tribunal français pour avoir envoyé cent mille juifs à la mort. Lischka est aujourd'hui un homme de soixante-quatre ans, grand, le teint bronzé. Il a l'allure d'un rentier aisé. Il se présente comme « employé » (il est fondé de pouvoir d'une société d'import-export) et coule des jours paisibles à Cologne depuis 1950.

Me Marinsky : *« Le nombre 19.55.90 vous dit-il quelque chose ? »*

Lischka : « Je ne comprends pas la question.

— *Quels sentiments éveille en vous le nombre 19.55.90 ?*

— Aucun.

— *C'était votre numéro personnel dans la SS. Vous l'avez oublié ?*

— Oui. »

Lischka a également oublié le numéro de sa carte de membre du parti national-socialiste, et il se refuse à répondre à toute question concernant son activité entre 1936 et 1945. Il admet cependant s'être douté de l'objectif de ses « ravisseurs ». *« S'ils voulaient m'emmener en France*, reconnaît-il, *c'est parce que j'y étais passible d'une condamnation. »*

Provisoirement, l'interrogatoire de l'ancien chef de la Gestapo n'ira pas plus loin après l'intervention des déportés français et l'interruption de séance. Mais Me Marinsky a montré que les méthodes spectaculaires de Mme Klarsfeld étaient nécessaires *« pour réveiller l'opinion publique qui dormait à Cologne et ailleurs en République fédérale »*, puisque pendant plus de vingt ans Lischka a pu fréquenter les cafés et être reçu dans la bonne société de Cologne sans que personne connaisse son passé ou s'en soucie.

Au début de la séance, le président de Somoskoey avait tenu à rappeler que *« les tribunaux allemands sont indépendants »* et que la démarche effectuée, sur instruction de M. Giscard d'Estaing, par le chargé d'affaires de France à Bonn auprès du ministère ouest-allemand des affaires étrangères ne saurait avoir d'influence sur le déroulement du procès. Il a cependant accepté l'audition de cinq témoins français cités par la défense et qu'il avait refusé d'entendre à la fin de la semaine dernière. A la demande du président Giscard d'Estaing, l'ambassadeur de France en R.F.A. avait attiré l'attention du gouvernement allemand sur l'émotion que provoqueraient en France la condamnation de Mme Klarsfeld et le refus d'entendre des témoins français. Il avait aussi évoqué les problèmes posés par la non-ratification de la convention franco-allemande de 1971 (1).

Cependant, la ratification de cette convention est encore repoussée à une prochaine session du Bundestag. Il est vrai que peut-être le rapporteur de la commission des affaires étrangères, devant laquelle le texte a été renvoyé après son adoption en première lecture, n'est personnellement pas pressé de voir aboutir la procédure parlementaire. Il s'agit en effet de M. Ernst Achenbach, membre du parti libéral, qui fut directeur du service politique de l'ambassade d'Allemagne à Paris de 1940 à 1943.

DANIEL VERNET.

(1) Le texte donne compétence aux tribunaux allemands pour juger les anciens nazis déjà jugés en France.

Au Chili

L'ANCIEN « SS » WALTER RAUFF EST PLACÉ A LA TÊTE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

Les quinze ministres du gouvernement chilien ont remis collectivement leur démission le lundi 1er juillet au général Pinochet, investi jeudi dernier *« chef suprême de la nation »*. Les secrétaires d'Etat, ainsi que les gouverneurs, les maires, les ambassadeurs et tous les fonctionnaires de confiance du président de la junte ont également démissionné. Le chef suprême de la nation a donc toute liberté d'action pour procéder aux remaniements et nominations jugés nécessaires. La composition du prochain gouvernement ne sera pas connue avant la fin de la semaine prochaine. Une nouvelle politique pourrait être mise en œuvre afin de lutter contre l'inflation, dont le taux atteindra, d'ici à décembre, 300 %.

Cependant, une nomination est déjà intervenue à Santiago. Elle concerne un certain Walter Rauff que la junte vient de placer à la tête de la Direccion de Inteligencia Nacional (DINA), autrement dit des services de renseignements. Les états de service antérieurs de Rauff le désignaient tout particulièrement pour cette tâche : ancien SS-Standartenführer (colonel), Rauff fut, jusqu'en 1942, responsable des chambres à gaz ambulantes à l'Office central de la sécurité du Reich et, à ce titre, coupable de la mort de quelque cent mille juifs en Pologne, en Yougoslavie et en Ukraine.

Rauff fut ensuite envoyé en Tunisie, où il dirigea la police de sécurité. Le 8 décembre 1942, il tenta de rassembler à Tunis deux mille juifs pour le travail forcé et, n'ayant pu y parvenir, il organisa une gigantesque rafle, faisant pénétrer la troupe dans la synagogue. Le tribunal permanent de Tunis, dans un avis de recherche émis en 1944, a fait de Rauff la description suivante : *« Mince, athlétique, visage ovale, plutôt allongé, dents noircies par le tabac, yeux bleu vert foncé, sourcils presque inexistants, rictus très marqué par deux sillons longitudinaux allant du nez au menton, parle couramment français sans accent germanique, mais avec une tendance à l'hésitation. »*

Après la Tunisie, Walter Rauff fut, à partir de 1944, chef de la police de sécurité à Milan. Après la guerre, il gagna l'Amérique latine, où il s'installa comme commerçant à Punta-Arenas, au Chili. En 1961, l'Allemagne fédérale avait demandé son extradition, laquelle avait été refusée en avril 1963 par la Cour suprême chilienne. Le jugement de la Cour s'était fondé sur la loi chilienne, qui interdit toute poursuite pour des crimes après un délai de quinze ans.

Ancien président de la C.F.D.T.

M. LAURENT LUCAS EST NOMMÉ CONSEILLER DES AFFAIRES SOCIALES A L'AMBASSADE DE FRANCE A MADRID

M. Laurent Lucas, ancien président de la C.F.D.T., vient d'être nommé conseiller des affaires sociales pour l'ambassade de France à Madrid. Ce poste vient d'y être créé.

Lorsque, en 1973, au congrès de la C.F.D.T., M. Laurent Lucas ne demanda pas le renouvellement de son mandat de président, fonction qu'il exerçait depuis 1971, il prit soin de préciser qu'il n'était nullement en désaccord avec l'orientation de sa centrale. Il y exerçait d'importantes responsabilités depuis 1960. Fils d'un marin-pêcheur, ce militant syndicaliste, né en 1920 au Croisic (Loire-Atlantique), avait d'abord été, en 1949, secrétaire du comité d'établissement (délégué ouvrier) des chantiers de Saint-Nazaire. Animateur du syndicat des métaux nazairiens, à la C.F.T.C. d'alors, il est chargé de la branche de la construction navale, puis secrétaire de la fédération nationale de la métallurgie. Secrétaire confédéral en 1960, il est responsable du secteur social et économique, puis secrétaire général adjoint aux côtés de M. Eugène Descamps, secrétaire général.

M. Laurent Lucas a souvent été, pour la C.F.D.T., l'un des négociateurs des grands accords interprofessionnels sur les retraites complémentaires, l'assurance chômage complémentaire, etc. Il a été président de ces organismes et, en 1969, il était également vice-président du Conseil économique et social.

Les attachés du travail sont peu nombreux dans la diplomatie française. C'est la première fois, en France, qu'un ancien syndicaliste est nommé à un tel poste, alors que c'est assez souvent le cas en Allemagne fédérale ou en Grande-Bretagne.

ÉPILOGUE D'UNE AFFAIRE A REBONDISSEMENTS

La Banque commerciale arabe de Genève hérite légalement du trésor de guerre du F.L.[illegible]

De notre correspondante

Genève. — Une affaire qui traînait depuis dix ans devant diverses juridictions helvétiques a trouvé son épilogue, lundi 1er juillet, devant le tribunal fédéral de Lausanne.

En désaccord, après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, avec le gouvernement Ben Bella, Mohamed Khider, alors trésorier du F.L.N. (Front de libération nationale), avait décidé de placer les sommes qu'il détenait à ce titre sous des comptes numérotés à la Banque commerciale arabe de Genève. Depuis lors, le gouvernement algérien avait, à maintes reprises, tenté de récupérer ce « trésor de guerre » accumulé par le F.L.N. dont, à son sens, il assurait la continuité. Après deux procès devant les tribunaux genevois, en première instance et en appel, le gouvernement algérien eut gain de cause, et la Banque commerciale arabe fut condamnée à restituer les sommes que Khider lui avait confiées. Elle déposa toutefois un recours devant le tribunal fédéral, juridiction suprême de la Confédération.

L'assassinat, le 3 janv[illegible] à Madrid, de Mohamed [illegible] a eu pour effet de com[illegible] cette affaire, déjà fort [illegible] riche en péripéties, dont [illegible] plus spectaculaires fut [illegible] tion — suivie de la re[illegible] Genève de M. Zouhair [illegible] administrateur délégué de [illegible] banque.

La décision de la cour [illegible] tribunal fédéral, réformant [illegible] jugements des tribunaux [illegible] a constitué un coup de [illegible]. La plainte de la Républiqu[illegible] rienne portant sur une [illegible] de 50 millions de francs [illegible] a été rejetée, la cour [illegible] qu'il n'existait de liens [illegible] tuels qu'entre Khider et [illegible] que, laquelle était tenue [illegible] rer les ordres de son cli[illegible] titulaire des comptes [illegible]. Les sommes en jeu, [illegible] collectes auxquelles la [illegible] de France du F.L.N. avait [illegible] cédé pendant la guerre d'[illegible] ne reviendront donc pas au [illegible] algérien.

[illegible] ... gressé de 14,6 % (14 % [illegible] ...cité, 15,5 % pour le tourisme), ...nt de 794 millions de francs à ... millions de francs.

...ctivité des principales filiales ... groupe a été, dans l'ensemble, ...faisante, notamment pour les ...s de supports publicitaires spé...isés et pour le groupe Usine.

... bénéfice de l'exercice hors plus-... à long terme, en augmentation ...rès de 23 % par rapport à celui ... précédent exercice, s'établit à ... millions de francs contre 14,2 ...ons de francs en 1973 ; le béné... net total, plus-value à long ... comprise, ressortant à 20,97 ...ons de francs contre 23,20 mil... de francs en 1972, année au ... de laquelle une importante ...value à long terme avait été ...ée à l'occasion de la cession ... partie du capital d'Havas-...il.

...semblée a fixé à 8,50 F contre ... au titre du précédent exercice ...vidende net par action. Compte ... de l'impôt déjà payé au Trésor, [illegible]

[illegible] fonctions par la présen[illegible]

Le conseil d'administration de l'agence Havas, réuni après l'assemblée, a pris acte de la démission de M. Christian Lobut, président-directeur général.

M. Lobut a été nommé président d'honneur de l'agence Havas et reste administrateur.

Le conseil d'administration a désigné M. Jean Méo en qualité de président-directeur général.

M. Méo avait été nommé le 15 mars 1974 directeur général délégué auprès du président de l'agence Havas. Il exerce également les fonctions de président d'Avenir-Publicité et d'administrateur d'Havas Conseil et de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion.

En Islande

Le chef du parti de l'indépendance (conservateur) pourrait être chargé de former le cabinet

De notre correspondante

Copenhague. — Il a fallu près de vingt-quatre heures pour dépouiller les quelques cent trente mille bulletins de vote des électeurs islandais, qui se sont rendus aux urnes le dimanche 30 juin. Le décompte des voix a surtout traîné en raison de la compétition très serrée, dans certains cas, à quelques voix près, entre les différents candidats.

Les résultats de cette consultation ne vont guère contribuer à clarifier la situation politique. Le parti de l'indépendance (conservateur), favorable au maintien de la base militaire américaine de Keflavik, a marqué incontestablement des points — il a vingt-cinq sièges contre vingt-deux auparavant — mais pas suffisamment pour qu'on puisse parler d'un triomphe. Ses alliés sociaux-démocrates ont même perdu un siège (cinq contre six).

La coalition tripartite sortante est en recul. Elle ne détient plus que trente sièges sur soixante, contre trente-deux en 1971. Mais le Parti du progrès (agrarien), qui en était le moteur et auquel appartenait le chef du gouvernement, M. Olafur Johannesson, conserve ses dix-sept mandats. Les communistes (Alliance populaire) en gagnent un (onze contre dix). En revanche, le parti de la Gauche libérale n'a plus que deux sièges contre cinq. C'est ce parti qui, par ses dissensions internes, avait été directement à l'origine de la dissolution de l'*Alting* (Parlement).

Les deux blocs se retrouvent donc à égalité. Deux solutions paraissent possibles : la coalition sortante pourrait essayer de négocier avec les sociaux-démocrates et constituer avec eux un gouvernement quadripartite, voire tripartite, au cas où la Gauche libérale serait écartée ; ou bien les conservateurs pourraient se rapprocher des agrariens pour former avec eux un cabinet d'union s'appuyant sur une solide majorité, facteur non négligeable en cette période critique sur le plan économique. Au début de mai, quand M. Johannesson s'était trouvé en difficulté, il avait déjà envisagé cette possibilité, qui lui aurait permis d'éviter la dissolution de la Chambre unique. Mais alors, les conservateurs avaient accueilli froidement une telle éventualité, sans doute parce qu'ils pensaient avoir tout à gagner d'une consultation anticipée. En tout cas, M. Johannesson, tirant les conclusions de ces résultats, a décidé d'aller remettre sa démission au président de la République, qui devrait prier le chef du parti conservateur, M. Hallgrimsson, d'étudier la possibilité de former un nouveau cabinet.

CAMILLE OLSEN.

● *L'épidémie de choléra qui sévit au Portugal* a fait six morts et deux cent soixante-douze cas ont été enregistrés depuis le mois d'avril dernier, selon les autorités médicales du pays. Jusqu'à présent aucune campagne de vaccination générale n'a été entreprise.

FERMETÉ DU FRANC FORTE BAISSE DE L'OR

Le franc a continué à se raffer[illegible] sur les marchés des changes, mardi 2 juillet, notamment vis-à-[illegible] du deutschemark, qui est tombé [illegible] dessous de 1,89 F. Il s'est [illegible] apprécié (4,82 F) par rapport [illegible] dollar, lui-même bien disposé.

Sur le marché officiel de Lon[illegible] le cours de l'once a fortement [illegible] à 138 dollars contre 143 dollars [illegible] soir, au plus bas depuis le 7 fév[illegible] dernier.

A B C D E F G

